

AVIS DE RECEVABILITE



Département de la Ruralité et des Cours d'eau
Direction du Développement rural
Service central
Avenue Prince de Liège 7,
B-5100 JAMBES

Collège communal

de et à

6767 ROUVROY

Libramont, le 10/9/2018

Nos réf. : DG03/D6/DDR/8237/PCDR/BF/BM/62/2018

Objet : Avis de recevabilité de l'Administration concernant le Programme Communal de Développement Rural de la Commune de ROUVROY

Mesdames et Messieurs les Bourgmestre et Echevins,

Veuillez trouver ci-après l'avis de l'administration sur la recevabilité quant à la forme du projet de PCDR de ROUVROY tel qu'approuvé par la CLDR en date du 6 septembre 2018 et par le collège communal en date du 10 septembre 2018.

Administrativement, ce PCDR est :

- A. Conforme à l'article 13 § 1^{er} du Décret de l'Exécutif régional wallon du 11 avril 2014 relatif au Développement Rural, le PCDR présenté par la commune de ROUVROY contient bien les **six parties** suivantes :
- 1) Une analyse des caractéristiques de la commune ;
 - 2) Les résultats de la participation de la population ;
 - 3) La rédaction d'un diagnostic partagé ;
 - 4) La stratégie de développement énoncée sous forme d'objectifs spécifiques à la commune ;
 - 5) Les projets visant à atteindre les objectifs ;
 - 6) Un tableau récapitulatif qui reprend tous les projets avec conformément au décret et à l'article 10 de l'arrêté de l'Exécutif régional wallon du 12 juin 2014 mention :
 - Des objectifs poursuivis ;
 - Des sources de financement ;
 - Des moyens utilisés ;
 - De la programmation des réalisations.

Service public de Wallonie agriculture ressources naturelles environnement

B. Conforme à l'article 4 §2 de l'arrêté de l'Exécutif régional wallon du 12 juin 2014, le **rapport d'analyse des caractéristiques de la commune** comprend au moins :

- 1) Une carte d'identité de la commune présentant succinctement les caractéristiques générales de la commune ainsi que sa localisation géographique ;
- 2) Une présentation de la commune en tant qu'acteur, de ses principaux moyens humains et financiers mobilisables pour l'opération de développement rural, incluant notamment le conseil communal, les conseils consultatifs, l'organigramme des services communaux et la capacité financière ;
- 3) Une analyse des principales caractéristiques des milieux physique et naturel et du paysage, mettant en évidence les atouts majeurs et les principales contraintes du territoire ainsi que les démarches de protection, de valorisation et de sensibilisation déjà entreprises ;
- 4) La structure du bâti, ses principales caractéristiques urbanistiques et patrimoniales, les espaces publics structurants ainsi que les démarches de gestion du bâti et d'urbanisation déjà entreprises ;
- 5) Une analyse des caractéristiques démographiques et socio-économiques significatives de la commune, ainsi que leurs évolutions escomptées permettant d'identifier les groupes les plus démunis et d'estimer les besoins futurs de la population en termes d'équipements et de services ;
- 6) Une analyse des principales caractéristiques du logement et de la politique communale en la matière ;
- 7) Une analyse des principales forces et faiblesses des secteurs économiques significatifs dans la commune ;
- 8) Une analyse des services et équipements collectifs, en ce compris les besoins, les carences éventuelles, l'offre et les infrastructures, les projets envisagés et les stratégies développées ;
- 9) Une analyse des principales caractéristiques des réseaux de déplacements, ainsi que les stratégies déjà en cours en matière de mobilité
- 10) Une analyse des principales caractéristiques et des actions entreprises en matière de gestion des ressources naturelles.

C. Conforme à l'article 4 §3 de l'arrêté de l'Exécutif régional wallon du 12 juin 2014, le rapport d'analyse des caractéristiques de la commune comprend au moins les **cartes** établies au 1/11.000^e présentant ou synthétisant les éléments suivants :

- Les types d'occupation du sol et les cours d'eau ;
- Le plan de secteur ;
- Le réseau des voies de communication ;
- La structure du bâti en ce compris les espaces publics structurants ;
- Les propriétés publiques, les périmètres couverts par des outils d'aménagement du territoire ou autres ;

- Le patrimoine communal bâti ou non, présentant en outre les zones d'intérêt écologique, paysager et architectural ;
- Les zones de contraintes et de risques.

Conforme à l'article 10 de l'arrêté de l'Exécutif régional wallon du 12 juin 2014, une **carte reprenant la localisation des différents projets** du programme est également présente dans le PCDR.

D. Conforme à l'article 4 §3 de l'arrêté de l'Exécutif régional wallon du 12 juin 2014, le rapport d'analyse des caractéristiques de la commune comprend en outre :

- La présentation de l'auteur de projet chargé d'élaborer et de mettre en forme le projet de PCDR ;
- Une synthèse de l'analyse, à soumettre en consultation lors des réunions faisant appel à la participation de la population.

E. Conforme à l'article 5 de l'arrêté de l'Exécutif régional wallon du 12 juin 2014, la **description des résultats de la participation de la population** comprend :

- La méthode utilisée pour la participation de la population ;
- La présentation de l'éventuel organisme d'accompagnement ;
- Le calendrier et la synthèse des résultats des réunions d'information, de consultation et des groupes de travail ;
- La composition de la Commission locale de développement rural ;
- La composition des groupes de travail ;
- Le calendrier et la synthèse des résultats des réunions de la commission locale de développement rural.

F. Conforme à l'article 13 § 1^{er} du Décret de l'Exécutif régional wallon du 11 avril 2014 relatif au Développement Rural et à l'article 6 de l'arrêté de l'Exécutif régional wallon du 12 juin 2014, le **diagnostic partagé** résulte de la confrontation des deux premières parties du PCDR. Il peut éventuellement prendre la forme d'un tableau AFOM. Une vision synthétique du développement rural souhaité à un horizon de dix ans est également élaborée.

G. Conforme à l'article 7 de l'arrêté de l'Exécutif régional wallon du 12 juin 2014, la **stratégie de développement** présente :

- Les objectifs de développement spécifiques à la commune ;
- Leurs justifications vis-à-vis du diagnostic partagé ;
- Les effets multiplicateurs attendus ;
- Pour chaque objectif, les modalités d'évaluations qualitative et quantitative des indicateurs.

H. Conforme à l'article 8 de l'arrêté de l'Exécutif régional wallon du 12 juin 2014, la **description de chaque projet** fait l'objet d'une **fiche conforme au modèle arrêté** mentionnant notamment la **situation** et le **numéro de projet** figurant sur la carte prévue à l'article 10.

Chaque fiche établit notamment la **justification du projet** par rapport aux besoins identifiés dans le diagnostic partagé, son lien avec les objectifs de développement, son impact sur le développement durable et des indicateurs de réalisation et d'impact.

Plus précisément :

- Les projets dont l'inscription est prévue dans les trois premières années de mise en œuvre du PCDR (**lot 1**) prennent la forme d'une **fiche complète avec estimation précise des coûts** ;
- Les projets dont la réalisation est prévue entre la quatrième et la sixième année de mise en œuvre du PCDR (**lot 2**) sont présentés par une **fiche sans estimation des coûts**. L'estimation des coûts ne devra être ajoutée qu'au moment de l'introduction de la demande de convention ;
- Les autres projets (**lot 3**) reprennent au moins l'intitulé, la description et la justification du projet par rapport à la stratégie de développement ;
- Si le projet est exécuté en phases successives, le programme global de l'investissement est produit.

I. Conforme à l'article 9 de l'arrêté de l'Exécutif régional wallon du 12 juin 2014, en fonction de la stratégie de développement, le PCDR précise :

- L'intégration des projets et de leurs effets multiplicateurs sur le développement de la commune ;
- La programmation dans le temps ;
- La planification dans l'espace ;
- Les sources de financement escomptées.

J. Conforme à l'article 12 de l'arrêté de l'Exécutif régional wallon du 12 juin 2014, les projets de PCDR transmis au Ministre, à l'Administration et au président de la Commission Régionale comprennent, en annexe, les **procès-verbaux de réunions**.

En conclusion, le PCDR de ROUVROY est conforme au prescrit du Décret et de son arrêté d'exécution et est donc déclaré recevable.

En outre les documents complémentaires suivants sont joints au dossier :

- La délibération du conseil communal, séance du 28/01/2015, décidant d'entreprendre une opération de développement rural ;
- Les délibérations du conseil communal, séances du 22/11/2016 et du 20/12/2016, approuvant la composition et le règlement d'ordre intérieur de la commission locale de développement rural ;
- La délibération du collège communal, séance du 10/09/2018, approuvant le projet de programme communal de développement rural ;

Je vous invite dès à présent à transmettre une version originale du document accompagné de son approbation, au conseil communal, au Ministre COLLIN ayant en charge le développement rural ainsi qu'à notre administration centrale dont l'adresse est renseignée ci-dessous :

Direction générale de l'Agriculture, des Ressources naturelles et de l'Environnement,
Département de la Ruralité et des Cours d'eau
Direction du développement rural
Avenue prince de Liège, 7
5100 Jambes.
A l'attention de Florence Trum
Tel : 081/33.51.27 • Fax : 081/33.64.44

Par ailleurs, je vous demande de prendre contact avec le secrétariat du Pôle Aménagement du Territoire afin de fixer avec eux les modalités de transmission des documents et de présentation en séance du Pôle AT de votre PCDR.

Benoît BRASSINE
Secrétaire du pôle « aménagement du territoire »
Rue du Vertbois, 13c – 4000 LIEGE
04/232.98.59- benoit.brassine@cesw.be

Je vous prie d'agréer, Mesdames et Messieurs les Bourgmestre et Echevins, l'expression de mes sentiments distingués.

Fait à Libramont, le 11/9/2018

Ir. Bénédicte FRANKARD

Attachée qualifiée au Service Extérieur de
Libramont

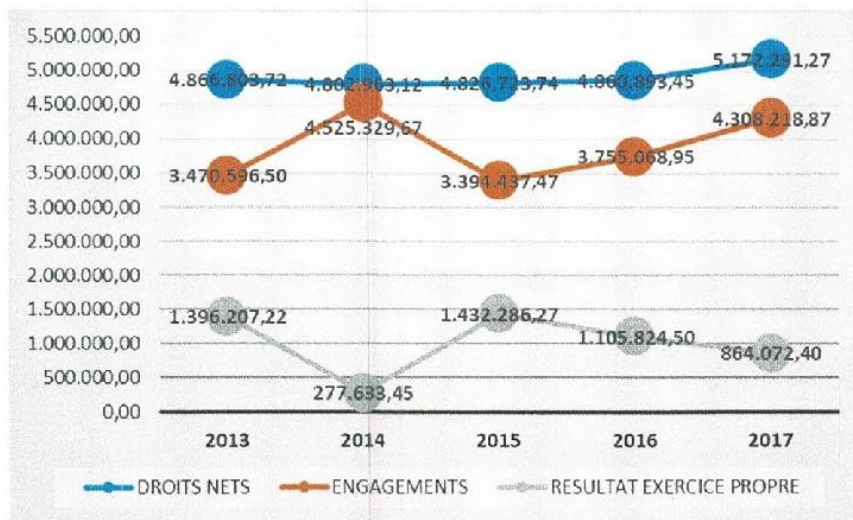
NOTE BUDGETAIRE

Commune de Rouvroy – PCDR – Capacité financière de la Commune

Le présent rapport a pour objet de démontrer que la Commune de Rouvroy dispose bien de la capacité financière de prendre en charge le solde non subsidié des travaux dans le cadre du PCDR.

Résultats budgétaires à l'exercice propre

Les résultats budgétaires à l'exercice propre (hors écritures de dotations et d'utilisation de provisions) dégagés sur les 5 dernières années sont globalement très positifs.



Ces résultats attestent de la bonne situation budgétaire de la Commune de Rouvroy. Le plus faible boni de l'année 2014 provient principalement de l'impact sur le même exercice de régularisations importantes en matière de zone de secours.

De 2015 à 2017, c'est principalement le poste « entretien de voirie » qui fait varier le résultat à l'exercice propre (pas de marché en 2015, 1 marché en 2016 et 2 marchés en 2017). Considérant la volonté de budgéter un entretien de voirie annuel et sans réforme majeure ou événements imprévisibles, le boni budgétaire moyen devrait ainsi tourner annuellement autour du million d'euros.

Capacité d'autofinancement

ANNEE	Fonds de réserves ordinaire	Fonds de réserves extraordinaires	Provisions
2013	1.913.879,86	6.948.071,96	400.000,00
2014	1.913.879,86	6.335.578,14	214.415,85
2015	1.913.879,86	3.544.886,16	214.415,85
2016	500.495,79	4.448.813,72	214.415,85
2017	500.495,79	4.909.009,48	414.415,85

Ce tableau de la situation des fonds de réserves et provisions au 31/12/2017, confirme la bonne santé financière de la Commune de Rouvroy.

Il est important de noter qu'une recette de +- 2.300.000 € doit venir s'ajouter à ces montants. Cette somme représente la recette exceptionnelle relative à la récupération de la TVA dans le cadre de la construction d'un complexe sportif, cédé via bail emphytéotique à la Régie communale autonome. Ce montant viendra donc grever en 2018 les 4.909.009,48 € du fonds de réserves extraordinaires au 31/12/2017.

Situation de la dette

Au 01/01/2018, la Commune de Rouvroy n'a plus de charges d'emprunts !

Le dernier emprunt part propre date de 1997 et a été totalement remboursé au 31/12/2017 !

Investissements à réaliser dans le cadre du P.C.D.R.

La part communale estimée des projets matériels du lot 1 du PCDR est la suivante :

- Développement du réseau de voies lentes et création d'un circuit didactique sur le Ravel : 109.877,97€
- Création d'une maison multiservices à Torgny : 126.969,00€
- Aménagement de la salle de village de Cuvreux, de son accès et de ses abords : 61.268,18€
- Aménagement du cœur du village de Rouvroy : 322.589,25 €

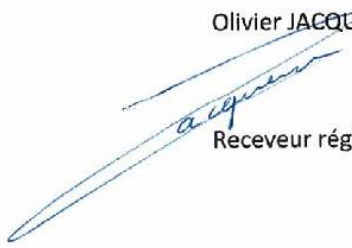
Soit un total de: 620.704,40€

Conclusion

Au vu de ces principaux éléments, nous pouvons affirmer que la Commune de Rouvroy pourra assumer relativement aisément les charges relatives aux projets du PCDR

Fait à Rouvroy le 04 septembre 2018

Olivier JACQUEMIN


Receveur régional

PRESENTATION DE L'AUTEUR DE PROGRAMME

Présentation de l'auteur de programme

Association momentanée TERritoires



L'auteur de programme du PCDR de Rouvroy est l'Association Momentanée TERritoires, composée de deux indépendants, Thierry JOIE et Thierry JAUMAIN, et d'un bureau d'études, la SPRL Christine PIERARD.

Les membres de l'Association, seuls ou ensemble, bénéficient d'une solide expérience à la fois en développement local et rural et comme auteurs de projets publics et privés.

Ils sont spécialisés dans la confection de programmes de développement, à l'échelle communale ou supracommunale, qui demandent analyse et diagnostic du territoire, établissement de cadres stratégiques, détermination participative de plans d'actions opérationnels.

Expérience en PCDR

Références de l'Association momentanée TERritoires comme auteur de programme :

- En cours : PCDR d'Etalle et Rouvroy ;
- Terminé : PCDR d'Erezée (2018), de Saint-Hubert (prolongation - 2018) et de Saint-Léger (2018).

Références de Thierry Joie comme organisme d'accompagnement :

- En cours : PCDR de Saint-Hubert (mise en œuvre et prolongation¹).
- Terminé : PCDR de Virton (confection - 2005 et prolongation - 2011), de Libramont (confection - 2007), de Saint-Hubert (confection - 2010²) et de Libin (confection - 2015³) ;

Références de Christine Pierard comme auteur de projets issus de PCDR :

- En cours : Sainte-Ode (aménagement de la place d'Amberloup) et Saint-Hubert (aménagement de la place d'Arville – 2018) ;
- Terminé : Bouillon (aménagement du centre de Rochehaut et de la place Marie Howet - 2011) et Libin (aménagement du centre de Ochamps - 2013).

¹ En partenariat avec Sandrine Binet

² Idem

³ Idem

Autres expériences principales en développement local et rural

Références conjointes Thierry Joie - Thierry Jaumain

- Groupes d'Action locale « Ardenne méridionale » (anciennement « Lesse et Semois ») et « Nov'Ardenne » : établissement des Stratégies de Développement local (2015-2016) ;
- Démarche prospective « Luxembourg 2010 » : participation à la coordination du processus et aux travaux de l'équipe technique.

Références de Thierry Joie

- Groupe d'Action locale « Cuestas » : établissement du Plan de Développement stratégique (2002 et 2008) ;
- Groupe d'Action locale « Parc naturel de Gaume » : appui à l'établissement de la Stratégie de Développement local (2015) ;
- Agences de Développement local de Tintigny-Habay (2010) et de Neufchâteau (2014) : confection des dossiers de demande d'agrément.

Références de Thierry Jaumain

- Agence de Développement local « Bertrix-Bouillon-Paliseul-Herbeumont » : confection du dossier de renouvellement d'agrément (2017) ;
- Parc naturel Haute-Sûre Forêt d'Anlier (2001) et Parc naturel Ardenne méridionale (en cours) : coordination de la procédure de reconnaissance ;
- Assistance à la maîtrise d'ouvrage pour la réalisation de projets publics dans divers domaines (2004 à 2014).

Expérience comme bureau d'études

Le bureau d'études et d'architecture Christine Pierard sprl bénéficie d'une grande expérience comme auteur de projets pour le compte de maîtres d'ouvrage publics (aménagement d'espaces publics, voiries, voies lentes, bâtiments à fonction publique) et privés (habitations, appartements, lotissements, etc.).

Coordonnées

Thierry JOIE
(chef de file de l'Association)
Licencié en philologie romane

Les Chanvières, 5
B-6840 Neufchâteau

0472/27.84.52

thjoie@gmail.com

Entreprise : BE 0718.557.192

PIERARD Christine SPRL
Bureau d'études
d'architecture
Ingénieur civil architecte

Rue de Namaisy, 20
B-6870 Hatrival

0497/99.81.59 - 061/61.44.41

info@pierardc.be

Entreprise : BE 0882.887.367

Thierry JAUMAIN
et Ingénieur agronome Eaux &
Forêts

Rue aux Roses, 18
B-6860 Ebly

0497/10.31.00

thjaumain@gmail.com

Entreprise : BE 0563.826.158

ROUVROY EN SYNTHESE

Table des matières

GÉOGRAPHIE ADMINISTRATIVE ET ORGANISATION DU TERRITOIRE.....	5
GÉOGRAPHIE PHYSIQUE	6
OCCUPATION DU SOL ET AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE	7
PATRIMOINES NATUREL, PAYSAGER ET BÂTI	8
ENERGIE VERTE	9
DÉMOGRAPHIE	9
NIVEAU DE VIE & SERVICES.....	10
VIE CULTURELLE, SPORTIVE ET ASSOCIATIVE	11
TISSU ÉCONOMIQUE.....	11
EMPLOI.....	12
TOURISME	12
AGRICULTURE - PRODUITS LOCAUX	13
FILIÈRE FORÊT-BOIS	14
ORGANISATION COMMUNALE, DÉVELOPPEMENT RURAL, PARTICIPATION CITOYENNE	14

Géographie administrative et organisation du territoire

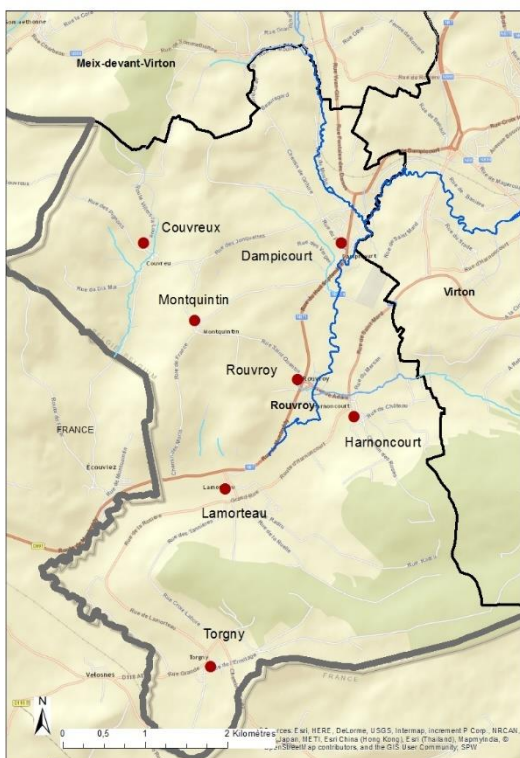
La commune de Rouvroy se situe à l'extrémité sud de la province de Luxembourg, dans l'arrondissement administratif de Virton. Elle fait partie de la Zone de Police de Gaume, dont elle abrite un des 7 postes de proximité, et de la Zone de Secours Luxembourg, dont le poste le plus proche se situe à Virton.

S'étendant sur 27,7 km², comptant 2.082 habitants au 1/1/2018, elle est la commune la plus petite de son arrondissement à la fois en superficie et en population.

Deux communes belges l'entourent – Meix-devant-Virton au nord, Virton à l'est. Elle est frontalière avec la France sur ses flancs ouest et sud et y est contigüe aux communes de Thonne-la-Longue, Verneuilgrand, Ecouvies, Vélosnes et Epiez-sur-Chiers. Les quatre premières appartiennent au département de la Meuse, la cinquième à celui de Meurthe-et-Moselle.



Rouvroy au sein de la province de Luxembourg et de l'arrondissement de Virton. Source : Wikipedia



La commune compte 7 villages⁴, repartis en 4 anciennes communes ou sections : Dampicourt (avec Montquintin et Couvreur), Harnoncourt (avec le hameau de Rouvroy qui a donné son nom à la Commune), Lamorteau et enfin Torgny.

Aucun village ne joue réellement le rôle de centralité à l'échelle locale, Dampicourt hébergeant toutefois quelques services d'intérêt général : Maison communale, locaux du CPAS, bureau de la police.

Au niveau routier, Rouvroy est traversée par la N871/N87 qui, reliant Montmédy (F) à Virton, dessert les villages de Lamorteau, Rouvroy et Dampicourt. Cette voirie représente en quelque sorte la colonne vertébrale de la circulation routière au sein du territoire communal en suivant globalement la vallée du Ton. Elle se connecte, directement au nord de Dampicourt, à la N88, dorsale sud de la Lorraine belge qui relie Florenville à Aubange via Meix-devant-Virton et Virton.

Localisation des villages au sein de la commune

⁴ Plus quelques écarts.

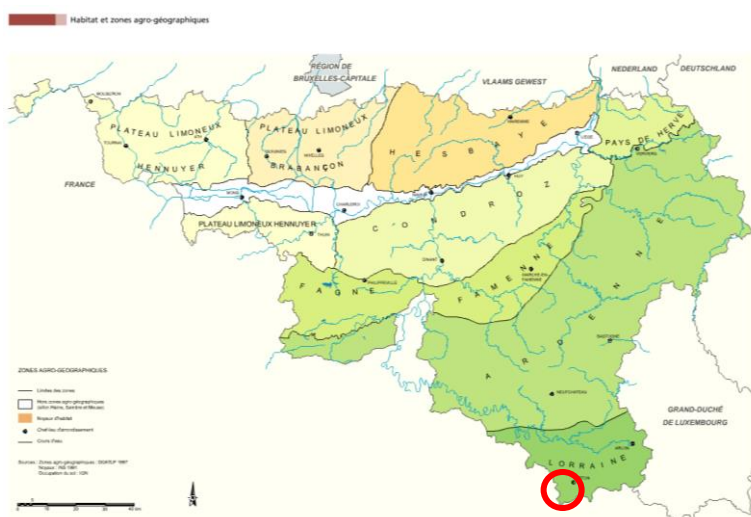
Parallèle à la N871/N87 par le sud, une route de statut secondaire (communale), mais importante pour la desserte locale, connecte les villages d'Harnoncourt, Lamorteau puis Torgny. Au nord-est, elle rejoint le contournement de Virton (N811). Les autres voiries internes au territoire, notamment celles desservant Cuvreux et Montquintin, ont un statut secondaire.

La commune se situe à l'écart du réseau autoroutier, la E411 étant située à plus de 20 Km.

Au niveau de la mobilité douce et des voies lentes, Rouvroy compte un tronçon de RAVeL sur l'ancienne ligne ferrée L155 entre Harnoncourt et Lamorteau, sur une distance de 1.8km.

Le réseau SNCB ne dessert pas directement Rouvroy. Les gares les plus proches sont celles de Virton - Saint-Mard côté belge et celle de Longuyon côté français. C'est via la première que la connexion ferroviaire entre Rouvroy et le Grand-Duché de Luxembourg est possible. Depuis le démantèlement de la L155 qui traversait la Commune, il n'existe plus aucune connexion avec le réseau ferroviaire français.

Géographie physique



La commune est entièrement comprise dans la zone agro-géographique de la Lorraine belge. Culturellement, elle fait partie du versant gaumais de celle-ci.

Comme partout en Lorraine, la géographie est dictée par le système des « Cuestas ».

*Régions agro-géographiques –
Source : SPW*

Rouvroy est géologiquement concernée par les 3 Cuestas de la Lorraine belge. Cependant, seule la Cuesta bajocienne, au sud, est clairement visible dans le paysage rouvrois, dont elle marque la frontière avec la France⁵. Particularité de Rouvroy : les buttes témoins de Montquintin et de la Guinguette, reliques de la Cuesta bajocienne, isolées de celle-ci par l'action érosive des cours d'eau (Ton et Ruisseau de Cuvreux). Elles présentent des dénivelés importants et marquent fortement le paysage.

Il résulte de ce qui précède une grande amplitude altitudinale (181m) et une importante diversité de la nature du sous-sol et des sols, malgré la taille réduite du territoire.

⁵ La Cuesta bajocienne est essentiellement composée de calcaire. C'est la Cuesta la plus élevée et la plus marquée dans le paysage de la Lorraine belge. Longée à son pied par la Vire puis par le Ton, elle suit à peu près la frontière française. C'est à sa base qu'on trouvait la « minette », une roche riche en fer phosphaté dont les couches les plus importantes ont été exploitées au Grand-duché de Luxembourg.

Deux cours d'eau principaux impriment leur marque à la commune :

- le Ton, qui la traverse de part en part en son centre, dans une direction NE-SO. Il marque ensuite la frontière franco-belge avant de se jeter dans la Chiers à hauteur d'Ecouvies ;
- la Chiers, en amont de sa confluence avec le Ton où, venant de France, elle marque quelque temps la limite entre les deux pays en contrebas de Torgny avant de repartir vers la France.

Ces deux cours d'eau, pendant tout leur parcours sur la commune, sont non navigables de première catégorie. Aucune zone officielle de baignade ni tronçon admis à la circulation des embarcations de loisir ne sont relevés.

Les risques d'inondation existent. Ils concernent essentiellement la plaine alluviale du Ton et de la Chiers en contrebas de Torgny ainsi que la basse vallée de la Chevratte. Le village de Lamorteau, en prise directe avec le Ton, a connu des inondations par le passé. Différents aménagements en ont réduit le risque.

Les eaux souterraines sont de bonne qualité. La situation est plus contrastée pour les eaux de surface : la Chevratte présente une bonne qualité générale, ce qui n'est pas le cas de la Chiers et du Ton, dont la qualité souffre de différentes pressions (habitat, usine Burgo-Ardenne...), et ce, malgré la présence d'une station d'épuration à Dampicourt.

Occupation du sol et aménagement du territoire

Occupant 2/3 (67%) du territoire, l'agriculture est l'affectation principale du sol. Elle précède de loin l'affectation forestière (21%). La surface agricole utile est à près de 80% consacrée aux prairies, pour le pâturage ou la production de fourrage, le reste étant occupé par des cultures ou des prairies temporaires.

Les bois appartenant à la Commune (567 Ha) couvrent 83% de la surface forestière totale. Les parcelles feuillues représentent 96% des bois communaux et sont majoritairement des hêtraies, pures ou mélangées (75%). La forêt communale fait l'objet d'un plan d'aménagement, lequel prévoit notamment des surfaces gérées en réserves forestières intégrales. Elle est par ailleurs certifiée PEFC.

Aucun autre pouvoir public n'est propriétaire de bois sur le territoire communal. La forêt rouvroise est donc très majoritairement publique et la forêt publique est uniquement communale.

En regard de son environnement, Rouvroy se caractérise par une part bâtie assez élevée (5,50%). Mais il faut tenir compte du fait que 1,71% du territoire (soit 31% de la surface bâtie !) est occupé par des « ateliers et bâtiments industriels », taux largement supérieur aux échelles de référence. Derrière ce chiffre impressionnant se cache l'emprise de Burgo Ardennes. Si l'on ne tient pas compte de la présence particulière de ces « ateliers et bâtiments industriels », la surface bâtie occupe 3,79% du territoire, taux à peine supérieur à ceux de l'arrondissement et de la province, confirmant le caractère rural marqué de la commune.

Sur 10 ans, entre 2005 et 2015, la surface bâtie n'a progressé que de 7% environ, soit bien moins que dans l'arrondissement et la province.

D'un point de vue urbanistique, le territoire de Rouvroy répond, comme la Lorraine belge à laquelle il appartient, au principe de « village-rue » où les maisons jointives par groupes, précédées de larges usoirs, bordent les deux côtés d'une ou plusieurs rues principales. Le bâti récent s'inscrit souvent en rupture avec cette typologie, sous la forme de nouveaux quartiers

ou de débordements linéaires d'habitations 4 façades, où l'usoir a souvent disparu. Le phénomène de création d'immeubles à appartements reste contenu.

La Commune ne dispose d'aucun outil général d'aménagement de son territoire (Schéma de structure ou Schéma de développement communal, CCATM, RCU).

Mais elle a été impliquée étroitement dans la réalisation d'une opération de remembrement nord (dit de Couvreux) et l'est encore aujourd'hui dans la concrétisation de l'Aménagement foncier sud, pour laquelle elle fait figure de commune pilote.

Elle a aussi mené, en 2002, un Plan Communal d'Aménagement à Lamorteau en vue de la création d'un nouveau quartier autour de l'ancienne gare, conciliant des zones de constructions à usage mixte d'activités commerciales, d'activités artisanales et de petites entreprises et des zones d'habitat. Le sud de la commune autour de Torgny est couvert par 8 anciens PCA datant de 1951, qui ne sont toutefois plus d'application depuis l'entrée en vigueur du CoDT. Elle a aussi activé quelques lotissements, pour accompagner la croissance démographique. Par contre, aucune des deux ZACC que compte le Plan de secteur n'a été mise en œuvre.

Les 7 villages et hameaux de la commune sont soumis au « Règlement Général sur les Bâtisses en Site Rural » (RBSR)

Patrimoines naturel, paysager et bâti

La géographie particulière de la commune (relief particulier de cuestas, diversité du sol, position méridionale...) et les pratiques agricoles et forestières ont engendré une richesse remarquable, tant naturelle que paysagère.

Ainsi, 9 sites de grand intérêt biologique ont jusqu'à présent été recensés à Rouvroy.

Surtout, le réseau européen Natura 2000 s'étend sur pas moins de la moitié du territoire (50,3%). Les pelouses calcaires (les seules de la Lorraine belge), hêtraies, bocages, prairies maigres, marais sont les principaux milieux protégés, avec le cortège d'espèces végétales et animales rares qui s'y trouvent. Signalons ici une flore et une faune tout à fait spécifiques autour de Torgny liées aux conditions particulières (sol et microclimat) qui s'y rencontrent.

Trois sites sont protégés par un statut de niveau régional : l'emblématique réserve naturelle Raymond Mayné à Torgny (Ardenne et Gaume), la réserve naturelle de Beauregard près de Dampicourt (Natagora) et la Cavité souterraine d'intérêt scientifique « Trou de Torgny » (DNF). Trois parcelles forestières communales sont aussi considérées comme réserves intégrales. Le DNF gère par ailleurs plusieurs sites ayant fait l'objet de travaux dans le cadre de l'initiative Life Herbages et du projet transfrontalier « Lorraine », coordonnés par Natagora, en l'attente de leur reconnaissance comme réserve domaniale (plaines alluviales, pelouses calcaires).

43 arbres isolés, bouquets d'arbres et haies remarquables sont protégés au titre d'arbres remarquables.

De nombreuses initiatives favorables à la nature et à l'environnement sont aussi menées par la Commune, spontanément (vergers conservatoires, plantations de haies, création d'un salicetum...) ou dans le cadre d'initiatives structurées (convention combles et clochers, fauchage tardif des bords de routes...). Elle ne dispose par contre pas d'un Plan communal de Développement de la nature et n'adhère pas au plan Maya.

Au niveau paysager, la richesse se traduit par une large part de la commune reprise en périmètre d'intérêt paysager et par la présence de nombreux points et lignes de vue remarquables selon l'inventaire Adesa. La Commune est occupée à progressivement aménager plusieurs de ces points de vue, parfois avec utilisation de supports didactiques.

L'inventaire du patrimoine immobilier culturel de Wallonie reprend 141 éléments (fiches) sur l'ensemble de la commune. Les sections ne sont pas concernées de manière égale puisqu'on en relève 67, soit près de la moitié, à Torgny, 36 à Dampicourt (dont 14 sur Couvreur et 6 sur Montquintin), 25 à Lamorteau et 13 à Harnoncourt (dont 2 sur Rouvroy).

Parmi les 12 éléments classés comme monuments et sites, 5 se situent à Montquintin, 5 à Torgny et deux dans les autres villages (l'église de Rouvroy et une ferme à Dampicourt).

Le site classé de Montquintin est par ailleurs repris sur la liste du patrimoine immobilier exceptionnel de la Région wallonne. Torgny est pour sa part reconnu comme « un des plus beaux villages de Wallonie ».

Montquintin et Torgny font donc figure de « concentré patrimonial » sur la commune et sont, en conséquence, en y ajoutant d'autres attraits qui leur sont propres (topographie, paysage, nature...), les deux points d'attraction touristiques majeurs de la commune, dont l'intérêt dépasse largement le cadre local.

La commune fait partie du Parc naturel de Gaume avec 8 autres communes, dans l'objectif à la fois de préserver ces patrimoines et de dynamiser socio-économiquement le territoire sur base de ceux-ci.

Energie verte

Il n'existe aucun site de production d'électricité renouvelable de type biomasse, cogénération fossile, éolienne ou hydraulique d'une puissance supérieure à 10 kW sur le territoire de Rouvroy⁶.

Par contre, pour le solaire photovoltaïque, l'entreprise Gaume Bois de Lamorteau dispose d'une puissance électrique de 15Kw. Le ROx (hall sportif et culturel communal) produit pour sa part 85 Kw pour ses besoins propres, le surplus étant injecté dans le réseau public.

Au niveau de la production d'électricité verte chez les particuliers, la commune compte près de 100 unités de production décentralisées $\leq 10\text{kW}$, produisant un total de 557 kVA.

La Commune adhère à la Convention des maires pour l'énergie et le climat et s'emploie consécutivement à établir son Plan d'action en faveur de l'énergie durable (PAED).

Démographie

De par l'exiguïté du territoire, la densité de population est relativement élevée – 75,2 hab./km² – malgré une population réduite.

Rouvroy a connu un mouvement de croissance démographique quasiment ininterrompu entre 2000 et 2010, jusqu'à son apogée de population (2.097 habitants). Elle a ensuite été confrontée à un phénomène de stagnation démographique et, actuellement, de léger repli.

Dampicourt est la section la plus peuplée (35% des habitants de la commune), mais aussi la plus proche de Virton, ceci expliquant probablement cela. Aux antipodes, Torgny n'héberge que 11% de la population locale. Harnoncourt et Lamorteau sont d'importance presque égale. De toutes les sections, seule Harnoncourt a gagné des habitants de manière significative depuis une décennie. L'aménagement de lotissements et le développement du *Home de la Sainte Famille* (une centaine de pensionnaires) sont les causes fondamentales de cette croissance.

⁶ Les installations de Burgo Ardennes étant référencées sur Virton.

Les décès excédant les naissances, le solde naturel est régulièrement négatif. L'âge relativement élevé de la population, la présence du Home encore une fois, sont de ce point de vue des facteurs déterminants. Le solde migratoire, bien qu'irrégulier, présente un bilan nettement positif. Toutefois, son ampleur est occupée à se réduire.

En moyenne, la population de Rouvroy est plus âgée que celle de l'arrondissement (où se trouvent quelques locomotives démographiques). La tranche d'âge jeune – les moins de 20 ans – est pourtant bien représentée. Mais la tranche d'âge élevée aussi. Les nombreux pensionnaires du *Home de la Sainte Famille* pèsent évidemment sur les statistiques. La Commune est en conséquence confrontée à des besoins et des enjeux concernant ces deux catégories différentes de population.

Actuellement, toutes les classes de moins de 50 ans voient leur part relative dans la population se réduire. L'évolution de l'indice de vieillissement (passé de 94 en 2015 à 109 en 2018) témoigne ainsi de l'accélération du vieillissement de la population de Rouvroy, plus marquée que dans l'arrondissement.

Dans leur grande majorité (94%), les habitants de la commune sont de nationalité belge. Quant au profil des quelque 850 ménages recensés sur le territoire, il reflète bien la structure générale de la population, avec une proportion plus grande qu'ailleurs de personnes isolées et de couples sans enfants.

Niveau de vie & services

Avec un revenu moyen déclaré par habitant en 2015 de 16.303€, la population locale apparaît peu riche. En réalité, nombre de tout petits revenus (moins de 20.000€) côtoient nombre de hauts revenus (plus de 40.000€) et, entre les deux, la classe moyenne est d'importance réduite. Sur base de l'indice global de richesse, Rouvroy (indice : 92) est une commune pauvre d'un arrondissement riche (indice : 100). Et l'écart est occupé à se creuser.

Le seul acteur social de la commune est le CPAS, qui emploie six personnes et prodigue des services de diverses natures (médiation de dettes, fournitures énergétiques, revenus d'intégration sociale). La Commune ne développe pas de Plan de cohésion sociale.

Les situations de précarité, mesurées par le nombre de Revenus d'intégration sociale (RIS) alloués, ont doublé entre 2008 et 2015, dans une proportion supérieure à celle mesurée au niveau de l'arrondissement. Toutefois, le nombre de bénéficiaires du RIS vient de diminuer deux années successivement.

Rouvroy est une commune « à faible densité médicale ». Deux médecins généralistes y officient, dont l'un s'est installé récemment en bénéficiant d'une prime communale. Mais l'offre médicale et paramédicale est complète dans le pôle immédiatement voisin de Virton, où se trouve d'ailleurs une clinique.

Il existe, au même endroit à Lamorteau, un point poste et un guichet bancaire.

Les services de base à la population sont donc en nombre très réduit sur le territoire. La proximité de Virton compense cette quasi-absence, mais impose des déplacements.

La faiblesse des indicateurs de cohésion sociale (ISADF) et de bien-être (ICBE) traduit ces lacunes du territoire en équipements et services.

Jusqu'il y a peu, les possibilités officielles d'accueil de la petite enfance étaient inexistantes sur la commune. Rouvroy était la seule commune de la province de Luxembourg dans ce cas. Pour combler cette lacune et répondre à la demande, une crèche communale, d'une capacité de 18 enfants, a été inaugurée en 2017 à Harnoncourt.

L'enseignement fondamental est bien présent puisque 4 implantations existent, dans 3 des 7 villages : Dampicourt, Harnoncourt et Lamorteau. Dans les 2 premiers, il s'agit d'écoles communales. Dans le 3ième, l'enseignement libre et l'enseignement communal se partagent les classes. Seule la section de Torgny ne possède donc pas (plus) d'école.

Ensemble, les 4 implantations scolarisaient 298 enfants en 2015-2016, avec toutefois des tailles très différentes. Dans l'ensemble, elles connaissent une hausse de fréquentation régulière. Leur taux de captation des élèves en âge de les fréquenter est assez faible, surtout pour le niveau primaire, mais il est en progression.

Un service de garderie est proposé chaque jour de la semaine dans chaque implantation scolaire. Le CPAS organise des plaines durant les vacances d'été.

Il n'y a pas d'établissement d'enseignement secondaire sur la commune. Mais Virton, avec 4 écoles secondaires, est la destination la plus naturelle pour les jeunes rouvrois. Cette ville regroupe également plusieurs implantations d'enseignement supérieur (Hautes Ecoles).

Les habitants de Rouvroy sont nécessairement amenés à se déplacer pour l'emploi et pour atteindre nombre de services qui se trouvent, au plus près, dans le pôle virtonais. L'offre en transport en commun, exclusivement TEC, même si elle dessert tous les villages et les relie à la France et à Virton, est surtout ciblée sur le public et les horaires scolaires. C'est pourquoi la Commune a décidé d'adhérer à la Locomobile, taxi social à la demande organisé sur plusieurs communes. On ne relève par contre pas d'initiative de mobilité propre à la Commune ou au CPAS.

Vie culturelle, sportive et associative

La vie culturelle à Rouvroy est multiformes. Elle est le fait de plusieurs associations locales (musique théâtre...), de la bibliothèque communale (couplée à un EPN et à une ludothèque, animations diverses), de l'ASBL Pied en Coulisses à Lamorteau (création artistique) ainsi que du Musée de la Vie rurale de Montquintin. Elle a pris un essor supplémentaire avec l'inauguration, en 2015, du ROx, Centre sportif et culturel communal qui, avec sa salle de spectacles de 460 places, son espace d'exposition ouvert et d'autres locaux, permet l'accueil d'événements culturels de portée régionale et offre une infrastructure professionnelle pour certains projets des associations locales. On ne relève par contre pas de Centre culturel reconnu à Rouvroy ni dans sa sous-région.

Rouvroy compte peu de clubs sportifs. Le football, avec un seul club à Torgny, n'est pas le sport phare comme ailleurs. En réalité, c'est l'Athletic Club Dampicourt asbl, fort de 400 affiliés, qui marque le paysage sportif régional. Tout comme en matière de culture, le ROx, avec ses installations d'athlétisme intérieures, sa surface multisports et sa salle danse/arts martiaux/gym, est venu soutenir le sport et susciter l'émergence de nouveaux clubs et disciplines. Rouvroy ne compte pas de piscine publique. Mais l'ouverture, mi 2018, de la nouvelle piscine de Virton comble ce manque.

Une quarantaine d'associations locales actives (incluant le secteur culturel et le sport) sont recensées. Elles agissent dans des domaines très variés. Tous les villages (sauf Rouvroy) disposent d'au moins une salle communautaire, communale ou autre.

Tissu économique

L'activité économique est complètement dominée par l'usine de pâte à papier et papier Burgo Ardennes, qui emploie 650 personnes, produit 360.000 tonnes de pâte et génère un chiffre d'affaires de 350 millions € annuellement.

Dans son ombre, le tissu économique local est à la fois ténu, incomplet et peu dynamique. Fin 2017, il se compose de quarante sociétés, soit six de moins que trois ans auparavant. Les principaux secteurs économiques présents sont, par ordre d'importance, la Construction, le Commerce, l'HoReCa et la Santé humaine & Action sociale. Une société sur deux relève du Commerce ou de l'HoReCa. Ce dernier secteur tire un parti intéressant de la réputation touristique de la Gaume et de Torgny en particulier. Le développement du commerce est par contre limité par la contiguïté du pôle virtonais. Aucun commerce alimentaire n'est présent sur le territoire.

Il n'existe pas de structure de dynamisation de l'économie locale, ni Agence de développement local (ADL), ni association des commerçants.

Indépendamment de l'importante zone d'activité industrielle, à cheval sur Virton et Rouvroy, entièrement occupée par *Burgo Ardennes*, l'espace à vocation économique se réduit à une petite Zone d'activité artisanale située dans le périmètre du PCA de la gare de Lamorteau, déjà équipée, dont la voirie d'accès est en cours d'aménagement et qui proposera bientôt cinq emplacements.

Emploi

Le taux d'emploi est faible (58,5%), mais influencé par le profil démographique de la commune (prépondérance des classes d'âge élevé).

Le taux de demande d'emploi atteint 8,9% en juillet 2018. Bien qu'en baisse continue depuis 2013, il demeure plus élevé que le taux de l'arrondissement (7,8%). Le chômage concerne 78 personnes à Rouvroy.

Le territoire dispose d'une *Agence locale pour l'emploi* (ALE) et partage, avec Virton, une *Maison de l'emploi*.

Vu la faiblesse du tissu économique local, les postes de travail salarié sont peu nombreux (239 mi-2016) et leur nombre s'est réduit depuis 2014. La majorité d'entre eux se trouve, par ordre d'importance, dans les secteurs Santé humaine & Action sociale, Enseignement, Construction et Administration publique. Le *Home de la Sainte Famille* est le 1^{er} employeur de Rouvroy, avec 85 postes de travail salarié.

(Les emplois au sein de *Burgo Ardennes* sont comptabilisés sur la Commune de Virton.)

En contraste, les personnes travaillant sous statut indépendant sont relativement nombreuses : 142 fin 2017. Pour l'essentiel, elles sont actives dans les secteurs Agriculture, Commerce et Industrie (incluant le secteur Construction). Par rapport à l'arrondissement, les secteurs des Professions libérales et des services sont nettement sous-représentés.

Les travailleurs frontaliers employés au Grand-Duché de Luxembourg sont relativement peu nombreux (180), mais davantage que les travailleurs indépendants, et leur nombre n'évolue pas, alors même qu'ils peuplent de plus en plus abondamment les communes de l'arrondissement les plus proches des axes majeurs de communication. Les travailleurs frontaliers venant de France et occupés sur le territoire sont nombreux, mais aucun dénombrement fiable n'en est fait.

Tourisme

Les arguments touristiques de Rouvroy tiennent essentiellement aux patrimoines bâti, historique, naturel et paysager. Ils se concentrent surtout au niveau de Torgny, un des plus beaux villages de Wallonie – lieu le plus au sud du pays - et de Montquintin, dont le cœur, classé,

est reconnu comme patrimoine exceptionnel de la Wallonie. Parmi les lieux phare figurent la Réserve naturelle Raymond Mayné à Torgny ainsi que le vignoble qui la jouxte.

A côté, le territoire a la chance d'être parcouru par différents itinéraires de promenade, de découverte et de randonnée, à l'échelle locale ou à l'échelle pluricommunale voire transfrontalière.

On ne relève par contre aucune attraction touristique reconnue comme telle par le Commissariat général au tourisme et aucun opérateur – autre que l'HoReCa - vivant essentiellement du tourisme.

L'animation touristique locale est surtout le fait du Syndicat d'initiative « Le Méridional ». Celui-ci se préoccupe aussi de promotion et d'accueil touristiques au départ de ses locaux de Torgny. Il complète ainsi utilement l'action de la Maison du Tourisme de Gaume qui voit aujourd'hui son aire étendue à l'ensemble de la Gaume (communes de Virton – où se trouve la base d'accueil –, Chiny, Etalle, Florenville, Meix-devant-Virton, Musson, Saint-Léger et Tintigny).

Malgré ces différents atouts, le nombre d'hébergements est assez faible : deux hôtels à Torgny (de petite taille, 17 chambres et 3 suites ensemble) et 9 hébergements de terroir (gîtes et chambres d'hôte) pour 45 places, surtout à Torgny et à Lamorteau. Il n'y a ni camping ni village de vacances.

En résulte une fréquentation (en nuitées) assez faible, qui place Rouvroy dans le second train des communes gaumaises, loin derrière sa voisine virtonaise par exemple. La commune vit donc d'un tourisme vert, diffus, ne profitant que peu au tissu économique local, d'ailleurs très réduit, excepté les hébergements et les restaurants.

Agriculture - produits locaux

En couvrant 2/3 du territoire pour une trentaine de fermes, l'agriculture est un acteur économique et un gestionnaire de l'espace importants à Rouvroy.

Avec près de la moitié qui occupent moins de 50 Ha, les petites exploitations sont encore bien présentes sur le territoire, au côté de nombreuses moyennes et quelques très grosses. L'élevage bovin, allaitant et laitier, constitue la principale activité agricole du territoire, avec une nette prédominance de la production viandeuse. Il existe également un élevage porcin industriel, situé à Montquintin.

Contrairement aux communes voisines, la diversification artisanale n'est pas du tout développée à Rouvroy par les agriculteurs eux-mêmes. Aujourd'hui, aucun produit local n'est fabriqué sur le territoire et aucun type de circuit court n'y est développé (marché du terroir, Groupement d'achat en commun), malgré l'existence d'outils et de projets en ce sens à proximité.

Environ 1/3 des agriculteurs ayant effectué une « déclaration PAC » pratiquaient toutefois l'agriculture biologique en 2015, sur 789 hectares (44% du total de la SAU).

En réalité, c'est la Commune qui porte l'essentiel des initiatives de « diversification » : création d'un vignoble communal et de vergers conservatoires, relance de l'osiericulture, etc. Elle participe aussi activement aux opérations successives de remembrement/aménagement foncier, qui concernent une large part du territoire. Elle offre aux agriculteurs de son territoire une prime à l'abattage (à Virton) de bovins.

Elle s'est aussi inscrite dans le Parc naturel de Gaume (et son projet Leader) qui propose des orientations et des moyens nouveaux au service de l'agriculture locale. En particulier, le projet Leader prévoit d'étendre à l'ensemble du territoire du Parc naturel l'action de la Coopérative

fermière de Gaume (création d'une légumerie et développement de filières de diversification agricole).

Les agriculteurs de Rouvroy font partie, avec ceux de Virton, Musson, Saint-Léger et Meix-devant-Virton, du Comice agricole de Virton.

Filière forêt-bois

La filière forêt-bois est anecdotique, en cohérence avec la faible emprise de la forêt : une entreprise d'exploitation forestière, une entreprise de construction bois et deux entreprises de charpenterie. Même si son siège est situé sur la Commune de Virton, *Burgo Ardennes* est un acteur majeur de la filière : l'entreprise a besoin de 1,5 million de tonnes de bois feuillus ronds annuellement pour sa production de papier et de pâte à papier, dont 75% viennent de France et 15% de Belgique.

Organisation communale, développement rural, participation citoyenne

Le Conseil communal compte onze conseillers et le Collège, cinq élus.

La Commune emploie 25TP, dont près de la moitié est affectée au Service Travaux. Les écoles communales comptent quant à elle 13,5 membres de personnel.

En exercice propre, le budget communal 2018 prévoit pour le service ordinaire 5.231.086€ en Dépenses et 5.320.386€ en Recettes (boni : 89.299€).

La Commune est très peu endettée. La charge de la dette représente moins de 1% des dépenses au budget ordinaire. Les impôts locaux sont peu élevés : la part additionnelle à l'IPP s'élève à 6% et les centimes additionnels sur le précompte immobilier, à 1925.

La Commune alloue environ 3,5% de son budget au soutien aux associations. Elle développe en outre une gamme variée de vingt-et-une primes, en faveur essentiellement de l'enfance et de la jeunesse, de l'habitat et du logement, de l'économie et des services.

Burgo Ardennes participe grandement de l'aisance financière de la Commune, par les centimes additionnels sur le précompte immobilier et la taxe sur la force motrice, sans qu'il soit possible de mesurer exactement cette contribution.

Ses deux communes voisines sont engagées dans un processus de développement rural : Meix-devant-Virton met en œuvre son PCDR ; Virton a terminé cette mise en œuvre et devrait relancer une nouvelle opération.

À une échelle intercommunale, Rouvroy est partie prenante du Parc naturel de Gaume et du Groupe d'action locale (GAL) qui lui est lié.

La Commune compte plusieurs commissions ou groupes consultatifs, de constitution récente.

- une Commission locale de développement rural, chargée d'accompagner l'élaboration et la mise en œuvre du PCDR ;
- un Conseil communal des enfants, composé de onze membres, issus des 5^e et 6^e années primaires des écoles communales ;
- un Conseil consultatif « Saulenvie », chargé de promouvoir la culture du saule et les activités de vannerie.

Trois autres Commissions sont en phase de démarrage :

- Commission Culture RCA ROx ;
- Commission Sport RCA ROx ;
- Commission Aménagement foncier.

Elle dispose également d'une Commission communale d'Accueil (CCA), qui participe à la mise en œuvre et à l'évaluation du programme de Coordination Locale pour l'Enfance (CLE) dont le but consiste à améliorer les conditions d'accueil des enfants du maternel et du primaire durant leur temps libre en période scolaire⁷.

Elle organise en outre un Comité de Pilotage Pep's Lux (territoire à énergie positive) et un groupe de travail « Atlas des Chemins ».

Elle diffuse un bulletin communal bimestriel et met en ligne un site Internet qui va faire l'objet d'une modernisation.

⁷ Programme mieux connu sous la dénomination « accueil extra-scolaire ».

PARTIE I ANALYSE DES CARACTERISTIQUES DE LA COMMUNE DE ROUVROY

Table des matières

CONSIDÉRATIONS DE MÉTHODE	4
1. <i>Charpente</i>	4
2. <i>Angle et niveau d'analyse des données statistiques</i>	4
3. <i>Sources</i>	5
4. <i>Mise à jour</i>	5
TERRITOIRE PHYSIQUE	10
DESCRIPTION & ANALYSE.....	10
1. <i>Cadre géographique et environnemental</i>	10
a. Contexte géologique et pédologique	10
b. Relief, géomorphologie, implantation des villages	16
c. Hydrologie.....	18
d. Superficie et occupation du sol.....	24
e. Nature et biodiversité	26
f. Forêt.....	31
g. Paysages.....	32
h. Patrimoine bâti & petit patrimoine.....	34
2. <i>Utilisation du territoire et habitat</i>	36
a. Structure du bâti et typologie de l'architecture.....	36
b. Logement	43
c. Aménagement du territoire.....	48
d. Plan d'aménagement foncier	53
3. <i>Réseaux de déplacement</i>	55
4. <i>Utilisation des ressources et impacts environnementaux</i>	59
a. Utilisation des ressources	59
b. Impacts environnementaux	61
INITIATIVES ET RÉSUMÉ.....	67
1. <i>Initiatives d'orientation politique</i>	67
2. <i>Résumé du chapitre</i>	68
TERRITOIRE HUMAIN	74
DESCRIPTION & ANALYSE.....	74
1. <i>La « Maison de la Sainte-Famille »</i>	74
2. <i>Démographie et population</i>	75
a. Densité	75
b. Croissance démographique	75
c. Répartition de la population entre villages.....	76
d. Accroissement de la population.....	78
e. Catégories d'âge	80
f. Indices statistiques.....	83
g. Répartition par origine.....	84
h. Ménages	85
3. <i>Niveau de vie</i>	86
a. Revenus.....	86
b. Aide sociale	90
c. Bénéficiaires du revenu d'insertion	90
4. <i>Santé</i>	93
5. <i>Services de base et culte</i>	94
6. <i>Accueil de la petite enfance</i>	94
7. <i>Enseignement & formation</i>	95
a. Enseignement fondamental.....	95
b. Enseignement secondaire et supérieur	97
c. Formation continuée et formation professionnelle.....	97
d. Accueil extra-scolaire	97
e. Stages et activités	97

8.	<i>Vie associative, jeunesse, culture, sports</i>	98
a.	Vie associative	98
b.	Les salles de village	99
c.	Jeunes et aînés	101
d.	Culture	101
e.	Sports	102
9.	<i>Mobilité et comportements modaux</i>	103
10.	<i>Cohésion sociale et bien-être</i>	103
INITIATIVES & RÉSUMÉ		105
1.	<i>Initiatives d'orientation politique</i>	105
2.	<i>Résumé du chapitre</i>	106
TERRITOIRE ÉCONOMIQUE		112
DESCRIPTION & ANALYSE		112
1.	<i>Emploi</i>	112
a.	Taux d'activité et d'emploi	112
b.	Postes salariés	114
c.	Indépendants	117
d.	Travailleurs frontaliers	120
e.	Synthèse emploi	122
2.	<i>Espace pour entreprendre</i>	122
3.	<i>Sociétés actives</i>	124
4.	<i>Burgo Ardennes</i>	126
5.	<i>Commerce & HoReCa</i>	127
6.	<i>Tourisme</i>	128
a.	Le tourisme traditionnel	128
b.	Tourisme de terroir	131
c.	Offre touristique	132
d.	Promotion et animation	134
7.	<i>Agriculture</i>	135
8.	<i>Filière forêt-bois</i>	138
INITIATIVES & RÉSUMÉ		139
1.	<i>Initiatives d'orientation politique</i>	139
2.	<i>Résumé du chapitre</i>	140
TERRITOIRE POLITIQUE		146
DESCRIPTION & ANALYSE		146
1.	<i>Histoire</i>	146
2.	<i>Géographie administrative et typologie</i>	148
a.	Arrondissement	148
b.	Communes avoisinantes	150
c.	Appartenance typologique	151
3.	<i>Commune</i>	155
a.	Instances politiques	155
b.	Commissions consultatives et autres	156
c.	Services et personnel communaux	157
d.	Communication & Information	158
e.	Marketing territorial	161
4.	<i>Budget 2016</i>	162
a.	Principales dépenses	162
b.	Principales recettes	163
c.	Détail des impôts & taxes communales	164
d.	Subsides aux associations	166
e.	Primes communales	167
f.	Dette et capacité d'emprunt	168
5.	<i>Transcommunalité</i>	170
a.	Appartenance à des zones pluricommunales de service	170
b.	Participation à des sociétés intercommunales	170
c.	Inscription dans un territoire de projet	170
d.	Outils de développement des communes avoisinantes	173

6.	<i>Services</i>	174
a.	Zone de Police.....	174
b.	Zone de secours	175
c.	Zone médicale.....	176
INITIATIVES & RÉSUMÉ		177
1.	<i>Initiatives d'orientation politique</i>	177
2.	<i>Résumé du chapitre</i>	178

CONSIDÉRATIONS DE MÉTHODE

1. Charpente

La partie 1 du PCDR de Rouvroy est structurée en 4 chapitres :

Territoire physique ;
Territoire humain ;
Territoire économique ;
Territoire politique.

Les trois premiers correspondent aux piliers du développement durable (environnemental, social, économique). Le dernier expose l'organisation et la gestion politiques du territoire. Ce nombre réduit de chapitres entraîne le rapprochement et le croisement d'informations multiples, densifie le travail diagnostique, favorise l'identification d'enjeux de développement. Ce sont quatre angles de vue d'un même objet – le territoire. Dès lors certains constats et enjeux peuvent apparaître dans plusieurs chapitres sans qu'il s'agisse d'une redondance.

Une même trame d'analyse est appliquée à chacun de ces chapitres :

- d'abord sont décrits et analysés successivement les différents volets constitutifs du thème étudié, au départ des données disponibles ;
- ensuite sont exposés le cadre de contraintes circonscrivant le thème en question et les initiatives prises dans ce périmètre.

La progression se fait donc du particulier au général, du sectoriel au transversal, du constat à son interprétation, de l'état présent aux développements conditionnels.

2. Angle et niveau d'analyse des données statistiques

Pour permettre une appréciation fine et nuancée des thèmes étudiés, une double comparaison est proposée chaque fois que c'est possible - c'est-à-dire selon la disponibilité des données, statistiques et autres - et pertinent :

- géographiquement, Rouvroy est comparée à son arrondissement (Virton), à la province, voire à la Wallonie ;
- diachroniquement, l'état de situation le plus récent (variable selon les sources) est rapporté à l'état de situation quelques années auparavant.

Ne sont exposées ici que les données les plus aptes à rendre compte rapidement et lisiblement de la réalité locale et de son évolution.

Vu la petite taille de la commune, les valeurs absolues sont toujours renseignées, afin d'éviter toute surinterprétation de valeurs relatives impressionnantes, mais de base faible.

3. Sources

Pour établir ce diagnostic, diverses sources ont été consultées et leurs informations, croisées :

- des sources généralistes, qui renseignent sur des catégories et permettent d'établir des comparaisons entre territoires : INASTI, ONSS, DGSIE, FOREM, SPW, STATEC, CGT, WALSTAT, STATBEL, PROMEMPLOI, etc. ;
- des sources locales, qui renseignent sur des unités : Commune, Idelux, AIVE, Syndicat d'Initiative, etc. ;
- des documents de référence, qui permettent une mise en contexte géographique, historique ou politique du territoire : SDER, Stratégie de Développement local du GAL, Contrat de gestion du Parc naturel, etc. ;
- des couches cartographiques et des rapports émis par la Wallonie : données géographiques, environnementales, d'aménagement du territoire, etc. ;
- des documents, au sens large, produits par la Commune elle-même (site Internet, Bulletin communal) et certains acteurs locaux (Syndicat d'Initiative) ;
- des contacts avec des personnes ressources intervenant sur le territoire ou connaissant celui-ci.

4. Mise à jour

L'analyse des caractéristiques de la commune de Rouvroy a été établie courant de l'année 2016 et remise aux membres de la CLDR au début de l'année 2017.

Certaines données fondamentales ont fait l'objet d'une mise à jour à l'été 2018, sur base des données les plus récentes disponibles et d'évolutions entretemps intervenues sur le territoire.

Les mises à jour sont consignées dans des notes de bas de page, en caractères gras.

TERRITOIRE PHYSIQUE

Table des matières

DESCRIPTION & ANALYSE	10
1. CADRE GÉOGRAPHIQUE ET ENVIRONNEMENTAL	10
a. Contexte géologique et pédologique	10
b. Relief, géomorphologie, implantation des villages	16
c. Hydrologie	18
d. Superficie et occupation du sol	24
e. Nature et biodiversité	26
f. Forêt	31
g. Paysages	32
h. Patrimoine bâti & petit patrimoine	34
2. UTILISATION DU TERRITOIRE ET HABITAT	36
a. Structure du bâti et typologie de l'architecture	36
b. Logement	43
c. Aménagement du territoire	48
d. Plan d'aménagement foncier	53
3. RÉSEAUX DE DÉPLACEMENT	55
4. UTILISATION DES RESSOURCES ET IMPACTS ENVIRONNEMENTAUX	59
a. Utilisation des ressources	59
b. Impacts environnementaux	61
INITIATIVES ET RÉSUMÉ	67
1. INITIATIVES D'ORIENTATION POLITIQUE	67
2. RÉSUMÉ DU CHAPITRE	68

TERRITOIRE PHYSIQUE

Cette partie de l'analyse socio-économique est consacrée à l'examen :

- du cadre géographique et environnemental de la commune,
- de la manière avec laquelle le territoire est habité et utilisé,
- et enfin de l'exploitation de ses ressources et des impacts environnementaux.

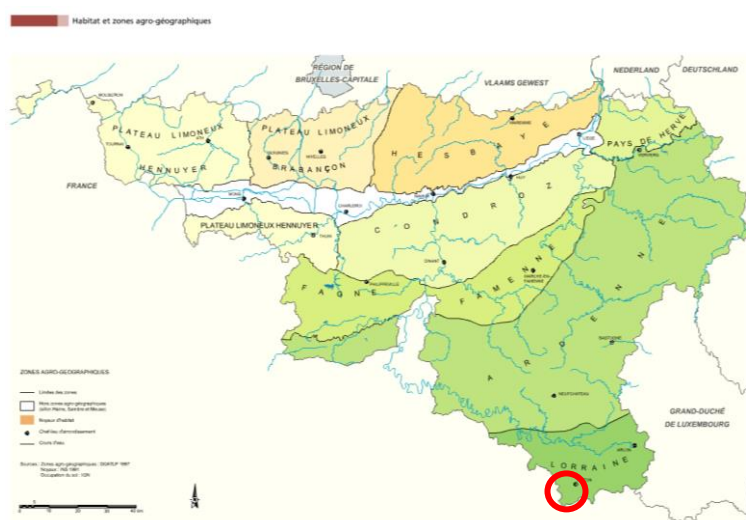
Description & analyse

1. Cadre géographique et environnemental⁸

a. Contexte géologique et pédologique

La Lorraine à laquelle appartient la commune de Rouvroy est la seule région géologique datant de l'ère secondaire - plus précisément du Jurassique - en Belgique.

Cette origine lui confère un profil très particulier, constitué d'une succession de trois Cuestas⁹, toutes orientées à peu près sur l'axe ouest-est et avec leur front situé au nord¹⁰.



Situation de Rouvroy - aires agro-géographiques

⁸ Sources principales :

Cuestas, projet de Parc naturel de Gaume, diagnostic du territoire, 31/5/2012, mise à jour du 16/9/2014
Blaise Mathieu, Contribution à l'élaboration du plan communal de développement de la nature de Rouvroy, Travail de fin d'études réalisé en vue de l'obtention du diplôme de Master Bioingénieur en sciences et technologies de l'environnement, Gembloux agro-Bio Tech, ULG, année académique 2014-2015.

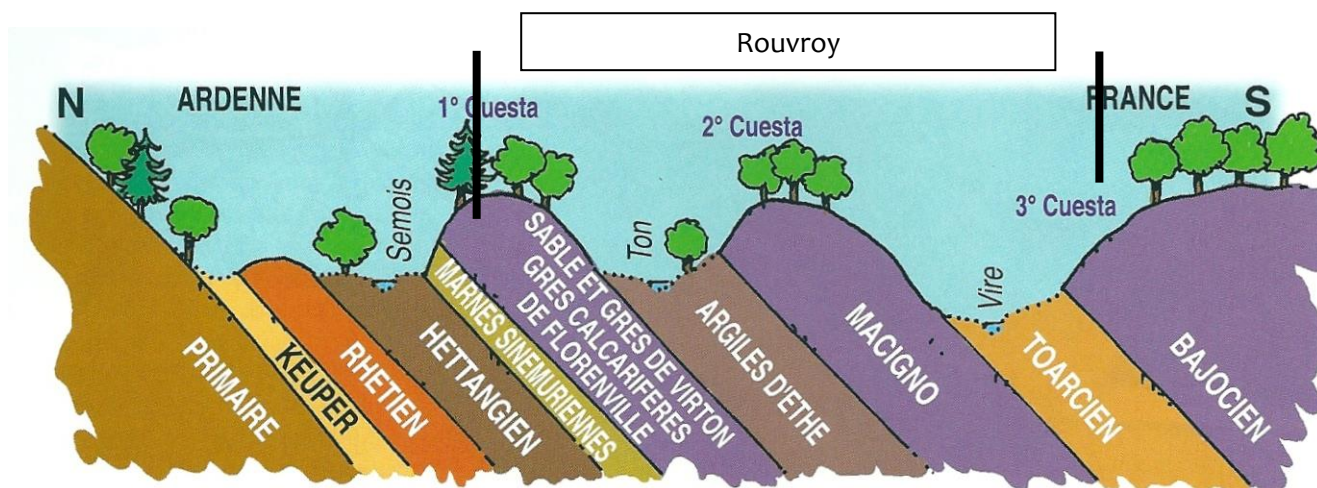
⁹ La nature contrastée des roches sédimentaires de la Lorraine, tantôt argileuse, tantôt sableuse et leur inclinaison est à l'origine de l'érosion différentielle qui a donné naissance à ce relief si caractéristique des Cuestas. Celles-ci présentent un relief asymétrique : une pente raide, le « front » composé de roches plus dures et une pente douce, le « revers ».

¹⁰ Ce relief en Cuestas du pourtour du Bassin parisien continue de l'autre côté de la frontière : ce sont les côtes de Meuse, les côtes de Moselle... qui, elles, sont orientées nord-sud.

Rouvroy est géologiquement concernée par les 3 Cuestas : à la fois par le revers de la première Cuesta, dite Sinémurienne à l'extrémité nord, par la seconde Cuesta, la cuesta charmouthienne ou des macignos (ou encore du Lias moyen) et enfin par la Cuesta bajocienne au sud.

Seule cette dernière est toutefois clairement visible dans le paysage rouvrois, dont elle marque la frontière avec la France¹¹.

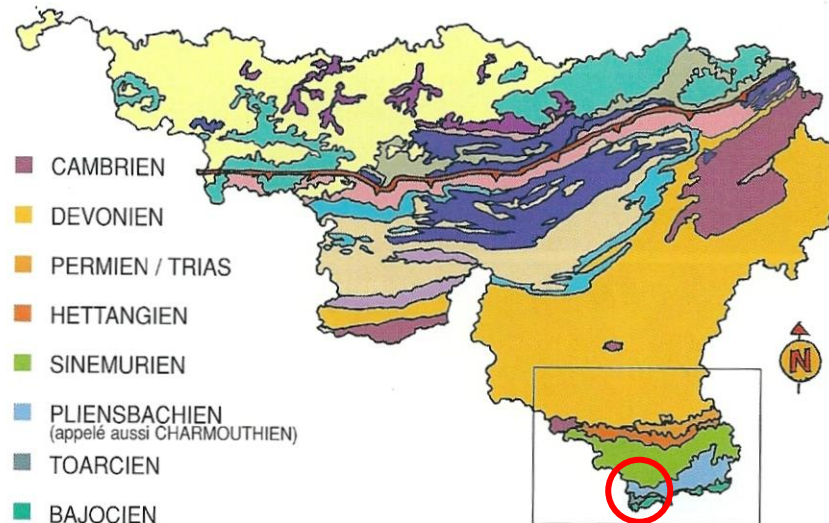
Particularité de Rouvroy : les buttes témoins de Montquintin et de la Guinguette, reliques de la Cuesta bajocienne, isolées de celle-ci par l'action érosive des cours d'eau (Ton et Ruisseau de Couvrex). Elles présentent des dénivélés importants et marquent fortement le paysage.



Coupe géologique schématique nord-sud de la Lorraine belge

Rouvroy est concernée par les étages géologiques Sinémurien, Pliensbachien, Toarcien et Bajocien.

¹¹ La Cuesta bajocienne est essentiellement composée de calcaire. C'est la Cuesta la plus élevée et la plus marquée dans le paysage de la Lorraine belge. Longée à son pied par la Vire puis par le Ton, elle suit à peu près la frontière française. C'est à sa base qu'on trouvait la « minette », une roche riche en fer phosphaté dont les couches les plus importantes ont été exploitées au Grand-duché de Luxembourg.

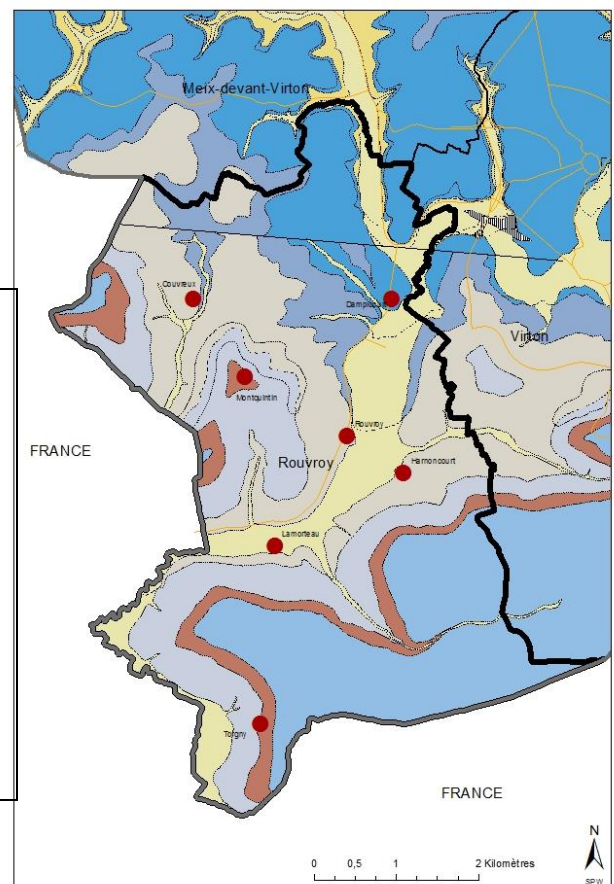


Situation de Rouvroy au sein des grands ensembles géologiques

Il résulte de ce qui précède une grande diversité du sous-sol comme le révèle la carte géologique ci-après.

Légende

LGW	Formation de Longwy
MSN	Formation de Mont Saint Martin
GRT	Formation de Grandcourt
AUB	Formation d'Aubange
MES	Formation de Messancy
ETH	Formation d'Ethe
HON	Membre d'Hondelange
LUX	Formation de Luxembourg
AMO	Alluvions modernes



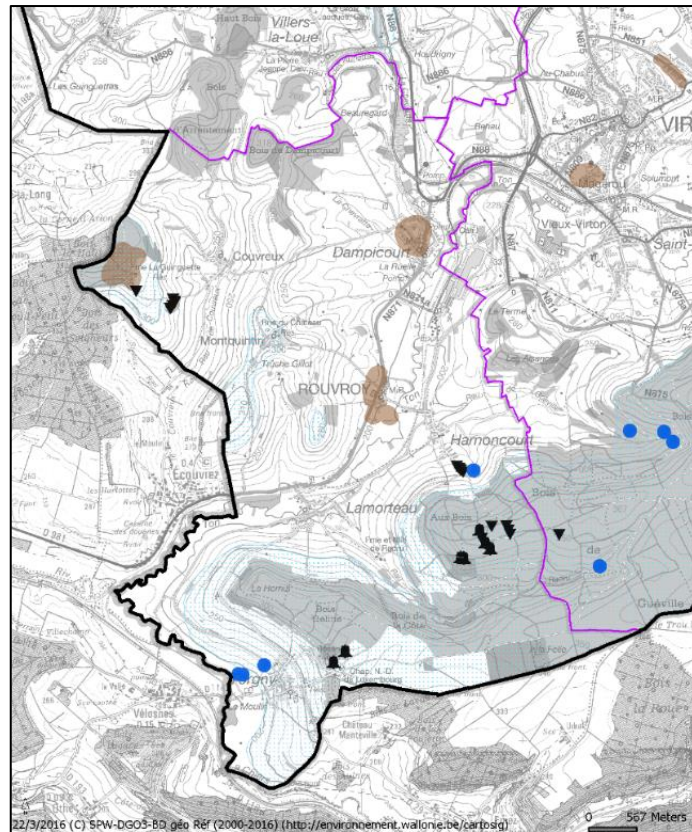
Carte géologique – Source : SPW

On trouve en effet les formations géologiques suivantes, de la plus ancienne (au nord) à la plus récente (au sud) :

- Formation du Luxembourg, membre de Virton (étage Sinémurien - Sable et grès calcaire jaunâtre), de manière marginale dans la vallée de la Chevratte, de part et d'autre des alluvions modernes de cette vallée ;
- Formation d'Arlon - Membre d'Hondelange (étage Sinémurien – grès calcaire argileux et argiles sableuses). A la base de ce membre se retrouve une fine couche marneuse appelée « couche de Robelmont » ;
- Formation d'Ethe (étage Pliensbachien- Argiles laminaires grises) ;
- Formation d'Aubange (Pliensbachien supérieur à Toarcien inférieur – complexe de grès tendre, de grès calcaires ferrugineux ou non, de siltites et d'argilites), au cœur de laquelle s'écoulent le Ton, la Chiers et le Rau de Couvreur. Des alluvions modernes marquent le lit de ceux-ci ;
- Formation de Grandcourt (étage toarcien– roches argilo-calcaires et argilites) ;
- Formation de Mont-Saint-Martin (étage bajocien – sables argileux et marnes à oolithes ferrugineuses – qui forment un minerai de fer appelé minette - et calcaires). Elle concerne la Cuesta bajocienne ainsi que les buttes témoins évoquées ci-avant ;
- Formation de Longwy (étage bajocien – calcaires jaunes coquillers) au sommet de la Cuesta.

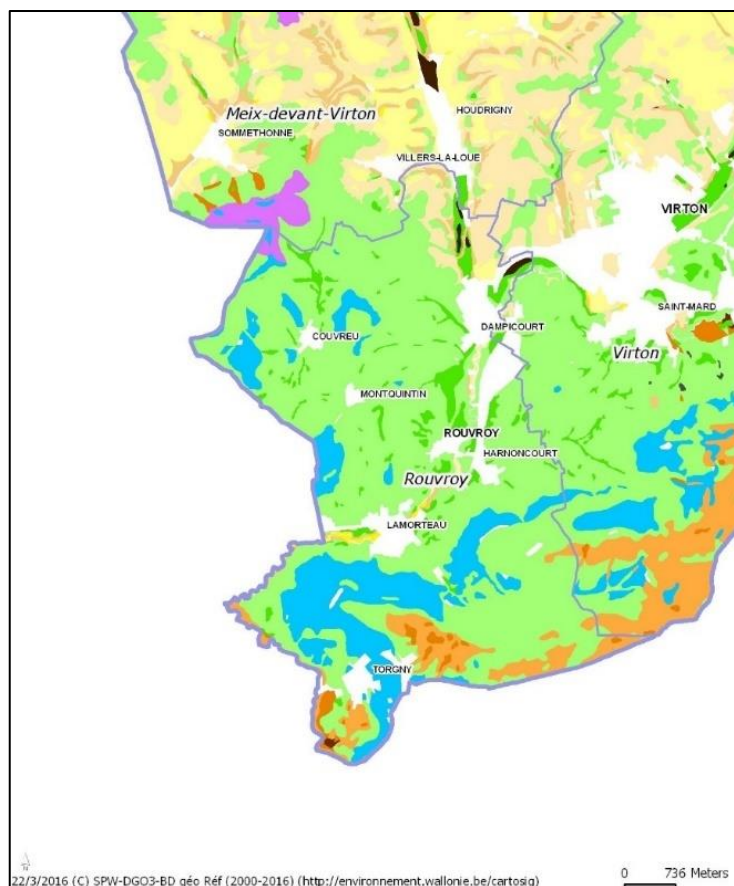
De par la nature de son sous-sol, la commune de Rouvroy est concernée par différents phénomènes karstiques (voir carte ci-dessous) :

- La trame pointillée bleu pâle sur la carte représente la zone de formation carbonatée (calcaires du bajocien) où sont susceptibles d'apparaître des phénomènes karstiques ;
- Les points bleus sont des phénomènes karstiques de type résurgence-exurgence en contrebas de la Cuesta. Ils concernent le village de Torgny ainsi que le sud d'Harnoncourt ;
- Les petites zones brun pâle sont des périmètres de contraintes karstiques. On en trouve une au sud-est de Couvreur et une au Sud d'Harnoncourt. Il s'agit de zones de contrainte modérée ;
- Les triangles sur pointe identifient des zones de type doline/dépression. Elles se trouvent au sud-est de Couvreur (en partie dans le périmètre de contrainte karstique) ainsi qu'au sud d'Harnoncourt (dans le périmètre de contrainte karstique ainsi que dans la forêt de la Cuesta bajocienne) ;
- Enfin, les « cloches » noires renseignent des phénomènes de type cavité. Elles se trouvent au sud d'Harnoncourt sur la Cuesta ainsi qu'à l'est de Torgny, sur la Cuesta également ;
- Les zones brun foncé sont des zones de consultation en liaison avec les minières de fer. Concrètement, à ces endroits, où se trouvent des sites d'exploitation passée du fer (« minerai des prairies » - voir chapitre « histoire »), la consultation de la Direction des Risques industriels, géologiques et miniers (DRIGM) du Service public de Wallonie est recommandée préalablement à tout projet. Cela concerne Dampicourt, le hameau de Rouvroy ainsi que le bois à l'est de Couvreur (ferme La Guinguette).



Carte des contraintes karstiques – Source : <http://carto1.wallonie.be/CIGALE>

Au niveau pédologique, de nombreux types de sol s’observent sur la commune de Rouvroy, en partie du fait de la présence de ces nombreuses formations géologiques.



Carte pédologique – Source : SPW

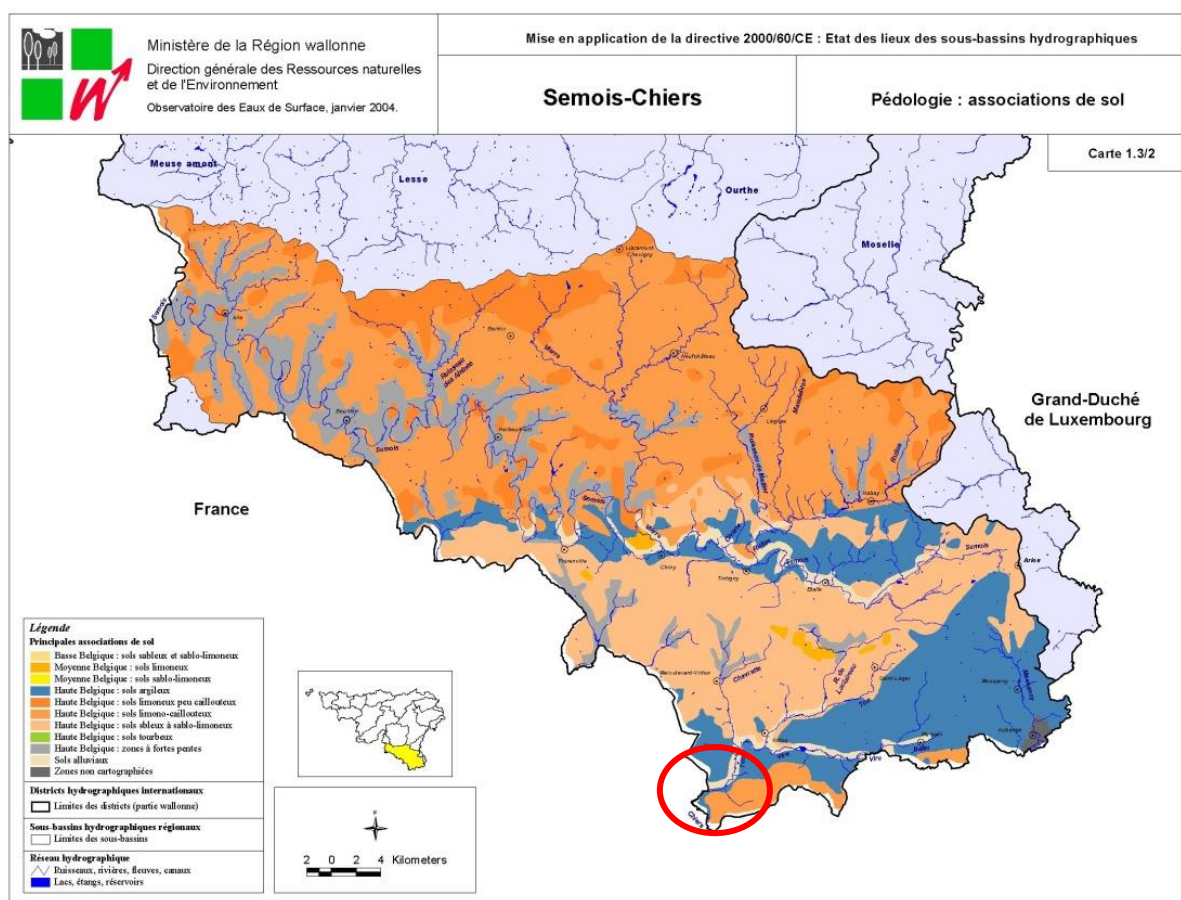
La majorité des sols (en vert pâle sur la carte ci-avant) sont argileux à drainage naturel favorable ou imparfait. Des sols argileux à drainage naturel assez pauvre à très pauvre (en vert foncé) forment des poches au sein de ceux-ci, surtout autour de Dampicourt/Rouvroy ainsi que le long de divers cours d'eau, dont la Chevratte.

Les sols limono-caillouteux à charge calcaire et à drainage naturel quasi-exclusivement favorable, en bleu sur la carte, sont les seconds en termes de surface. Ils se trouvent surtout sur des terrains en pentes (front de la Cuesta bajocienne et buttes témoins) et correspondent plus ou moins aux formations géologiques de Grandcourt et de Mont-Saint-Martin.

Des sols limoneux à drainage naturel favorable, en brun clair, se retrouvent sur le sommet de la Cuesta bajocienne ainsi qu'à proximité de Torgny et de la Chiers. Au sein de ceux-ci sont disséminées des poches de sols limoneux à drainage naturel modéré ou imparfait (en brun moyen). Des sols limoneux à drainage naturel assez pauvre à très pauvre sont présents de manière marginale à l'extrémité sud de la commune (brun foncé).

On relève aussi des sols sableux et sablo-limoneux le long du Ton ainsi que de part et d'autre de la vallée de la Chevratte au nord du territoire (en jaune).

Quelques zones tourbeuses subsistent enfin au nord de Dampicourt (brun noir), le long du Ton et de la Chevratte.



Localisation de Rouvroy au sein des principales associations de sol

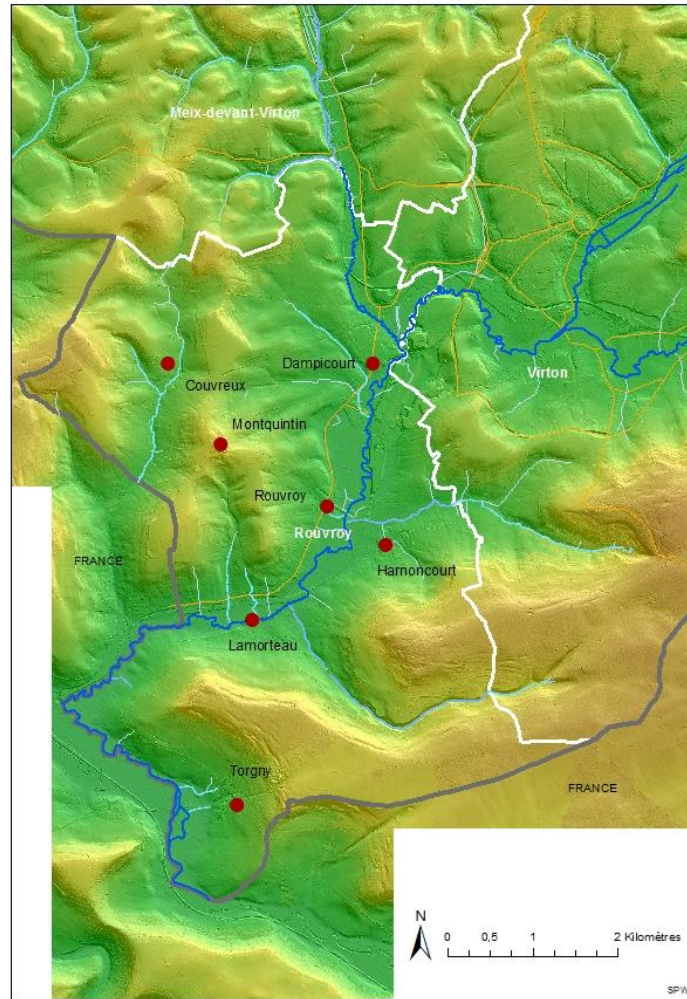
Les villages de la commune sont majoritairement entourés de terrains argileux. Dampicourt est aussi proche, par le nord, de terrains sablo-limoneux. Torgny par contre se situe au carrefour de plusieurs types de sol assez distincts : argileux mais aussi limono-caillouteux à charge calcaire en amont¹² et limoneux en aval.

b. Relief, géomorphologie, implantation des villages

L'altitude de la commune varie de 189 m, à la confluence du Ton et de la Chiers, au sud-ouest du territoire, à 370m sur la Cuesta bajocienne, à l'extrême sud-est de la commune, soit un dénivelé de 181m.

De manière schématique, Rouvroy s'apparente à un vaste entonnoir ouvert vers la Gaume et la Lorraine belge, dont les deux côtés sont marqués par la frontière française.

¹² Là où sont implantés les vignobles ainsi que la réserve naturelle Raymond Mayné avec ses pelouses calcaires.



Carte du relief – Source : SPW

A l'ouest, ce côté, cette frontière se matérialisent par un relief de buttes témoins autour de Montquintin et du Bois La-Haut (La Guinguette).

Au sud, la frontière correspond à la Cuesta bajocienne, qui joue le rôle, avec sa corniche boisée au dénivelé important, de « fond d'écran » des paysages de la commune.

Entre ces deux périmètres accidentés s'écoule le Ton, orienté NE-SO. Sa vallée au relief plus doux a vu s'implanter 4 des 7 villages de la commune : Dampicourt, Rouvroy, Harnoncourt, Lamorteau, là où l'eau et les terres étaient propices à l'agriculture, activité traditionnelle de ces villages.

C'est aussi le long du Ton que s'est implanté en 1963 ce que l'on pourrait appeler le 8^{ième} village de la commune : l'usine Burgo Ardennes (fabrication de pâte à papier et de papier couché – voir chapitre économie).

Ce relief plus doux de la vallée explique aussi pourquoi les principales voiries traversant la commune la suivent : la N871 de Virton vers Montmédy et la N87 reliant Saint-Mard à Harnoncourt.

La sortie de l'entonnoir correspond à l'endroit où s'insinuent, entre les reliefs évoqués ci-avant :

- La vallée du Ton, lorsque celui-ci forme pendant quelques instants la frontière avec la France ;
- la N871 vers Ecouvies puis Montmédy, seule véritable voie d'entrée vers le pays voisin, les reliefs des flancs est et sud ne permettant pas de communication routière aisée. C'est aussi à cet endroit que passait l'ancienne ligne SNCB 155 entre Marbehan et la France, aujourd'hui désaffectée sur ce tronçon.

A l'extrémité sud de la commune, en amont de l'endroit où elle reçoit les eaux du Ton, la Chiers, venant de France, marque, elle aussi, la frontière nationale avant de repartir vers la France. C'est en surplomb de cette rivière, un peu à l'écart du reste de la commune, caché derrière la colline boisée de la Cuesta, que s'est développé le village de Torgny. Sa situation géographique particulière, son micro-climat, lui confèrent un attrait paysager et naturel exceptionnel (voir page 23 et suivantes).

Autre village à la situation géographique particulière : Montquintin. Son implantation sur une butte témoin, sorte de « nid d'aigle » et la vision large et lointaine sur la région qui en découle, expliquent son histoire féodale. Il en résulte un « concentré » patrimonial très intéressant (voir page 31 et suivantes).

Enfin, Couvieux, petit village agricole et résidentiel, est lui aussi situé à l'écart de la vallée du Ton. Il s'est établi au creux des buttes témoins de l'est de la commune, dans le vallon du Ruisseau qui porte son nom, en contrebas de Montquintin.

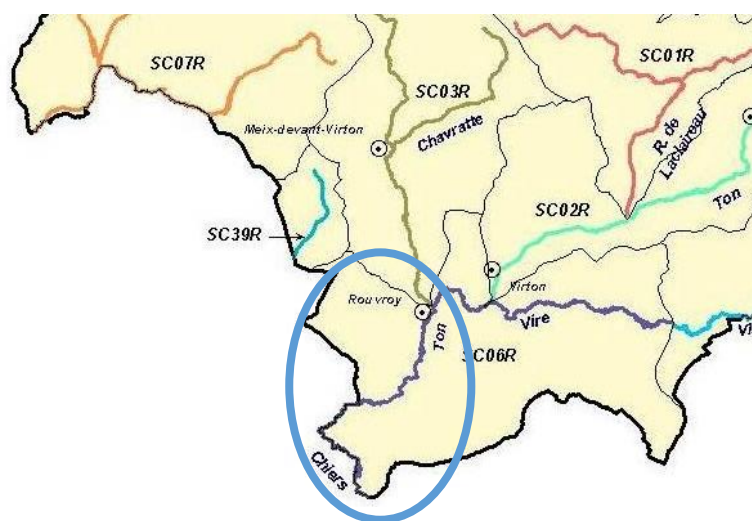
c. Hydrologie

Le réseau hydrographique de la Lorraine belge est relativement dense. On y distingue 3 sous-bassins hydrographiques principaux : au nord-ouest, le sous-bassin de la Semois (bassin fluvial de la Meuse) ; au sud, le sous-bassin de la Chiers (Meuse également) et à l'est, le bassin de la Sûre (bassin du Rhin).

Rouvroy se situe uniquement dans le bassin fluvial de la Meuse et dans un seul sous-bassin, celui de la Chiers.

De manière plus précise, la commune de Rouvroy est concernée par 2 masses d'eau de surface :

- Masse d'eau de la Chevratte (SCO3R). Elle présente une typologie de type « Ruisseaux lorrains à forte pente ». Elle concerne l'ensemble du bassin versant de la Chevratte, depuis sa source à Bellefontaine (Tintigny) jusqu'à sa confluence avec le Ton à proximité de Dampicourt ;
- Masse d'eau du Ton II (SCO6R). Elle présente une typologie de type « Rivières lorraines à pente moyenne ». Elle concerne le reste du territoire communal.



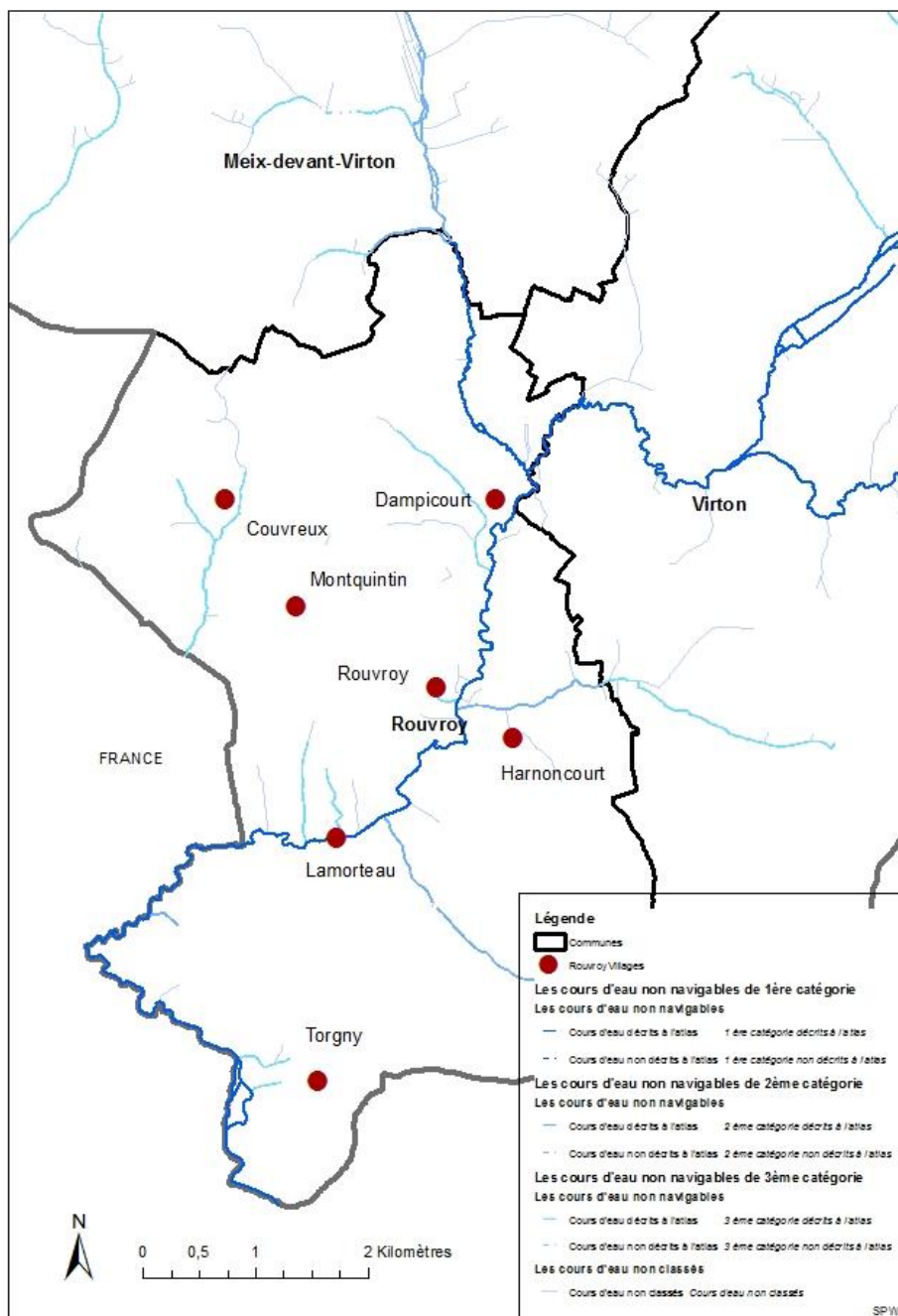
Masses d'eau de surface

Deux cours d'eau principaux impriment leur marque à la commune :

- le Ton, qui la traverse de part en part en son centre, dans une direction NE-SO. Il marque ensuite la frontière franco-belge avant de se jeter dans la Chiers à hauteur d'Ecouvies¹³ ;
- la Chiers, en amont de sa confluence avec le Ton où, venant de France, elle marque quelque temps la limite entre les deux pays en contrebas de Torgny avant de repartir vers la France.

Ces deux cours d'eau, pendant toute leur traversée de la commune, sont non navigables de première catégorie.

¹³ Affluent direct de la Chiers, il prend sa source à Châtillon, sur la Commune de Saint-Léger. Ses principaux affluents sont la Vire (confluence en bordure ouest du village de Saint-Mard -Virton) et la Chevratte (confluence à Dampicourt)



Réseau hydrographique – Source : SPW

Les principaux affluents du Ton durant sa traversée de la commune sont :

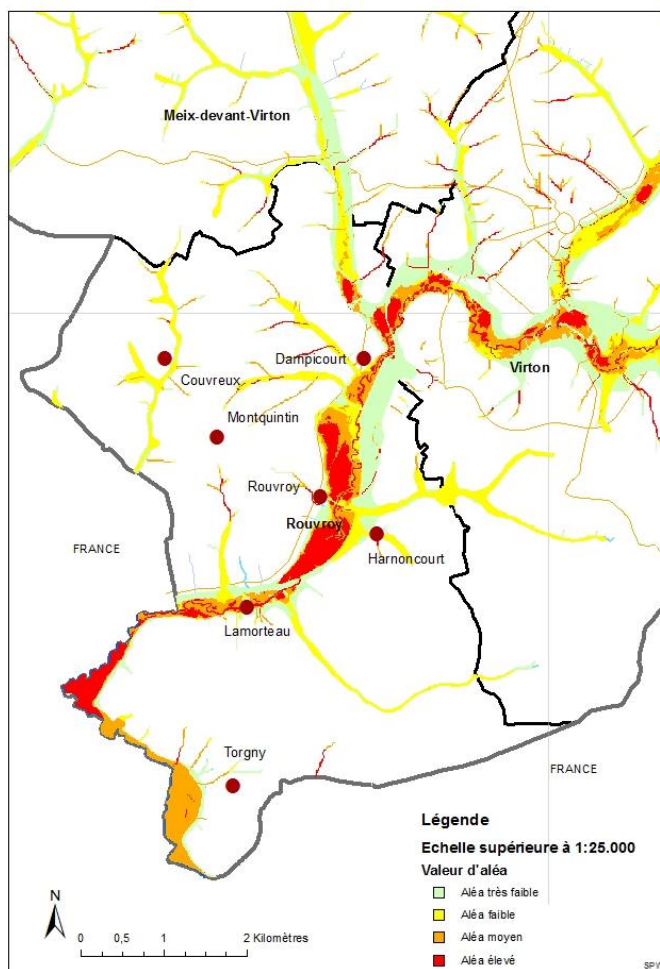
- La Chevratte (affluent de rive droite) : confluence au niveau de Dampicourt. Elle est aussi non navigable de première catégorie sur la commune de Rouvroy ;
- Rau de Gueville ou de Mersan (rive gauche, catégorie 2) : confluence à hauteur du hameau de Rouvroy ;
- Rau de Radru (rive gauche catégorie 2) : confluence à hauteur de Lamorteau.

Signalons l'existence du Rau de Couvrex (catégorie 3), qui se jette dans le Ton en France, à hauteur d'Ecoviez.

La Chiers, sur son parcours belge, ne reçoit les eaux que de quelques petits affluents à hauteur de Torgny.

Les risques d'inondation existent sur la commune. Ils concernent essentiellement la plaine alluviale du Ton, classée en zone d'aléa moyen ou fort sur la grande majorité de son parcours sur la commune. La plaine alluviale de la Chiers en contrebas de Torgny (aléa moyen) et la basse vallée de la Chevratte (aléas moyen et fort) sont également concernées. Les autres cours d'eau, hormis quelques risques ponctuels limités, sont en zone d'aléa faible ou très faible.

Le village de Lamorteau, en prise directe avec le Ton, a connu des inondations par le passé. Différents aménagements en ont réduit le risque.



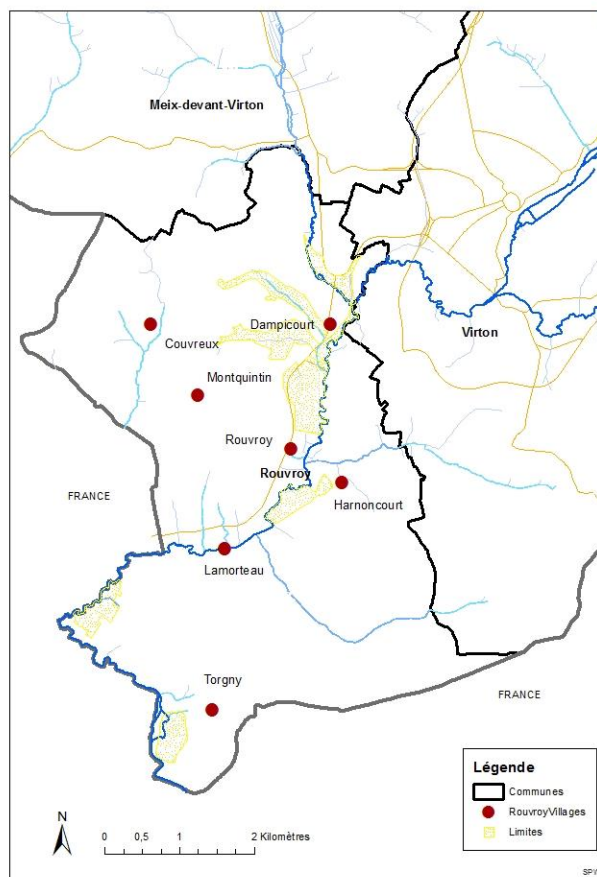
Aléas d'inondation – Source : SPW

Rouvroy comporte 4 périmètres de wateringues¹⁴ :

- La wateringue de Dampicourt située le long du Ton entre le nord de Dampicourt et le hameau de Rouvroy ainsi que le long de la basse Chevratte et d'affluents du Ton ;
- La wateringue d'Harnoncourt, entre ce village et Lamorteau, le long du Ton ;

¹⁴ Les Wateringues sont des administrations publiques, instituées en dehors des zones poldériennes en vue de la réalisation et du maintien, dans les limites de leur circonscription territoriale, d'un régime des eaux favorable à l'agriculture et à l'hygiène, ainsi que pour la défense des terres contre l'inondation. Source : <http://www.wateringue.be/>

- La wateringue du Ton, le long de ce dernier directement en amont de la frontière avec la France ;
- La wateringue de Torgny, au sud-est du village, à proximité de la Chiers.



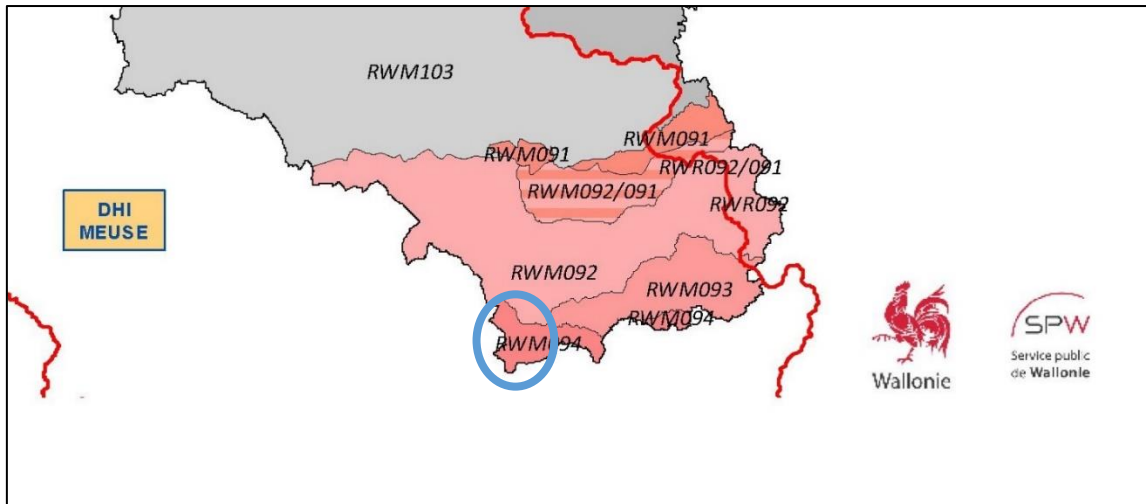
Limites des périmètres de Wateringues – Source : SPW

Il n'existe pas de zone de baignade officiellement reconnue sur la commune. Aucun cours d'eau n'est par ailleurs admis à la circulation des plongeurs et des embarcations de loisirs.

Une seule société de pêche est active sur la commune : le syndicat des Pêcheurs de Gaume. Elle gère le Ton sur tout sa traversée de la commune, la rive gauche de la Chiers quand elle fait frontière avec la France ainsi que la partie aval de la Chevratte¹⁵.

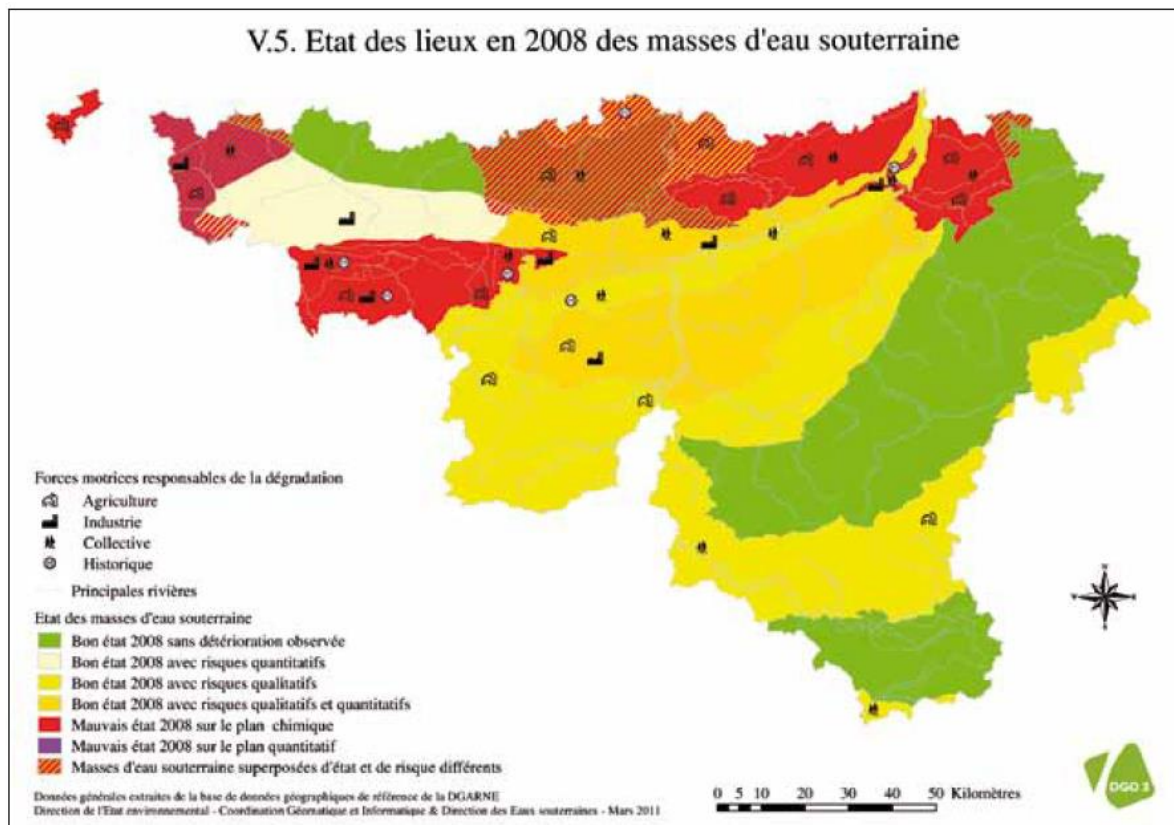
La commune de Rouvroy est concernée par deux masses d'eau souterraine : la masse du Lias inférieur – Sinémurien – district de la Meuse (RWM092) pour une petite partie nord-est du territoire et la masse des Calcaires du Bajocien-Bathonien (Dogger) – district de la Meuse (RWM094) pour le reste de la commune.

¹⁵ Voir parcours géré sur : <http://www.parcoursdepeche.be/societes/215/syndicat-des-pecheurs-de-la-gaume.html>.



Masses d'eau souterraine

Les aquifères jurassiques sont exploités à environ 55% ce qui permet une gestion à long terme de ces ressources en eaux souterraines.



Les masses d'eaux souterraines concernant Rouvroy sont en bon état comme le montre la carte ci-dessous.

De manière plus précise, elles sont chacune en bon état chimique, en bon état quantitatif, en bon état global et ne présentent aucun paramètre déclassant (sources : fiches de caractérisation des masses d'eau concernées, SPW, octobre 2015 et mai 2016).

La masse des calcaires du Bajocien présente toutefois des risques qualitatifs (présence de sites potentiellement impactant).

d. Superficie et occupation du sol

La superficie de la commune de Rouvroy est de 2.768 Ha. Il s'agit d'une commune de très petite taille, sa surface étant près 3 fois moindre que la moyenne des communes de l'arrondissement de Virton (7.712 ha) et plus de 3,5 fois moindre que la moyenne des communes de la province de Luxembourg (10.090 ha).

Selon le cadastre (2015), l'agriculture est l'affectation principale du sol puisqu'elle occupe 2/3 du territoire communal (66,6%). Rouvroy est beaucoup plus agricole que son arrondissement (37,7%) mais aussi que la province (40,4%) et la région wallonne (50,5%).

	Commune	Arrondissement	Province	Région wallonne
Total des parcelles non bâties	90,94%	92,90%	92,56%	86,83%
Agriculture	66,60%	37,67%	40,40%	50,47%
Forêts	21,21%	50,34%	46,42%	29,39%
Autres	3,13%	4,89%	5,74%	6,97%
Total des parcelles bâties	5,50%	3,43%	3,60%	8,26%
Superficie cadastrée	96,44%	96,33%	96,16%	95,10%
Superficie non cadastrée	3,56%	3,67%	3,84%	4,90%

Source : Statbel, données 2015, calculs Territoires

En corolaire, la part de la forêt est réduite : seulement 1/5 de la superficie communale (21,21%). C'est largement en dessous du taux de boisement de l'arrondissement (50,34%) et de la province (46,42%). C'est aussi inférieur à celui de la Région wallonne (29,39%).

Avec seulement 5,50% du territoire bâti - taux toutefois supérieur à ceux de l'arrondissement (3,43%) et de la province (3,60%) – Rouvroy est une commune au profil rural marqué si l'on fait fi de l'emprise de l'usine de pâte à papier *Burgo Ardennes* (voir chapitre « territoire économique »).

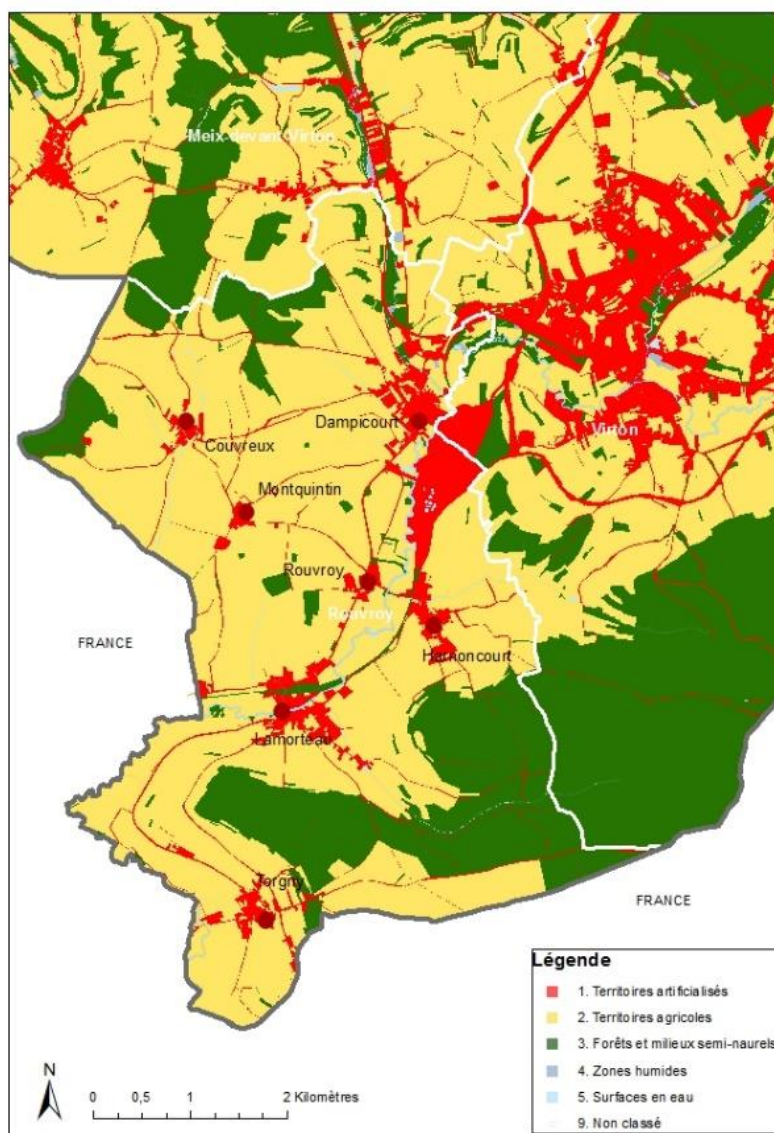
Il faut en effet tenir compte du fait que 1,71% du territoire (soit 31% de la surface bâtie !) sont occupés par des « *ateliers et bâtiments industriels* », taux largement supérieur à celui de l'arrondissement (0,27%) et de la province (0,22%). Derrière ce chiffre impressionnant se cache l'emprise de ladite usine.

Si l'on ne tient pas compte de la présence particulière de ces « *ateliers et bâtiments industriels* », la surface bâtie occupe donc 3,79% du territoire, taux à peine supérieur à ceux de l'arrondissement et de la province.

Sur 10 ans, entre 2005 et 2015, la surface bâtie n'a progressé que de 7% environ. C'est bien moindre que les évolutions constatées sur l'arrondissement (+14%), la province (+15%) et la Région wallonne (11%). Ces chiffres sont à mettre en lien avec l'évolution démographique de la commune (voir chapitre « territoire humain »).

Ce fossé d'évolution du bâti entre Rouvroy et les niveaux de comparaison est toutefois assez récent. En se projetant sur une période de 30 ans en effet, entre 1985 et 2015, la différence est bien moindre : le bâti a progressé de 86% à Rouvroy contre 105% pour l'arrondissement, 92% pour la province et « seulement » 59% pour la Région wallonne.

Cette évolution s’est surtout faite au détriment de la zone agricole, plus que de la zone forestière.



Carte d’occupation du sol – Source : SPW

La carte d’occupation du sol ci-dessus montre que la forêt se concentre presque exclusivement au sud, au niveau de la Cuesta bajocienne, et au nord, à la frontière avec Meix-devant-Virton (Bois de Dampicourt et Bois d’Arrantement) et la France (Bois là-Haut).

Entre les deux, c’est l’espace agricole qui imprime sa marque au territoire, au sein duquel apparaissent, resserrés, les 7 noyaux d’habitat.

Mais ce qui ressort de manière forte, c’est le vaste ensemble correspondant à l’usine *Burgo Ardennes*, directement au sud de Dampicourt, à cheval sur les communes de Rouvroy et Virton.

Dampicourt est très proche de l’agglomération virtonaise, induisant un effet de banlieue.

e. Nature et biodiversité

Le patrimoine naturel de la commune peut s'appréhender de différentes manières : à partir d'inventaires (sites de grand intérêt biologique) mais aussi en s'appuyant sur les sites faisant l'objet d'un statut de protection, qu'il soit de niveau européen (Natura 2000) ou régional.

Les inventaires

Au niveau des **inventaires**, 9 sites de grand intérêt biologique ont jusqu'à présent été recensés par la Wallonie sur le territoire de Rouvroy¹⁶, sur les 904 que compte la province de Luxembourg.

Code	Nom du site	Bref descriptif	Surface totale
2274	Trou de Torgny	Cavité naturelle à proximité de Torgny. Il s'agit d'un des rares sites karstiques pénétrables de la région (intérêt chauve-souris)	0,08 ha
92	Beauregard	Ensemble de terrains humides situés le long de la vallée de la Chevratte, affluent du Ton, et compris entre la voie de chemin de fer Givet-Athus et la route reliant Meix devant Virton à Dampicourt	4,23 ha
802	Marais de Dampicourt	Terrains situés dans la plaine alluviale du Ton (lit majeur), à proximité de Dampicourt	46,18 ha
1290	Ligne SNCB n°155 : Lamorteau - Harnoncourt	Voie ferrée désaffectée et démontée située dans la vallée du Ton, utilisée comme sentier pédestre. Milieu encore très ouvert colonisé par une faune et une flore xérophile et thermophile diversifiée	4,54 ha
43	Torgny	Correspond à la Réserve naturelle Raymond Mayné à proximité de Torgny. Anciennes carrières, pelouses sèches et fourrés forment l'essentiel du site	14,78 ha
1301	Les Aisances	Ensemble prairial occupe les versants et la vallée du ruisseau de Guéville. Intérêt entomologique	26,55 ha
1002	Ruisseau de Radru	Milieux liés au parcours forestier du Ruisseau de Radru dans le bois de Guéville.	19,87 ha
3032	Gare de Virton - Saint-Mard	Sur Rouvroy, cela concerne la ligne SNCB 155 vers Burgo Ardennes, jusqu'à son croisement avec le Ton en venant de Virton.	13,27 ha
3039	Ligne SNCB 165 à Meix-devant-Virton et Dampicourt	Segment de l'axe Athus-Meuse (ligne SNCB 165), d'une longueur de 5,7 km, entre Meix-devant-Virton et Dampicourt	11,43 ha

Il est à remarquer la diversité des milieux inventoriés sur Rouvroy, avec l'importance des couloirs formés par les voies ferrées, existantes ou désaffectées, comme lieux de biodiversité.

L'intérêt herpétologique¹⁷ du territoire a par ailleurs été analysé par le DEMNA. De nombreux sites favorables ont été relevés : les villages de Torgny, Lamorteau et Rouvroy (nombreux murs en pierres sèches), les cimetières de Rouvroy, Torgny et Lamorteau, les abords de la Chiers à Torgny, le SGI « Ligne SNCB n°155 entre Lamorteau et Harnoncourt », l'ancienne voie de chemin

¹⁶ Source : <http://biodiversite.wallonie.be> en date du 24/11/2015. Certains sites s'étendent sur plusieurs communes. La surface indiquée est celle de l'ensemble du site.

¹⁷ L'herpétologie est le domaine de la biologie qui étudie les reptiles et les amphibiens. A Rouvroy est remarquable la présence de : lézard des souches, lézard des murailles, lézard vivipare, orvet fragile, coronelle lisse, couleuvre à collier, triton crêté.

de fer entre Lamorteau et Ecouvies (F), les ruines du château de Montquintin et la ferme et le moulin de Radru à Lamorteau.

La commune se démarque aussi par la présence de 22 Ha de vergers selon le cadastre, représentant 0,78% du territoire, taux élevé par rapport à l'arrondissement (0,15%) et la province (0,11%). Leur surface est toutefois en régression (30 ha en 1985) malgré les initiatives communales en lien avec les fruitiers. Ils sont souvent âgés et en manque d'entretien. Ce sont aussi des lieux propices à la diversité naturelle, outre leur impact paysager positif.

La cartographie du maillage écologique de la commune a été réalisée récemment dans le cadre d'un travail de fin d'études de Bio-Ingénieur¹⁸

Natura 2000

Au niveau de la protection de la biodiversité, une caractéristique majeure de la commune est la part de sa surface couverte par le réseau **Natura 2000**, réseau européen de sites de protection de la nature s'appuyant sur les directives « Oiseaux » et « Habitats »¹⁹ : la moitié la surface communale (50,3%) est concernée, ce qui est plus que l'arrondissement de Virton (40%), que le Parc naturel de Gaume (37%) et beaucoup plus que la province (23%) et que la Région wallonne (13,1%).

Part de la superficie de l'entité couverte par Natura 2000 ²⁰		
Commune de Rouvroy	50,3	%
Arrondissement de Virton	40	%
Province de Luxembourg	23	%
Wallonie	13,1	%

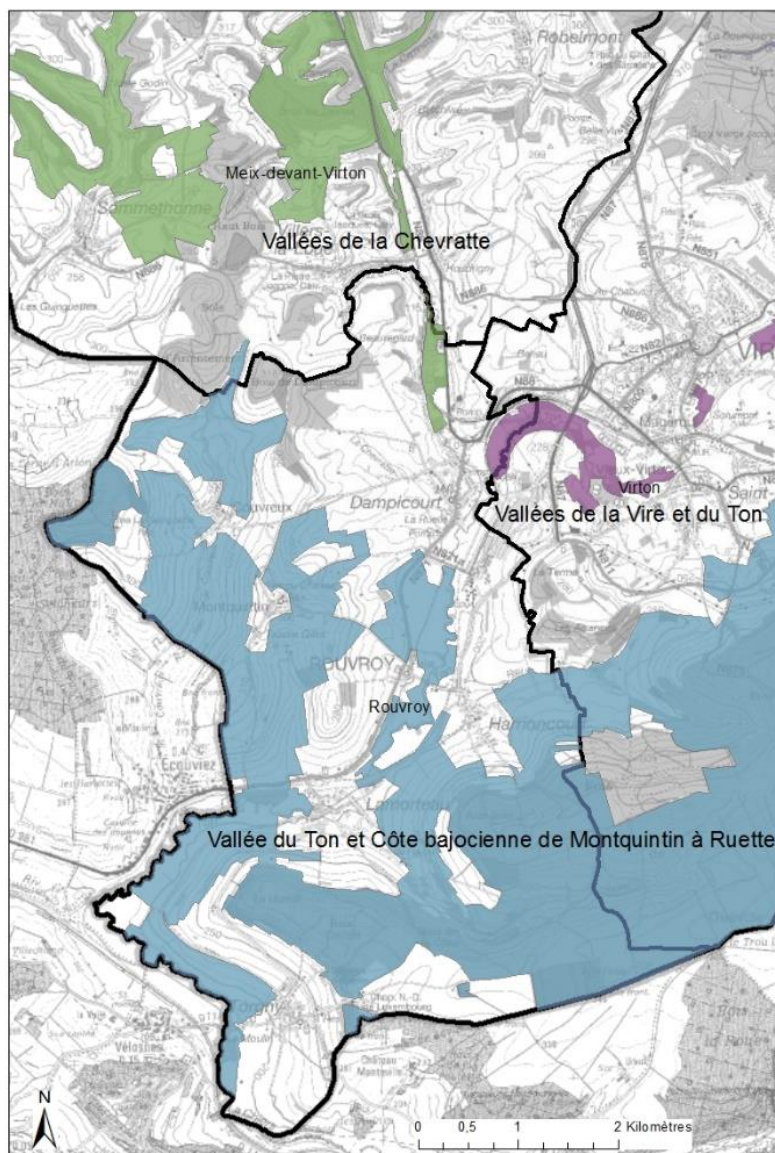
La commune est concernée par 3 sites pour un total de 1.410,8 Ha.

¹⁸ Blaise Mathieu, Contribution à l'élaboration du plan communal de développement de la nature de Rouvroy, Travail de fin d'études réalisé en vue de l'obtention du diplôme de Master Bioingénieur en sciences et technologies de l'environnement, Gembloux agro-Bio Tech, ULG, année académique 2014-2015.

¹⁹ Les sites Natura 2000 forment le réseau Natura 2000 qui concrétise la mise en œuvre des Directives européennes " **Oiseaux** " (79/409/CEE) et " **Habitats** " (92/43/CEE). Ces Directives visent à protéger un certain nombre de populations d'espèces et des biotopes considérés comme importants à l'échelle européenne et pour lesquels il faut garantir un état de conservation favorable. L'une des approches prévues est la constitution d'un réseau des sites abritant une partie significative de ces espèces et de ces biotopes.

Les périmètres des sites Natura 2000 ont fait l'objet de décisions du Gouvernement wallon en 2002, 2004 et 2005. Depuis, chaque site fait l'objet d'inventaires biologiques et d'une cartographie détaillée pour bien identifier les enjeux biologiques et la manière de les prendre en compte par les propriétaires et les gestionnaires. Chaque site fait ou fera l'objet d'un **arrêté de désignation** définissant les enjeux biologiques et les mesures préventives de base à respecter pour éviter de voir les états de conservation se détériorer à l'échelle du site.

²⁰ Source : walstat.iweps.be



Carte des sites Natura 2000 – Source : SPW

Code du site	Nom du site	Superficie sur Rouvroy (+ superficie totale)	Communes concernées
BE34066	Vallée du Ton et Côte bajocienne de Montquintin à Ruelle	1.378,2 Ha (sur un total de 3.048,9 Ha)	Virton et Rouvroy
BE34064	Vallées de la Vire et du Ton	15,2 Ha (sur un total de 288,5Ha)	Virton et Rouvroy
BE34063	Vallées de la Chevratte	17,4 Ha (sur un total de 431,2 Ha)	Meix-devant-Virton et Rouvroy

Parmi ces 3 sites qui la couvrent, Rouvroy est principalement concernée par le site « *Vallée du Ton et Côte bajocienne de Montquintin à Ruelle* ». Il englobe le massif forestier calcaire de la Cuesta bajocienne de Ruelle à Torgny, le versant agricole de celle-ci jusqu'à la vallée de la Vire ainsi que les terres agricoles sur les buttes autour de Montquintin et de Couvreur et le bois Là-Haut.

Les pelouses calcaires (les seules de la Lorraine belge), hêtraies (essentiellement neutrophiles, tendant vers le calcicole sur les versants superficiels exposés au sud), bocages, prairies maigres, marais sont les principaux milieux protégés, avec le cortège d'espèces végétales et animales rares qui y sont liées²¹. Signalons ici une flore et une faune tout à fait spécifiques autour de Torgny liées aux conditions particulières (sol et microclimat) qui s'y rencontrent (voir réserve Raymond Mayné ci-après).

La basse vallée de la Chevratte et la vallée du Ton en amont de Dampicourt sont aussi concernées, à la marge, par les deux autres sites Natura 2000. Sur Rouvroy, ils concernent des milieux humides.

Des fiches descriptives de ces 3 sites Natura 2000, établies par Natagriwal, sont reprises **en annexe** (volume B).

Autres statuts de protection

Malgré cette richesse, seule une faible surface de la commune bénéficie d'un statut de protection rapproché de niveau wallon.

3 sites sont concernés, gérés par trois opérateurs différents :

- La Réserve naturelle agréée Raymond Mayné à Torgny, gérée par l'asbl Ardenne et Gaume (6,38 Ha - voir SGIB 43). La plus ancienne de Wallonie, elle est aussi site classé depuis 1988 au titre des monuments et sites. C'est LE site naturel emblématique au niveau de la commune et même plus largement de la Lorraine belge.
D'anciennes carrières, des pelouses sèches et des fourrés forment l'essentiel du site, qui jouit d'une exposition exceptionnellement ensoleillée de par sa position sur le versant méridional de la Cuesta bajocienne.
Son cortège floristique est d'une extraordinaire diversité. On peut y admirer de nombreuses plantes rares : des orchidées dont l'ophrys araignée et l'orchis militaire, la gentiane ciliée, etc. Parmi les insectes, qui ont largement participé à la réputation du site, on citera plus particulièrement la cigale des montagnes et la mante religieuse. Mais la liste des insectes observés au cours des décennies est excessivement longue et comprend diverses espèces qui n'existent nulle part ailleurs en Belgique ;
- La Réserve naturelle agréée Beauregard (4,71 Ha – voir SGIB 92) proche de Dampicourt le long de la Chevratte, gérée par l'asbl RNOB (Natagora). Les habitats présents consistent en une roselière, en prairies humides fauchées ou pâturées, en une cariçaie et en une belle aulnaie marécageuse. Le site présente un grand intérêt botanique et entomologique ;
- La Cavité souterraine d'intérêt scientifique « Trou de Torgny » gérée par le DNF (voir SGIB 2274). Cette cavité naturelle, située à moins de 100 m de la réserve naturelle de Torgny, est un des rares sites karstiques pénétrable de la région. Il présente un intérêt particulier pour l'hibernation des chauves-souris.

²¹ Source : biodiversite.wallonie.be. Parmi les espèces animales remarquables, relevons, outre les reptiles et batraciens cités ci-avant, plusieurs espèces de chauves-souris (petit rhinolophe, grand rhinolophe, grand murin, vespertillon à oreilles échanquées et de Bechstein), d'oiseaux (pie-grièche grise et écorcheur, bécassines, pic cendré, pic noir, pic mar), d'insectes (cuivré des marais, damier de la succise, lucane cerf-volant), le loir gris...

A côté de ces sites bénéficiant d'un statut de protection officiel, il faut aussi relever²² :

- 3 parcelles forestières communales gérées en réserve intégrale par le DNF dans le cadre de l'aménagement forestier, pour un total de 19Ha. L'une concerne la vallée du Ruisseau du Radru, les deux autres sont situées sur le sommet de la Cuesta bajocienne, en contrehaut de Torgny ;
- Plusieurs parcelles acquises par le DNF, cantonnement de Virton, dans une optique de conservation de la Nature. Elles sont gérées comme réserves naturelles domaniales en l'attente de l'obtention de ce statut officiel. Elles se trouvent essentiellement dans la vallée du Ton et de la Chiers (zones humides) ainsi que sur le versant autour de Torgny, partiellement en continuité avec la réserve Raymond Mayné. Il s'agit entre autres de parcelles ayant fait l'objet d'actions de restauration et gestion dans le cadre de l'initiative Life Herbages et du projet transfrontalier « Lorraine », coordonnés par Natagora (voir ci-après).

43 arbres isolés, bouquets d'arbres et haies remarquables sont par ailleurs protégés au titre d'arbres remarquables. Cette liste, reprise **en annexe** (volume B), date de mai 2007. Ils se répartissent comme suit entre les villages : 18 à Torgny, 7 à Lamorteau, 6 à Montquintin, 4 à Dampicourt, 3 à Couvreur, 3 à Harnoncourt et 2 à Rouvroy.

Initiatives de protection de la nature

La Commune a initié ou est partenaire de diverses démarches en lien avec la biodiversité :

- Convention combles et clochers (les 7 églises aménagées) ;
- Fauchage tardif des bords de route ;
- Participation à la certification forestière PEFC ;
- Plantations d'arbres fruitiers et de haies, notamment en lien avec le remembrement de Couvreur ;
- Dimension « nature » du Plan d'aménagement foncier sud ;
- Implantation de vergers conservatoires (pommes à Harnoncourt et poires à Torgny) ;
- Projet de créer un Salicétum²³ en lien avec le projet « saule en vie » (voir aussi « territoire économique – agriculture ») ;
- Collection de dahlias à Torgny ;
- Mise à disposition de parcelles dans le cadre de l'initiative Life Herbage en vue d'en faire une réserve naturelle domaniale ;
- Étude « haies » du Parc naturel de Gaume.

Le projet Life Herbages²⁴, initiative soutenue par l'Europe et la Wallonie visant à la restauration de prairies, pelouses et zones humides en Lorraine et Ardenne méridionale, coordonné par l'association Natagora, a permis de restaurer la valeur écologique de plusieurs sites sur le territoire communal :

- Restauration de prairies, par broyage de souches et tests de sursemis, dans la plaine du Ton à Lamorteau ;

²² Source : cartographie fournie par le DNF, Cantonnement de Virton

²³ Equivalent d'un arborétum pour les saules

²⁴ Source : <http://www.life-herbages.eu/>

- Restauration de pelouses calcaires, par broyage de souches et semis, à Torgny, dans le prolongement de la Réserve naturelle Raymond Mayné.

Enfin, dans le cadre du programme INTERREG IVa Grande Région (programmation 2007-2013), le projet « Lorraine »²⁵ a eu comme objectif de contribuer à la protection de la faune et de la flore du bassin de la Chiers, « *un patrimoine naturel transfrontalier d'une grande richesse* ». Initié par l'association Natagora et le Conservatoire des Sites lorrains, ce projet a permis la réalisation de nombreuses actions sur le vaste territoire transfrontalier concerné, dont plusieurs sur Rouvroy :

- A Lamorteau : acquisition de 2,57 ha de lisière forestière, déboisement et restauration en pelouse calcaire ;
- A Torgny : acquisition de 7,60 ha de prairie et mise en place de mesures agri-environnementales et acquisition de 0,90 ha de lisière forestière, déboisement et restauration en pelouse calcaire en collaboration avec le DNF et Ardenne et Gaume ;
- Creusement de mares à Lamorteau et autour de Couvreur et plantations de haies ;
- Implantation de nichoirs favorables à la Chouette chevêche dans les bois de Lamorteau.

f. Forêt²⁶

Selon les données et la cartographie fournies par le DNF, cantonnement de Virton dont dépend entièrement la commune, la surface boisée est de 681,29 Ha, soit 24,6% du territoire. Ce taux est supérieur à celui annoncé par le cadastre (21,21%, la différence résultant probablement de la discordance entre la réalité et la caractérisation de parcelles au niveau du cadastre).

Parmi ces surfaces boisées, les bois appartenant à la Commune couvrent 566,88 Ha, soit 83,20% de la surface forestière totale. Aucun autre pouvoir public n'est propriétaire de bois sur le territoire communal. La Commune de Rouvroy est par ailleurs propriétaire d'un massif de près de 19Ha au sud de la commune de Virton. La forêt rouvroise est donc très majoritairement publique et la forêt publique est uniquement communale.

Les forêts privées, sous la forme de petits peuplements éparés, sont principalement situées dans les vallées de la Chevratte et du Ton. Les forêts communales par contre sont essentiellement concentrées en 4 îlots : sur la Cuesta bajocienne, au niveau du bois « La-Haut », du bois d'Arrantement et du bois de Dampicourt.

²⁵ Source : <http://www.interreg-lorraine.eu/>

²⁶ Source principale : DNF, cantonnement de Virton, 10/6/2016.

Gérés par le DNF, les peuplements communaux sont répartis comme suit²⁷ :

- Hêtraies mélangées (50%);
- Hêtraies (25%);
- Feuillus divers (20,5%);
- Résineux (4,5%).

Quelques autres essences sont présentes de manière anecdotique (frênaies, peupleraies).

Les feuillus représentent donc 95,5% de la surface forestière appartenant à la Commune. Les hêtraies, pures ou mélangées, sont largement majoritaires, avec 75% de la surface.

La forêt communale fait l'objet d'un plan d'aménagement, lequel prévoit notamment des surfaces gérées en réserves forestières intégrales (voir ci-avant). Elle est par ailleurs certifiée PEFC²⁸.

g. Paysages

Au niveau de l'atlas des paysages²⁹, la commune de Rouvroy est reprise entièrement, comme toute la Lorraine belge, dans l'ensemble paysager des côtes lorraines (ou Cuestas).

On trouve dans cet ensemble – c'est donc aussi valable pour Rouvroy – un habitat rural traditionnel caractérisé par un groupement absolu en villages et hameaux aux maisons majoritairement mitoyennes et accolées en rue (villages rue), ne présentant que de très rares fermes isolées.

De manière plus précise, la grande majorité du territoire fait partie de la « Dépression de pied de côté de la Vire et du Ton aval ». Cette dépression, dominée par la bande forestière du front de la côté bajocienne, offre des paysages de prairies et de labours sur un relief ondulé. L'habitat autour de Virton est groupé en villages. Ce paysage s'étend d'Aubange jusqu'à Rouvroy en passant par Musson et Virton.

L'extrême sud du territoire pour sa part, fait partie du « Revers du Pays Haut Lorrain ». La corniche boisée de la bordure de la côté bajocienne appartient déjà à l'ensemble paysager français du Pays Haut Lorrain.

La frontière nord de la commune correspond approximativement à la limite avec un autre ensemble paysager qui concerne donc – avec d'autres – la commune de Meix-devant-Virton, celui du revers de la côté des macignos, offrant des paysages de terrassettes où alternent cultures, prairies et boisements en parcelles allongées en lanières.

²⁷ En ce compris le peuplement sur Virton

²⁸ PEFC est un système de certification mondial qui garantit la gestion durable des forêts. Concrètement, PEFC se charge de promouvoir une gestion forestière à la fois respectueuse de l'environnement, socialement bénéfique et économiquement viable. Le label PEFC apposé sur un bien garantit au consommateur que le produit acheté provient de forêts gérées durablement. Source : <http://www.pefc.be/>

²⁹ Source : les territoires paysagers de Wallonie – CPDT - 2004

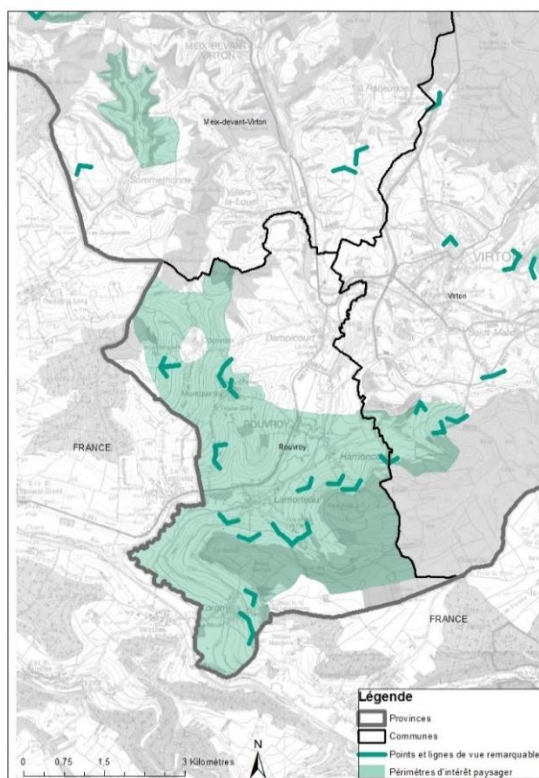
Le plan de secteur reprend un seul périmètre paysager (voir chapitre spécifique). Il s'agit de la corniche boisée de la Cuesta bajocienne au sud de la commune, avec les terres agricoles qui se trouvent à l'arrière de celle-ci le long de la frontière française, à l'est de Torgny.

Aucun élément d'intérêt paysager n'est classé au titre des monuments et sites.

Un vaste périmètre d'intérêt paysager³⁰ a été identifié au sein de la commune (voir carte ci-après). Il concerne la majeure partie du territoire, ce qui en fait une caractéristique particulière de Rouvroy en termes de taux de couverture. Le nord-est de la commune n'y est pas inclus, probablement à cause de la présence imposante de l'usine *Burgo Ardenne*.

Au sein de ce périmètre sont par ailleurs repérés de nombreux lignes et points de vue remarquables. Ils sont situés en bordure de la Cuesta bajocienne et s'ouvrent vers les plaines du Ton et de la Chiers. D'autres concernent les buttes témoins de l'ouest de la commune, dont Montquintin et « La Guinguette », avec les vues lointaines vers l'est qui y sont possibles.

Par ailleurs, une analyse paysagère (Plan paysage) a été réalisée dans le cadre de l'élaboration du plan d'aménagement foncier Sud (voir infra).



Carte paysagère (relevé ADESA) – Source : SPW

³⁰ Les Périmètres d'Intérêt Paysager (PIP) et les Points et Lignes de Vue Remarquables (PVR et LVR) ont été relevés et cartographiés par l'asbl ADESA. Mis en œuvre pour préparer la révision des plans de secteur afin d'actualiser les périmètres d'intérêt paysager et d'inscrire des périmètres de points de vue remarquables, cet inventaire n'a actuellement pas de valeur réglementaire.

La Commune aménage plusieurs aires de vision, dans un objectif touristique notamment. Actuellement cinq points de vue ont été aménagés dont 3 à Montquintin (derrière l'église, près du presbytère et sur la route d'accès depuis Lamorteau)³¹ et un le long de la route « du haut » entre Lamorteau et Torgny. Cinq autres ont été répertoriés.

h. Patrimoine bâti & petit patrimoine

L'inventaire du patrimoine immobilier culturel³² de Wallonie reprend 141 éléments (fiches) sur l'ensemble de la commune³³. Il est repris **en annexe** (volume B). Les sections ne sont pas concernées de manière égale puisqu'on en relève 67, soit près de la moitié, à Torgny, 36 à Dampicourt (dont 14 sur Couvreur et 6 sur Montquintin), 25 à Lamorteau et 13 à Harnoncourt (dont 2 sur Rouvroy).

Torgny apparaît donc comme un endroit où se concentrent de nombreux éléments patrimoniaux : bâtiments ruraux, petit patrimoine, équipements publics.

Il faut toutefois relever que cet inventaire date de 1995 dans le cadre de l'inventaire du patrimoine monumental de Belgique.

Le tableau³⁴ ci-après reprend les éléments patrimoniaux ayant fait l'objet d'un arrêté de classement sur la commune de Rouvroy :

Code SPW	Libellé	Localisation	Date de classement (MB)	Type
85047-CLT-0002-01	L'église Saint-Quentin	Montquintin	25-10-38	Monument
85047-CLT-0003-01	Ruines du château de Montquintin	Montquintin	20-11-72	Monument
85047-CLT-0004-01	"Site de Montquintin comprenant : - les ruines du château ; - la ferme du château ; - le musée gaumais et terrains environnants."	Montquintin	22-01-73	Site
85047-CLT-0005-01	"Ferme seigneuriale du château (façades et toitures), totalité du colombier et le mur de clôture, rue du Château fort, n°12"	Montquintin	27-05-88	Monument
85047-CLT-0006-01	"Musée de la Vie Paysanne et Ecole d'autrefois, antenne du musée gaumais de Virton, place Montseigneur de Hontheim."	Montquintin	27-09-72	Monument

³¹ Ils permettront de visualiser les buttes témoins.

³² Désigne désormais l'Inventaire du patrimoine, au sens de l'art. 192 du CWATUP.

Celui-ci assimile les anciens inventaires du patrimoine monumental (1973 à 1997) et du patrimoine architectural et territoires de Wallonie (1998 à 2011).

L'inscription d'un bien à l'Inventaire lui reconnaît une qualité patrimoniale au niveau local, à la différence du classement, qui identifie la qualité patrimoniale d'un bien au niveau régional.

L'Inventaire a pour objectifs la connaissance, la protection et la gestion des biens inscrits, ainsi que la sensibilisation du public

³³ http://spw.wallonie.be/dgo4/site_ipic/index.php/search/search

³⁴ Source : <http://spw.wallonie.be/dgo4>, en date du 22/3/2016

85047-CLT-0007-01	L'église Saint-Martin (tour et clocher)	Rouvroy	06-02-70	Monument
85047-CLT-0009-01	Ferme, rue Péchières, n°6	Torgny	06-02-70	Monument
85047-CLT-0011-01	Réserve naturelle de Raymond Mayné	Torgny	19-11-88	Site
85047-CLT-0013-01	"Ensemble formé par la chapelle Notre-Dame de Luxembourg, l'ermitage et les abords, rue de l'Ermitage"	Torgny	05-04-85	Site
85047-CLT-0015-01	Lavoir, rue Grande	Torgny	14-07-82	Monument
85047-CLT-0016-01	Maison, rue Jean, n°15	Torgny	05-11-92	Monument
85047-CLT-0014-01	"Ferme (façades et toitures), rue de Mathon, n°21"	Dampicourt	30-11-81	Monument

Parmi les 12 éléments classés, 5 se situent à Montquintin, 5 à Torgny et deux dans les autres villages (l'église de Rouvroy et une ferme à Dampicourt).

Le site classé de Montquintin est par ailleurs repris sur la liste du patrimoine immobilier exceptionnel de la Région wallonne³⁵.

Montquintin et Torgny font donc figure de « concentré patrimonial » sur la commune et sont, en conséquence, en y ajoutant d'autres attraits qui leur sont propres (topographie, paysage, nature...), les deux points d'attraction touristiques majeurs de la commune, dont l'intérêt dépasse largement le cadre local. Les autres villages ne présentent par contre pas d'intérêt patrimonial supra-communal.

La Commune entretient et met en valeur son patrimoine bâti :

- Réfection, avec l'aide de subsides, du mur en pierres sèches entourant la ferme et l'église de Montquintin. Le certificat de patrimoine est disponible, le permis d'urbanisme est à l'instruction. Signalons aussi le projet de rénover la place du village avec des pavés en 2017 ;
- Réfection de la toiture du lavoir de Torgny, avec éclairage. Le certificat de patrimoine est disponible ;
- Achat et réfection des fours banals de Torgny et Lamorteau puis mise en gestion par des associations villageoises ;
- Travail d'inventaire et mise en œuvre d'une signalétique des éléments du patrimoine local (église, four banal...) par le Syndicat d'Initiative ;
- Mise en lumière des bâtiments communaux.

³⁵ Arrêté du Gouvernement wallon déterminant la liste du patrimoine immobilier exceptionnel de la Région wallonne - 7 FEVRIER 2013.

2. Utilisation du territoire et habitat

a. Structure du bâti et typologie de l'architecture³⁶

Le bâti traditionnel

D'un point de vue urbanistique, le territoire de Rouvroy répond, comme la Lorraine belge à laquelle il appartient, au principe de « village-rue » où les maisons jointives par groupes bordent les deux côtés d'une ou plusieurs rues principales.

Composé de fronts de bâtisses continus alignés le long des rues et précédés de larges usoirs³⁷, l'espace-rue lorrain est un espace ouvert, courant de façade à façade. Les maisons jointives forment de longues séquences bâties animées de quelques décrochements peu significatifs.

Avec l'implantation décrite ci-dessus, le volume de l'habitation est un élément déterminant qui donne ses proportions à l'espace-rue.

De manière générale, le volume des habitations de l'entité de Rouvroy est celui d'une maison-bloc, d'allure trapue, compacte, robuste. Presque partout, les croupettes arrondissent le volume ou terminent une barre de toitures mitoyennes. L'impression de compacité est renforcée par l'absence de lucarne et le faible débordement de toiture.

Quelle que soit la pente du terrain, la maison s'inscrit toujours en rapport à la voirie.

De même que les volumes, les matériaux font preuve d'une grande unité : moellons de calcaire bajocien et tuiles canal ou plus récemment ardoise.

La majorité des maisons rurales traditionnelles étaient des fermes plus ou moins importantes, des maisons d'ouvriers agricoles ou des maisons de paysans ayant une autre activité, comme le travail dans le bois. Rarement, il s'agissait d'ouvriers industriels, comme en Ardenne. La maison rurale la plus répandue est une maison unifamilière (surmontée d'un seul toit) et tricellulaire (à 3 unités) : l'habitation, l'étable et le fenil, la grange. La disposition de l'étable à côté de l'habitation s'explique par les soins constants à apporter aux animaux, l'écurie précédant l'étable des bovins si les deux sont distinctes, car le cheval est une richesse plus exigeante encore en soins. Si l'activité agricole de la famille est réduite, la maison se ramenait souvent à deux cellules : l'habitation et l'étable avec fenil.

Le bâti récent

Comme partout, nombre de villages connaissent des débordements linéaires depuis l'après-guerre, dépourvus d'ancrage à la tradition architecturale.

³⁶ Sources principales : Architecture rurale de Wallonie, La Lorraine belge, Pierre Mardaga éditeur et fascicules RBSR des villages de Harnoncourt, Lamorteau et Torgny réalisés par la FRW.

³⁷ Ces derniers sont des espaces publics mais à usage privé. S'ils étaient dévolus par le passé aux activités agricoles, leur fonction a évolué. Ces espaces sont généralement restés ouverts. Ils alternent plages enherbées, pavés, graviers... Au gré du relief, quelques murets de soutènement structurent parfois davantage les usoirs.

Cette nouvelle urbanisation est bien loin de l'utilisation parcimonieuse de l'espace réalisée dans les villages-rue. Elle nécessite une quantité importante d'infrastructures par habitation : création de voiries et de trottoirs pour relier le centre du village (école, salle ...), acheminement des différents impétrants (électricité, eau, égouts...).

Socialement, cette urbanisation disloque les liens entre villageois et met à mal l'identité propre des villages.

L'usoir, véritable lieu public ouvert au rôle social incontestable, a complètement disparu de certains nouveaux quartiers.

Typologie des villages

L'espace-rue de **Torgny** - classé parmi les plus beaux villages de Wallonie - s'apparente à celui de Lorraine, caractérisé par des ensembles de maisons jointives, implantées parallèlement à la voirie et précédées d'usoirs.



Torgny – vue aérienne

Le réseau des voiries y est dense. Il est ponctué de deux placettes. La première, adossée à l'Eglise, est entourée de bâtiments, ce qui lui confère un caractère intime, secret. La seconde, à caractère plus ouvert, est bordée par un lavoir classé.

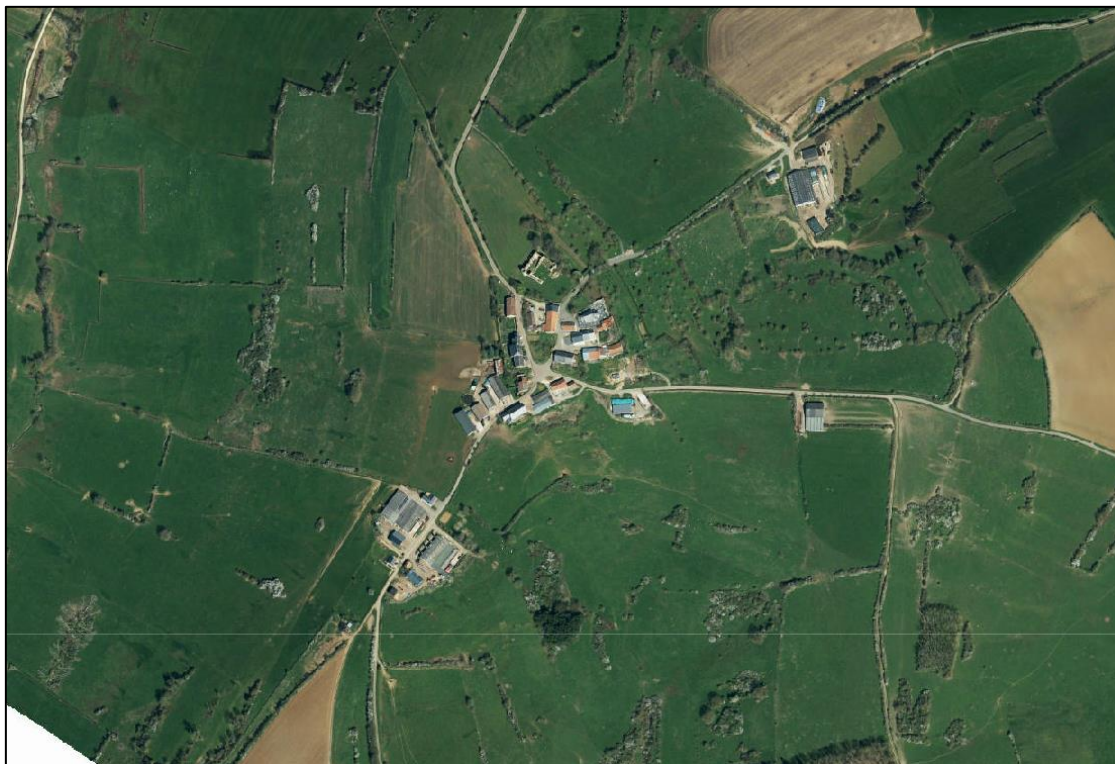
L'habitat à Torgny apparaît comme un ensemble assez diversifié. De la maison ouvrière à l'ample ferme, les volumes diffèrent en importance selon leur fonction. Le gabarit de la majorité des bâtiments est cependant celui de la maison-bloc, au plan sensiblement carré. Leur appartenance à des ensembles de bâtiments jointifs en minimise la perception.

Le plus souvent, dans le centre ancien des villages, les constructions s'élèvent sur trois niveaux, dont un compris dans le volume des combles. Les toitures présentent généralement deux pans de même longueur. Leur pente est principalement conditionnée par le type de couverture. La tuile canal qui couvre la majorité des bâtisses ne permet en effet qu'une faible pente. Avec l'apparition de l'ardoise, les constructions voient la pente des toitures se redresser. Des croupettes viennent parfois arrondir les volumes des extrémités.

Le calcaire bajocien, disponible à proximité du village, a fourni la matière première destinée à la mise en œuvre des constructions à Torgny. A de rares exceptions près, ces murs étaient recouverts d'un enduit protecteur.

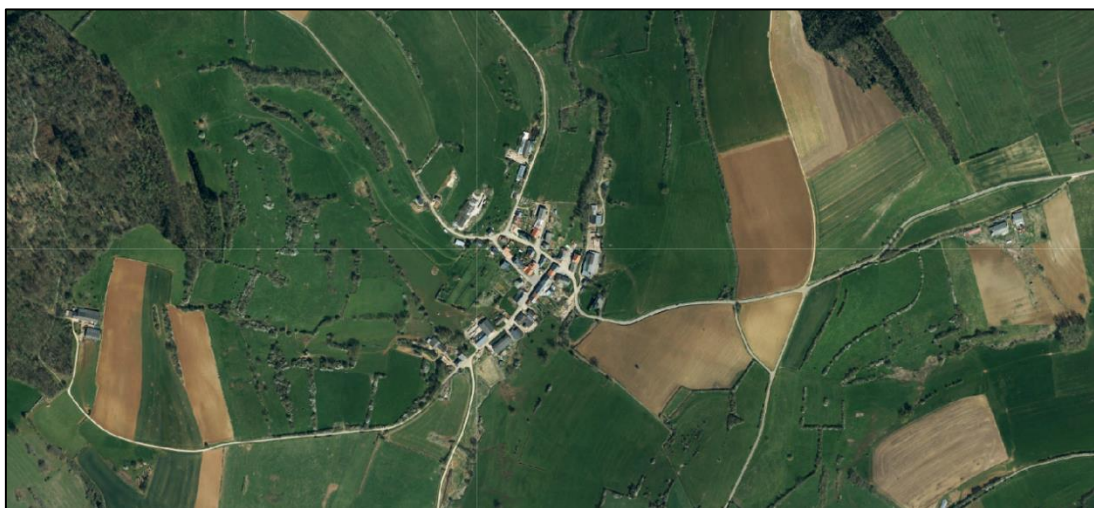
La densité du bâti ancien à Torgny n'a pas permis l'implantation de nouvelles habitations au sein de ce noyau. C'est donc un processus de construction le long des voies d'accès au village, déjà amorcé, qui se renforce actuellement. La rue de l'Ermitage se bâtit graduellement. En arrière-plan, en direction d'Epiez, se détache désormais un groupe de nouvelles habitations. Ces nouvelles constructions se succèdent de manière linéaire, se détachent dans le paysage et ne s'intègrent pas à la structure villageoise. Leur implantation, leur volumétrie, l'utilisation de plusieurs matériaux ou encore les aménagements de leurs abords se distinguent du bâti existant.

Montquintin est un hameau ayant pris place à l'intersection de plusieurs axes routiers sur sa butte : rue de France, rue du Château Fort et rue Saint-Quentin. Si l'Eglise et l'ancien château dominant le village, les anciennes fermes et les maisons groupées s'articulent en rapport à la voirie : tantôt de manière parallèle à celle-ci, tantôt perpendiculairement. Les extrémités du village se sont vues affublées de récents bâtiments agricoles, présentant une volumétrie impressionnante, compte tenu des gabarits existants dans le hameau. L'implantation de ces bâtiments agricoles ne répond pas toujours à une logique relationnelle avec la voirie.



Montquintin – vue aérienne

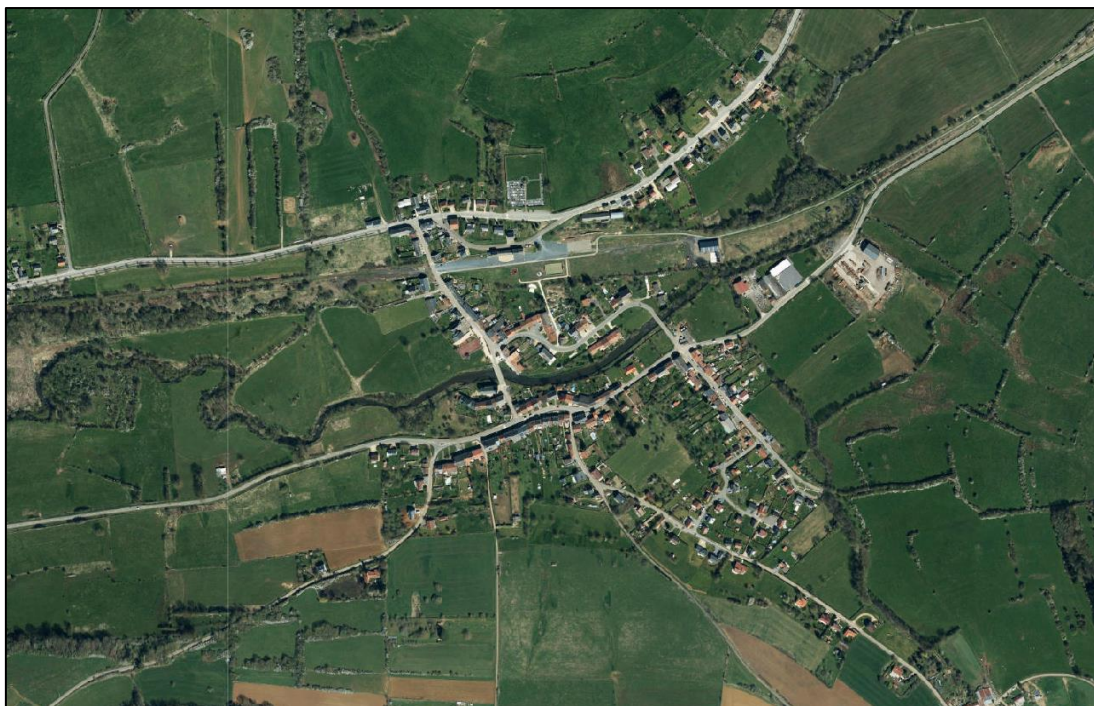
Bien que situé à l'écart des grandes voies de communication, le village de **Couvreux** est traversé par un axe principal : la rue des Pignons, appelée rue Fauchois au centre du village, puis chemin de la messe en direction de Montquintin. A l'entrée du village, la rue des Pignons présente un changement de direction et crée une parallèle à la rue des Fauchois. Un « réseau » de voiries et impasses perpendiculaires aux rues du Fauchois et des Pignons définit la trame du village. L'habitat s'implante parallèlement à ces voiries perpendiculaires, en alignements plus ou moins longs de maisons jointives.



Couvreux – vue aérienne

Le village de **Lamorteau** est coupé d'Ouest en Est par le Ton. Ce ruisseau coule entre deux grands axes parallèles du village : la rue de Montmédy et la Grand-Rue. Le village répond au principe d'espace-rue. On y distingue des ambiances diverses selon les différentes périodes de développement.

Au cœur du noyau traditionnel, les usoirs sont relativement profonds, laissant parfois jusqu'à plus de 15m en façades et voiries. Ici, zones enherbées, massifs végétaux, trottoirs pavés et chemins d'accès empierrés se succèdent, conférant à l'espace-rue un caractère ouvert. De légers décrochements de façades et de toitures, quelques ruelles montantes vers le coteau complètent l'animation de cette portion du village. En s'éloignant du noyau traditionnel, l'espace-rue se resserre progressivement. Les devant-de-portes s'amenuisent pour ne plus apparaître que sous la forme de trottoirs pavés longilignes aux abords de la route nationale.



Lamorteau– vue aérienne

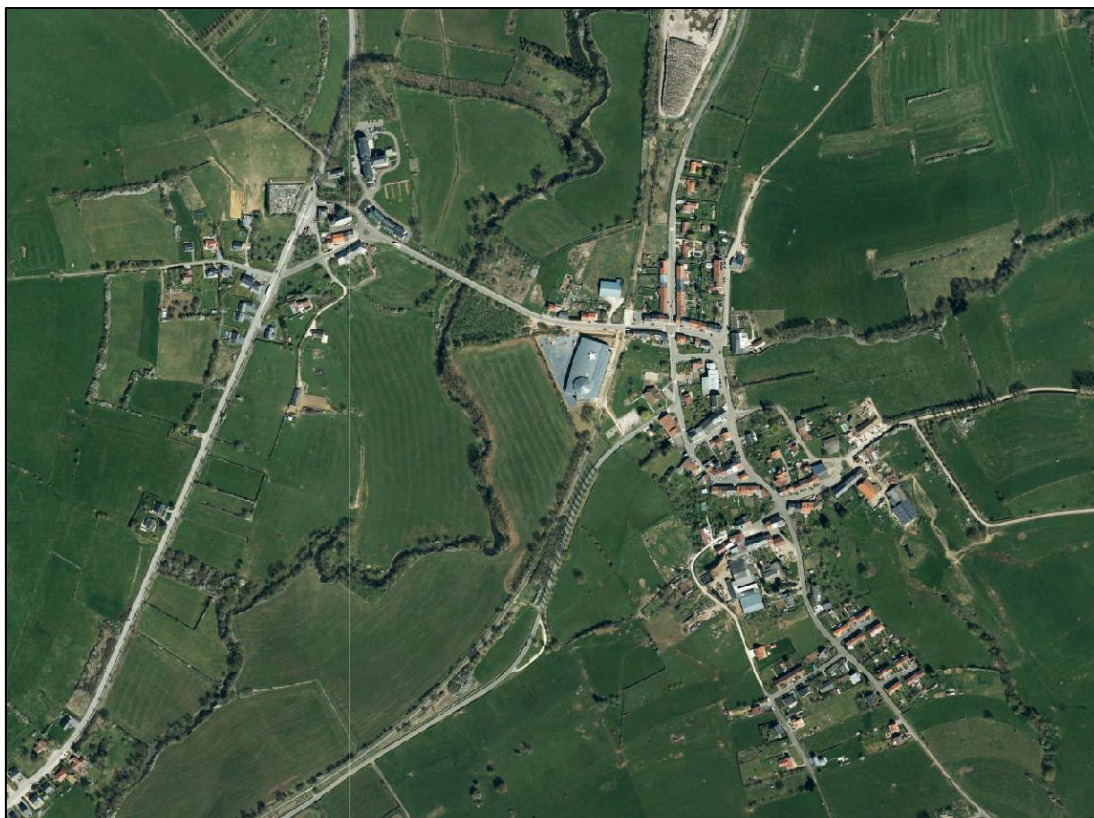
Omniprésent dans le village, le Ton serpente entre les différents quartiers que deux ponts relient. L'aménagement des berges au centre du village a permis la création de deux placettes, l'une longeant la rue du Pont et l'autre faisant face à l'Eglise.

Les habitations de Lamorteau sont implantées sur une limite parcellaire, le plus souvent latérale. La majorité du bâti traditionnel s'organise parallèlement à la voirie en groupement de maisons jointives sur ou à très faible distance de l'alignement (limite séparative entre le domaine public et privé). L'habitat est assez diversifié mais son intégration dans de longues suites de maisons jointives en masque les inégalités.

La plupart des habitations comptent deux niveaux sous toiture auxquels il faut parfois ajouter un étage supplémentaire partiellement engagé sous le toit. Les volumes secondaires sont rares. Les toitures présentent deux pans de même longueur. Aucune lucarne ne vient rompre les surfaces planes des toitures. Les murs des élévations sont construits en moellons de calcaire bajocien. Ces murs étaient le plus souvent recouverts d'un enduit.

Située non loin de la N 871, l'ancienne gare de Lamorteau, fermée en 1982, a été restaurée et réaffectée en maison de village. Quant à l'assiette de ses rails, elle a été réaménagée en piste cyclable. Les abords de l'ancienne gare, qui ont fait l'objet d'un PCA, offrent un espace de convivialité ouvert à tous.

Dépourvu d'Eglise, le village d'**Harnoncourt** se développait initialement à partir de l'ancien château qui trônait au bout de l'actuelle rue du Château. Le village s'est ensuite densifié et considérablement étendu selon un axe nord-sud.



Hameau de Rouvroy (en haut à gauche) et Harnoncourt (à droite) – vue aérienne

Comme presque partout en Lorraine, les rues de Harnoncourt sont formées de successions de maisons jointives et alignées, implantées parallèlement à la rue et regroupée par petites séries. Les habitations présentent des volumes compacts et trapus comptant deux niveaux sous toiture, avec parfois un troisième niveau partiellement sous combles.

Comme dans les autres villages de l'entité, les bâtiments sont érigés en moellons de calcaire bajocien.

Rouvroy se situe au carrefour de la rue de Montmédy (N871) et de l'Avenue Adam menant à Harnoncourt. Il s'agit d'un petit hameau à caractère davantage fonctionnel que résidentiel. En effet, on y retrouve, à côté de quelques maisons anciennes, l'Eglise (classée), le cimetière, le home « La Sainte-Famille », une ancienne hostellerie désaffectée, une pharmacie.

Des nouvelles habitations se sont implantées au quartier des Ouyelis, côté Ouest de la rue de Montmédy, construite au début du 20^e siècle. Ce quartier est composé d'une petite dizaine d'habitations 4 façades. L'effet de barrière que génère la route nationale atténue visuellement la rupture de typologie provoquée par ces constructions.

Implanté à proximité de l'usine Burgo Ardenne à la frontière de l'agglomération virtonaise, **Dampicourt** est le village le plus étendu de la commune. Il est traversé de biais par la rue du 8 Septembre, reliant la N87 (axe Montmédy/Habay) et la N88 (axe Florenville/Aubange).

Le centre du village est occupé par la Cité Soucou, composée de séquences bâties de 3 ou 4 habitations mitoyennes ou d'une série de maisons jumelées mitoyennes par leurs volumes secondaires. Ces séquences bâties s'organisent autour d'une « place » multifonctionnelle :

terrains de sport, espaces couverts, espace vert, salle de village, école... Cette place est délimitée par de nouvelles voiries, chacune parallèle à une voirie existante (rues du Pouru, aux Haies, Saint-Georges, du Huit Septembre).



Dampicourt – vue aérienne

Le centre de Dampicourt est donc formé par deux quadrilatères « concentriques ». Cette « construction » confère au village un mélange d'organisation concentrique (cité Soucou) et linéaire (traversée de la rue du Huit Septembre, représentant par ailleurs, un des côtés du grand quadrilatère).

L'implantation des habitations dans la cité Soucou s'apparente aux implantations des habitations le long de la rue Mathon, c'est-à-dire en séquences de maisons jointives, présentant un faîte parallèle à l'axe de la voirie.

Le reste du village est composé d'habitations 4 façades s'égrenant le long des différentes voiries.

b. LogementLe parc de logements³⁸

40% des bâtiments érigés sur la commune sont de type ouvert (4 façades), ce qui contraste avec la typologie traditionnelle des villages gaumais. Ceci traduit la création de nouveaux quartiers, construits sous forme de « lotissements » et plus sous forme « d'espace rue ».

La majorité des bâtiments ont une superficie au sol de plus de 104m², ce qui correspond à la tendance observée dans la province du Luxembourg.

Sur l'ensemble des logements que compte la commune, près de 80% sont occupés par leur propriétaire. 28 logements sont inoccupés et réputés non améliorables pour la plupart.

		Maison de type fermé	Maison de type demi-fermé	Maison de type ouvert, fermes, châteaux	Buildings et immeubles à appartements	Total cumulé
Nombre de logements	Province de Luxembourg	17.741	29.086	63.770	12.810	123.407
	Arrondissement Virton	5.502	5.701	10.303	1.375	2.2881
	Rouvroy	271	270	343	32	916

Logements publics

La Commune et le CPAS gèrent dix logements dont la liste est reprise dans le tableau ci-après : 8 logements d'insertion, un logement de transit et un logement d'initiative locale d'accueil (ILA)³⁹.

Noms	Adresses des logements	Type de logements : transit (LT), insertion (LI), social (LS), moyen (LM)
Ancien presbytère communal Lamorteau	Rue des Pâquis 17 à 6767 LAMORTEAU	LI
Logement social Lamorteau	Rue de l'Anglissant 13 A à 6767 LAMORTEAU	LI
Logement social Lamorteau 2	Rue de l'Anglissant 13 B à 6767 LAMORTEAU	LI

³⁸ Source : Statbel

³⁹ Logement destiné à l'accueil transitoire de demandeurs d'asile. Il deviendra un logement d'urgence en janvier 2019.

Logement social Dampicourt 1	Rue du Baron 4 à 6767 DAMPICOURT	LI
Logement social Dampicourt 2	Rue du Baron 4A à 6767 DAMPICOURT	LI
Logement social Montquintin - ancien presbytère communal	Rue du Château-Fort 2 à 6767 MONTQUINTIN	LI
Logement	Rue du Mersan 4 à 6767 HARNONCOURT	LI
Logement social CPAS - étage	Rue du Huit Septembre 24A à 6767 DAMPICOURT	LT
Logement social CPAS - rez de chaussée	Rue du Huit Septembre 16-1 à 6767 DAMPICOURT	LI
ILA - étage CPAS	Rue du Huit Septembre 16-2 à 6767 DAMPICOURT	ILA

Liste des logements publics gérés par la Commune et le CPAS

La Maison Virtonaise SC gère pour sa part 50 logements sur le territoire communal, qui se répartissent comme suit⁴⁰ :

- 36 maisons à Dampicourt (cité Soucou) : 8 avec 2 chambres, 24 avec 3 chambres et 4 avec 4 chambres ;
- 8 maisons à Harnoncourt : 1 avec 1 chambre, 6 avec 3 chambres et 1 avec 4 chambres ;
- 6 appartements à Dampicourt : 4 avec 2 chambres et 2 avec 3 chambres.

Les logements publics représentent 6.10% du parc de logements.

Il n'y a pas de logement communal inoccupé.

Service du logement

La Commune de Rouvroy compte parmi ces employés un conseiller en logement à disposition de la population pour informer sur les aides et les droits en matière de logement.

⁴⁰ Source : <http://www.lamaisonvirtonaise.com/notre-patrimoine.ws>

Lotissements

	Dampicourt	Harnoncourt	Lamorteau	Torgny	Couvreux
1965 - 1976	7 lots	10 lots	11 lots	5 lots	
1977 - 1986	4 lots	1 lot	6 lots	10 lots	
1987 - 1996	4 lots	7 lots	35 lots	11 lots	
1997 - 2006		10 lots		10 lots	
2007 - 2015	5 lots	35 lots	5 lots	20 lots	2 lots

Lotissements approuvés

Selon les données cartographiques du SPW et comme le montre le tableau ci-avant, de nombreux lotissements, communaux et privés, ont vu le jour ces 20 dernières années dans les villages de Rouvroy : 45 lots ont été créés à Harnoncourt (dont 18 lots en 2009 et 17 en 2015) ; 39 lots à Lamorteau (dont 31 en 1994) et 41 lots à Torgny. Par contre, les 4 autres villages n'ont presque pas été concernés durant cette période, rendant difficile toute évolution démographique importante.

Ces lots sont loin d'être tous construits.

En 2017 a eu lieu la mise en vente de 11 parcelles du « lotissement » du Mersan à Harnoncourt. Ajoutons aussi les projets communaux de lotissement rue de Montmédy à Lamorteau et celui « au-dessus de la ville » à Harnoncourt.

Si le nombre d'habitants est resté stable ces dix dernières années dans les villages de Torgny, Lamorteau et Dampicourt, la population de Harnoncourt a augmenté de près de 25% sur cette période, probablement en partie grâce aux lotissements créés (s'ajoutant à l'impact du home et de son extension en résidences services).

Prix des terrains et des logements

Sur la commune de Rouvroy, le prix moyen d'une habitation (155 000€ en 2014) a plus que triplé depuis 1990, devançant de plus de 20% le prix moyen calculé dans les communes de Virton et Meix –Devant-Virton.

Année	1992	2000	2005	2010	2015	2017
Rouvroy	54.705,64 €	70.308,80 €	91.379,00 €	149.588,24 €	141.272,73 €	159.503,57 €
Arrondissement	51.623,44 €	69.384,05 €	112.184,17 €	140.308,88 €	153.283,26 €	150.935,32 €
Province	51.527,00 €	74.041,00 €	116.966,00 €	151.385,00 €	159.817,00 €	169.768,00 €

Prix moyen d'une habitation ordinaire- Source : statbel.be

De même, le prix moyen des terrains à bâtir (36€/m² en 2014) a quadruplé depuis 1990. Les prix actuels sont semblables à ceux pratiqués dans la commune de Virton et restent légèrement inférieurs à ceux pratiqués à Meix-Devant-Virton (-10%). Ils sont moindres que ceux de l'arrondissement et sont plus proches de ceux de la province

Année	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014
Rouvroy			13,35		26,84					28,50	35,55
Arrondissement	20,93	23,04	28,74	32,09	36,85	37,64	45,30	39,50	38,36	35,79	44,44
Province	14,57	21,50	22,92	26,26	29,92	32,11	31,40	31,80	32,08	32,64	33,49

Prix moyen du m² à bâtir - Source : SPF Finances via Walstat

Constructions, rénovations et réhabilitation

Permis de bâtir (neuf, rénovation...)

Année	RESIDENTIEL					NON RESIDENTIEL			
	NOUVELLES CONSTRUCTIONS					RENOVATION	NOUVELLES CONSTRUCTIONS		RENOVATION
	Nombre de bâtiments	Nombre de logements	Nombre d'appartements	Nombre de bâtiments avec un seul logement	Superficie habitable (m²)	Nombre de bâtiments	Nombre de bâtiments	Volume(m³)	Nombre de bâtiments
1996	2	2	0	2	246	7	1	827	2
1997	2	2	0	2	169	3	4	7.594	1
1998	4	5	2	3	632	7	1	11.467	2
1999	10	10	0	10	954	10	1	120	2
2000	7	7	0	7	975	8	4	70.087	5
2001	8	26	19	7	1.319	6	2	4.432	3
2002	9	9	0	9	1.189	7	1	706	3
2003	16	16	0	16	1.826	4	0	0	1
2004	11	11	0	11	1.246	3	0	0	1
2005	9	9	0	9	1.463	7	2	3.221	2
2006	6	6	0	6	718	4	1	265	2
2007	7	9	3	6	1.062	5	1	8.500	1
2008	3	3	0	3	430	7	1	2.010	2
2009	3	3	0	3	503	6	0	0	1
2010	2	3	2	1	327	2	3	11.573	1
2011	2	3	2	1	520	8	1	552	1
2012	2	2	0	2	454	8	0	0	1
2013	5	6	2	4	802	8	2	2.400	2
2014	4	4	0	4	610	6	0	0	2
2015	3	3	0	3	525	8	3	4.429	3

Permis de bâtir autorisés – Source : Statbel

Les immeubles à appartements ne représentent qu'une faible proportion de l'habitat. La tendance générale est à la construction de bâtiments avec un seul logement.

Le nombre de permis délivrés et relatifs aux nouveaux logements est très faible : une moyenne de 3,7 bâtiments par an ces dix dernières années.

Le nombre de permis relatifs à la rénovation de bâtiments résidentiels présente une moyenne de 6,2 bâtiments par an ces dix dernières années, soit près du double des nouveaux logements. Sur cette même période, cette tendance s'observe également pour le secteur du non résidentiel où 16 permis de rénovation ont été délivrés contre 11 pour de nouvelles constructions.

Secondes résidences

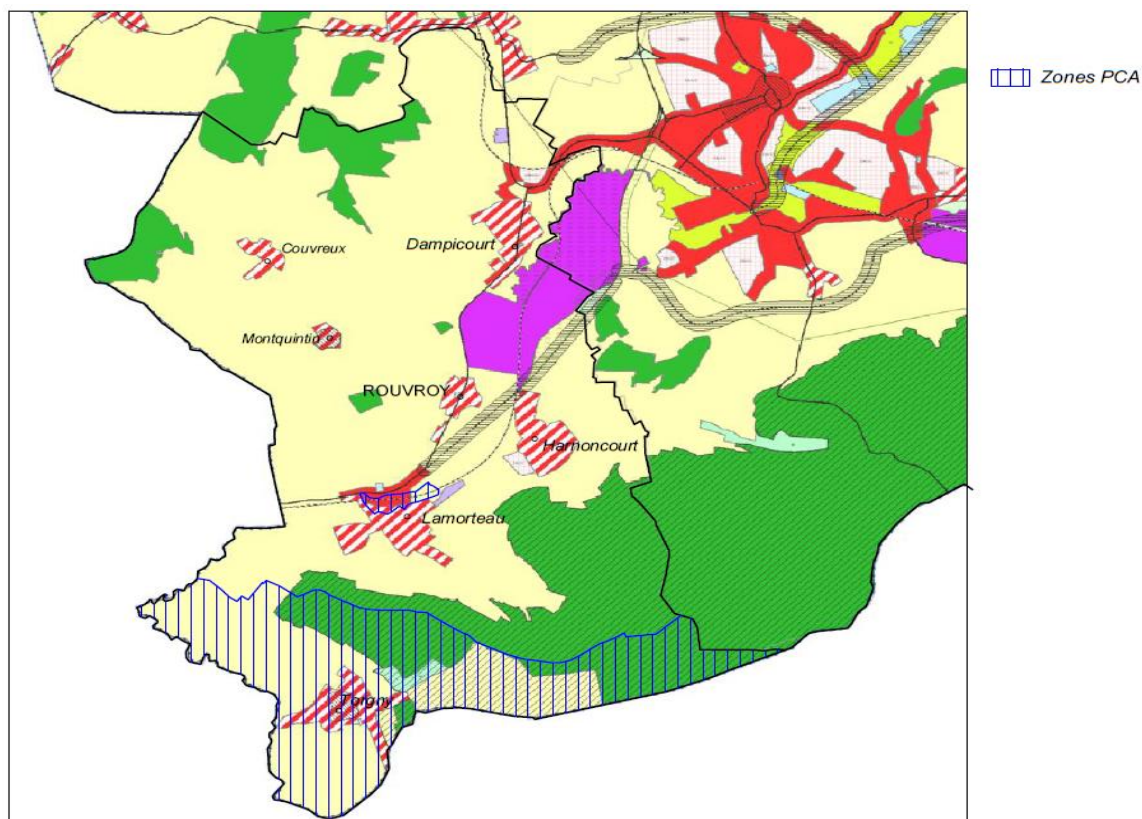
Selon les chiffres de l'administration communale, le nombre de secondes résidences sur la commune est de 27.

c. Aménagement du territoire

Schéma de structure communal

Il n'existe pas de schéma de structure communal (SSC).

Plan de secteur⁴¹



Plan de secteur, avec les périmètres de PCA en surimpression – Source : SPW

Zones d'habitat et d'habitat à caractère rural

La zone d'habitat à caractère rural telle que définie au plan de secteur (hachuré blanc et rouge) ne laisse que peu d'espace aux villages de **Couvreur** et **Montquintin** pour développer leur habitat.

Les parties urbanisables du hameau de **Rouvroy** et du village de **Harnoncourt** sont aussi reprises en zone d'habitat à caractère rural

Concernant le village de **Lamorteau**, la zone d'habitat à caractère rural reprend le noyau ancien du village en y ajoutant quelques extensions. La première extension se situe dans le prolongement de la Grand-Rue en direction de Torgny. A cet endroit, l'enjeu paysager n'est pas négligeable, certains terrains potentiellement urbanisables présentent un fort relief en contre-haut du village. La seconde extension s'étend de la Grand-Rue vers le moulin de Radru sans pour autant l'englober.

⁴¹ Plan de secteur du Sud-Luxembourg, Arrêté du 27.03.1979

Contigüe à la zone d’habitat à caractère rural, la zone d’habitat (en rouge) reprend le quartier de l’ancienne gare et la partie du tracé de la N871 sur Lamorteau.

A **Torgny**, le plan de secteur reprend en zone d’habitat à caractère rural un vaste périmètre englobant le noyau ancien de Torgny et s’étendant jusqu’à la Chiers à l’Ouest. Ce périmètre se prolonge également sur une portion des voies d’accès au village, principalement de part et d’autre de la rue de l’Ermitage et en direction d’Epiez. Le plan de secteur permet donc de poursuivre l’urbanisation mais pose la question de l’intégration des nouvelles constructions au tissu villageois existant, que ce soit du point de vue paysager ou de la poursuite de l’organisation actuelle du village.

A **Dampicourt**, la zone d’habitat à caractère rural représente une vaste étendue traversée par la rue du Huit Septembre. Elle s’étend de la rue de Mathon jusqu’à la rue aux Haies. Au nord de cette zone d’habitat à caractère rural se déroule, le long de la N88, la zone d’habitat. Elle se prolonge sans discontinuité jusqu’à la ville de Virton.

Zones de loisirs

Aucune zone de loisir ne figure au plan de secteur de la commune.

Zones d’aménagement communal concerté

La commune compte deux zones d’aménagement communal concerté (ZACC).

Une première zone est lovée au nord de Dampicourt, entre la N88 et la ligne de chemin de fer, à l’arrière de la zone d’habitat.

Une seconde se situe au Sud-Ouest de la zone d’habitat à caractère rural d’Harnoncourt. L’élargissement potentiel de la zone urbanisée de ce village doit être envisagé avec la plus grande attention. En effet, à cet endroit, la grande visibilité paysagère et le relief assez prononcé représentent un enjeu considérable, à prendre en compte pour garantir un développement villageois respectueux du paysage et de son environnement.

Aucune de ces deux zones n’est aujourd’hui mise en œuvre. Elles sont affectées à l’activité agricole.

Zones d’activité économique industrielle

La zone d’activité économique industrielle où s’est implantée l’usine Burgo-Ardenne représente une proportion importante de la zone urbanisable de la commune.

Zones d’activité économique mixte (ZAEM)

Une zone d’activité économique mixte se déploie au nord-est du village de Lamorteau. Elle est partiellement occupée par une société de découpe de bois ronds (Gaume bois). Le solde de la zone se situe en Natura 2000.

Une deuxième se trouve au Nord de Dampicourt, entre la N88 vers Meix-devant-Virton et la voie ferrée L165. De petite taille, située dans la zone humide liée à la Chevratte, en zone inondable, partiellement en Natura 2000, elle ne peut être mise en œuvre.

Il n'y a donc plus de possibilités de développement dans les ZAEM de Rouvroy.

Zones de services publics et équipements communautaires

De très petites tailles et implantées dans les villages de Lamorteau, Torgny, Rouvroy et Dampicourt, ces zones accueillent les cimetières.

Zones naturelles

Une zone naturelle se trouve à proximité de Torgny et correspond à la Réserve naturelle Raymond Mayné.

Zones d'intérêt culturel, historique ou esthétique

Les centres des villages de Torgny et Montquintin sont répertoriés « *d'intérêt culturel, historique ou esthétique* » au plan de secteur. Cette inscription y souligne la qualité de l'habitat traditionnel et du patrimoine bâti.

Périmètre d'intérêt paysager

L'extrême Sud de la Commune (forêt liée à la Cuesta Bajocienne et zone agricole à l'arrière de celle-ci) est repris en périmètre d'intérêt paysager.

Périmètre de réservation

Le bandeau hachuré en noir représente une zone de réservation pour une liaison routière contournant Virton par le Sud. Celle-ci a de fait été réalisée sur Virton (N811).

Lotissements

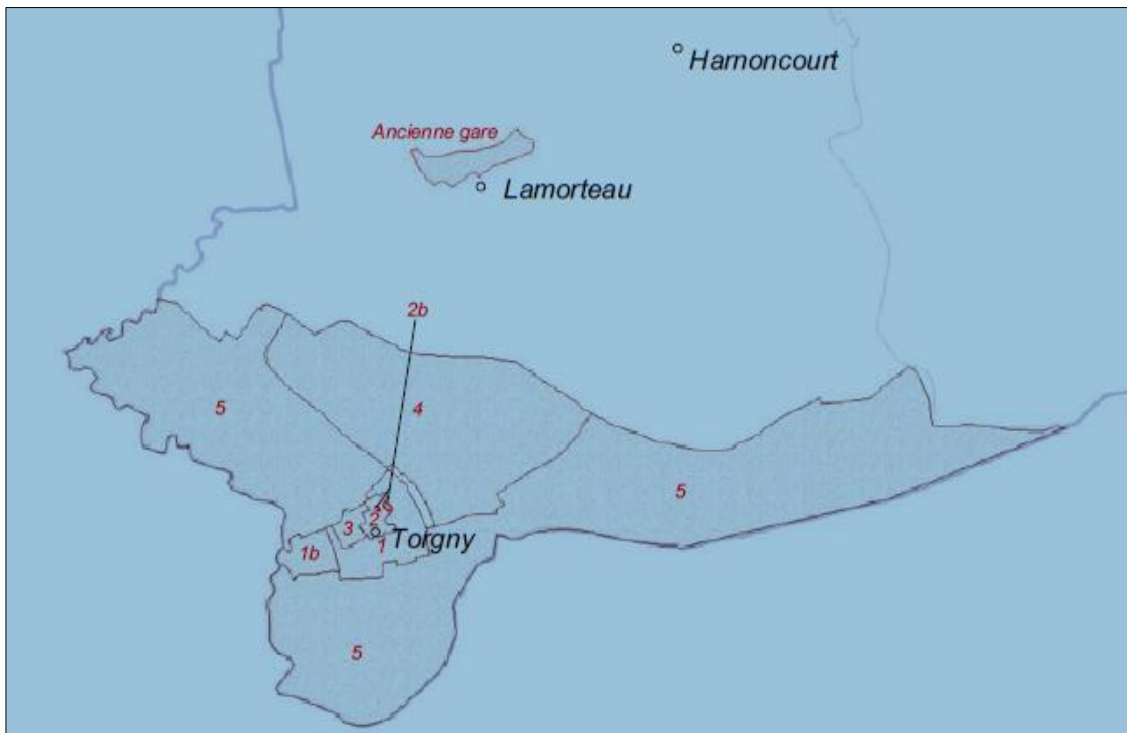
Voir chapitre « *habitat et logement* » ci-avant

Plan Communal d'Aménagement

Le Sud de la commune est couvert par 8 PCA (Plan Communal d'Aménagement) datant de 1951⁴². Un PCA supplémentaire couvre la zone de l'ancienne gare de Lamorteau.

⁴² Ces anciens PCA ne sont plus d'application depuis l'entrée en vigueur du CoDT (juin 2017)

Approuvé en 2002, le PCA de Lamorteau prévoit la création d'un nouveau quartier autour de l'ancienne gare, conciliant des zones de constructions à usage mixte d'activités commerciales, d'activités artisanales et de petites entreprises et des zones d'habitat. Ces futures zones d'habitat s'implantent en périphérie d'îlots délimités par des chemins cyclo-piétons rejoignant le réseau routier existant.



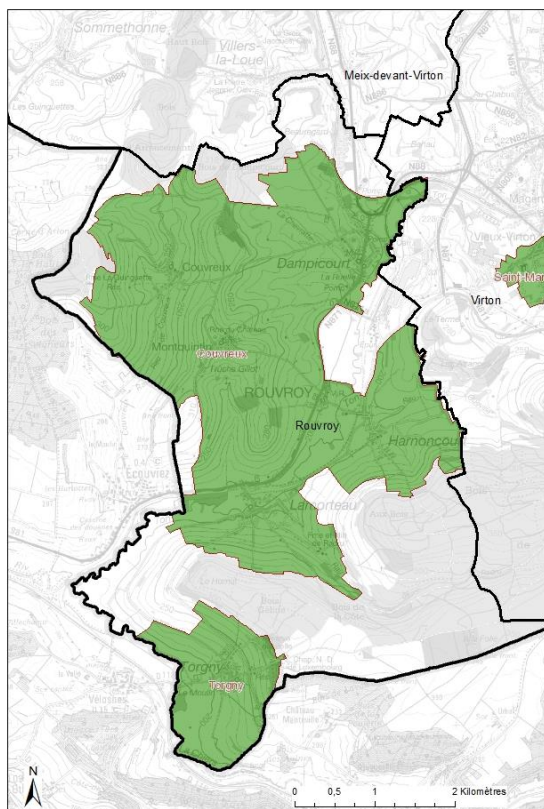
Périmètres faisant l'objet d'un PCA

A Torgny, les PCA 1-1b-2-2b-3 et 6 prévoient la création de nombreuses zones constructibles (zones résidentielles, de construction dispersée). Ils visent à organiser et cadrer l'urbanisation du village (centre ancien et extensions). Jamais mises en œuvre, ces zones constructibles s'étendent jusqu'à la frontière française.

Les PCA 4 et 5 ne prévoient pas de zone à construire. Le 5 vise à cadrer l'aménagement des zones agricoles et forestières autour du village ; à l'exception de la réserve scientifique (Raymond Mayné) qui fait l'objet d'une approche spécifique au travers du PCA n°4.

Règlement Général sur les Bâtisses en Site Rural

Les 7 villages et hameaux de la commune sont soumis au « Règlement Général sur les Bâtisses en Site Rural » (RGSBR)⁴³.



Périmètres soumis au RGSBR – Source : SPW

⁴³ Source : http://spw.wallonie.be/dgo4/site_aménagement/index.php/site/directions/dua/rgbsr

Le mécanisme du RGSBR repose sur :

- Des règles générales applicables aux villages concernés où qu'ils se trouvent en Wallonie ainsi que des règles particulières à chacune des huit régions agro-géographiques qui la composent (dont la Lorraine belge pour Rouvroy) ;
- Une application de ces règles urbanistiques aux villages figurant sur une liste arrêtée par le Gouvernement.

L'objectif de ce règlement est d'édicter quelques règles urbanistiques spécifiques à certains villages wallons pour autant que ceux-ci constituent encore un patrimoine original et cohérent. Ces règles visent à fixer un seuil de qualité architecturale sous lequel il n'est plus tolérable d'admettre des projets de transformation, d'agrandissement, de construction ou de reconstruction dans les périmètres bâtissable de ces villages.

Ces règles sont déduites de l'observation de la structure urbanistique des villages ; elles se concentrent pour l'essentiel sur l'implantation des bâtiments (respect du relief du sol et utilisation des limites des parcelles cadastrales), leur gabarit (gabarit en plan, en hauteur sous gouttières et en pente de toiture) et la palette d'aspect des matériaux de façade et de toiture.

Depuis l'entrée en vigueur du COdT (juin 2018), le RGSBR a perdu sa valeur réglementaire et est devenu indicatif. Il fait à présent partie du Guide régional d'urbanisme.

Torgny est aussi classé parmi « les plus beaux villages de Wallonie ».

Sites à réaménager

La commune compte un site à réaménager (SAR) : le site de l'ancienne hostellerie de Rouvroy. Une décision a été prise par le conseil communal afin de désigner un auteur de projet pour les travaux de démolition partielle et de réfection de la partie maintenue de ce bâtiment. Ce SAR est en attente de reconnaissance.

d. Plan d'aménagement foncier⁴⁴

Plan d'aménagement foncier sud

Depuis plusieurs années, une procédure est en cours pour réaliser un plan d'aménagement foncier rural autour des villages d'Harnoncourt, Lamorteau et Torgny.

Cette opération est la première en Wallonie suivant le nouveau Code wallon de l'agriculture de 2014. Elle a donc un caractère pilote.

L'aménagement foncier permet d'aménager de manière intégrée les espaces agricoles d'un territoire communal. Ses objectifs sont beaucoup plus larges que ceux du remembrement rural qu'il remplace : gestion agricole bien sûr mais aussi gestion des paysages, de la biodiversité, de l'eau, de la mobilité, du tourisme, etc.

Objectifs de l'Aménagement foncier « Sud »
Les objectifs stratégiques et les priorités de l'opération d'aménagement foncier « Sud » sont les suivants, en matière de : – Agriculture ○ Améliorer les conditions de productions agricoles ○ Mettre en valeur le travail des agriculteurs – Biodiversité ○ Préserver, entretenir et valoriser le patrimoine naturel – Eau/érosion ○ Préserver les sols agricoles et la qualité de l'eau – Mobilité ○ Favoriser la mobilité douce ○ Limiter les conflits d'usage – Paysage ○ Protéger et gérer le paysage – Développement territorial ○ Mettre en œuvre les planifications régionale et locale⁴⁵

⁴⁴ Anciennement remembrement. Source : réunion avec des représentants du SPW, Direction de l'Aménagement foncier rural et la FRW, 8 juillet 2016.

⁴⁵ Assurer la coordination entre aménagement foncier, actions du Parc Naturel de Gaume ainsi que les futurs PCDR et PCDN

Vu le caractère sensible de la zone concernée et sa richesse patrimoniale (nature, paysage), un « plan de paysage » a été réalisé en 2014-2015, avec l'appui d'un groupe d'acteurs locaux (agriculteurs, citoyens, Syndicat d'initiative, administrations). Non formellement obligatoire, il joue ici le rôle de cadre de réflexion large permettant de définir les actions plus concrètes à mettre en place.

Concrètement, un périmètre a été déterminé (448 ha en archipel). Il est assez morcelé du fait que les zones Natura 2000 ont été retirées suite à une décision interne de la DGARNE car les arrêtés de désignation des zones Natura 2000 étaient toujours en cours d'élaboration. Une réorganisation foncière aurait grandement compliqué les discussions entre l'Administration, les propriétaires et les exploitants concernés. Le périmètre de l'aménagement foncier est donc plus petit que celui du plan de paysage.



Périmètre du Plan d'aménagement foncier sud. Source : SPW

Un Comité d'Aménagement Foncier a été créé ainsi qu'une commission consultative. Le Comité d'Aménagement Foncier est la structure en charge de l'exécution de l'opération. La Commission Consultative conseille le Comité.

Le planning de réalisation de l'opération est le suivant :

- Début 2018 : Finalisation des fiches projets ;
- Fin 2018 : Enquête publique sur les fiches projets ;
- 2019-2020 : Travail sur le foncier (relotissement) de manière individualisée, avec une approche socio-économique (une vingtaine d'agriculteurs et environ 250 propriétaires sont concernés).

Remembrement nord

Signalons aussi que les terrains autour des villages de Couvreur, Montquintin, Dampicourt et du hameau de Rouvroy ont fait l'objet d'un remembrement rural, dit « de Couvreur », dans le cadre de la loi de 1970. Le périmètre, vaste, débordait sur les communes voisines de Meix-devant-Virton (jusqu'en bordure sud des villages de Villers-la-Loue et Houdrigny) et Virton (jusqu'en bordure de l'agglomération virtonaise).

L'acte de remembrement a été signé par les 3 Communes en septembre 2000. Outre les conséquences économiques positives, notamment pour les exploitants qui bénéficient d'une meilleure rationalisation des moyens de production, le respect de l'environnement a également été une des préoccupations des décideurs à l'époque. Travaux de voiries, entretien de vieux vergers, plantations le long de chemins et en bordure des nouvelles limites sont quelques-unes des opérations réalisées durant l'exécution de cet acte. Enfin, la remise en ordre complète des plans cadastraux issus des re-mesurages a mis un terme à tous les litiges anciens entre propriétaires.⁴⁶

3. Réseaux de déplacement

Au niveau routier, Rouvroy est traversée par la N871/N87 qui, reliant Montmédy (F) à Virton, longe les villages de Lamorteau, Rouvroy et Dampicourt. Cette voirie représente en quelque sorte la colonne vertébrale de la circulation routière au sein du territoire communal.

Elle se connecte, au Nord de Dampicourt, à la N88, dorsale Sud de la Lorraine belge qui relie Florenville à Aubange via Meix-devant-Virton et Virton. Ce carrefour, situé sur la Commune, est donc important en termes de mobilité.

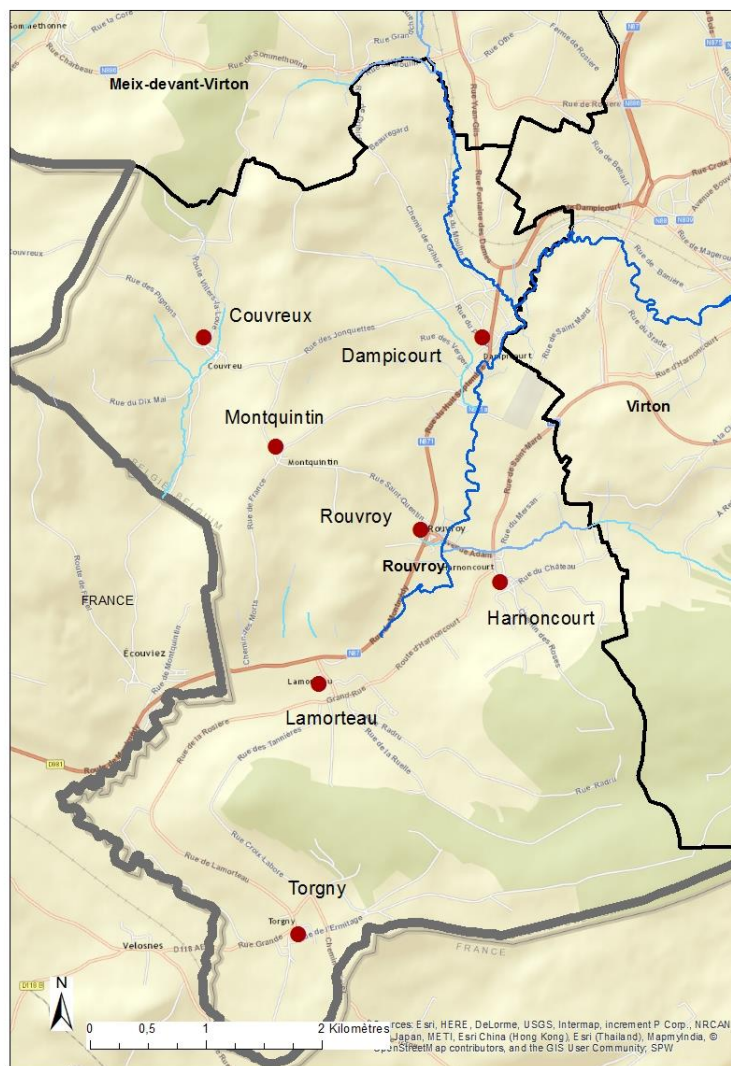
Parallèle à la N871/N87 par le Sud, une route de statut secondaire (communale) mais importante pour la desserte locale connecte les villages d'Harnoncourt, Lamorteau puis Torgny. Au Nord-Est, elle rejoint le contournement Sud de Virton (N811).

Ces deux voiries parallèles sont connectées à deux endroits : par une liaison entre le centre d'Harnoncourt et le hameau de Rouvroy d'une part, par une route interne au village de Lamorteau d'autre part.

Les autres voiries internes au territoire ont un statut secondaire.

⁴⁶ Source : http://archives.lesoir.be/breves-luxembourg_t-20000919-ZoJPED.html

Grâce à la proximité avec la « ville carrefour » de Virton, les habitants de Rouvroy ont par ailleurs facilement accès à la N87 vers Etalle puis Habay d'une part et à la N82 vers Arlon d'autre part. C'est par ces deux axes qu'ils peuvent rejoindre le réseau autoroutier, à savoir la E411 Bruxelles-Luxembourg. Ce réseau est toutefois assez éloigné (22 Kms depuis Dampicourt, +/- 20 minutes pour la sortie 29 à Habay et 27 Kms, +/- 30 minutes pour la sortie 31 à Arlon).



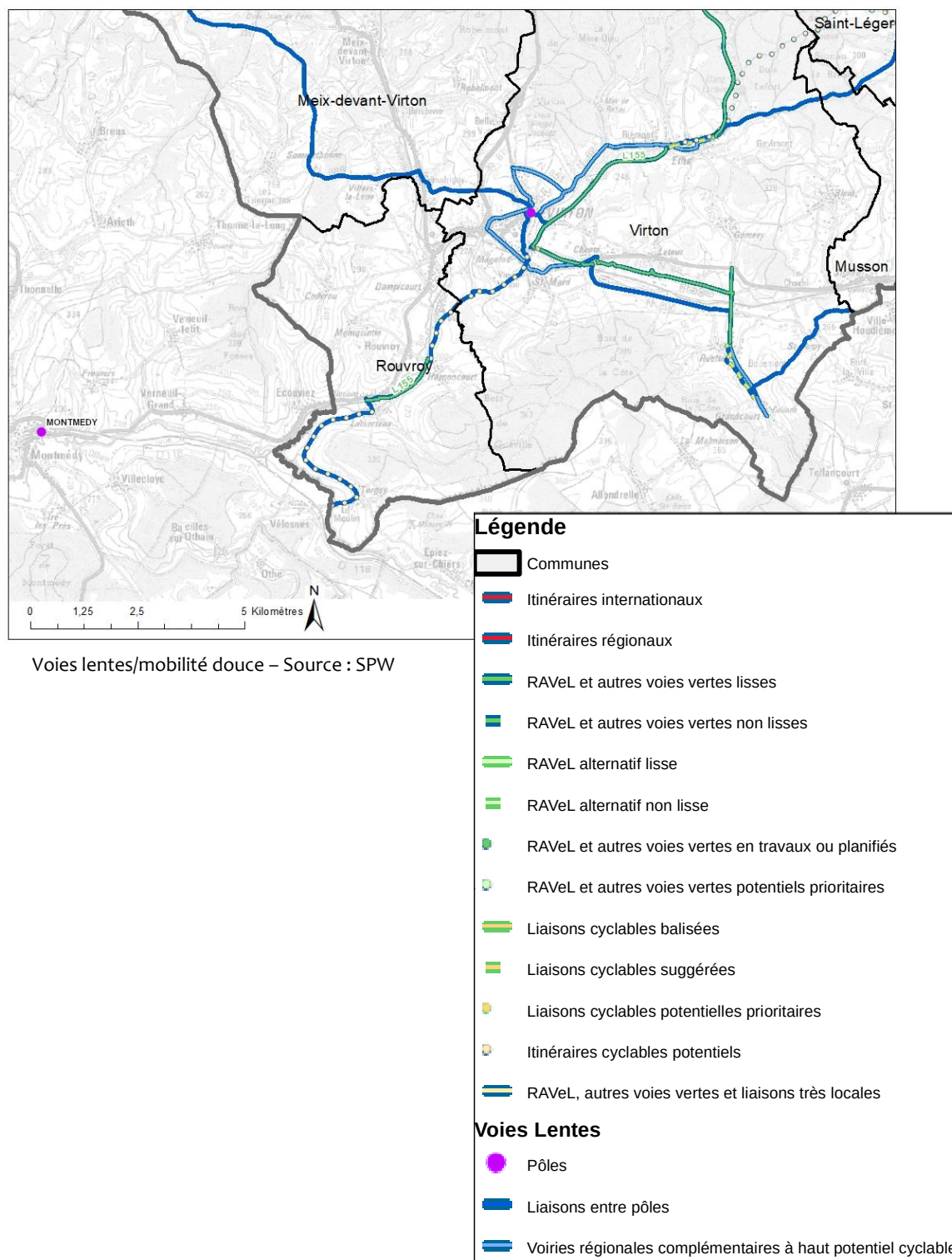
Réseau routier – Source : SPW

La Commune de Rouvroy participe au projet pilote consistant à inventorier et actualiser l'ensemble des voiries communales et visant à proposer un réseau de voiries communales cohérent et à renforcer le maillage des chemins et sentiers pour rencontrer les besoins de mobilité douce actuels et futurs. Il s'agit de l'actualisation de l'Atlas des chemins. Cet atlas se composera d'une cartographie des voiries et d'une base de données de tous les actes juridiques et administratifs liés à celles-ci.

Au niveau de la mobilité douce et des voies lentes, Rouvroy compte un tronçon de RAVeL sur l'ancienne ligne ferrée L155 entre Harnoncourt et Lamorteau, sur une distance de 1.8km. Selon la carte ci-dessous, l'extension de ce tronçon vers Torgny puis la France d'une part et vers Virton d'autre part est considérée comme prioritaire par la Wallonie. Vers Virton en effet, cette

extension permettrait de se connecter aux réseaux existants et projetés : vers Ethe puis Croix-Rouge, vers Saint-Léger puis Arlon, vers Saint-Mard puis Ruelle.

La Commune est aussi partie prenante du projet de création d'un réseau de points-nœuds coordonné par la province de Luxembourg et la Fédération touristique du Luxembourg belge.



Voies lentes/mobilité douce – Source : SPW

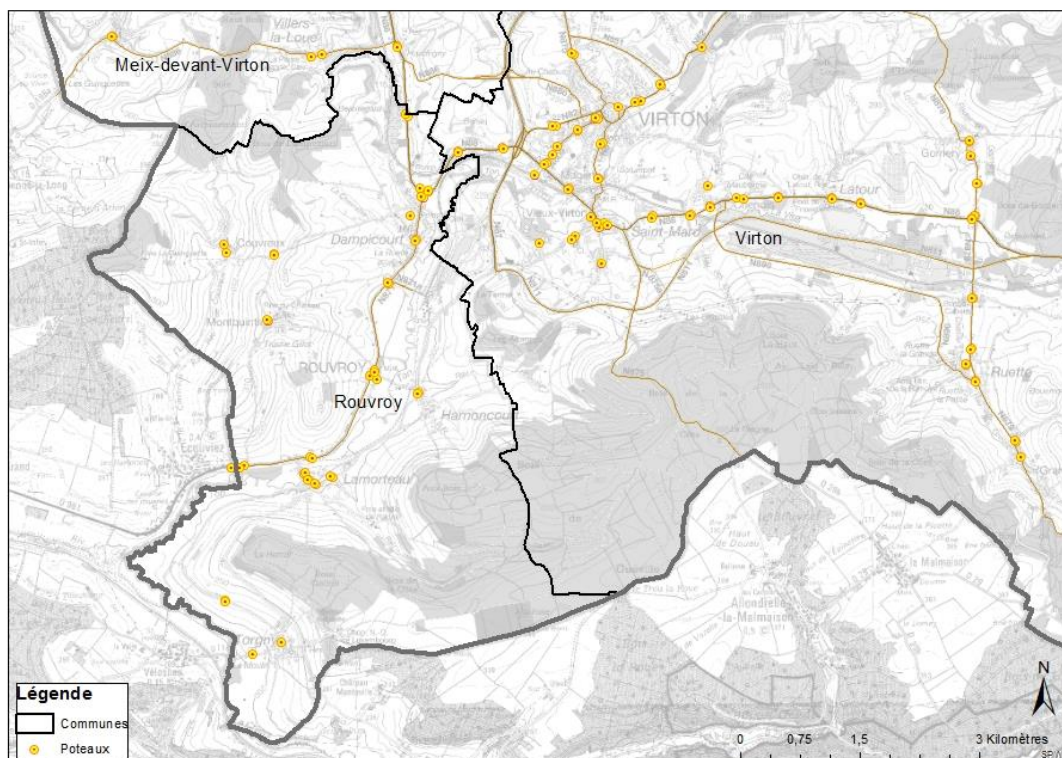
Le Schéma Directeur Cyclable de la Wallonie (SDCW) confirme l'intérêt de cette extension puisque Rouvroy y joue le rôle de liaison entre les pôles de Virton et de Montmédy (tracés en bleu sur la carte). Ce schéma montre par ailleurs l'intérêt d'être connecté à Virton pour rejoindre ensuite Florenville vers le Nord-Ouest (via Meix-devant-Virton), Arlon vers le Nord-Est (via Saint-Léger) et enfin Longwy (F) vers le Sud-Est.

La commune s'est associée, avec l'aide d'Idelux, à douze autres communes du Sud-Luxembourg pour opérationnaliser un tracé sur leur territoire dans le cadre de la mise en œuvre de l'itinéraire vélotouristique régional W9.

Le réseau SNCB ne dessert pas Rouvroy. Les gares les plus proches sont celles de Virton Saint-Mard côté belge et celle de Longuyon côté français. C'est via la gare de Virton que la connexion ferroviaire entre Rouvroy et le Grand-Duché de Luxembourg est possible, du moins jusque 2018... Depuis le démantèlement de la L155 qui traversait la Commune, il n'existe plus aucune connexion avec le réseau ferroviaire français.

Le réseau des TEC couvre l'ensemble de la commune (une vingtaine d'arrêts de bus – voir carte ci-dessous). Chaque village de l'entité est desservi. Les dessertes sont principalement liées aux horaires scolaires.

Il existe une ligne de bus TEC transfrontalière Montmédy-Virton, fort empruntée (public scolaire), qui a remplacé la ligne de chemin de fer supprimée (en 1985). Il n'y a par contre pas de ligne directe reliant Rouvroy à Meix-devant-Virton.



Localisation des arrêts TEC – Source : SPW

4. Utilisation des ressources et impacts environnementaux

a. Utilisation des ressources

Alimentation en eau

La Commune de Rouvroy est propriétaire et gestionnaire du réseau public de distribution d'eau.

6 captages alimentant 4 réseaux distincts desservent les zones d'habitat. Ils sont repris sous la forme de triangle bleu clair sur la carte ci-dessous :

- Un captage (Klein-Chiers) alimente Torgny ;
- Trois captages (Parfondru, Au-dessus de la Ville Est et au-dessus de la Ville Ouest) se rejoignent dans un même château d'eau d'où ils desservent Harnoncourt puis le hameau de Rouvroy ;
- Un captage (Derlet) alimente Lamorteau (d'où une liaison permet de rejoindre le hameau de Rouvroy et le réseau d'Harnoncourt via des conduites secondaires) ;
- Un captage au nord (Fontaine des dames) dessert Dampicourt puis Montquintin et enfin Couvreur.

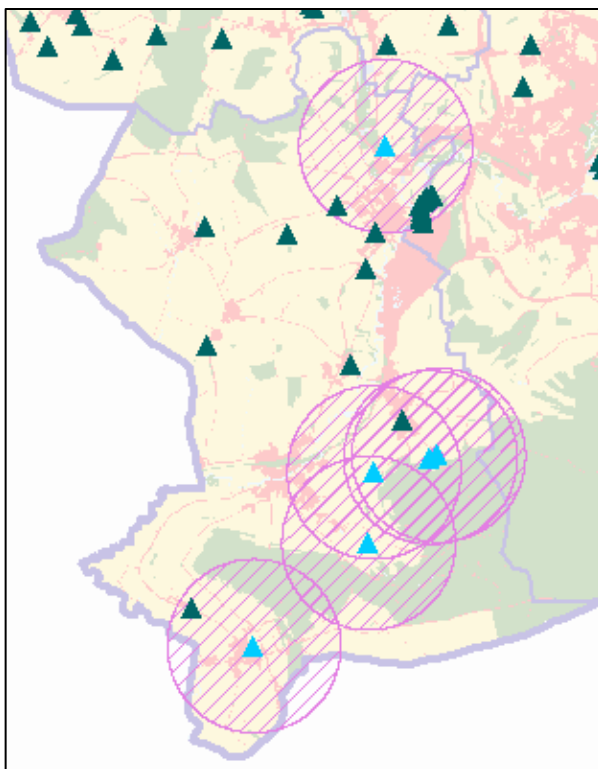
Aucun de ces captages ne dispose pour l'heure d'une zone de prévention approuvée. L'étude pour les délimiter est en cours.

Quelques captages, privés, concernent essentiellement des exploitations agricoles ainsi que la Sainte-Famille à Rouvroy (triangles bleu foncé sur la carte). Burgo Ardennes possède de nombreux captages privés, tous situés sur Virton, à la limite avec Rouvroy⁴⁷.

Aucune entreprise ne valorise toutefois spécifiquement la ressource « eau » sur la commune.

Selon l'AIVE⁴⁸, le réseau de Rouvroy ne connaît pas de problème particulier actuellement dans son ensemble et est en ordre au niveau du remplacement des conduites en plomb.

De manière plus précise, le captage de Torgny est conforme et bien protégé. Il reste toutefois à le doter d'une station de traitement UV par précaution.



Captages et zones de prévention - Source: SPW

⁴⁷ Selon l'AIVE, l'usine prélève son eau industrielle dans le Ton et son eau pour les besoins « domestiques » (bureaux...) sur le réseau de Dampicourt (10 à 15 m³ par jour).

⁴⁸ Contact téléphonique avec Ghislain Collignon, AIVE, le 24/6/2016.

Le captage de Lamorteau connaît parfois des problèmes d'apport d'eau de surface en cas de fortes pluies. Il est donc équipé d'un système de chloration.

La quantité d'eau desservant Harnoncourt est parfois tangente. Un projet vise donc à connecter les réseaux de Lamorteau et Harnoncourt pour une meilleure sécurisation de l'approvisionnement. Plutôt que de se faire via des conduites secondaires comme aujourd'hui, la connexion se ferait directement depuis les captages concernés.

Le captage de Dampicourt a une eau conforme et des disponibilités suffisantes. Son seul souci réside dans la présence de nitrates qui, bien qu'en dessous des normes, est supérieure aux recommandations de l'OMS. Cette présence est due aux terres agricoles en amont du captage (maïs). Plusieurs solutions sont étudiées par l'AIVE :

- Mettre en place un système de traitement des nitrates. Il s'agit toutefois d'une solution lourde et coûteuse ;
- Se brancher sur le réseau de la Commune de Meix-devant-Virton pour diluer l'eau du captage et ainsi diminuer le taux de nitrates. Mais cette solution est coûteuse et entraîne une dépendance à un autre producteur d'eau ;
- Mettre en place un contrat captage avec l'agriculteur concerné. Mais cet outil, visant une simple sensibilisation, n'a pas de valeur contraignante.

Energie

Energies renouvelables – recensement

Au niveau de la production verte d'électricité, la commune de Rouvroy compte près de 100 unités de production décentralisées ≤ 10 kW, produisant un total de 557 kVA. A titre de comparaison, la commune de Meix-devant-Virton a une production 1,5 fois plus élevée que Rouvroy, sachant que le nombre d'habitants y est 1,37 fois plus élevé.

Il n'existe aucun site de production biomasse, cogénération fossile, éolienne ou hydraulique d'une puissance supérieure à 10 kW sur le territoire de Rouvroy.

Au niveau du solaire photovoltaïque, l'entreprise Gaume Bois de Lamorteau produit une puissance électrique de 15 Kw. Le ROx produit pour sa part 85 KW pour ses besoins propres, le surplus étant injecté dans le réseau public.

Potentiel en matière d'énergies renouvelables

Il n'y a pas de parc éolien à Rouvroy. Cependant, plusieurs sites de la commune ont été répertoriés parmi les sites éoliens potentiels recensés par la Province du Luxembourg (étude GAPPER confirmée par la Région wallonne).

Le site de Dampicourt pourrait accueillir 3 éoliennes pour une production de 4.40 MWh/an et celui de Torgny pourrait produire près de 4.55 MWh/an avec 4 éoliennes. Sur le territoire, singulièrement à Torgny, l'implantation éventuelle d'éoliennes devrait être mise en balance avec la richesse naturelle, paysagère et patrimoniale des lieux.

Consommation énergétique des bâtiments communaux et initiatives communales

L'usine papetière *Burgo Ardennes* est un gros consommateur d'énergie, mais aussi un producteur. Si elle en récupère une partie pour faire tourner ses installations, une autre partie, en fin de cycle, s'évapore dans la nature. Des calories qu'elle peut céder puisqu'elle n'en a plus besoin. C'est pour cela que Rouvroy récupère de la vapeur provenant de l'usine pour chauffer son **hall sportif et culturel (ROx)**. Des panneaux photovoltaïques sont aussi installés sur son toit.

Depuis 2016, la Commune s'est engagée dans la dynamique provinciale TEPOS (territoires à énergie positive). Elle est encadrée par PEP'S Lux (coordination de la Province de Luxembourg) pour rédiger un plan d'action qui lui permettra de mettre en application la **Convention des Maires** à laquelle elle a décidé d'adhérer le 15 mai 2017⁴⁹. Une commission consultative a aussi été mise en place pour élaborer et ensuite mettre en œuvre le plan d'action.

PEP'S Lux a notamment la mission de réaliser un cadastre énergétique des bâtiments communaux, actuellement absent.

La commune ne dispose actuellement pas d'écopasseur.

Sous-sol

Même si, par le passé, diverses carrières ont permis l'exploitation du calcaire bajocien (notamment pour la construction), de l'argile ou du minerai de fer (minerai de prairies), plus aucune activité extractive n'existe sur le territoire communal.

b. Impacts environnementaux

Eaux usées

L'épuration des eaux est collective dans tous les villages sauf à Montquintin où elle est autonome et à Couvreur où elle est transitoire⁵⁰ (pour ce dernier, le régime est en demande de modification vers une épuration collective).

Au sud de Dampicourt, une station d'épuration, gérée par l'AIVE et d'une capacité de 18.500 EH, est fonctionnelle depuis 2010. Elle reçoit les eaux usées de Dampicourt ainsi qu'une partie de celles des communes de Meix-devant-Virton et Virton. Elle devra à terme aussi traiter les eaux de Rouvroy, Harnoncourt et Lamorteau. Pour ce faire, un collecteur – en cours de construction - la connectera à Rouvroy où arrivent aussi les égouts d'Harnoncourt. Ultérieurement, un collecteur (à programmer) viendra de Lamorteau jusqu'à Rouvroy.

A Torgny, une station d'épuration de 300 EH desservant uniquement le village est prévue mais non encore programmée.

⁴⁹ La Convention des Maires est une initiative de la Commission européenne invitant les communes d'Europe et leurs citoyens à s'engager, sur base volontaire, à dépasser les objectifs fixés par le paquet européen "3 x 20 en 2020", à savoir réduire de 20 % la consommation d'énergie, diminuer de 20 % les émissions de gaz à effet de serre et produire 20 % d'énergie à partir de sources renouvelables à l'horizon 2020.

⁵⁰ Source : Carte d'agglomération de la Commune de Rouvroy – AIVE – m. de mai 2015

La zone d'activité de *Burgo Ardennes* est en traitement autonome. : l'usine gère donc elle-même ses eaux usées avant leur rejet dans le Ton.

Déchets

La Commune a confié la collecte et la gestion des déchets à l'intercommunale AIVE, secteur valorisation et propreté.

La collecte se fait via le porte-à-porte et par l'intermédiaire du Parc à Containers. Celui-ci, partagé entre les communes de Rouvroy, Meix-devant-Virton et Virton, se trouve sur le territoire de Rouvroy, Rue Sainte-Anne, à proximité de Dampicourt.

L'AIVE émet un rapport annuel relatif à la gestion des déchets à l'attention de chaque Commune. En 2015, la production totale de déchets sur la commune de Rouvroy s'élève à 531 Kgs par équivalent-habitant (EH). C'est 8% de moins que la moyenne relevée sur le territoire géré par l'Intercommunale (577 Kgs par EH).

Les déchets collectés l'ont été comme suit :

- 66% des déchets via le parc à containers (72% pour la zone AIVE) ;
- 29% via la collecte en porte-à-porte de la matière organique et de la fraction résiduelle (25% pour la zone AIVE) ;
- 5% via le réseau communal des bulles à verres et les collectes en porte-à-porte des papiers cartons et des encombrants non valorisables (idem).

Le porte-à-porte est donc davantage utilisé qu'ailleurs comme mode de collecte et, en liaison, le parc à containers, tout en restant le mode d'élimination principal, est moins fréquenté.

Pourtant, la Commune propose une carte encourageant la fréquentation du parc à containers : en 2016, 8 cases cochées suite à un passage au parc permettent de récupérer 16€.

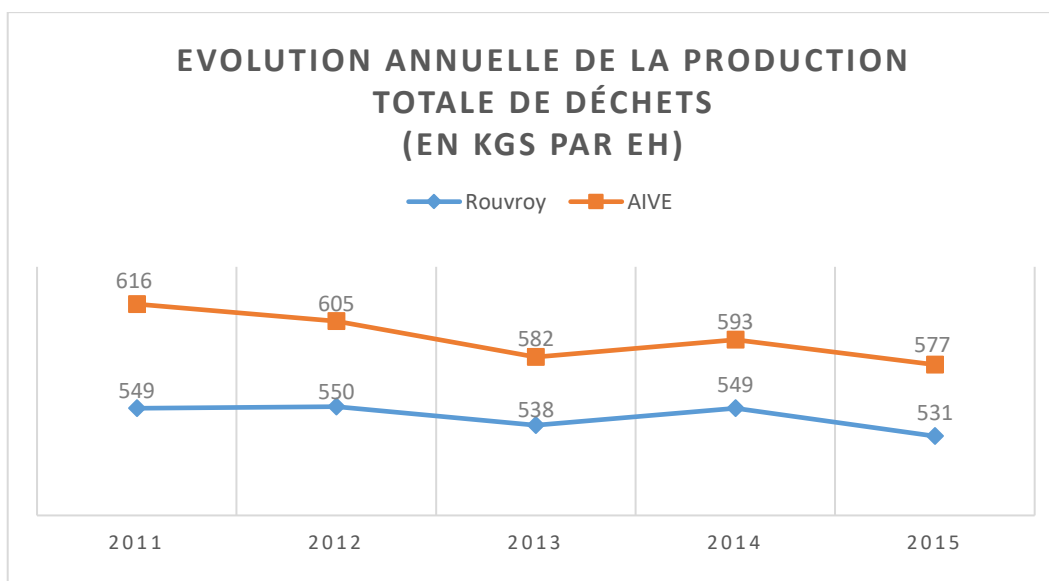
Globalement, 98% des déchets collectés ont été recyclés ou valorisés (37% recyclés, 24% compostés, 37% valorisés) et seulement 2% éliminés en CET.

Le tableau ci-dessous reprend quelques flux significatifs de déchets pour l'année 2015 sur Rouvroy.

	Kg/EH/an	Mode de collecte	Traitement
Matière organique	60,70	Porte-à-porte	Biométhanisation et compostage
Fraction résiduelle	91,02	Porte-à-porte	Valorisation et CET
Bouteilles et flacons en verre	24,12	Parc à containers et bulles à verre communales	Recyclage
Papiers-cartons	36,76	Parc à containers et porte-à-porte	Recyclage
Emballages recyclables - PMC	7,13	Parc à containers	Recyclage

En comparant la production de déchets par EH au cours des 5 dernières années (voir tableau ci-après), aucune tendance particulière ne se dégage au niveau de la commune, la production étant globalement stable, même si une diminution de 18 Kg/EH est constatée entre 2014 et 2015.

La production est systématiquement plus faible qu'au niveau de l'aire d'action de l'AIVE, cette différence se réduisant toutefois lentement (différence de 46 Kg/EH en 2015 contre 67 Kg par EH en 2011).



Source : AIVE

Aperçu de l'état de l'environnement (eau, air, sol)

Concernant les eaux de surface⁵¹, trois stations de surveillance de la qualité des cours d'eau se situent sur la commune de Rouvroy : une sur la Chevratte directement au nord de Dampicourt, une sur le Ton à Lamorteau et une sur la Chiers frontalière à hauteur de Torgny. Les cours d'eau de la commune sont donc particulièrement bien suivis.

La Chevratte (dont la station sur Rouvroy), présente une bonne à très bonne qualité. Tous les points de surveillance de ce cours d'eau présentent une bonne à très bonne aptitude à la biologie pour l'ensemble des paramètres contrôlés. En effet, elle ne subit pratiquement aucune pression sur son parcours (zones boisées en tête de bassin et habitats dispersés plus en aval).

Ce bon état général est confirmé par la fiche de caractérisation de la masse d'eau de surface SCO3R « Chevratte » (version 2016) : elle présente de bonnes qualités biologiques, physico-chimiques et hydromorphologiques. Par contre, au niveau chimique, sa qualité avec PTB⁵² n'est pas bonne : les paramètres déclassants sont les HAP⁵³ et le mercure (biote).

Les eaux de la Chiers et de son affluent, le Ton, sont plus dégradées que celles de la Chevratte car elles subissent des pressions anthropiques plus importantes.

Le point de contrôle de la Chiers est situé en amont de la confluence avec le Ton. La Chiers française présente, dès son entrée en Région wallonne, une mauvaise qualité biologique (IBGN

⁵¹ Source principale : Cuestas, projet de Parc naturel de Gaume, diagnostic de territoire, 31/5/2012, mise à jour du 16/9/2014

⁵² PTB : substances persistantes, bio-accumulatives, toxiques et ubiquistes

⁵³ Hydrocarbures aromatiques polycycliques

de l'ordre de 5 à 8/20). Au niveau de la station physico-chimique de Torgny, la qualité biologique est moyenne (IBGN de l'ordre de 12/20).

Le Ton présente une qualité biologique très moyenne en général (IBGN de l'ordre de 10/20). La qualité de ce cours d'eau est altérée par les eaux usées de la commune de Virton et par des rejets d'eaux usées industrielles (papeterie *Burgo Ardennes*). Plus précisément, au niveau de la station de Lamorteau, l'aptitude de l'eau à la biologie est mauvaise pour l'altération « matières organiques et oxydables » (carbone organique et demande chimique en oxygène). *Burgo Ardennes* est une source importante d'AOX⁵⁴ considérés comme polluants. Les concentrations en AOX mesurées actuellement dans le Ton sont moindres que par le passé mais restent encore importantes. L'activité de l'usine engendre aussi la production de grandes quantités d'eau chaude, ainsi que de l'eau désoxygénée dont ne raffole ni la faune, ni la flore aquatique⁵⁵.

Ce mauvais état général est confirmé par la fiche de caractérisation de la masse d'eau de surface SCo6R Ton II (version 2016) : sa qualité écologique est médiocre, sa qualité physico-chimique est moyenne. Sa qualité hydromorphologique est par contre bonne. Les paramètres déclassants au niveau de l'écologie sont nombreux : carbone organique dissous, demande chimique en oxygène (D.C.O.), demande biochimique en oxygène (DBO₅), orthophosphates, phosphore total, azote, nitrates, température, matières en suspension, sulfates, diatomées, macroinvertébrés. Au niveau chimique, sa qualité avec PTB⁵⁶ n'est pas bonne : les paramètres déclassants sont, tout comme pour la Chevratte, les HAP⁵⁷ et le mercure (biote).

La poursuite des efforts en matière d'épuration des eaux usées, notamment les travaux de connexion de certains villages à la station d'épuration de Dampicourt, est donc importante pour améliorer la qualité de l'eau du Ton et de la Chiers (voir point « épuration des eaux usées » ci-avant). Mais la Commune de Rouvroy seule ne peut améliorer sensiblement la situation, les sources de pollution principales étant soit situées en amont (côté belge et français) soit issues d'activités privées (*Burgo Ardennes*).

Au niveau de la qualité de l'air, l'indicateur de qualité de l'air ambiant de la commune est de -0,35 pour la période 2013-2015⁵⁸. Situé sous la moyenne régionale qui est de 0, son air est donc de meilleure qualité.

Cette qualité est identique à celles des 2 communes voisines : Virton (-0.35- et Meix-devant-Virton (-0.36). Elle est proche des indicateurs des autres communes luxembourgeoises.

⁵⁴ Mesure de la quantité d'halogènes (chlore, brome, iode, mais pas fluor)

⁵⁵ <http://www.lalibre.be/economie/libre-entreprise/la-cellulose-en-odeur-de-saintete-51b8efcoe4bode6db9c7a3e1>

⁵⁶ PTB : substances persistantes, bio-accumulatives, toxiques et ubiquistes

⁵⁷ Hydrocarbures aromatiques polycycliques

⁵⁸ <http://walstat.iweps.be/>. Quatre paramètres sont pris en compte dans le calcul de l'indicateur de qualité de l'air par commune, à savoir l'ozone (O₃), le dioxyde d'azote (NO₂), les particules fines dont le diamètre est inférieur à 2.5 µm (PM_{2.5}) et les particules dont le diamètre est compris entre 2.5 µm et 10 µm (PM_{10-2.5})

Il semble toutefois qu'une lente et légère dégradation soit à l'œuvre puisque l'indicateur était de - 0,45 pour 2010-2012 et -0,42 pour 2011-2013. Ce phénomène est constaté dans les communes voisines et en province de Luxembourg⁵⁹

Notons aussi ici la présence d'odeurs due à l'usine Burgo Ardennes, qui s'apparentent à une odeur de « chou ». Parfois sensibles à longue distance en fonction des conditions climatiques, elles sont dues au processus de production⁶⁰ ainsi qu'à la station d'épuration de l'usine. L'entreprise est bien consciente de ce problème et cherche à le réduire. Elle a notamment été projet pilote dans le cadre de l'initiative « Omniscentis », impliquant les riverains pour recueillir leur perception de ces odeurs⁶¹.

Il n'existe pas de donnée particulière sur la qualité du sol sur la commune de Rouvroy. Tout au plus peut-on dire qu'il n'existe pas de site potentiellement pollué traité par la Spaque.

Risques Seveso

L'entreprise Burgo Ardennes est classée « Seveso », seuil haut⁶², soit le plus élevé. Auparavant, ce classement était dû aux importantes quantités de chlore utilisées pour le blanchiment du papier. Aujourd'hui, il est dû à la présence de quantités de certains produits stockés comme l'oxygène, le peroxyde d'hydrogène, l'acide sulfurique⁶³.

⁵⁹ Les communes de la Province du Luxembourg présentent des indicateurs quasi-exclusivement négatifs, généralement compris entre -0.2 et -0.5, attestant d'une meilleure qualité de l'air par rapport à la moyenne régionale. L'évolution temporelle de l'indicateur semble toutefois démontrer une légère difficulté à maintenir cette bonne qualité. Source : Agence wallonne de l'Air et du Climat (<http://www.awac.be/>)

⁶⁰ Les mercaptans, ou composés soufrés liés à la chaîne carbonée sont responsables de l'odeur de chou

⁶¹ Sources : <http://www.lameuse.be/1118447/article/2014-10-06/burgo-ardennes-la-traque-aux-mauvaises-odeurs-a-rouvroy-et-virton> et http://www.ncpwallonie.be/fr/news/460_gerer-les-mauvaises-odeurs-grace-a-linformatique

⁶² Une entreprise Seveso est celle qui a une activité liée à la manipulation, la fabrication, l'emploi ou le stockage de substances dangereuses. Le terme « Seveso » est attaché à la directive européenne concernant la maîtrise des dangers liés aux accidents majeurs impliquant des substances dangereuses, qui impose notamment l'identification des établissements industriels présentant des risques majeurs. Source : <http://www.seveso.be>

⁶³ Source : <http://www.lalibre.be/economie/libre-entreprise/la-cellulose-en-odeur-de-saintete-51b8efcoe4bode6db9c7a3e1>

Selon sa classification, un établissement a différentes obligations :

Obligation	Seuil bas	Seuil haut (= Burgo)
Rédaction et mise en œuvre d'une politique de prévention des accidents majeurs au sein de l'entreprise	X	X
Réalisation d'une notification	X	X
Mise en œuvre d'un système efficace de gestion de la sécurité	X	X
Rédaction d'un rapport de sécurité		X
Rédaction d'un plan d'urgence interne	X	X
Rédaction d'un plan d'urgence externe (réalisé par l'autorité)		X
Information préventive à la population	X	X

La Commune de Rouvroy a donc établi un « plan catastrophe » en lien avec la survenance d'un problème à l'usine.

Initiatives et résumé

1. Initiatives d'orientation politique

La Commune a initié ou est partenaire de diverses démarches en lien avec la biodiversité, notamment :

- Convention combles et clochers (les 7 églises aménagées) ;
- Fauchage tardif des bords de route ;
- Participation à la certification forestière PEFC ;
- Plantations d'arbres fruitiers et de haies, notamment en lien avec le remembrement de Couvreur ;
- Dimension « nature » du Plan d'aménagement foncier sud ;
- Implantation de vergers conservatoires (pommes à Harnoncourt et poires à Torgny) avec l'aide de spécialistes (agronomes) ;
- Projet de créer un Salicétum⁶⁴ en lien avec le projet « saule en vie » (voir aussi « territoire économique – agriculture ») ;
- Collection de dahlias à Torgny ;
- Mise à disposition de parcelles dans le cadre de l'initiative Life Herbage en vue d'en faire une réserve naturelle domaniale ;
- Étude « haies » du Parc naturel de Gaume.

Elle a et va aménager différents points de vue pour mettre en valeur sa richesse paysagère. Elle mène différentes actions de protection, de restauration et de mise en valeur de son patrimoine bâti.

Elle est partie prenante du plan d'aménagement foncier Harnoncourt-Lamorteau-Torgny qui poursuit des objectifs en lien avec le paysage et la nature. Elle a mené une opération de remembrement sur la partie nord du territoire.

En matière d'énergie, elle adhère à la convention des maires et est encadrée par Pep's Lux dans le cadre de la démarche « Province à énergie positive ». Elle diversifie les sources d'énergie alimentant le ROx.

Elle assume de manière autonome la gestion de son eau de distribution.

En matière de protection de la nature, du patrimoine, des paysages et de l'énergie, le programme d'actions du Parc naturel de Gaume et du GAL correspondant (Programme Leader) va favoriser l'émergence de dynamiques et de projets spécifiques (voir territoire politique).

Le contrat de rivière Semois-Chiers auquel elle participe avec 19 autres Communes du bassin est un autre outil contribuant à l'objectif de protection et de valorisation des patrimoines liés à l'eau et aux zones humides⁶⁵.

⁶⁴ Equivalent d'un arborétum pour les saules

⁶⁵ Le contrat de rivière est un outil de gestion participative de l'eau à l'échelle d'un sous-bassin hydrographique. A travers un programme d'actions concrètes défini consensuellement, l'objectif consiste à restaurer les multiples fonctions et usages de l'eau en tenant compte des préoccupations de chacun des acteurs et en veillant à respecter les potentialités environnementales du milieu.

Dans le domaine du logement, la Commune est très active avec l'accueil de nombreux logements sociaux et publics et en développant, dans la mesure de ses capacités foncières, des lotissements à destination des accédants à la propriété.

2. Résumé du chapitre

Rouvroy apparaît comme une petite commune « au bout de ». Adossée à la France rurale à l'extrême sud de la Belgique, dans un coin de Gaume, loin des réseaux de transports principaux, ses reliefs marqués en ses parties sud et est n'ont réellement permis les échanges avec le Pays voisin que par la vallée du Ton, qui constitue en quelque sorte la colonne vertébrale du territoire.

Véritable concentré patrimonial – nature, paysages, patrimoine bâti – le territoire est donc avant tout un cadre où il fait bon vivre même si le tourisme peut s'appuyer sur les sites emblématiques de Torgny et Montquintin.

Le plan de secteur consacre cette fonction essentiellement résidentielle, en ne laissant que peu d'espaces aux affectations autres que l'habitat si l'on excepte l'usine *Burgo Ardennes* qui lui était antérieure : pas de zone d'activité économique adaptée et disponible⁶⁶, pas de zone de loisirs.

Le statut Natura 2000, couvrant la moitié du territoire, est la principale contrainte réglementaire environnementale. Il concerne presque exclusivement des terres reprises en zones agricole et forestière au plan de secteur et exploitées comme telles, ce qui demande la recherche d'un équilibre permanent entre maintien de la biodiversité et fonction productive.

Les réseaux de modes doux se limitent à un tronçon entre Harnoncourt et Lamorteau, non connecté à d'autres tronçons, pourtant existants sur Virton. Cette situation ne favorise pas le développement socio-économique, le tourisme, les échanges entre villages et avec les communes voisines, belges et françaises.

⁶⁶ Un PCA vise toutefois à permettre le développement d'espaces économiques à la gare de Lamorteau.

TERRITOIRE HUMAIN

Tables des matières

DESCRIPTION & ANALYSE	74
1. LA « MAISON DE LA SAINTE-FAMILLE »	74
2. DÉMOGRAPHIE ET POPULATION.....	75
a. <i>Densité</i>	75
b. <i>Croissance démographique</i>	75
c. <i>Répartition de la population entre villages</i>	76
d. <i>Accroissement de la population</i>	78
e. <i>Catégories d'âge</i>	80
f. <i>Indices statistiques</i>	83
g. <i>Répartition par origine</i>	84
h. <i>Ménages</i>	85
3. NIVEAU DE VIE	86
a. <i>Revenus</i>	86
b. <i>Aide sociale</i>	90
c. <i>Bénéficiaires du revenu d'insertion</i>	90
4. SANTÉ.....	93
5. SERVICES DE BASE ET CULTE	94
6. ACCUEIL DE LA PETITE ENFANCE	94
7. ENSEIGNEMENT & FORMATION	95
a. <i>Enseignement fondamental</i>	95
b. <i>Enseignement secondaire et supérieur</i>	97
c. <i>Formation continuée et formation professionnelle</i>	97
d. <i>Accueil extra-scolaire</i>	97
e. <i>Stages et activités</i>	97
8. VIE ASSOCIATIVE, JEUNESSE, CULTURE, SPORTS.....	98
a. <i>Vie associative</i>	98
b. <i>Les salles de village</i>	99
c. <i>Jeunes et aînés</i>	101
d. <i>Culture</i>	101
e. <i>Sports</i>	102
9. MOBILITÉ ET COMPORTEMENTS MODAUX	103
10. COHÉSION SOCIALE ET BIEN-ÊTRE	103
INITIATIVES & RÉSUMÉ	105
1. INITIATIVES D'ORIENTATION POLITIQUE	105
2. RÉSUMÉ DU CHAPITRE	106

TERRITOIRE HUMAIN

Cette partie de l'analyse des caractéristiques de la commune est consacrée à l'examen de la population de Rouvroy (densité, croissance, structure, revenus, recours aux aides sociales) ainsi qu'à l'analyse des conditions de vie en société sur le territoire communal.

Description & analyse

1. La « Maison de la Sainte-Famille »

Sur le territoire communal se trouve une maison de repos (48 lits MR, 62 lits MRS) et Résidence Services (29 appartements) qui accueille au total cent quarante résidents, soit environ 6,6% de la population de Rouvroy.

La « Maison de la Sainte Famille », sise à Rouvroy même, exerce ainsi une influence considérable, mais impossible à chiffrer exactement, sur les statistiques de démographie locale : hauteur du taux de mortalité, faiblesse du solde naturel, moyenne d'âge de la population⁶⁷, importance des catégories d'âge âgé, différentiel d'évolution de la population entre entités sont influencés par cette institution.

Par exemple, la densité de lits MRS pour 1.000 habitants de 65 ans et plus atteint la valeur de 178,2 à Rouvroy, quand elle n'est que de 31,9 au niveau de l'arrondissement et 28,4 au niveau de la province⁶⁸.

Ce biais statistique sera rappelé régulièrement dans l'analyse qui suit.

Mais la Maison de la Sainte Famille est aussi, dans le même temps, un très important pourvoyeur d'emplois localement.

⁶⁷ La moyenne d'âge des pensionnaires du Home est de 86 ans.

⁶⁸ Idem, P .54.

2. Démographie et population

a. Densité

	Km ²	Population 2016	Densité (hab/km ²)	Part de l'arrondissement (%)	
Wallonie	16.844,3	3.602.216	213,9	Habitants	Superficie
Province	4.439,7	280.327	63,1		
Arr. Virton	771,2	53.534	69,4		
Rouvroy	27,7	2.094	75,7		
				3,9	3,6

Source : DGSIE

Au 1^{er} janvier 2016⁶⁹, la commune de Rouvroy compte 2094 habitants.

Elle est la commune la moins peuplée des communes de l'arrondissement de Virton, dont elle héberge moins de 4% de la population. Elle en est aussi la plus petite en superficie, n'en couvrant que 3,6% de la surface totale.

Ce n'est donc ni par le poids de sa population ni par son étendue physique que Rouvroy peut escompter peser sur la destinée de sa région.

Cette petitesse entraîne par contre une densité de population élevée – 75,7 habitants par km² – supérieure aux valeurs de l'arrondissement et de la province.

b. Croissance démographique

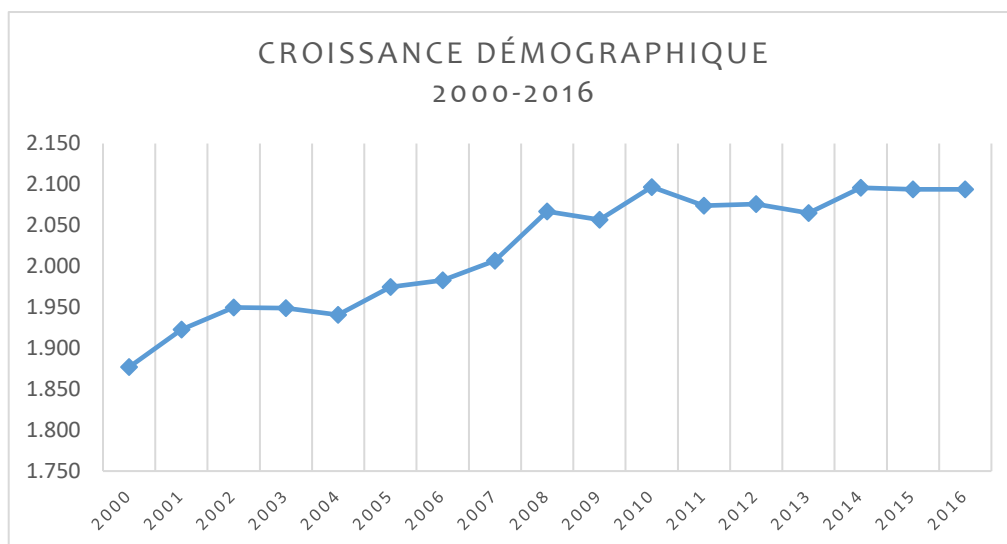
	1990	2000	2010	2016	Évolution 1990-2016		Évolution 2000-2016		Évolution 2010-2016	
					Abs.	Rel.	Abs.	Rel.	Abs.	Rel.
Wallonie	3.243.661	3.339.516	3.498.384	3.602.216	358.555	11,1	262.700	7,9	103.832	3,0
Province	230.827	246.820	269.023	280.327	49.500	21,4	33.507	13,6	11.304	4,2
Arr. Virton	45.424	48.387	52.037	53.534	8.110	17,9	5.147	10,6	1.497	2,9
Rouvroy	1.876	1.877	2.097	2.094	218	11,6	217	11,6	-3	-0,1

Source : DGSIE.

Rouvroy ne connaît la croissance démographique que depuis l'année 2000. En effet, sur la dernière décennie du XX^e siècle, la commune n'a enregistré qu'un habitant supplémentaire.

Entre 2000 et 2016 par contre, elle a gagné 217 habitants. À 11,6%, le taux de croissance sur cette période est supérieur à celui de l'arrondissement, lequel compte quelques « locomotives démographiques » (Etalle – 17,5%, Habay – 20,3%, Musson – 15,1%, Tintigny – 23,8%).

⁶⁹ Au 1^{er} janvier 2018, la commune compte 2.082 habitants, soit douze de moins que deux ans auparavant. En conséquence, la densité de population s'est légèrement réduite, à 75,2 habitants/km².



La population a crû de manière quasiment continue jusqu'en 2008 et a atteint son apogée en 2010 (2 097 habitants). Un creux s'est ensuite marqué jusqu'en 2013. Le niveau de population est alors reparti légèrement à la hausse avant de se stabiliser ces trois dernières années.

Sur la période 2010-2016⁷⁰, la croissance est même légèrement négative. Dans l'arrondissement, seule la commune de Virton affiche également un taux négatif (-0,3%).

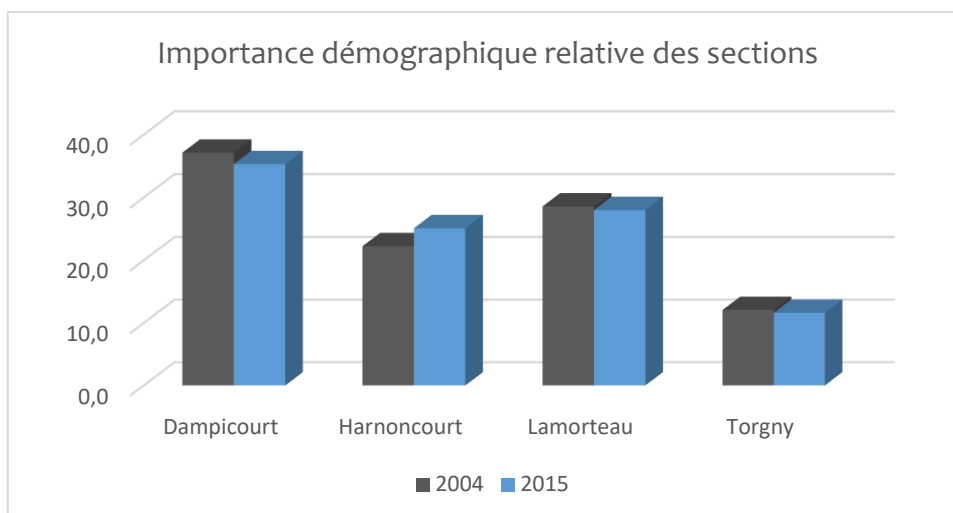
La croissance de population est donc, à Rouvroy, un phénomène à la fois récent, irrégulier et actuellement bloqué. Ceci pose les questions de l'attractivité du territoire dans la durée, de la structure de sa population, de la politique démographique de la commune et de la disponibilité foncière.

c. Répartition de la population entre villages

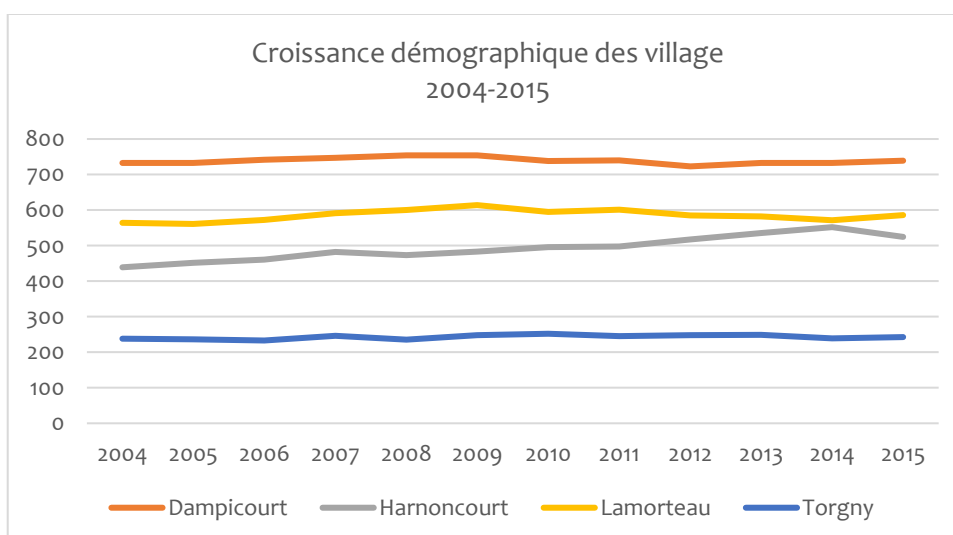
Evolution de la population par entité (anciennes communes)						
		Dampicourt	Harnoncourt	Lamorteau	Torgny	Commune
Habitants	2004	733	439	564	238	1 974
Part de la commune (%)		37,1	22,2	28,6	12,1	
Habitants	2015	739	525	586	243	2 093
Part de la commune (%)		35,3	25,1	28,0	11,6	
Progression 2004/2015	Unités	6	86	22	5	119
	%	0,8	19,6	3,9	2,1	6,0

Source : Administration communale.

⁷⁰ Entre 2010 et 2018, le taux de croissance démographique est négatif (-0,7%). Le tassement de population s'est confirmé ces deux dernières années.



Un peu plus du tiers de la population (35%) est domicilié à Dampicourt, qui est ainsi l'épicentre démographique de la commune. Lamorteau héberge un quart des habitants de Rouvroy et Harnoncourt, un peu plus d'un quart (28%). Torgny est de loin la moins peuplée des entités (11,6%). Aucune entité n'atteint mille habitants, loin s'en faut.



Sur onze ans, entre 2004 et 2015, toutes les entités ont gagné des habitants, mais en proportions très variables, de 5 à Torgny jusqu'à 86 à Harnoncourt, laquelle porte l'essentiel de la croissance démographique du territoire.

En conséquence, Harnoncourt a vu son importance démographique relative augmenter considérablement. L'augmentation franche de la population d'Harnoncourt est due à deux aménagements particuliers. D'une part, le Home de de la Sainte-Famille, a, après la création de résidences-services (2004), inauguré une nouvelle aile (2009), portant sa capacité totale à cent quarante places. D'autre part, plusieurs lotissements, dont deux importants, y ont vu le jour ces dernières années⁷¹.

⁷¹ 45 lots au total ont été créés en 2009 et 2015 – cf. Territoire Physique – habitat et logement.

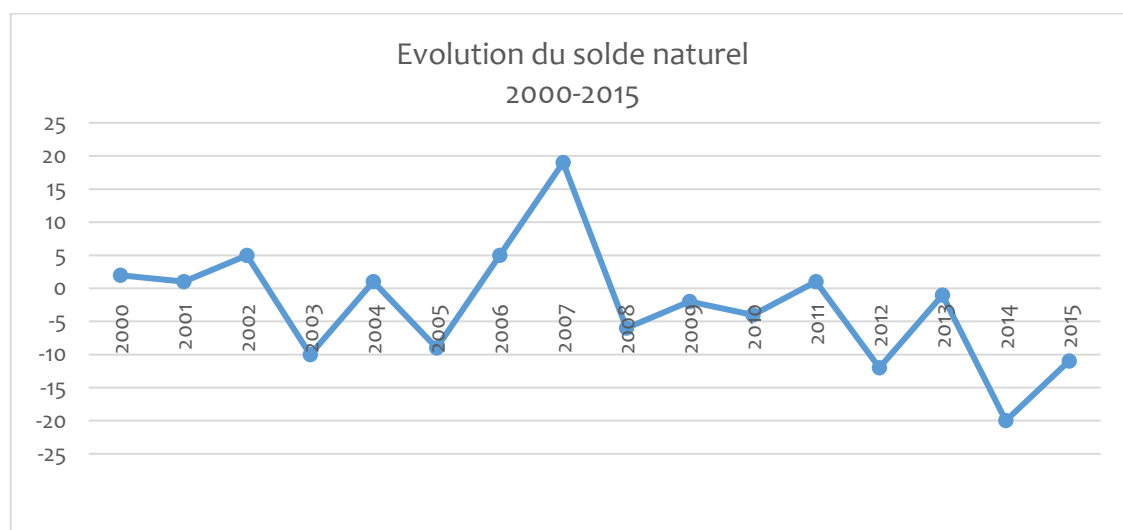
Comme pour l'ensemble de la commune, c'est entre 2009 et 2010 que toutes les entités ont atteint leur pic de population, à l'exception d'Harnoncourt qui connaît une progression continue jusqu'en 2014, avant de connaître un tassement en 2015.

Depuis cette époque⁷², les villages, partant la commune, n'accueillent plus de population nouvelle.

d. Accroissement de la population

Entre 2000 et 2015⁷³, on a enregistré à Rouvroy plus de décès (444) que de naissances (403).

Sur ce laps de temps, le solde naturel est donc négatif de 41 unités. La moyenne annuelle des décès excède celle des naissances de 2,6 unités.



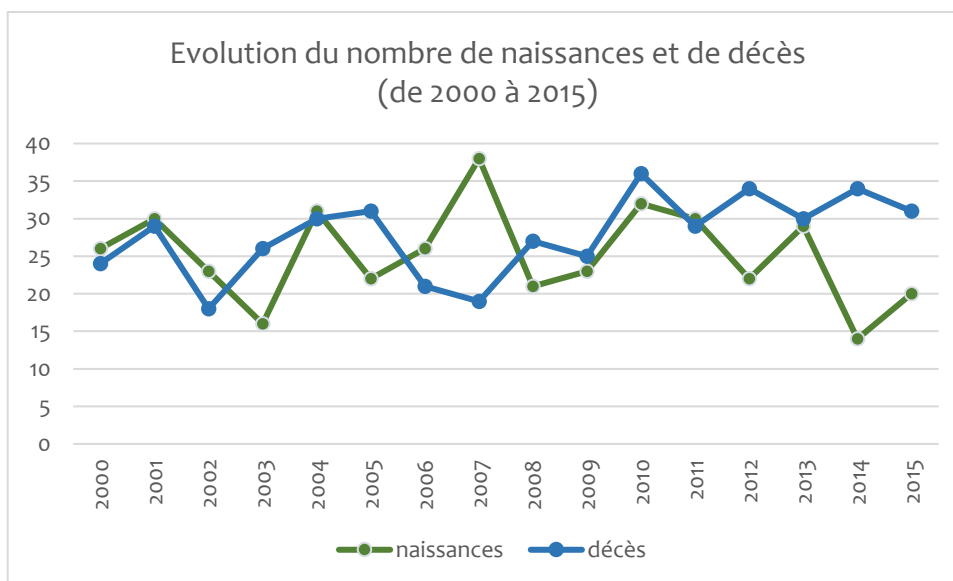
Le solde naturel n'a été positif que 5 années sur les seize dernières et il est négatif continûment depuis 2012.

« Sur la période 2010-2012, le taux brut moyen annuel de mortalité est largement supérieur à Rouvroy par rapport aux autres niveaux territoriaux (15,9 contre 9,9 pour l'arrondissement et 9,6 pour la province) »⁷⁴.

⁷² Entre 2015 et 2017, la commune a perdu 14 habitants. À l'exception de Lamorteau (+11), toutes les entités sont affectées par ce recul (Dampicourt -1 ; Harnoncourt -9 ; Torgny -15).

⁷³ En 2016, le solde naturel était de -9 (15 naissances pour 24 décès) et, en 2017, il était de -20 (15 naissances pour 35 décès).

⁷⁴ Profil local de Santé – Commune de Rouvroy, P.36.

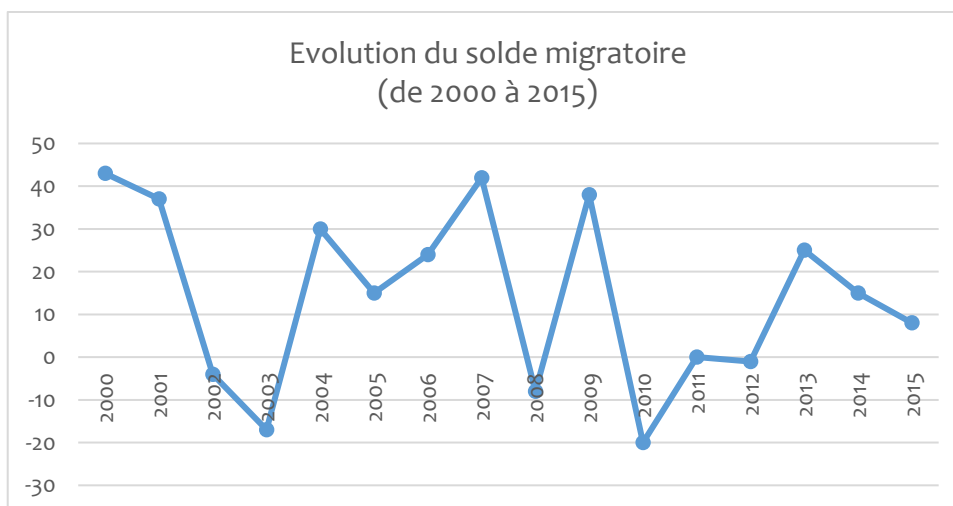


Source : Administration communale.

La courbe des naissances est plus saccadée et présente des amplitudes plus grandes que celle des décès. Depuis 2010, elle accuse un mouvement marqué de baisse, malgré un rattrapage en 2013. Elle est actuellement en décrochage par rapport à celle des décès qui, elle, affiche une certaine stabilité.

On expliquera, partiellement, cet état de fait par une population en moyenne plus âgée qu'ailleurs et par l'expansion du Home de la Sainte-Famille.

Sur la même période, le solde migratoire a quant à lui été nettement positif, de 227 unités. Ainsi, entre 2000 et 2015, 2307 personnes sont venues s'installer dans la commune (144,2 en moyenne annuelle) quand 2080 la quittaient.



Le mouvement migratoire est cependant irrégulier, caractérisé par de grands à-coups. Et depuis 2009 son ampleur se réduit, malgré un pic en 2013. La moyenne du solde est en effet de 14,2 sur 16 ans, mais seulement de 4,5 sur les six dernières années.

Bref, on meurt plus qu'on ne naît à Rouvroy et la croissance de population est davantage portée par l'installation de nouveaux habitants. Mais ce mouvement s'essouffle actuellement et celui

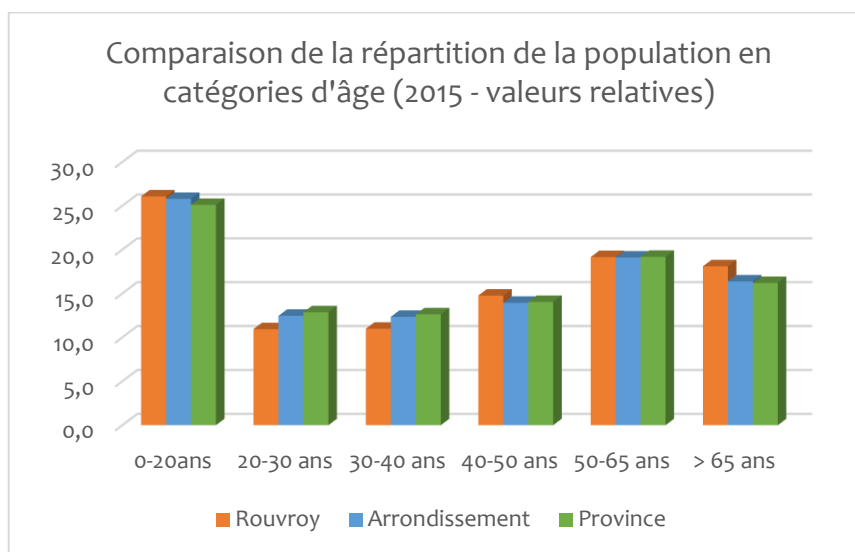
des naissances est clairement en berne. Ce double constat pose, encore une fois, la question des facteurs d'attractivité du territoire et de leur permanence.

e. Catégories d'âge

En 2015⁷⁵, la population de Rouvroy est en moyenne plus âgée que celle de l'arrondissement et de la province. 52% des habitants sont âgés de plus 40 ans, contre 49,4% dans l'arrondissement et la province.

Répartition de la population en catégories d'âge (%) - 2015			
	Rouvroy	Arr. Virton.	Province
0-20 ans	26,1	25,8	25,1
20-30 ans	10,9	12,5	12,9
30-40 ans	11,0	12,3	12,6
40-50 ans	14,8	13,9	14,0
50-65 ans	19,1	19,1	19,2
> 65 ans	18,1	16,4	16,2

Source : DGSIE



Dans leur ensemble, les jeunes de moins de 20 ans sont bien présents à Rouvroy, davantage même que dans l'arrondissement et la province. La proportion des 10-14 ans atteint d'ailleurs 7,4% de la population contre 6,9% dans l'arrondissement et 6,4% dans la province.

La situation se présente autrement pour les jeunes adultes âgés entre 20 et 30 ans ainsi qu'entre 30 et 40 ans, proportionnellement moins nombreux à Rouvroy que dans l'arrondissement et la province.

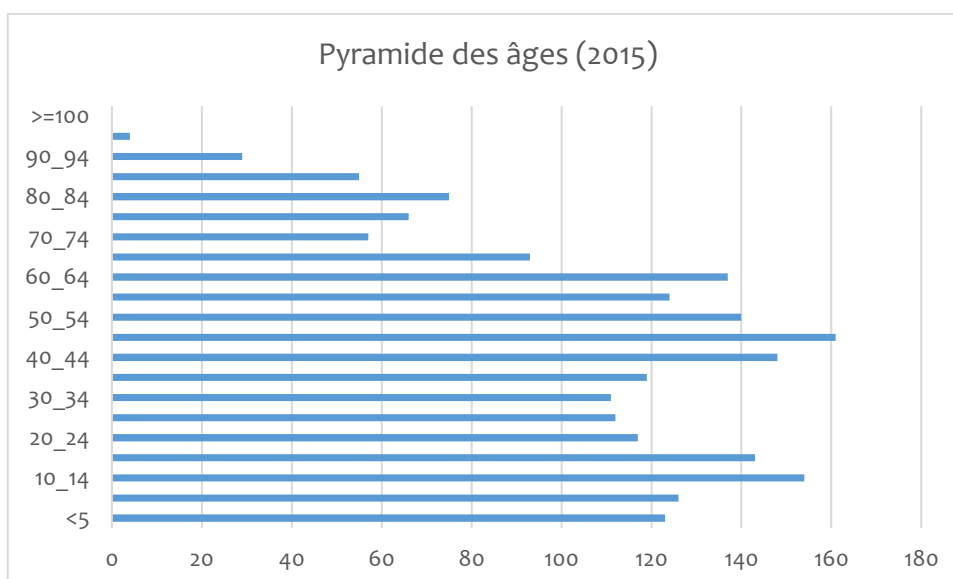
⁷⁵ Trois ans plus tard, au 1/1/2018, les catégories d'habitants âgés de moins de 50 ans se sont toutes réduites. Elles représentent 60,1% de la population, contre 62,8% en 2015. Au niveau de l'arrondissement, 63,6% de la population a moins de 50 ans. L'écart entre Rouvroy et son arrondissement s'est agrandi, passant d'une différence de 1,7% à 3,5%. Le vieillissement de la population est donc en cours d'accélération à Rouvroy, bien plus que dans l'arrondissement.

La tranche des 40 à 50 ans est par contre plus importante et celle des 50 à 65 ans a un poids identique dans la commune, l'arrondissement et la province.

Enfin, la catégorie des personnes âgées de plus de 65 ans est plus fortement représentée à Rouvroy qu'ailleurs. On rappellera ici l'existence du Home et de la Résidence Services de la Sainte-Famille, à Harnoncourt, qui accueille une centaine de pensionnaires.

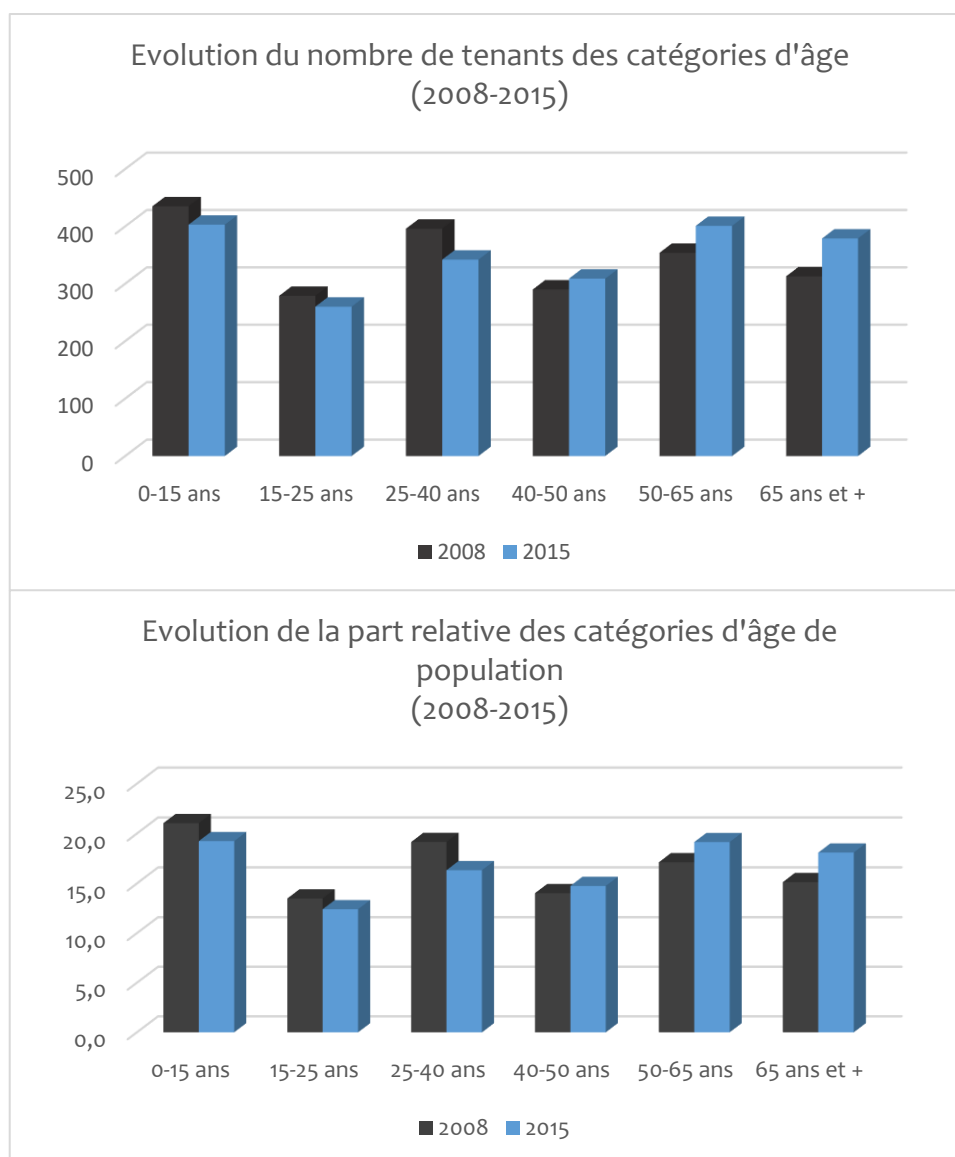
Bref, les moins de 20 ans et les plus de 65 ans sont davantage représentés, en proportion, à Rouvroy que dans l'arrondissement et la province. À l'inverse, les jeunes adultes le sont moins. Se confirme ici l'important mouvement d'entrée et sortie de population et s'explique la faiblesse du solde naturel. On émigre de Rouvroy à l'âge d'entamer des études supérieures, d'entrer dans la vie professionnelle, qui est aussi souvent l'âge d'enfanter, et l'on y revient, ou l'on s'y installe, l'âge de la retraite approchant ou venu.

Pour la Commune, il s'agit dès lors de répondre simultanément aux besoins différents, voire antagonistes, de catégories de population différentes.



La pyramide des âges donne à voir le nombre relativement élevé d'adolescents âgés entre 10 et 20 ans, puis l'exode des jeunes adultes et l'arrivée nombreuse de personnes d'âge plus mûr. En valeur absolue, ce sont d'ailleurs les personnes âgées entre 45 et 49 ans qui sont les plus nombreuses dans la commune (161). Le pied de la pyramide traduit le recul récent du nombre de naissances et du solde naturel. Il n'annonce pas un rajeunissement de la population.

Évolution relative des catégories d'âge (2008 - 2015)			
	Rouvroy	Arr. Virton	Province
0-15 ans	-7,4	-0,8	+2,6
15-25 ans	-6,8	+2,6	+1,4
25-40 ans	-13,6	-2,2	+1,3
40-50 ans	+6,6	-1,5	+0,3
50-65 ans	+13,3	+19,4	+17,7
65 ans et +	+21,1	+6,2	+9,8



Entre 2008 et 2015, toutes les catégories inférieures à 40 ans se sont contractées et ont vu leur importance relative dans la population décroître, au profit, inévitablement, des catégories plus âgées. Une ligne de partage très nette s'est créée entre les moins de quarante ans et les plus cinquante ans. À l'exode criant des 25-40 ans répond la croissance relative des 50-65 ans. En valeur relative (21%) comme en valeur absolue (66 unités), c'est la catégorie des plus de 65 ans qui s'est le plus renforcée.

Ni l'arrondissement, ni la province ne présentent pareil profil d'évolution. Dans la province, toutes les catégories d'âge progressent, dans des proportions variables. Dans l'arrondissement, l'amplitude des mouvements, à la hausse comme à la baisse, est moindre qu'à Rouvroy, sauf pour la catégorie des 50-65 ans. En particulier, la tranche des 15-25 ans y est en croissance.

Le territoire apparaît donc clairement engagé dans un processus de vieillissement marqué de sa population.

f. Indices statistiques

2008 - 2015		Rouvroy	Arrond.	P. Lux	Wallonie
Vieillessement	2008	72	79	81	93
	2014	94	85	86	100
Remplacement des actifs	2008	79	79	77	67
	2014	65	68	67	62
Remplacement des actifs expérimentés	2008	80	81	81	73
	2015	61	70	73	69
Dépendance	2008	91	90	80	86
	2014	103	92	88	89

Source : DGSIE.

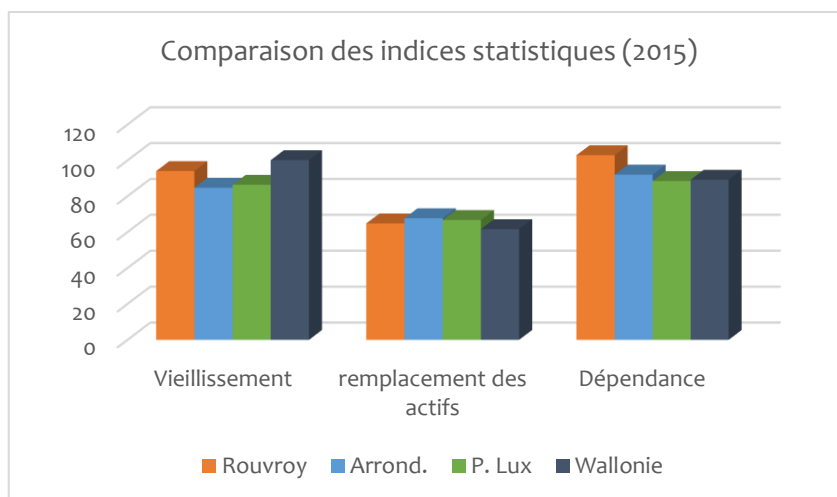
L'indice de vieillissement⁷⁶ représente le poids des individus âgés de plus de 65 ans sur celui des individus âgés de moins de 15 ans. Ce poids est aujourd'hui plus lourd à Rouvroy que dans l'arrondissement et la province, mais moindre qu'en Wallonie. En 2008 pourtant les positions étaient inverses. La très forte augmentation de l'indice traduit le vieillissement accéléré de la population de Rouvroy, à la fois par l'affaiblissement de sa part jeune et par le renforcement de sa part âgée.

L'indice de remplacement des actifs indique la capacité des jeunes âgés de 15 à 25 ans à succéder aux actifs de 50 à 65 ans. Cet indice est un peu plus faible à Rouvroy que dans l'arrondissement et la province. Le remplacement des actifs y sera donc un peu plus malaisé, en théorie. Depuis 2008, l'indice s'est abîmé plus fortement à Rouvroy qu'ailleurs, ce qui n'est que la conséquence logique de l'évolution de la part relative des catégories d'âge concernées (15-25 ans : -7% ; 50-65 ans : +13,3%).

L'indice de remplacement des actifs expérimentés mesure la capacité des jeunes actifs (âgés de 25 à 40 ans) à remplacer les actifs proches de la retraite (âgés de 45 à 64 ans). Le rapport est à nouveau plus défavorable à Rouvroy qu'ailleurs et la situation s'y est dégradée plus fortement depuis 2008. En cause, l'accroissement des 50-65 ans (qui ne sont toutefois plus tous des actifs professionnels), mais surtout l'exode des 20-40 ans.

L'indice de dépendance renseigne le poids des « inactifs économiques » (individus de moins de 20 ans et de plus de 60 ans) sur les « actifs économiques » (individus âgés de 20 à 60 ans). Ce poids est nettement plus élevé à Rouvroy que dans les territoires de comparaison. Ceci est dû à l'importante part de la population âgée de plus de 60 ans couplée à une jeunesse bien présente sur le territoire. Depuis 2008, la valeur de l'indice a augmenté plus fort à Rouvroy qu'ailleurs et dépasse désormais 100. Autrement dit, il y a davantage, statistiquement, d'inactifs que d'actifs économiques sur le territoire.

⁷⁶ L'évolution de l'indice de vieillissement de la population est significative : il est passé de 94 en 2015 à 109 en 2018. Au niveau de l'arrondissement, cet indice est passé de 85 à 92.



L'ensemble de ces indices témoigne d'une population dominée par les classes d'âge « non productives » et en particulier les classes d'âge élevé, où il va devenir difficile de trouver une main d'œuvre jeune disponible pour occuper les postes de travail existants. Toutefois, comme une majorité d'emplois occupés par les habitants de Rouvroy se situe en-dehors de la commune, c'est à une autre échelle de territoire que ce problème se posera et devra se régler.

Il témoigne aussi d'une altération récente de la situation plus importante qu'ailleurs. Tous les indices de Rouvroy étaient au même niveau ou meilleurs que ceux de l'arrondissement et de la province en 2008. Sept ans plus tard, ils sont tous davantage dégradés.

À leur manière ces indices confirment que la commune se voit confrontée à deux défis au moins : répondre aux besoins de plusieurs catégories non productives et croissantes de sa population, parvenir à maintenir ou attirer des jeunes adultes sur son territoire.

g. Répartition par origine

Nationalités											
Années	Total	Belges		Français		Italiens	Lux.	Néerl.	Autres		Nationalités représentées
		Unités	%	Unités	%	Unités	Unités	Unités	Unités	%	
2011	2076	1939	93,4	108	5,2	6	4	2	17	0,8	20
2012	2078	1952	93,9	99	4,8	6	3	3	15	0,7	18
2013	2066	1939	93,9	99	4,8	6	4	3	15	0,7	17
2014	2098	1960	93,4	101	4,8	5	7	3	22	1,0	20
2015	2094	1959	93,6	102	4,9	4	9	3	17	0,8	18

Source : Administration communale

Une petite vingtaine de nationalités différentes est représentée sur le territoire.

À près de 94%, la population de Rouvroy est de nationalité belge. Cette proportion varie très peu d'année en année.

Une seule autre nationalité est présente de manière significative : la française, à hauteur de 5% de la population environ, ce qui n'a rien d'étonnant vu la position transfrontalière de la commune.

Quelques rares Italiens, Luxembourgeois et Néerlandais sont aussi installés de manière durable sur le territoire.

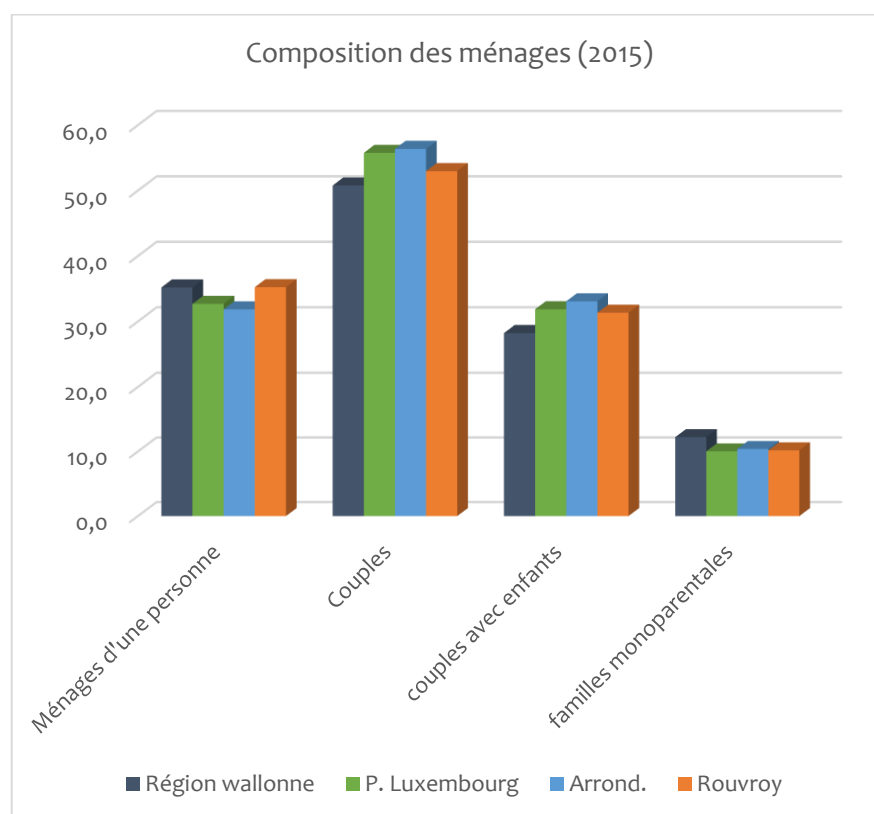
Les autres pays, européens et extra européens, ne sont représentés chacun que par un ou deux individus.

Du point de vue de la nationalité, la structure de la population est donc extrêmement stable et ne pose pas de problème communautaire.

h. Ménages

2015 (%)	Ménages d'une personne	Couples	Dont couples avec enfants	Dont couples sans enfant	Familles monoparentales	Autres
Wallonie	35,2	50,8	28,2	22,5	12,2	1,8
Province	32,7	55,7	31,8	23,9	10,0	1,6
Arr. Virton	31,8	56,4	33,1	23,3	10,4	1,4
Rouvroy	35,2	53,0	31,3	21,6	10,2	1,7

Source : DGSIE.



En 2015, les 2094 habitants de Rouvroy se répartissent en 846 ménages.

Les ménages composés d'une seule personne sont, en proportion, plus nombreux à Rouvroy que dans l'arrondissement et la province. À l'inverse, les couples⁷⁷, qu'ils aient ou non des enfants, sont relativement moins nombreux.

Cette double caractéristique s'explique probablement en grande partie par l'âge plus élevé de la population locale, mais aussi par l'évolution sociétale des structures familiales.

La part élevée de personnes seules soulève le problème des risques d'isolement.

Quant à la part moindre de couples avec enfants, comparativement à l'arrondissement et la province, elle est indicative, en plus du nombre élevé de personnes de plus de cinquante ans, du déficit actuel de naissances.

Par contre, l'importance relative des familles monoparentales est très proche de celles de l'arrondissement et de la province.

Bref, le profil des ménages reflète à sa manière la structure d'âge de la population et aide à mettre en évidence la problématique du risque d'isolement d'une part des habitants. Il soulève également la question l'attractivité générale de la commune pour les jeunes actifs.

3. Niveau de vie

a. Revenus

Sur base de l'examen des revenus déclarés⁷⁸, les habitants de Rouvroy gagnent en moyenne moins bien leur vie que ceux de toutes les autres communes de l'arrondissement, à l'exception de ceux de Florenville.

	Revenu moyen par déclaration	Revenu médian par déclaration	Revenu moyen par habitant	Indice de richesse 2013	Indice de richesse 2008
Belgique	30.640	23.167	17.019	100	100
Wallonie	28.794	21.715	16.104	95	94
Province	31.005	23.709	16.556	97	95
Arr. Virton	32.463	24.430	17.008	100	97
Rouvroy	29.299	22.762	15.908	93	88

Source : DGSIE

⁷⁷ Nous ne faisons pas la distinction entre couples mariés et non mariés.

⁷⁸ Les revenus perçus au Grand-Duché de Luxembourg par les travailleurs frontaliers sont inclus dans ces statistiques.

Le revenu moyen par habitant, en 2013⁷⁹, est de 1.100€ moins élevé à Rouvroy que dans l'arrondissement. Le revenu médian – placé à mi-hauteur sur l'échelle des revenus⁸⁰ – est également le plus faible de l'arrondissement, après Florenville. La différence avec l'arrondissement atteint ici 1.668€.

En conséquence, l'indice de richesse de la commune est de 93, quand il atteint 100 au niveau de l'arrondissement⁸¹. Ici encore seule la commune de Florenville affiche un indice plus faible (92). Sur base de cet indicateur, Rouvroy s'avère une commune pauvre d'un arrondissement riche.

Revenus 2013	< 10.000€	10.001 à 20.000€	20.001 à 30.000€	30.001 à 40.000€	40.001 à 50.000€	> 50.000€
Wallonie	14,8	30,8	21,6	12,1	7,1	13,6
Province	14,8	26,4	21,2	13,0	8,1	16,5
Arr. Virton	14,3	25,2	21,4	12,7	8,3	18,1
Rouvroy	14,7	26,6	22,7	14,0	7,8	14,2

Cependant, la tranche des tout petits revenus (moins de 10.000€ déclarés) n'est pas significativement plus importante à Rouvroy que dans l'arrondissement. Elle est au niveau de la province, la Wallonie et la Belgique. Par contre les détenteurs d'un petit revenu, compris entre 10.000 et 20.000€, sont, en proportion, plus nombreux à Rouvroy que dans l'arrondissement, mais aussi nombreux que dans la province. Ainsi les détenteurs de revenus inférieurs à 20.000€ sont-ils 41,3% à Rouvroy contre 39,4% dans l'arrondissement.

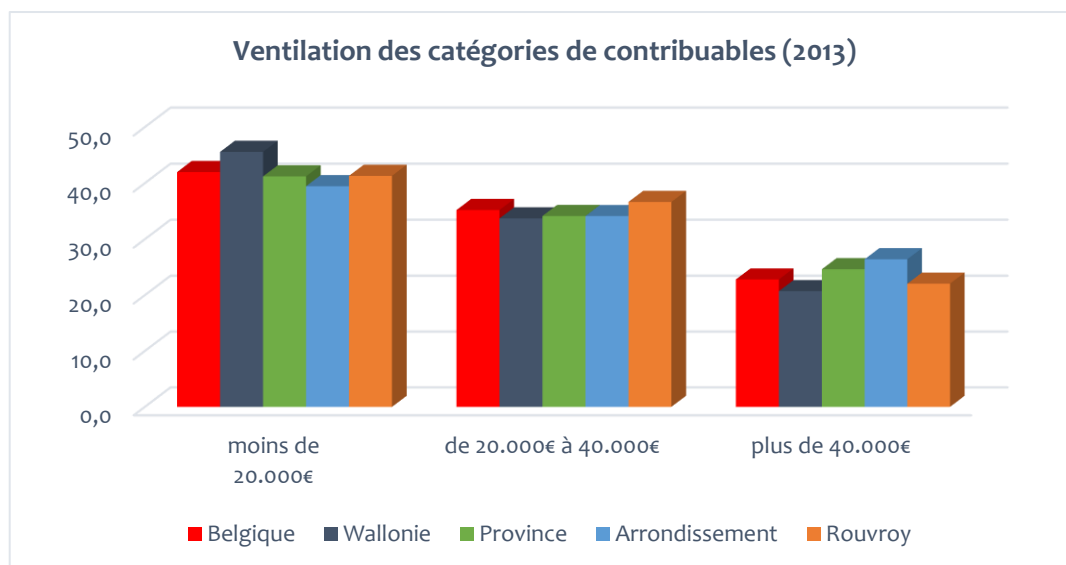
Le même constat vaut pour les deux tranches de revenus moyens (de 20.000 à 30.000€ et de 30.000 à 40.000€), mais la différence est cette fois également marquée avec la province. En particulier les personnes déclarant gagner entre 30.000€ et 40.000€ représentent 14% des contribuables de Rouvroy, valeur supérieure aux autres communes de l'arrondissement, à l'exception de Musson.

À l'inverse, les détenteurs de revenus élevés (de 40.000 à 50.000€) et surtout très élevés (au-delà de 50.000€) sont nettement moins représentés à Rouvroy qu'ailleurs. Ceux-ci ne constituent que 22% des contribuables, contre 26,4% dans l'arrondissement (et jusque 35,6% dans la commune d'Étalle). C'est toutefois plus qu'en Wallonie (20,7%).

⁷⁹ En 2015, le revenu moyen par déclaration atteint 29.455€, le revenu moyen médian, 23.123€ et le revenu moyen par habitant, 16.303€. Ces trois valeurs sont en progression par rapport à 2013, mais dans une proportion bien moindre qu'au niveau de l'arrondissement et du Royaume. En conséquence, l'indice de richesse de la commune est en recul, s'établissant désormais à 92.

⁸⁰ Le revenu médian n'est pas influencé par les extrêmes (très hauts et très bas revenus) ; 50% des contribuables déclarent un montant plus élevé et autant un montant moins élevé.

⁸¹ Les indices de richesse des communes de l'arrondissement de Virton montrent la très grande disparité au sein de celui-ci. Ils vont en effet de 92 (Florenville) jusque 113 (Étalle).



Le graphique ci-dessus rend mieux perceptible encore la surreprésentation à Rouvroy des détenteurs de petits revenus et revenus moyens, ainsi que la sous-représentation des détenteurs de revenus élevés.

À Rouvroy vit donc une majorité plus forte qu'ailleurs de personnes aux revenus modestes ou moyens⁸².

⁸² Entre 2013 et 2015, la proportion de détenteurs de petits comme de hauts revenus à Rouvroy a augmenté à Rouvroy : désormais 42% des contribuables déclarent moins de 20.000€ de revenus et 23,9%, plus de 40.000€. Entre ces extrêmes, la « classe moyenne » (de 20.000€ à 40.000€ de revenus déclarés) s'est amoindrie, passant de 36,7% à 34,1% des contribuables. Une forme de dualisation de la société locale est occupée à se marquer.

Évolution de l'importance relative des tranches de revenus.				
		Moins de 20.000€	De 20.000€ à 40.000€	Plus de 40.000€
Belgique	2008	49,6	32,2	18,2
	2013	42,0	35,2	22,8
Wallonie	2008	53,3	30,3	16,4
	2013	45,6	33,7	20,7
Province	2008	49,2	31,8	19,0
	2013	41,2	34,1	24,6
Arr. Virton	2008	47,1	32,2	20,7
	2013	39,4	34,1	26,4
Rouvroy	2008	49,6	32,7	17,7
	2013	41,3	36,6	22,1

Entre 2008 et 2013, à Rouvroy comme partout ailleurs, la catégorie des petits revenus s'est notablement amoindrie pendant que celles des moyens et hauts revenus se renforçaient tout aussi significativement. Rouvroy ne vit donc pas une évolution différente des autres territoires, mais part d'une base moins élevée.

Évolution de l'indice de richesse			
2008		2013	
Arr. Virton	97	Arr. Virton	100
Florenville	87	Florenville	92
Rouvroy	88	Rouvroy	93
Meix-dt-Virton	90	Chiny	94
Tintigny	90	Meix-dt-Virton	95
Chiny	91	Tintigny	95
Virton	92	Virton	96
Musson	96	Musson	99
Habay	108	Habay	108
Saint-Léger	109	Saint-Léger	110
Etalle	110	Etalle	113

Même si l'indice de richesse de la commune, en passant de 88 à 93, a progressé plus fortement qu'ailleurs sur la période envisagée, on ne peut prétendre qu'un processus de rattrapage soit en cours : Rouvroy demeure, à cette aune, la commune la plus pauvre de l'arrondissement après Florenville.

b. Aide sociale

Le territoire compte un seul acteur social : le CPAS communal.

Celui-ci rend des services divers à de nombreux bénéficiaires.

Matières	2010	2011	2012	2013	2014	2015
Revenu d'intégration sociale	27	30	35	37	41	44
Médiations de dettes	16	21	18	18	19	21
Insertion socioprofessionnelle (Art. 60)	3	0	1	1	1	1
Insertion socioprofessionnelle (« Boussole ⁸³ »)	3	1	3	3	3	3
Aides à l'énergie	11	10	12	15	10	10
Allocations chauffage (demandes)	150	178	159	170	122	138
Allocations chauffage (bénéficiaires)	93	98	99	101	80	89
Aide aux factures d'eau	16	7	7	9	9	7
Aide au niveau sportif & culturel (Art. 27)	9	6	8	5	5	13
Aide à l'accueil des étrangers	5	7	7	5	0	1
Aide au maintien à domicile (télévigilance)	21	23	22	23	21	20
Plaine de vacances (inscrits)	99	129	81	70	56	81
Pensions (dossiers)	11	13	15	12	6	6
Allocations handicap (dossiers)	21	27	15	17	10	0 ⁸⁴
Carte stationnement (dossiers)	9	11	10	12	2	0

Source : Administration communale.

Sur les cinq dernières années, l'évolution du nombre de bénéficiaires des services du CPAS est notable en trois matières : allocation du revenu d'intégration (+17 cas), médiation de dettes (+5 cas), aide au niveau sportif et culturel (+6 cas). Dans les autres matières (aide aux factures d'eau, dossiers de pensions, ...), on assiste à une diminution des interventions.

c. Bénéficiaires du revenu d'insertion

L'allocation du revenu d'Intégration est un des services les plus importants et les plus coûteux que rend le CPAS.

En 2015, selon les données du SPP Intégration sociale⁸⁵, le CPAS de Rouvroy a alloué 53 revenus d'intégration⁸⁶ à des habitants de la commune. C'est 7% des RI alloués au niveau de l'arrondissement, alors que Rouvroy n'héberge que 3,9% de la population dudit arrondissement.

⁸³ Boussole est un service d'insertion socioprofessionnelle partagé par six CPAS et caractérisé par un accompagnement individualisé pas à pas.

⁸⁴ Les dossiers ont été transmis directement à la Mutuelle en l'absence de la préposée (pour raison de maladie).

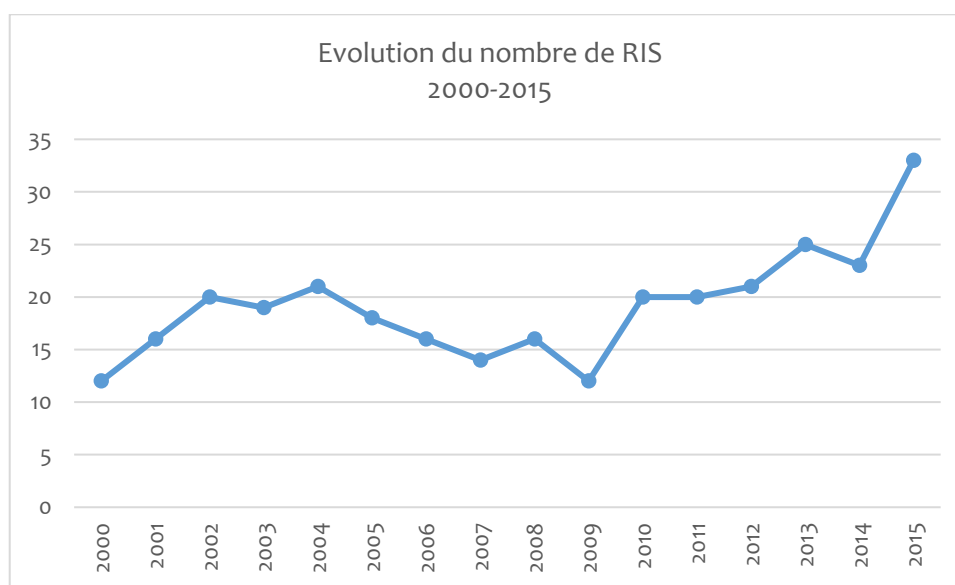
⁸⁵ Service public de Programmation.

⁸⁶ Le Revenu d'Intégration est un revenu minimum alloué par le CPAS aux personnes qui sont dans l'incapacité de s'en procurer un par elles-mêmes ou par d'autres moyens.

Revenus d'intégration	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	Croissance 2008/2015		Part de l'arrond.
									Unités	%	
Province	3066	3208	3318	3417	3649	3814	3855	4217	1151	37,5	7,0
Arr. Virton	506	567	611	650	680	719	727	755	249	49,2	
Rouvroy	26	24	28	29	34	36	38	53	27	103,8	

Source : SIPP

Entre 2008 et 2015⁸⁷, le nombre de bénéficiaires annuel a plus que doublé à Rouvroy (27 RI supplémentaires alloués), croissance bien supérieure à celle de l'arrondissement et de la province.



Source : Administration communale

Les statistiques du CPAS de Rouvroy renseignent quant à elles 44 revenus d'intégration alloués en 2015⁸⁸. CPAS et service fédéral ne dénombrent pas exactement la même chose : le premier mesure le nombre annuel moyen de bénéficiaires, le deuxième leur nombre total, une même personne pouvant y avoir recouru plusieurs fois à des périodes différentes en cours d'année.

Les deux sources concordent sur la courbe et l'amplitude du mouvement, qui était à l'étiage en 2009 et connaît depuis lors une courbe ascendante, probablement accentuée par la nouvelle mesure de limitation à trois ans du droit à la perception des allocations d'insertion, qui a exclu du chômage une série de personnes, qui se sont souvent tournées vers les CPAS⁸⁹.

Même s'il s'agit, en nombre absolu, d'une quarantaine de situations problématiques effectives, Rouvroy connaît bel et bien un problème de précarisation, nettement plus marqué qu'ailleurs, d'une part de sa population.

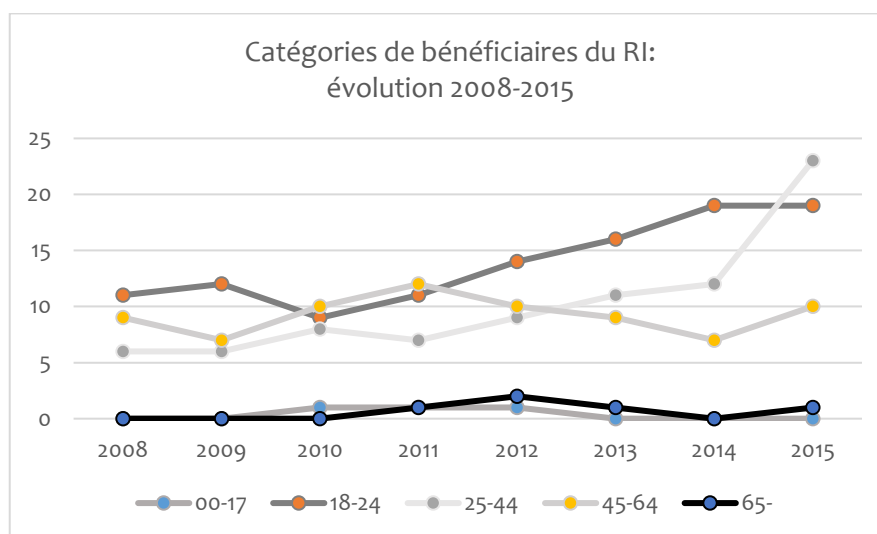
⁸⁷ Depuis 2015, le nombre de bénéficiaires du R.I.S. se réduit. Ils étaient 47 en 2016 et 42 en 2017. Ils représentent désormais 5,4% de l'ensemble des bénéficiaires de l'arrondissement. Selon cet indicateur, la paupérisation est occupée à se réduire à Rouvroy.

⁸⁸ 25 dossiers en 2016 et 26 en 2017.

⁸⁹ Intervenu en 2012, cette mesure produit ses effets à partir de 2015.

Revenus d'intégration (données SIPP IS)		
2015	Unités	%
00-17	0	0
18-24	19	35,8
25-44	23	43,4
45-64	10	18,9
65-	1	1,89

Près de 80% des situations problématiques se situent, en 2015, dans la tranche des 18-44 ans, avec une prédominance de la tranche des 25-44 ans. C'est donc la partie jeune de la population qui est très majoritairement affectée par une précarisation croissante.



Depuis 2010 croît très régulièrement le nombre de RI alloués aux jeunes âgés entre 18 et 24 ans. Ce nombre est actuellement stabilisé. Le problème le plus récent et le plus marqué concerne la tranche des jeunes actifs, âgés entre 25 et 44 ans, qui vient d'augmenter de manière brutale et forte. Le même mouvement, plus atténué, concerne les personnes âgées entre 45 et 64 ans.

Au final, ce sont presque toutes les catégories d'âge qui sont affectées par ce phénomène de précarisation, dans un même mouvement d'ensemble à la hausse.

4. Santé

Deux médecins généralistes, l'un installé à Lamorteau, l'autre à Dampicourt, et une pharmacie, sise à Rouvroy, constituent en tout et pour tout l'offre de soins présente sur la commune. C'est une offre de soins réduite. La situation s'est pourtant améliorée par rapport à la période 2005 – 2010 au cours de laquelle Rouvroy ne comptait aucun médecin. Cette amélioration est à porter en compte de la Commune, laquelle a consenti de gros efforts pour attirer des médecins sur son territoire⁹⁰.

Sans surprise, Rouvroy appartient à une zone de médecine générale définie par l'INAMI comme « à faible densité médicale »⁹¹.

Le poste médical de garde⁹² (PMG) dont dépend Rouvroy est situé à Tintigny, à une vingtaine de kilomètres et 25 minutes de route environ du centre de la commune. Ce poste dessert également les communes de Florenville, Tintigny, Chiny, Meix-devant-Virton, Virton, Saint-Léger, Étalle, Habay et deux villages de Léglise.

En vérité, c'est dans le pôle voisin de Virton que les habitants de Rouvroy trouvent une offre complète de soins de santé, constituée de plusieurs médecins généralistes, kinésithérapeutes, logopèdes, psychologues, dentistes, pharmacies, d'une diététicienne, de deux centres de prévention aux assuétudes et d'une antenne ONE.

C'est d'ailleurs à Virton que se situe l'institution hospitalière la plus proche : la Clinique Edmond-Jacques⁹³. Celle-ci constitue, avec la Clinique Saint-Joseph d'Arlon, l'entité des Cliniques du Sud Luxembourg (CSL), elle-même gérée par *Vivalia*, Intercommunale unique des Soins de Santé en province de Luxembourg. En 2010, 75% des hospitalisations classiques et 77% des hospitalisations de jour des habitants de Rouvroy ont eu lieu dans les Cliniques du Sud Luxembourg⁹⁴.

Le service d'urgences le plus proche est situé à Arlon (Clinique Saint-Joseph).

On rappellera ici que la commune compte une Maison de Repos et Soins, la *Maison de la Sainte Famille*, implantée à Rouvroy même, agréée pour 38 lits MR et 62 lits MRS.

En matière de soins de santé la population locale est donc bien desservie, même si l'essentiel de l'offre est accessible dans la commune voisine. Le positionnement géographique pallie ainsi partiellement la faible offre locale.

⁹⁰ Elle alloue une prime de 5.000€ à tout médecin qui s'implante sur le territoire et y travaille à temps plein au minimum 5 ans.

⁹¹ Service provincial Social & Santé - Observatoire de la Santé, *Profil local de Santé Commune de Rouvroy*, P.55.

⁹² Ce poste traite les appels relevant de la médecine générale les week-ends et jours fériés. Il est atteint en formant le n° unique 1733.

⁹³ « La Clinique Edmond-Jacques compte 96 lits agréés, dont 30 en psychiatrie, 30 en service spécialisé de cardiologie, 30 en service spécialisé appareil locomoteur et 6 en soins palliatifs. » (*Profil local de Santé Commune de Rouvroy*, P.54)

⁹⁴ Idem, P. 67.

5. Services de base et culte

Il existe un Point Poste sur la commune, situé à Lamorteau. Au même endroit se situe le seul guichet bancaire du territoire, accessible aux heures d'ouverture du Point Poste.

Seul le culte catholique est organisé sur le territoire, lequel appartient au secteur pastoral de Meix-devant-Virton / Rouvroy. Des messes sont dites à Torgny et Dampicourt (tous les dimanches), Rouvroy et Montquintin (sauf le premier dimanche du mois), Couvreur (le premier dimanche du mois) et Lamorteau (le samedi). Un local est mis à disposition à Torgny pour les enterrements laïcs.

Sans être complètement absents de la commune, les services de base apparaissent réduits au minimum.

6. Accueil de la petite enfance

Aujourd'hui, les possibilités officielles d'accueil de la petite enfance sont inexistantes sur la commune, qu'il s'agisse de places subventionnées ou non par l'ONE⁹⁵. Rouvroy est la seule commune de la province de Luxembourg dans ce cas.

Il n'existe ainsi pas de gardienne d'enfants conventionnée, malgré la prime de 1000 euros octroyée par la Commune pour l'installation d'accueillantes agréées par l'ONE (prime jamais sollicitée).

Pour combler cette lacune et répondre ainsi à la demande, une crèche communale va voir le jour à Harnoncourt, dans le cadre du Plan Cigogne III de la Région Wallonne. Prévue pour être implantée dans l'ancienne école et dans le jardin voisin, elle pourra accueillir 18 enfants (équivalents temps plein) suivant les normes de l'ONE. Les travaux sont en cours, son ouverture étant prévue courant 2017⁹⁶.

Même si elle apportera une première solution à l'absence de places d'accueil, la crèche ne sera pas suffisante pour répondre à tous les besoins. Ainsi, si elle avait existé au 31/12/2015 (date du relevé ONE disponible), elle aurait permis de couvrir 35,5% des besoins calculés sur base de 52 enfants de 0 à 2,5 ans domiciliés dans la commune. C'est plus que la situation constatée à Meix-devant-Virton (taux de couverture global de 16,6%) mais moins qu'à Virton (45%), que dans l'Arrondissement (43%) et dans la province (41%).

⁹⁵ Source : Promemploi, sur base de données de l'ONE, situation au 31/12/2015.

⁹⁶ **La crèche a été inaugurée en mai 2017.**

7. Enseignement & formation

a. Enseignement fondamental

L'enseignement fondamental est bien présent dans 3 des 7 villages :

- Une école communale avec 3 implantations :
 1. Une implantation communale (maternel et primaire) à Dampicourt ;
 2. Une implantation communale (maternel et primaire) à Harnoncourt ;
 3. Une implantation communale (4, 5 et 6^{ème} primaire) à Lamorteau ;
- Une école libre (maternel et 1, 2, 3 primaire) à Lamorteau.

Seule la section de Torgny ne possède pas (plus) d'école. La majorité des élèves se rendent donc dans une des deux écoles proches de Lamorteau suivant leur âge.

L'école de Dampicourt présente la particularité de proposer une pédagogie alternative (active).

Les écoles ont accueilli 298 élèves durant l'année scolaire 2015-2016.

		2008-2009	2009-2010	2010-2011	2011-2012	2012-2013	2013-2014	2014-2015	2015-2016
EC Dampicourt	Maternelles	10		6	10	10	10	19	21
	Primaire	31		23	23	24	22	21	21
EC Harnoncourt	Maternelles	24		23	26	26	27	31	31
	Primaire	22		22	20	23	30	36	36
EC Lamorteau	Primaires (4 à 6)	59		79	73	71	71	66	66
EL Lamorteau	Maternelles	66		62	64	66	67	65	55
	Primaire (1 à 3)	65		67	65	67	61	65	68

	2008-2009	2009-2010	2010-2011	2011-2012	2012-2013	2013-2014	2014-2015	2015-2016
Total Dampicourt	41		29	33	34	32	40	42
Total Harnoncourt	46		45	46	49	57	67	67
Total Lamorteau communal	59		79	73	71	71	66	66
Total Lamorteau libre	131		129	129	133	128	130	123

	2008-2009	2009-2010	2010-2011	2011-2012	2012-2013	2013-2014	2014-2015	2015-2016
Total général	277		282	281	287	288	303	298
Total écoles communales	146		153	152	154	160	173	175
Total école libre	131		129	129	133	128	130	123
Total maternelles	100		91	100	102	104	115	107
Total primaire	177		191	181	185	184	188	191

Nombre d'élèves par implantation d'enseignement fondamentale et par année scolaire.

Source : administration communale et école libre, calculs Territoires.

Les écoles de Lamorteau sont de loin les plus fréquentées, avec un total de 189 élèves (soit 63% du total des élèves). L'école libre en accueille 123 à elle seule (41%). Les implantations d'Harnoncourt (67 élèves) et surtout de Dampicourt (42 élèves) suivent de loin.

Ce constat est à mettre en parallèle avec le fait que les écoles de Rouvroy sont fréquentées par un nombre important d'élèves belges habitant de l'autre côté de la frontière (Ecouvies,

Velosnes). On estime en effet à environ 50% le nombre d'élèves concernés à Lamorteau, village le plus proche de ladite frontière, et à 20% dans les autres implantations⁹⁷.

Au niveau de l'évolution dans le temps, le nombre total d'élèves progresse régulièrement : de 277 unités en 2008/2009 à 298 aujourd'hui. Cette évolution est surtout due à la fréquentation des écoles communales (+29 élèves sur cette période) et plus particulièrement de l'implantation d'Harnoncourt (+21 élèves à elle seule), l'école libre ayant une fréquentation globalement stable en faisant fi des variations annuelles.

Cette évolution est à mettre en parallèle avec la croissance démographique de la commune, singulièrement de la section d'Harnoncourt, ainsi qu'avec l'« effet frontière » décrit ci-avant.

Relevons ici le poids relativement important du secteur de l'enseignement au niveau de l'emploi salarié sur la commune (41 postes en 2014 – voir partie « territoire économique »), en seconde position derrière le secteur de la santé humaine de l'action sociale.

Selon les calculs de Walstat⁹⁸, la part des élèves du maternel fréquentant une école de la commune est de 74,2% pour l'année scolaire 2014-2015, taux légèrement moindre que celui de la Wallonie (78,7%). Ce taux est en nette progression puisqu'il était de 61,9% en 2005/2006 et était même descendu à 57,6% en 2010/2011.

Pour les élèves du primaire, ce taux est beaucoup moins bon : seulement 56,8% des élèves du primaire fréquentent une école de Rouvroy contre 74,0% en Wallonie. Ce phénomène n'est pas récent puisque ce taux était déjà de 55,1% en 2005/2006.

La mise en place d'un accueil extra-scolaire en 2012 (cf. infra) permet d'expliquer l'évolution positive constatée en maternelle et peut permettre d'envisager une évolution favorable en primaire.

Les implantations communales font l'objet de plusieurs projets d'amélioration :

- L'école de Lamorteau fait partie d'un plan prioritaire de travaux pour réfectionner sa partie la plus ancienne et mieux l'isoler. Les travaux sont en cours de réalisation. Vu son succès, se pose aussi la question de son extension. Pour l'heure, la Commune loue des modules pour pouvoir accueillir tous les élèves dans de bonnes conditions⁹⁹ ;
- L'école de Dampicourt a fait l'objet de travaux d'amélioration il y a quelques années. Un dossier Ureba va permettre d'améliorer le système de chauffage ;
- L'école d'Harnoncourt¹⁰⁰ va aussi voir son système de chauffage amélioré, toujours dans le cadre d'Ureba.

⁹⁷ Source : Mme Trinteler, directrice des écoles communales

⁹⁸ Source : Source(s) : ETNIC, DG-Stat, MFWB – AGERS. Calculs Walstat

⁹⁹ En 2018, la commune a reçu un avis positif des pouvoirs subsidiant pour l'extension de l'école

¹⁰⁰ Idem

b. Enseignement secondaire et supérieur

L'enseignement sur la commune se limite au niveau fondamental. Après leurs années primaires, les élèves doivent donc se tourner vers les pôles voisins pour poursuivre leur cursus.

Virton, avec 4 écoles secondaires¹⁰¹, est la destination la plus naturelle pour les jeunes rouvrois. Cette ville regroupe également plusieurs implantations d'enseignement supérieur¹⁰².

c. Formation continuée et formation professionnelle

Aucune formation continuée ou professionnelle ne se donne dans la commune. Ici aussi, les personnes concernées doivent quitter le territoire pour rejoindre l'offre disponible dans les pôles voisins.

Certains locaux communaux (ROx, Grange de Montquintin) permettent toutefois d'accueillir des formations.

d. Accueil extra-scolaire

L'accueil extra-scolaire est depuis 2012 coordonné par une personne engagée à mi-temps par Promemploi dans le cadre d'une convention avec la Commune. Des garderies sont assurées tous les jours avant et après les heures scolaires (de 7h00 à 18h30) dans chaque implantation d'enseignement fondamental, sauf le mercredi après-midi où l'accueil est centralisé à Lamorteau (avec transferts en bus communal). Il n'y a par contre plus d'école de devoirs. Précisons que les accueillant(e)s extra-scolaires ont bénéficié de formations financées par la Commune.

e. Stages et activités

Le CPAS organise des plaines de vacances, agréées et subventionnées par l'ONE. Elles se déroulent durant 3 semaines en juillet/août et sont limitées à 65 enfants participants par semaine. Elles s'adressent aux jeunes âgés de 4 à 12 ans.

¹⁰¹ Athénée royal Nestor Outer, Institut de la Bonne Famille, Collège Notre-Dame du Bonlieu et Institut des Arts et Métiers

¹⁰² Haute-école Robert Schuman et Henallux

8. Vie associative, jeunesse, culture, sports

a. Vie associative

Le tissu associatif est assez dense à Rouvroy, dans une multitude de domaines comme en témoigne la liste ci-dessous.

Association	Adresse
A.C.R.F. HARNONCOURT	
AMICALE DES AINES DE ROUVROY	13 rue de l'Anglissant 6767 LAMORTEAU
A.S.B.L. BIBLIOTHEQUE PUBLIQUE DE ROUVROY	13 rue de l'Anglissant 6767 LAMORTEAU
A.S.B.L. GARE DE LAMORTEAU	rue de la Gare 6767 LAMORTEAU
A.S.B.L. « LES PETITS VIOLONS »	
A.S.B.L. « SUD KART-CROSS »	
ATHLETIC-CLUB DAMPICOURT	27 rue de Mathon 6767 DAMPICOURT
BOWLING-CLUB « LE COUARAIL »	37 rue du 8 Septembre DAMPICOURT
BOWLING-CLUB « LE RIVAGE »	1 Rue Sainte-Anne 6767 DAMPICOURT
LA CAVALCADE - ECURIE DU RADRU	2/A Radru 6767 LAMORTEAU
CERCLE HORTICOLE ROUVROY	
CLUB AQUA-REPTI-SUD HARNONCOURT	2 rue Trou Husson 6767 HARNONCOURT
CLUB DE JU-JUTSU DAMPICOURT	Salle - Ecole Communale Dampicourt, Cité Soucou 31 6767 DAMPICOURT
CLUB DES JEUNES DE DAMPICOURT	68 A rue du 8 Septembre 6767 DAMPICOURT
CLUB DES JEUNES DE LAMORTEAU	
CLUB DES JEUNES DE TORGNY	9892 place Albert Paul 6767 TORGNY
CENTRE EQUESTRE LA BOTTE DU ROY	13 rue de l'Eglise 6767 LAMORTEAU
COMITE DE L'ECOLE COMMUNALE DE ROUVROY	
COMITE DE GESTION PAROISSIAL « LE MERSAN »	4 rue Centrale 6767 HARNONCOURT
COMITE DE SOUTIEN ECOLE LIBRE LAMORTEAU	
COMITE DES FÊTES DE COUVREUX	
COMITE DES FÊTES DE HARNONCOURT	
COMITE DES FÊTES DE LAMORTEAU	
COMITE DU FOUR BANAL	Four à pain - 27 rue du Sauveur 6767 LAMORTEAU
ECO CULTURE	5 place Albert Paul 6767 TORGNY
L'ECOLE BUISSONNIERE	
ECOLE DE MUSIQUE ROUVROY	Ecole Communale de Lamorteau - Rue des Pâquis 2A + Ecole Communale Harnoncourt - Rue Centrale 10
ESPACE PUBLIC NUMERIQUE	13 rue de l'Anglissant 6767 LAMORTEAU
FOOTBALL CLUB TORGNY-ROUVROY	22 rue Grande 6767 TORGNY
FOYER CULTUREL DE ROUVROY	1 place Albert Paul 6767 TORGNY
GROUPE THEATRAL « LES ROUVIROIS »	Foyer Culturel Torgny - 1 Place Albert Paul 6767 TORGNY
GROUPEMENT PATRIOTIQUE DE ROUVROY	
LAMORTEAU DONNE LE TON	

Association	Adresse
LES ARADGIS DU GUIDON	6 rue du Mersan 6767 HARNONCOURT
LES MARCHEURS DE LA ZOLETTE	
NEW IMPACT ORCHESTRA	EC Lamorteau - rue des Pâquis 2A 6767 LAMORTEAU
QUAI KULTUR	Ancienne Gare Lamorteau
SYNDICAT D'INITIATIVE « LE MERIDIONAL »	6 place Albert Paul 6767 TORGNY
LA TRANSFONTALIERE	8 Aux Bidaux à 6767 LAMORTEAU
TROUPE DE L'EAU VIVE	Foyer Culturel Torgny - 1 Place Albert Paul 6767 TORGNY
XV EME UNITEE SCOUTS ROUVROY	Ancienne gare de Lamorteau. Nouveau bâtiment près de la gare prévu

Liste des associations communales – source : administration communale

Il n'existe pas d'association à vocation économique (commerçants et/ou entreprises par exemple), probablement par faiblesse du tissu local.

La Commune apporte un soutien aux associations, de différentes manières (sous conditions) :

- Prêt de matériel et aide du personnel communal ;
- Subvention annuelle suivant règlement communal (voir liste des associations aidées en 2016 dans la partie « territoire politique ». Cela concerne aussi des associations non basées à Rouvroy mais actives sur le territoire).

Toutes ces associations développent des activités, à portée essentiellement locale, formant ainsi un agenda assez étoffé tout au long de l'année. Les manifestations dont le rayonnement dépasse les limites communales sont par contre peu nombreuses. Citons par exemple la fête des artistes et artisans de Torgny en juillet organisée par le SI ou bien encore certaines activités festives comme celles organisées par les Clubs des jeunes. Le ROx devrait toutefois contribuer à augmenter le nombre d'activités rayonnant plus largement.

Ces activités ne font toutefois pas l'objet d'un agenda en ligne, ni sur le site de la Commune, ni sur celui du Syndicat d'initiative. Le bulletin communal sert de vecteur pour faire connaître cet agenda.

Un projet de jumelage avec la ville de Dôle a existé mais a été abandonné fin des années 2000.

b. Les salles de village

Chaque section de commune dispose d'une salle de village. Elles sont mises à disposition de groupements et associations pour leurs rencontres et manifestations. Elles peuvent aussi être louées par les habitants pour des événements privés.



Localisation des salles communautaires (en italique : salles non communales)

Localité	Nom	Propriété	Fonction et usages	Rayonnement
Dampicourt	Ecole	Salle communale	Salle de gym + Salle de village (convivialité)	Village
Couvreur	Salle de village	Salle communale	Salle de village (convivialité)	Village
Monquintin	La Grange	Salle communale	Dédiée au tourisme et au patrimoine	Régional
Harnoncourt	Bibliothèque	Salle communale	Annexe de la bibliothèque de Lamorteau	Village
Harnoncourt	Le Mersan	Salle privée (Paroisse)	Salle de village	Village
Harnoncourt	ROx	Salle communale (RCA)	Complexe sportif et culturel	Régional
Harnoncourt	Ancienne école communale	Salle communale	Occupée par Aqua-repti Sud	-
Rouvroy	Salle polyvalente du Home	Salle privée (Home)	Intégrée dans le Home de la Sainte Famille. Accessible pour des événements privés.	-
Rouvroy	Site de l'Hostellerie	Propriété communale	En cours de définition	-
Lamorteau	Ancienne Gare	Salle privée (ASBL)	Convivialité + repas écoles	Village
Lamorteau	Bibliothèque + salle des aînés	Salle communale	Bibliothèque principale + ludothèque + EPN + réunions des aînés.	Commune
Torgny	Maison de village	Salle communale	Convivialité	Village
Torgny	Presbytère	Salle communale	A rénover	A définir

Descriptif des salles communautaires

c. Jeunes et aînés

Outre l'accueil extra-scolaire et les plaines de vacances (jusque 15 ans), différentes activités s'offrent aux jeunes de la commune :

- Les Scouts de Rouvroy, pour les jeunes de 6 à 18 ans. Ils se réunissent les samedis de 14 à 17h dans un local de l'ancienne gare de Lamorteau. Ils organisent un camp annuel. La Commune est en train de construire un bâtiment à côté de la gare, mieux adapté à leurs besoins ;
- Les Clubs de jeunes de Dampicourt et de Lamorteau (ceux de Torgny et Harnoncourt n'existent plus). Chacun organise diverses activités, celui de Dampicourt mettant en place plusieurs événements importants (concert de plein air du 21 juillet, bal de Pâques) ;
- Les activités culturelles et sportives organisés par les clubs et associations (voir points spécifiques) ;
- Le Conseil communal des enfants depuis novembre 2015 (11 élus de 5^e et 6^e primaires) ;
- La participation à l'initiative « Place aux enfants » organisée par la Commune.

L'amicale des aînés organise diverses activités pour les habitants plus âgés, au départ des locaux de la bibliothèque de Lamorteau.

d. Culture

La culture est multiforme à Rouvroy.

Plusieurs associations sont actives dans des domaines culturels variés : foyer culturel de Rouvroy, troupes de théâtre, musique, ateliers de travail de la terre... Elles utilisent divers locaux (salles de village, écoles, locaux propres).

A côté, la « Bibliothèque et Ludothèque publiques et EPN de Rouvroy Asbl » est un acteur culturel local important. Elle gère en effet des permanences dans 3 bibliothèques (Dampicourt, Harnoncourt et Lamorteau), 2 EPN (bibliothèques de Lamorteau et Dampicourt) et trois ludothèques (dans chaque bibliothèque). Elle organise diverses activités (clubs de lecture, calligraphie, expositions, soirées jeux, activités intergénérationnelles avec le Home et la crèche, etc.). Elle s'appuie sur un site internet spécifique : <http://www.rouvroy.be/bibliotheque/>.

Reconnue officiellement, elle emploie 2,5 personnes subventionnées plus ½ temps pour l'EPN. La Commune a financé une extension de ses locaux.

Au niveau muséal, citons ici le Musée de la Vie Paysanne à Montquintin (antenne des Musées gaumais) ainsi que l'ASBL Montquintin qui organise des chantiers annuels d'initiation à l'archéologie et aux techniques de restauration au niveau des ruines du château.

Il n'y a par contre pas de cercle d'histoire local.

Signalons ici l'existence du projet « Pied en Coulisses » porté par l'ASBL du même nom, prévu pour être développé dans d'anciens entrepôts à Lamorteau. Il s'agirait d'y accueillir :

- Un lieu de création artistique polyvalent avec des ateliers de construction centralisés encadrés par des artisans professionnels ;
- Un lieu de répétition, d'écriture et de résidence pour les compagnies et artistes ;
- De nouvelles formes de partenariats/réseau autour d'une activité culturelle.

Ce projet est inscrit dans le GAL de Gaume (période 2016-2020). Bien que la Commune n'y soit pas directement impliquée, les partenariats possibles avec le ROx (voir ci-après) sont à l'étude.

Le ROx, infrastructure communale inaugurée en mai 2015 à Harnoncourt, gérée par une Régie Communale Autonome (RCA), avec son espace d'exposition ouvert et sa salle de spectacle de 460 places munie d'une fosse d'orchestre, d'un atelier théâtre, d'une scène équipée et de loges, permet à présent aux associations locales de bénéficier d'une infrastructure professionnelle pour certaines de leurs activités.

Il permet aussi d'étoffer l'offre culturelle locale en accueillant des artistes, spectacles et manifestations au bénéfice des habitants de la commune et de sa région. La radio Métropole, qui dessert la Gaume et le Pays d'Arlon, émet à partir de ce bâtiment.

Reste aujourd'hui à le doter des ressources humaines nécessaires pour qu'il fonctionne pleinement et participe activement à l'animation culturelle locale et régionale¹⁰³.

La grange de Montquintin, bâtiment communal récemment inauguré, permet également l'accueil d'activités et événements touristiques et culturels de plus petite envergure, l'objectif étant d'en faire un lieu de rencontre, d'échange, d'expression et de créativité.

Il convient de relever que Rouvroy se situe dans une sous-région dépourvue de centre culturel reconnu. Les plus proches sont la Maison de la Culture d'Arlon (centre régional), le centre culturel d'Aubange (centre local), le centre culturel Rossignol-Tintigny (centre local) et le centre culturel du Beau Canton (Florenville/Chiny – centre local).

La commune de Rouvroy est donc bien pourvue en associations locales et en locaux à destination culturelle.

e. Sports

Alors qu'ailleurs il s'agit du sport historique et populaire par excellence, la commune de Rouvroy ne compte qu'un seul club de football (Torgny-Rouvroy) dont les installations se situent à proximité de Torgny.

Le club sportif emblématique est l'Athletic Club Dampicourt asbl, actuellement en « division nationale ». Originaire de la commune, ce club, fort de 400 affiliés, 30 entraîneurs et 50 officiels¹⁰⁴, utilise aujourd'hui le stade de Saint-Mard (Virton) pour ses entraînements et compétitions (20 organisées par an). Il s'agit d'un des 4 seuls clubs d'athlétisme de la province – le seul en Gaume – à côté de Bertrix, Arlon et Barvaux.

La création du ROx à Harnoncourt, dont une partie est conçue spécialement pour l'athlétisme (piste de 60m à cinq couloirs plus un couloir de saut - hauteur, perche, longueur) aide ce club en lui offrant la possibilité de pratique intérieure.

¹⁰³ La Régie Communale Autonome du ROx dispose aujourd'hui de deux emplois directs : un mi-temps consacré à l'animation sportive et un temps plein secrétaire/régisseur/concierge. L'animation culturelle mais aussi sportive sont prises en charge par une équipe de bénévoles. En effet, les commissions bénévoles font partie de l'objectif politique de participation et d'animation culturelle et sportive voulue par la commune.

¹⁰⁴ Source : <http://www.acdampicourt.be/>

A côté, la commune ne compte que peu de groupes sportifs, probablement par manque d'infrastructures adaptées (club de Ju-Jitsu, Goodmove ASBL – fitness et danse, 2 Bowlings-clubs). Elle accueille notamment aussi quelques activités sportives et loisirs extérieures (Sud-Kart Cross, Sud-Quad club, les Marcheurs de la Zolette, équitation).

Le ROx représente ainsi l'avenir du sport sur la commune car il vise entre autres à favoriser l'émergence de nouveaux clubs dans de nouvelles disciplines. Il comporte en effet une surface multisports de 44mX22m ainsi qu'une salle danse/arts martiaux/gym à côté de sa dimension « athlétisme »¹⁰⁵.

Pour la pratique de la natation et en l'absence de bassin sur le territoire, les sportifs doivent se rendre à la piscine de Virton (nouvelle infrastructure inaugurée en 2018).

9. Mobilité et comportements modaux

Les habitants de Rouvroy sont nécessairement amenés à se déplacer pour atteindre nombre de services – commerces, hôpital et soins particuliers, administrations supra-communales, justice, formation et insertion professionnelles, gare ferroviaire, etc. – qui se trouvent, au plus près, dans le pôle virtonais.

L'offre en transport en commun, exclusivement TEC, même si elle dessert tous les villages, les relie à Virton et présente une composante transfrontalière vers Montmedy¹⁰⁶ est surtout ciblée sur le public et les horaires scolaires.

C'est pourquoi la Commune a décidé d'adhérer à la Locomobile. Il s'agit d'un service proposé par la Province, auxquelles participent 19 Communes. Il s'adresse à toutes les personnes de plus de 65 ans, aux bénéficiaires du RIS, aux demandeurs d'emploi et aux bénéficiaires de l'aide du CPAS. En pratique, la personne qui doit effectuer un déplacement le signale 48h au préalable à un *Call Center*. Si aucune solution n'est trouvée dans l'offre des transports publics, une Locomobile prendra en charge le demandeur, qui paiera un montant réduit.

On ne relève par contre pas d'initiative de mobilité propre à la Commune ou au CPAS.

10. Cohésion sociale et bien-être

Deux indicateurs, élaborés par l'IWEPS¹⁰⁷, permettent de rendre compte du niveau de cohésion sociale et de bien-être à l'échelle du territoire.

L'Indicateur synthétique d'accès aux droits fondamentaux (ISADF) est constitué de 18 indicateurs organisés en six familles – Droit à un revenu digne, Droit à la protection de la santé et à l'aide sociale et médicale, Droit à un logement décent et à un environnement sain, Droit au travail, Droit à l'éducation et à la formation, Droit à l'épanouissement culturel et social – plus une famille représentant les publics vulnérables en matière de cohésion sociale.

¹⁰⁵ En 2018, le ROx a lancé d'initiative deux disciplines (volley et badminton) et a accueilli des nouveaux clubs (ex : tir à l'arc et tennis de table).

¹⁰⁶ Voir chapitre « Territoire Physique – Équipement du territoire ».

¹⁰⁷ Institut wallon de l'évaluation, de la prospective et de la statistique.

Selon sa dernière mesure, prise en 2013, l'ISADF de Rouvroy (1,12) est moins favorable que la moyenne wallonne (0). Rouvroy se classe au 38^e rang des 44 communes de la province, ses voisines directes, Virton et Meix-devant-Virton, étant mieux notées qu'elle.

Trois familles de droits apparaissent problématiques à Rouvroy :

- Droit à la protection de la santé et à l'aide sociale et médicale ;
- Droit à un logement décent et à un environnement sain ;
- Droit à l'épanouissement culturel et social.

Le score du territoire est également défavorable en ce qui concerne la famille des publics vulnérables, le home pesant ici d'un poids certain.

L'Indice des conditions de bien-être (ICBE) mesure quant à lui « les conditions matérielles et la qualité de vie dans les communes », au départ de l'examen de soixante indicateurs, regroupés en huit familles : les moyens de vie, le cadre de vie, les relations avec les institutions, les relations personnelles, les équilibres sociaux, l'équilibre personnel, le sentiment de bien/mal-être, les valeurs / attitudes / initiatives / engagement.

Selon la dernière mesure, datant de 2014-2015, Rouvroy présente un ICBE inférieur à la moyenne wallonne (0,54 contre 0,57). Cette performance situe Rouvroy dans le quart inférieur de la catégorie des « communes non-urbaines faiblement équipées » à laquelle elle appartient avec 65 autres communes wallonnes.

Les dimensions, constitutives des diverses familles d'indicateurs, posant problème à Rouvroy sont les suivantes :

- Santé et soins ;
- Mobilité ;
- Commerce de proximité ;
- Équité dans l'accès à la santé ;
- Équité dans l'accès à un emploi de qualité ;
- Gestions des temps de vie ;
- Sentiment d'être heureux / malheureux.

Les résultats sont par contre très positifs en ce qui concerne les dimensions enseignement/formation/emploi d'une part, espaces naturels et environnement d'autre part.

La Commune ne dispose pas d'un Plan de cohésion sociale (PCS).

Initiatives & résumé

1. Initiatives d'orientation politique

Aux contraintes auxquelles elle est confrontée, la Commune apporte diverses réponses organisationnelles et structurelles, dans la mesure de ses moyens.

Elle cherche ainsi à répondre aux besoins des plus jeunes par la mise en place d'une crèche, la gestion de l'accueil extra-scolaire, par l'organisation de l'enseignement communal, l'entretien et l'agrandissement de ses écoles.

En matière de santé, elle a su provoquer l'installation de deux médecins généralistes grâce notamment à son système de primes.¹⁰⁸

Elle soutient ses associations de diverses manières, par la mise à disposition de locaux, l'octroi de subsides annuels, une aide matérielle et en personnel ponctuellement.

Elle veille à répondre aux besoins en mobilité de publics spécifiques par son adhésion à la *Locomobile*.

Par la construction et la gestion du ROx, elle veut soutenir le développement du sport et de la culture, au bénéfice de sa population et de ses associations.

En matière d'action sociale, son bras armé est le CPAS.

Par contre elle n'a pas créé de Plan communal de Cohésion sociale.

Elle pressent le parti qu'elle peut tirer de collaborations intercommunales, comme l'indique sa participation active aux projets du Parc naturel de Gaume et au Groupement d'action locale éponyme.

¹⁰⁸ Un troisième médecin vient de s'installer courant 2018.

2. Résumé du chapitre

De par sa petite superficie et sa faible population, le territoire n'atteint pas la taille critique à partir de laquelle se justifie naturellement l'installation ou la création de services et équipements divers de développement.

De plus, sa proximité immédiate avec un des plus importants pôles de la province de Luxembourg, où se trouve l'essentiel de l'équipement économique et social de la région, réduit, voire étouffe la possibilité de voir s'établir à Rouvroy des services de type commerce, formation, insertion, accompagnement social, etc.

La faiblesse générale des indicateurs de cohésion sociale et de bien-être, établis par l'IWEPS, rend compte de ces lacunes d'équipement et de services.

Toutefois, cette proximité constitue aussi un atout du territoire, dont la part mobile des habitants trouve à satisfaire l'essentiel de ses besoins dans la commune voisine, à courte distance.

En outre, l'éloignement relatif du Grand-Duché de Luxembourg affaiblit l'attractivité du territoire pour les travailleurs frontaliers en recherche d'installation en Belgique.

Malgré une action positive en matière de logements et terrains à bâtir, Rouvroy n'attire ou ne retient que peu la population des jeunes actifs.

Mais la situation de Rouvroy, dans un arrondissement riche fortement concerné par le phénomène de l'emploi frontalier, dans l'orbite d'un pôle important, dans une région – la Gaume – à forte identité culturelle et touristique, offre des possibilités d'inscription dans des projets de développement porteurs de ressources de développement local.

TERRITOIRE ÉCONOMIQUE

Table des matières

DESCRIPTION & ANALYSE	112
1. EMPLOI.....	112
a. Taux d'activité et d'emploi	112
b. Postes salariés	114
c. Indépendants.....	117
d. Travailleurs frontaliers	120
e. Synthèse emploi.....	122
2. ESPACE POUR ENTREPRENDRE	122
3. SOCIÉTÉS ACTIVES	124
4. BURGO ARDENNES.....	126
5. COMMERCE & HORECA.....	127
6. TOURISME.....	128
a. Le tourisme traditionnel	128
b. Tourisme de terroir.....	131
c. Offre touristique	132
d. Promotion et animation	134
7. AGRICULTURE	135
8. FILIÈRE FORÊT-BOIS	138
INITIATIVES & RÉSUMÉ.....	139
1. INITIATIVES D'ORIENTATION POLITIQUE	139
2. RÉSUMÉ DU CHAPITRE	140

TERRITOIRE ÉCONOMIQUE

Cette partie de l'analyse des caractéristiques de la commune est consacrée à l'examen de l'activité économique présente à Rouvroy, son ampleur, ses secteurs et ses conditions de développement, ainsi qu'à l'examen de la situation de l'emploi, abordée sous l'angle des statuts professionnels.

Il est ici rendu compte en détail de l'état et de l'évolution des secteurs Agriculture, Filière forêt-bois, Tourisme et Commerce, considérés comme des pans constitutifs importants de l'économie d'une commune rurale.

Description & analyse

1. Emploi

a. Taux d'activité et d'emploi

Juillet 2016	Population totale en âge de travailler	Population active	Demandeurs d'emploi inoccupés	Taux d'emploi	Taux d'activité	Taux de demande d'emploi
Wallonie	2.280.861	1.545.033	231.968	56,7%	67,7%	15,0%
Province	180.873	126.271	13.175	62,0%	69,8%	10,4%
Arr. Virton	34.221	23.000	2.366	59,9%	67,2%	10,3%
Rouvroy	1.312	890	104	59,8%	67,8%	11,7%

Source : Forem.

Définitions

La population totale en âge de travailler désigne l'ensemble des humains âgés de 15 à 64 ans.

La population active représente la partie de la population totale en âge de travailler (les 15-64 ans) qui travaille (personnes sous contrat d'emploi ou de travail, indépendants, etc.) ou qui souhaite travailler (les demandeurs d'emploi).

Le taux d'activité renseigne la part de la population en âge de travailler (15 à 64 ans) qui est active. Le taux d'emploi indique le pourcentage de personnes qui ont effectivement un emploi (population active occupée) parmi la population en âge de travailler. Le taux de demande d'emploi exprime la part de demandeurs d'emploi inoccupés parmi la population active. Ces trois taux sont calculés par le Forem.

À l'été 2016¹⁰⁹, les taux d'emploi et d'activité de Rouvroy se situent, à peu de choses près, dans la moyenne de son arrondissement. Ces taux sont toutefois inférieurs de plus de deux points à ceux de la province.

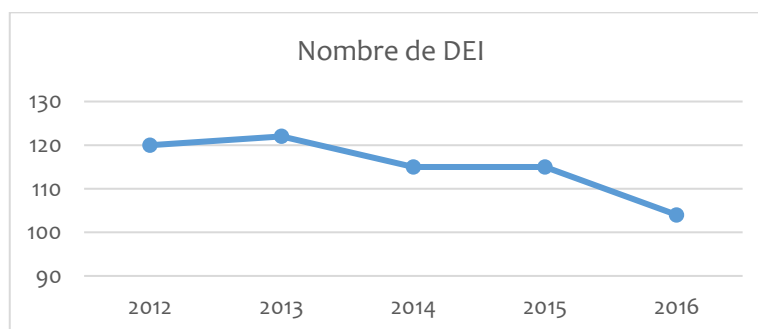
Un taux d'activité réduit indique que la partie potentiellement active de la population est proportionnellement moindre que dans la province. Autrement dit, il y a à Rouvroy et dans l'arrondissement davantage de personnes dont les moyens d'existence ne sauraient venir du travail. Dans le cas de Rouvroy précisément, on corrèlera ce constat à la forte présence d'habitants jeunes et de retraités.

Quant au taux d'emploi, également plus faible, il signifie que les personnes qui, parmi la population en âge de travailler, ont effectivement un emploi sont proportionnellement moins nombreuses que dans l'arrondissement et la province. À nouveau, le profil démographique de la commune, plus qu'un déficit d'emploi local, explique en partie cet état de fait.

Le taux de demande d'emploi par contre est nettement plus élevé que ceux mesurés dans l'arrondissement et la province, loin cependant du taux wallon. Actuellement, 104 demandeurs d'emploi inoccupés sont dénombrés à Rouvroy.

	2012	2013	2014	2015	2016
Nombre de DEI	120	122	115	115	104
Taux de DEI	13,6%	13,6%	12,9%	12,9%	11,7%

Source : Forem



Depuis 2012, on assiste à une décrue de la demande d'emploi sur le territoire. La situation est donc en apparence en voie d'amélioration durable. Mais on signalera que sur la même période, le nombre d'allocataires sociaux (percevant le revenu d'insertion) a doublé. Peut-être les personnes n'émargeant plus au chômage se sont-elles tournées vers le CPAS.

En matière de conseil et accompagnement des demandeurs d'emploi et d'aide à l'insertion socio-professionnelle, le territoire partage avec Virton une Maison de l'Emploi, sise à Virton, et dispose d'une Agence locale pour l'Emploi (ALE).

La première met à disposition des demandeurs d'emploi de l'information sur les métiers, les compétences requises et les filières de formation et peut les assister dans leurs démarches de recherche d'emploi.

¹⁰⁹ En juin 2018, le taux d'emploi atteint 58,5%, le taux d'activité, 66,1% et le taux de demande d'emploi, 8,9%. Malgré sa diminution, ce dernier taux reste toutefois supérieur à celui de l'arrondissement (7,8%). Les demandeurs d'emploi inoccupés sont au nombre de 78.

La deuxième donne la possibilité aux chômeurs de longue durée, aux bénéficiaires du revenu d'intégration, et à certains bénéficiaires de l'aide sociale, d'exercer des petits travaux auprès de personnes privées ou auprès d'autorités locales, d'écoles, d'ASBL et d'associations non commerciales, ou encore d'effectuer des travaux saisonniers dans le milieu agricole.

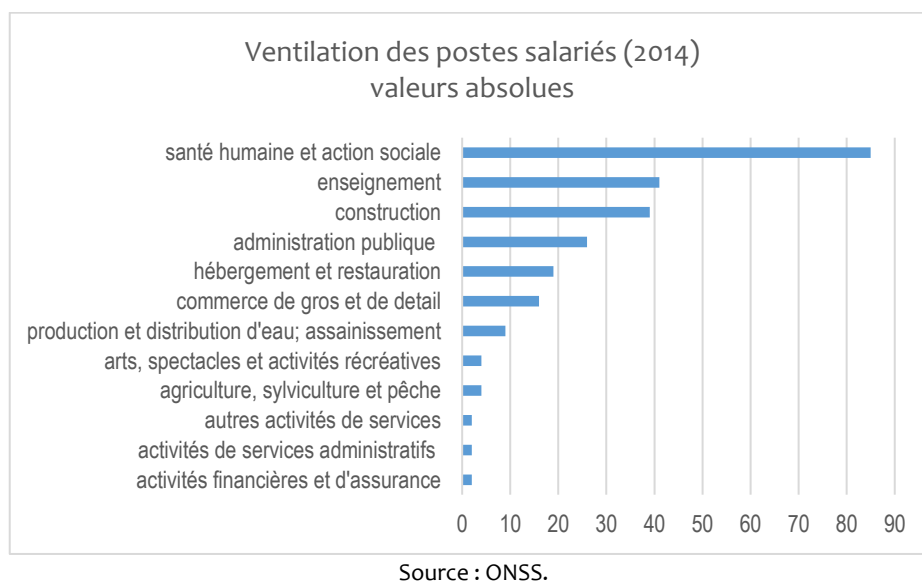
Les ressources locales en matière d'insertion apparaissent ainsi réduites, mais sont en grande partie compensées par l'offre disponible à Virton.

b. Postes salariés¹¹⁰

Mi-2014¹¹¹, on dénombrait sur la commune près de 250 postes salariés¹¹². C'est moins de 2,4% des postes existant dans l'arrondissement, alors que Rouvroy héberge près de 4% de la population dudit arrondissement.

Autrement dit, en théorie, il ne se trouve sur le territoire communal qu'un poste de travail salarié pour 3,6 occupants potentiels (indépendamment de l'emploi indépendant ou frontalier). Le rapport est bien plus équilibré au niveau de l'arrondissement (1 poste salarié pour 2,2 occupants potentiels) et de la province (1 poste salarié pour 1,7 occupant potentiel).

Le faible nombre de postes salariés reflète la faiblesse du tissu économique et social, mais indique aussi la petite taille des établissements¹¹³.



¹¹⁰ Ce qui est ici dénombré ce sont les postes salariés existant sur le territoire, qui peuvent être ou non occupés par des habitants du territoire, non le nombre de salariés dans la population ; c'est donc une information sur le tissu économique du territoire, non sur le statut des habitants.

¹¹¹ **Mi-2016, le territoire compte 239 postes salariés, soit 10 de moins que deux ans auparavant. C'est principalement dans le secteur de la construction que la contraction s'est opérée (- 19 postes). Santé humaine & Action sociale reste le 1^{er} secteur pour l'emploi salarié (87 postes). On notera que quatre postes supplémentaires ont été créés dans l'HoReCa. Dans l'arrondissement par contre, le nombre de postes salariés a augmenté de 1,4% sur la même période.**

¹¹² Lesquels ne sont pas nécessairement occupés par des habitants de Rouvroy.

¹¹³ Pour rappel, les postes salariés de Burgo sont comptabilisés à Virton.

Ces postes se répartissent comme suit entre principaux secteurs d'activités :

- Santé humaine & Action sociale : 85 postes (34,1%) ;
- Enseignement : 41 postes (16,5%) ;
- Construction : 39 postes (15,7%) ;
- Administration publique : 26 postes (10,4%) ;
- HoReCa : 19 postes (7,6%) ;
- Commerce : 16 postes (6,4%).

L'emploi salarié n'est donc pas dépendant d'un seul secteur ou employeur.

Le secteur **Santé humaine & Action sociale** est le 1^{er} pourvoyeur de postes salariés. La *Maison de la Sainte Famille* (Maison de repos et soins d'une capacité de 100 lits), à Rouvroy même, explique ce particularisme. En effet, 86 personnes¹¹⁴ y travaillent sous contrat salarié, aides-soignantes, infirmières, logopèdes, ergothérapeutes, kinésithérapeutes, personnel de maintenance, techniciennes de surfaces, comptables, cuisinières, etc.¹¹⁵

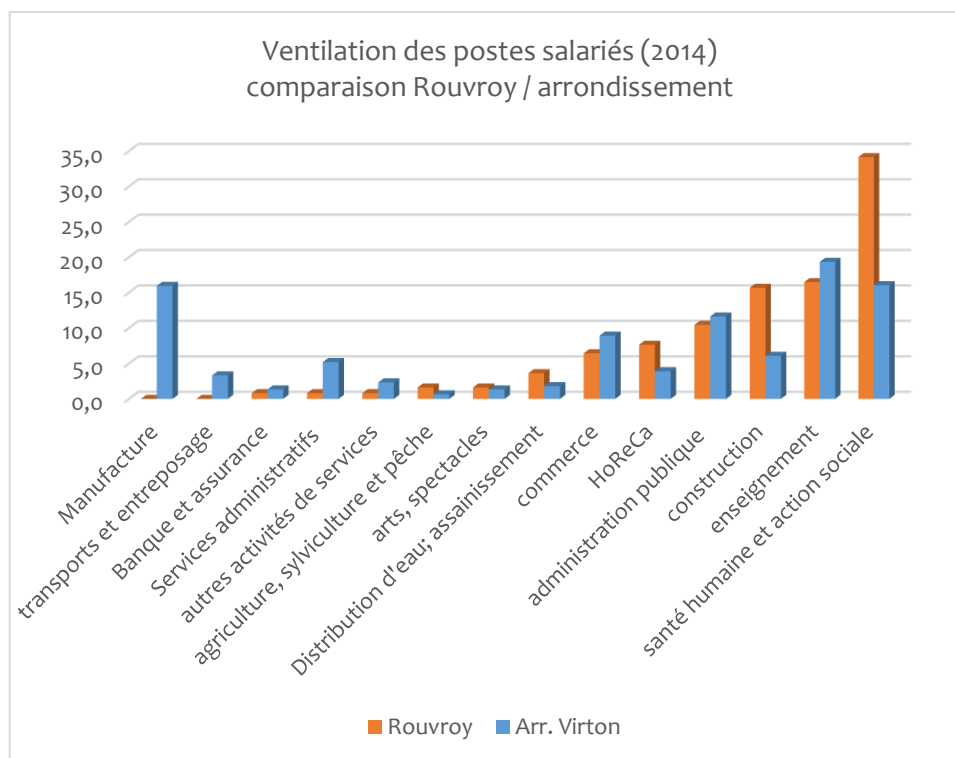
L'emploi dans l'**Enseignement** paraît élevé pour une commune qui ne dispose pas d'établissement d'enseignement secondaire.

Le nombre de postes salariés en **Construction** et **HoReCa** par contre confirme l'importance de ces secteurs dans le tissu économique du territoire.

La comparaison avec l'arrondissement de la ventilation des postes entre secteurs fait apparaître très clairement que les secteurs de l'HoReCa, davantage encore de la Construction, et surtout de la Santé humaine constituent les véritables spécificités du tissu économique de Rouvroy. Administration publique, Enseignement et Commerce, malgré leur importance à l'échelle locale, sont sous-représentés par rapport à l'arrondissement.

¹¹⁴ Un tiers environ sont des Belges habitant en Belgique, un tiers, des Belges résidant en France, et un tiers des Français résidant en France.

¹¹⁵ Source : entretien téléphonique avec la Directrice de la Sainte-Famille, 18/08/2016.



(Le très haut niveau de postes salariés dans le secteur de l'industrie manufacturière au niveau de l'arrondissement s'explique en grand partie par la localisation, dans son entité de Virton, du personnel employé par *Burgo Ardennes*).

Entre 2009 et 2014, le nombre de postes salariés a augmenté de 56 unités sur Rouvroy. En valeur relative, ce taux de croissance de 29% est impressionnant en regard des performances de l'arrondissement (+5,3%), de la province (+2,6%) et de la Wallonie (+1,7%).

Deux secteurs ont essentiellement porté cette croissance : la Construction, qui a créé 23 postes salariés supplémentaires, et la Santé humaine & Action sociale, qui en a créé 30, essentiellement par l'extension de capacité du Home de la Sainte Famille. Commerce et HoReCa n'ont respectivement créé que 1 et 2 postes supplémentaires, l'Enseignement, 7, et l'Administration, 1.

Le tissu économique de Rouvroy compte donc peu de postes salariés, lesquels sont aux deux tiers concentrés dans trois secteurs (Santé humaine & Action sociale, Construction et Enseignement), mais il vient d'en créer de nouveaux, en nombre considérable par rapport à sa taille.

c. Indépendants¹¹⁶

31-12-15	Nombre total	Part des femmes	Part en activité principale	Part pop. active	Ratio postes salariés indép. (2014)
		%			
Wallonie	287.464	35,6	65,0	18,6	3,6
Province	22.677	34,8	64,5	18,0	3,3
Arr. Virton	3.425	37,3	64,7	14,9	3,1
Rouvroy	137	32,1	67,2	15,4	1,9

Source : INASTI.

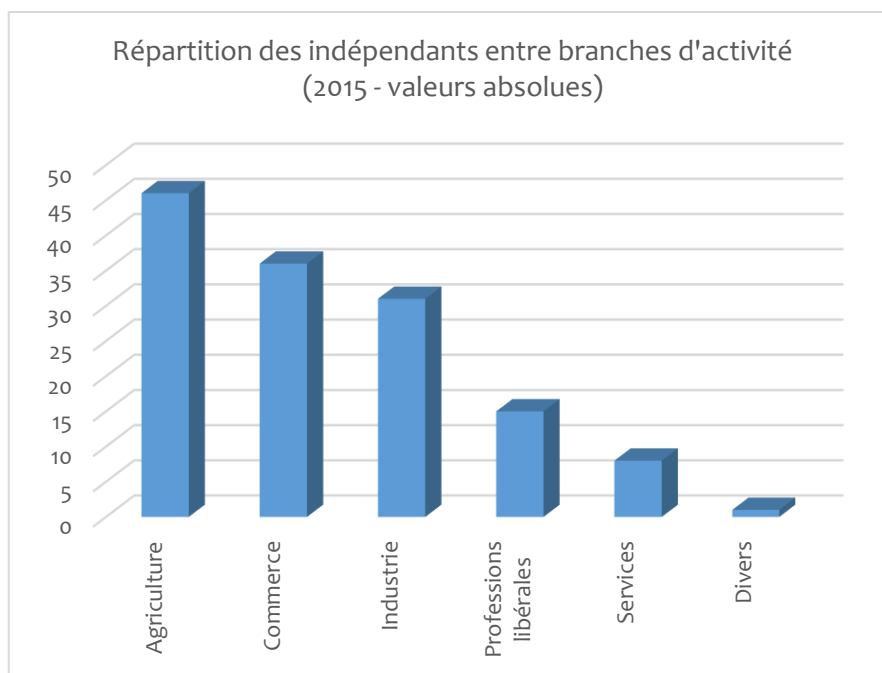
Fin 2015¹¹⁷, 137 indépendants sont domiciliés à Rouvroy¹¹⁸, correspondant à 4% des indépendants que compte l'arrondissement. Moins d'un tiers d'entre eux sont des femmes, proportion plus faible qu'ailleurs. Par contre, deux tiers des indépendants de Rouvroy exercent leur activité à titre principal, proportion plus élevée que dans les échelles de territoire supérieures (65%).

Il y a à Rouvroy un indépendant pour presque deux postes salariés. C'est bien davantage que dans l'arrondissement, la province et la Wallonie. Mais cette spécificité s'explique en grande partie par le petit nombre de postes salariés locaux.

¹¹⁶ Les indépendants sont recensés selon leur domicile, non selon le lieu de leur activité. Sont dénombrés les indépendants et les aidants.

¹¹⁷ Fin 2017, les indépendants sont au nombre de 142 à Rouvroy, soit cinq de plus que deux ans auparavant. Cette augmentation est principalement portée par les secteurs du Commerce et des Professions libérales. Mais elle ne concerne que de l'activité complémentaire. Proportionnellement, c'est un taux de croissance (3,6%) plus élevé que dans l'arrondissement (2,6%).

¹¹⁸ Ce qui ne signifie pas qu'ils exercent nécessairement leur activité au départ ou sur le territoire communal.



Ces 137 indépendants se répartissent entre les secteurs suivants :

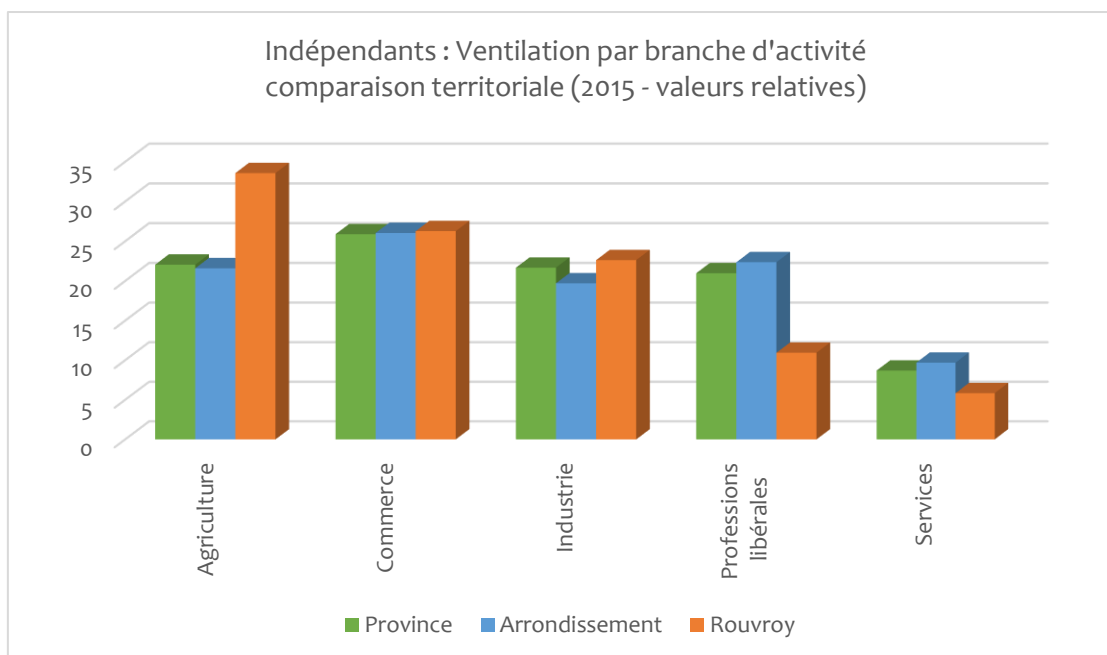
- Agriculture : 46 personnes (34%) ;
- Commerce : 36 personnes (26%) ;
- Industrie¹¹⁹ : 31 personnes (23%) ;
- Professions libérales : 15 personnes (11%) ;
- Services : 8 personnes (6%) ;
- Divers : 1 personne.

Ces chiffres confirment l'importance dans le tissu économique local des secteurs Commerce et Construction. Mais ils font aussi apparaître l'importance du secteur Agriculture & Sylviculture, que ne révélaient ni les données sur les postes salariés, ni celles sur les sociétés.

La comparaison avec l'arrondissement et la province montre d'ailleurs la surreprésentation à Rouvroy des indépendants en Agriculture & Sylviculture, leur présence forte en Construction et leur importance dans le Commerce. Elle souligne, à l'opposé, leur sous-représentation dans les secteurs des Professions libérales et des Services.

Apparaissent ainsi le profil économique profondément rural de la commune et sa dépendance au pôle voisin, qui concentre Professions libérales et Services. En effet, 28% des indépendants domiciliés à Virton sont tenants d'une profession libérale et 11% actifs dans les Services, contre respectivement 11% et 6% à Rouvroy.

¹¹⁹ L'industrie inclut la construction.



Entre 2009 et 2015, le nombre d'indépendants à Rouvroy a diminué de 11 unités. Proportionnellement cette décroissance (-7,4%) est bien plus marquée qu'ailleurs. L'arrondissement et la province sont en stagnation (-0,1 et -0,2%) et à l'inverse la Wallonie est en progression franche (+9,8%).

Tous les secteurs d'activité sont affectés par cette baisse à Rouvroy :

- Commerce : -4 indépendants ;
- Agriculture : -3 indépendants ;
- Industrie : -1 indépendant ;
- Professions libérales : -2 indépendants ;
- Services : -2 indépendants.

Sur la période considérée, l'arrondissement comme la province ont aussi perdu des indépendants dans la plupart des secteurs, mais le développement puissant du secteur des Professions libérales – +14,2% dans l'arrondissement, + 16,4% dans la province et jusque +27,1% en Wallonie – a compensé le recul. Comme la croissance de ce secteur se fait essentiellement dans les pôles, Rouvroy n'a pu en profiter.

Au final, il apparaît que l'emploi indépendant tient une importance plus grande à Rouvroy qu'ailleurs, mais qu'il y est aussi davantage en recul¹²⁰.

¹²⁰ Et, ce, malgré l'octroi d'une aide financière communale de 5000€ pour tout nouvel indépendant sur le territoire (voir chapitre "Territoire Politique", p.25).

d. Travailleurs frontaliers

Travailleurs frontaliers (GDL)	2000	2010	2014	Croissance 2000-2014		Croissance 2010-2014		Pop. active 2014	
				Absolue	Relative	Absolue	Relative	Unités	Part
Province	18.633	27.226	29.521	10.888	58,4	2.295	8,4	125.339	23,6
Arr. Arlon	9.771	12.707	13.679	3.908	40,0	972	7,6	27.261	50,2
Arr. Virton	4.357	6.391	6.836	2.479	56,9	445	7,0	22.850	29,9
Rouvroy	114	181	181	67	58,8	0	0,0	895	20,2

Source : Inspection Générale de la Sécurité Sociale - GDL

Il importe d'avoir à l'esprit que le Grand-Duché de Luxembourg est, de longue date et selon une expression consacrée, le premier employeur de la province de Luxembourg. En 2014, 29.541 personnes domiciliées en province occupaient un emploi de l'autre côté de cette frontière.

L'expansion continue de la métropole luxembourgeoise influence fortement le développement des communes qui accueillent un nombre élevé de travailleurs frontaliers, par une série de facteurs majoritairement positifs : croissance démographique, rajeunissement de la population, augmentation du taux de richesse, création de services, financement de la Commune. En contrepartie, là où elle se produit, l'installation massive de frontaliers exerce une pression élevée sur la cohésion sociale, l'aménagement du territoire, les prix du foncier et de l'immobilier.

En règle générale, les critères d'installation prioritaires des travailleurs frontaliers sont une proximité de la frontière ou des axes de communication directe vers le Grand-Duché, couplée à la disponibilité et l'accessibilité financière du foncier et de l'immobilier.

En 2014¹²¹, 181 personnes domiciliées à Rouvroy travaillaient au Grand-Duché de Luxembourg. Entre 2000 et 2014, le taux de croissance de cette catégorie d'habitants est de peu supérieur à celui de l'arrondissement. On constate toutefois que, depuis 2010, leur nombre est parfaitement stable. Cette veine semble donc exploitée à son maximum.

Ces 181 travailleurs représentent 20% de la population active locale, pour 30% au niveau de l'arrondissement¹²². Le Grand-Duché constitue donc un employeur important pour Rouvroy, mais cette importance ne paraît telle que par le faible nombre d'emplois locaux (postes salariés et indépendants).

¹²¹ Depuis 2014, le nombre de travailleurs frontaliers (vers le Grand-Duché) est stable, concernant 180 personnes. Il est en augmentation par contre dans les communes limitrophes de Virton et Meix-devant-Virton.

¹²² Mais jusqu'à 45% à Musson et Saint-Léger et 50% au niveau de l'arrondissement d'Arlon.

2014	Pop. Active	Frontaliers	%
Rouvroy	895	181	20,2
Meix-dt-virton	2.287	243	10,6
Florenville	2.607	246	9,4
Chiny	2.232	436	19,5
Tintigny	3.598	526	14,6
Saint-Léger	1.211	689	56,9
Musson	1.878	858	45,7
Etalle	1.511	1.060	70,2
Virton	1.829	1.074	58,7
Habay	4.802	1.523	31,7

Même si nombre de communes de l'arrondissement sont mieux placées que Rouvroy pour un accès rapide à la métropole luxembourgeoise, par la route ou par le rail, on peut s'interroger sur les raisons qui empêchent le territoire d'attirer davantage de travailleurs frontaliers. C'est en effet la commune de l'arrondissement où, en valeur absolue, ils sont le moins présents et la seule avec Florenville, bien plus éloignée, à ne plus voir croître leur nombre. La commune limitrophe de Meix-devant-Virton, au profil similaire, en accueille par exemple bien davantage en nombre absolu. Et la gare ferroviaire du pôle virtonais voisin est connectée directement au réseau grand-ducal depuis 2006 pour le transport des voyageurs.

Faute de statistiques, il est très difficile de connaître l'importance exacte du flux de travailleurs frontaliers domiciliés en France et travaillant en Belgique. C'est cependant une réalité importante à laquelle est confronté le territoire. Par exemple, deux tiers des 86 employés du Home de la Sainte Famille (MRS sise à Rouvroy) sont domiciliés en France, qu'ils soient belges ou français. De la même manière, aucune source ne rend compte du nombre de résidents belges travaillant en France.

e. Synthèse emploi

Rouvroy 2014 ¹²³	Population active	Sociétés actives	Postes salariés	Indépendants	Frontaliers (GDL)	Demandeurs d'emploi	Revenus d'insertion
	895	46	249	130	181	115	38

Ce tableau n'a qu'une valeur indicative générale. En effet, les données sont issues de sources différentes et collectées à des moments différents dans l'année. L'année 2014 est prise comme référence car c'est la plus récente pour laquelle nous disposons des statistiques pour chaque rubrique.

La population active est de faible importance. Toutefois, la somme des postes salariés, indépendants et frontaliers lui est encore inférieure de 335 unités. Il y a donc clairement un gros déficit d'emploi local, que contribue encore à accentuer l'occupation, non-chiffrée, de postes par des travailleurs domiciliés en France. Nécessairement, un nombre élevé d'habitants de Rouvroy doit trouver à s'employer professionnellement en-dehors de la commune.

Le nombre de travailleurs frontaliers est supérieur à celui des indépendants, qui n'est pas de beaucoup supérieur à celui des demandeurs d'emploi. Il est même inférieur à la somme des demandeurs d'emploi et bénéficiaires du revenu d'intégration.

Des évolutions positives se dessinent dans le temps : le nombre de postes salariés et de sociétés actives a augmenté depuis 2009, le nombre de chômeurs a diminué. Mais d'autres mouvements sont problématiques : le nombre d'indépendants décroît, celui des travailleurs frontaliers (vers le GDL) stagne et celui des allocataires sociaux augmente.

2. Espace pour entreprendre

Deux espaces sont spécifiquement réservés à l'accueil d'activités économiques.

Le premier est une **zone industrielle** positionnée à cheval sur les communes de Virton et Rouvroy et couvrant une superficie de 100 ha environ. Occupé de longue date par la seule entreprise *Burgo Ardennes*, il représente une proportion importante de la zone urbanisable de la commune

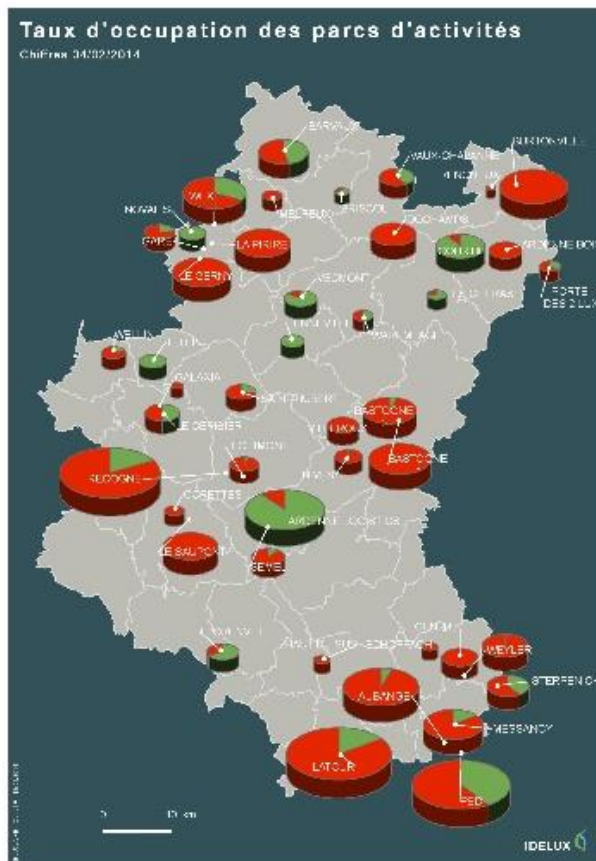
Le deuxième est une **petite zone artisanale communale** située à Lamorteau, à proximité de l'ancienne gare. Un Plan communal d'Aménagement, approuvé en 2002, prévoit sur l'ensemble du site la création d'un nouveau quartier conciliant des zones de construction à usage mixte d'activités commerciales, d'activités artisanales et de petites entreprises ainsi que des zones d'habitat. La zone comprend cinq emplacements dont un destiné à l'aménagement du bâtiment

¹²³ En 2016, dernière année où les statistiques sont disponibles pour toutes ces catégories, la population active est de 875 personnes, les sociétés actives sont 44, les postes salariés, 239, les indépendants, 133, les frontaliers, 180, les demandeurs d'emploi, 104 et les bénéficiaires du RIS, 47. Depuis 2014, les mouvements observés sont la diminution du nombre de sociétés actives, de postes salariés, d'indépendants, mais aussi, de demandeurs d'emploi et de bénéficiaires du RIS, la stabilité du nombre de travailleurs frontaliers vers le GDL et une légère augmentation de la population active.

du Service communal des Travaux. La Commune a procédé à l'équipement de la zone en 2010 (égouts, distribution d'eau, électricité et éclairage).

Idelux, intercommunale de développement économique qui équipe et gère la majorité des Parcs d'activités économiques (PAE) en province de Luxembourg, n'est pas directement active sur Rouvroy¹²⁴. Dans la région, elle a surtout fait porter son effort sur le développement d'une zone industrielle à Virton (Latour)¹²⁵ et, plus récemment, a équipé de petites zones d'activités économiques mixtes à Tintigny et Chiny.

Bref, la presque totalité de l'espace économique disponible est consommé par *Burgo Ardennes*. Rouvroy n'a dans l'immédiat aucun espace à proposer à un artisan qui voudrait s'installer dans la commune ou à un artisan ou indépendant du cru qui voudrait étendre son activité. Une petite zone artisanale sera toutefois bientôt mise en œuvre à Lamorteau. En attendant, les activités économiques doivent donc trouver place et se développer dans les villages, ou dans les parcs d'activités de communes voisines. Et Rouvroy n'occupe pas une position suffisamment stratégique pour justifier qu'on tente d'y développer une nouvelle zone d'activité économique.



Source : Idelux

La commune ne dispose pas d'une Agence de Développement local (ADL). Elle est en effet trop petite pour justifier d'un tel dispositif. Elle devrait s'associer à une commune voisine au moins pour établir le projet de création d'une ADL afin de répondre aux critères émis par la Région wallonne¹²⁶. Des contacts ont été pris avec la commune voisine de Meix-Devant-Virton, mais sans aboutir à ce stade.

¹²⁴ Idelux a toutefois réalisé le PCA qui couvre la zone artisanale de Lamorteau. Il existe aussi un projet de création d'une zone industrielle sur le haut de *Burgo*, entre Rouvroy et Virton, mais actuellement suspendu à une procédure urbanistique au point mort.

¹²⁵ 2^e plus important Parc d'activités économiques de la province de Luxembourg en termes d'emplois (900).

¹²⁶ Un moratoire à la création de nouvelles ADL est entré en vigueur en 2015.

3. Sociétés actives

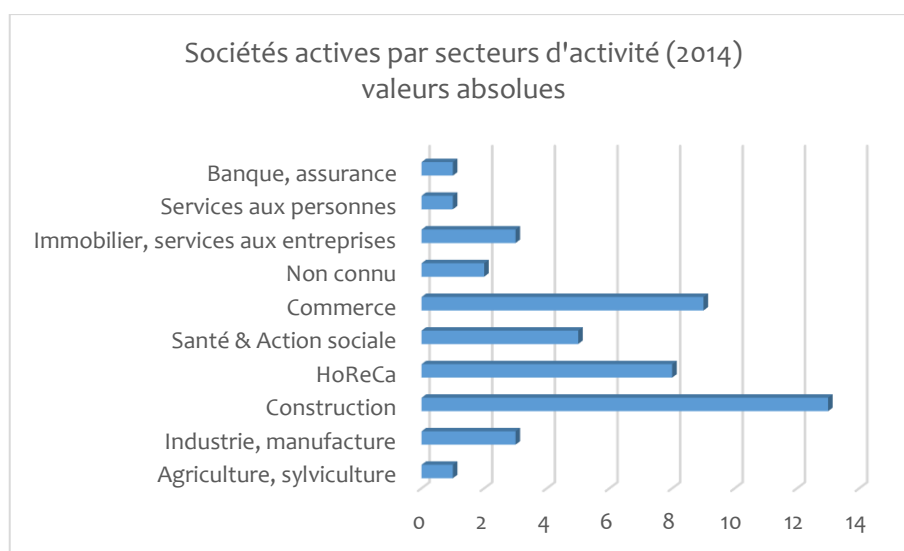
2014	Total	Agriculture, Sylviculture		Industrie, Manufacture		Construction		Commerce		HoReCa	
		Unités	%	Unités	%	Unités	%	Unités	%	Unités	%
Wallonie	111911	3148	2,8	6997	6,2	14923	13,3	23360	20,9	6693	6,0
Province	7.257	448	6,2	424	5,8	1.059	14,6	1.643	22,6	726	10,0
Arr. Virton	1.086	59	5,4	77	7,1	165	15,2	260	23,9	93	8,6
Rouvroy	46	1	2,2	3	6,5	13	28,3	9	19,6	8	17,4

2014	Banque Assurance		Immobilier, Services aux entreprises		Santé, Action sociale		Services aux personnes		Non connu	
	Unités	%	Unités	%	Unités	%	Unités	%	Unités	%
Wallonie	4467	4,0	27615	24,7	8809	7,9	1979	1,8	4301	3,8
Province	337	4,6	1381	19,0	469	6,5	125	1,7	184	2,5
Arr. Virton	41	3,8	200	18,4	80	7,4	25	2,3	25	2,3
Rouvroy	1	2,2	3	6,52	5	10,9	1	2,2	2	4,3

Source : INASTI.

Fin 2014¹²⁷, le territoire de Rouvroy héberge 46 sociétés actives. Cela représente à peine 4,2% des sociétés des dix communes de l'arrondissement, lequel en totalise 1086.

Ces sociétés sont les plus nombreuses dans les secteurs de la Construction (13), du Commerce (9), de l'HoReCa (8) et de la Santé & Action sociale (5). Ces quatre secteurs concentrent les trois quarts des sociétés du territoire. Et près d'une société sur deux (48%) est active dans le Commerce ou l'HoReCa.



Source : INASTI.

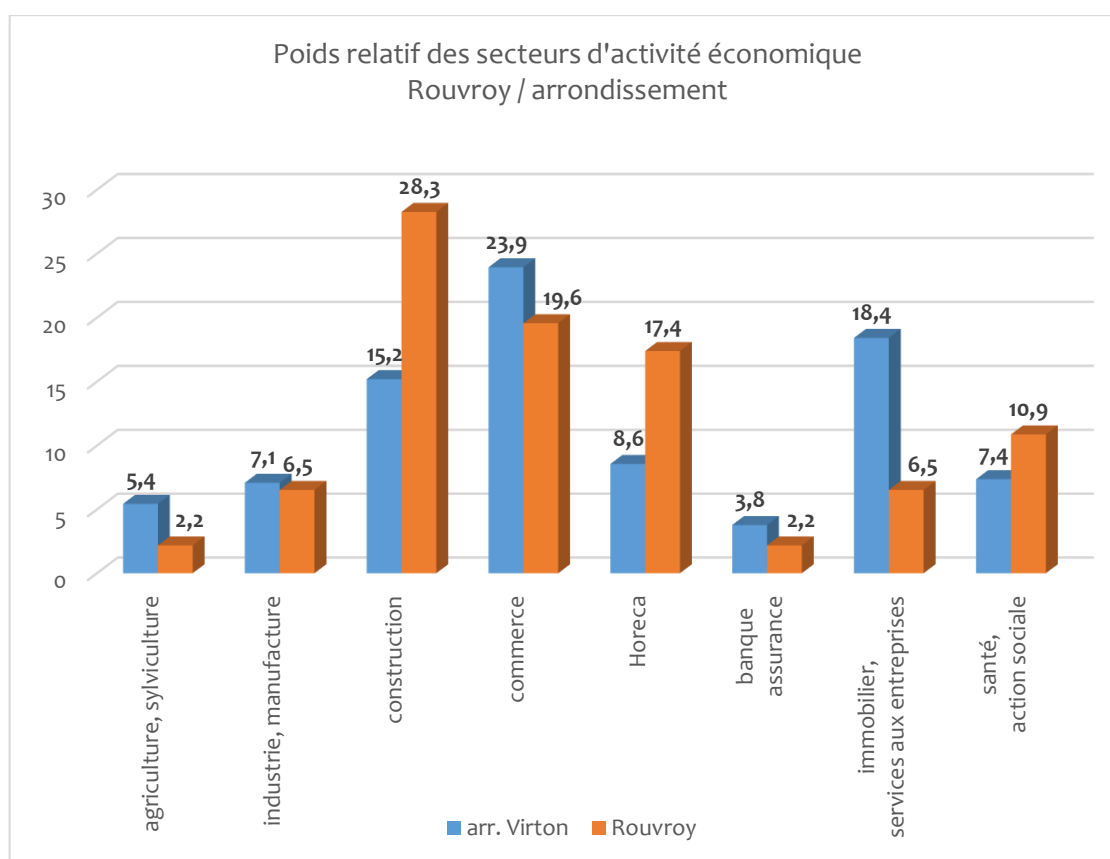
¹²⁷ Au 31/12/2017, Rouvroy ne compte plus que 40 sociétés actives, contre 46 trois ans auparavant. Presque tous les secteurs sont affectés par cette diminution qui s'observe dans la Construction, l'Industrie, le Commerce, l'HoReCa. Seul le secteur Banque & assurance a créé une société nouvelle. L'arrondissement quant à lui a connu une légère croissance du nombre de sociétés (1,8%).

Les autres secteurs d'activité (tels le Transport et l'entrepôt, la Communication, la Banque & Assurance) ne sont que faiblement voire pas du tout couverts.

Les secteurs primaire (ressources naturelles) et secondaire (transformation des matières premières) sont très peu présents. L'importance du patrimoine naturel ne se traduit donc pas en création d'activité économique dans les statistiques. Mais dans la réalité et le paysage, on ne peut que constater l'impressionnante présence de l'usine de pâte à papier *Burgo Ardenne*.

Indépendamment de cette entreprise particulière, enregistrée sur les communes de Virton et de Rouvroy, le tissu économique local apparaît à la fois faible, incomplet et restreint à quelques secteurs d'activité principalement manuelle.

La comparaison du poids relatif des différents secteurs d'activité entre Rouvroy et son arrondissement est fort indicative des spécificités du tissu économique local.



Il apparaît que les secteurs de la **Construction**, de l'**HoReCa** et de la **Santé & Action sociale** sont nettement plus développés à Rouvroy que dans l'arrondissement. La vocation touristique du territoire explique vraisemblablement l'importance relative du secteur HoReCa. Quant aux entreprises de la Construction, elles doivent nécessairement rayonner au-delà de la commune pour trouver la clientèle nécessaire à leur développement. L'économie locale puise donc une partie de ses ressources à l'extérieur du territoire et peut ainsi contribuer à l'ouverture et à la réputation de celui-ci.

Tous les autres secteurs sont moins représentés à Rouvroy que dans l'arrondissement, dans des proportions variables. C'est en particulier le cas du Commerce, bien qu'il soit le premier secteur d'activité locale.

Entre 2008 et 2014, le nombre de sociétés actives sur Rouvroy a augmenté de 3 unités, soit un taux de croissance de 7%, moitié plus faible que ceux de l'arrondissement et de la province. La Commune encourage pourtant concrètement l'installation de nouvelles entreprises sur son territoire, par l'allocation de diverses aides financières¹²⁸.

Trois des quatre secteurs majeurs se sont renforcés : Construction (+ 2 sociétés), HoReCa (+ 1 société), Santé & Action sociale (+ 1 société). L'immobilier & Service aux entreprises s'est aussi étoffé (+ 2 sociétés). Quant au Commerce, il est resté stable. Par contre le secteur Agriculture & Sylviculture s'est, à l'échelle de la commune, fortement contracté (perte de 3 sociétés).

Bref, sur la période considérée, le dynamisme entrepreneurial apparaît plus timide à Rouvroy que dans l'arrondissement, mais, exception faite du secteur primaire, les secteurs forts du tissu économique local n'accusent aucune faiblesse, bien au contraire.

4. Burgo Ardennes

Les données statistiques ci-avant ne rendent pas compte de l'importance, pour la région et pour Rouvroy spécifiquement, d'une entreprise en particulier : *Burgo Ardennes*¹²⁹.

Celle-ci fait partie du groupe industriel *Burgo Marchi*. L'unité gaumaise produit 360.000 tonnes de pâte à papier et autant de papier annuellement, emploie 650 personnes et réalise un chiffre d'affaires de 350 millions € par an. Elle est scindée en deux entités distinctes dont l'une est installée à Rouvroy. Mais c'est dans l'autre, enregistrée à Virton, qu'est inscrite la majorité du personnel.

Cette « usine à la campagne » imprime une marque forte sur le paysage, dans l'air et dans l'eau, génère un important charroi, mais garantit dans le même temps un volume d'emploi très considérable en zone rurale et des rentrées financières élevées¹³⁰ pour les deux Communes concernées.

Elle est également source du réseau de chaleur alimentant le *ROx Hall*.

¹²⁸ Voir chapitre "Territoire Politique", p.25.

¹²⁹ <http://www.burgo.com/en/group/paper-mills/burgo-ardennes>

¹³⁰ Par le précompte immobilier et la taxe sur la force motrice (vouée à être progressivement remplacée par un fonds de compensation).

5. Commerce & HoReCa

Pour rappel, ce secteur compte 17 sociétés actives, 37 postes salariés et 36 indépendants. Statistiquement, dans le tissu économique local, il est important.

Hors secteurs Construction et Tourisme, le listing communal¹³¹ renseigne les Commerces et Professions libérales suivants.

Dampicourt
Assurances
Machines agricoles
Garage – Carrosserie
Salon de coiffure
Essence – cadeaux
Informatique
Graines
Mazout – charbon
Médecine générale
Harnoncourt
Mazout
Pharmacie
Quincaillerie - électroménager
Lamorteau
Médecine générale
Salon de coiffure
Articles cadeaux
Garage – Carrosserie
Marbrerie
Torgny
Association d'architectes
Cave vinicole
Produits artisanaux
Assurances

Source : Administration communale.

Il n'existe donc à Rouvroy aucun commerce de type alimentaire¹³². En l'absence de boulangerie, d'épicerie, de quelque taille que ce soit, de marché local et de produits locaux, le territoire apparaît singulièrement dépourvu en ressource alimentaire.

Les commerces attachés aux soins du corps sont rares. Ne se trouvent sur Rouvroy que deux salons de coiffure et une esthéticienne pour 2.000 habitants.

Davantage de commerces ont rapport aux véhicules et aux combustibles (garages, stations essence, machinisme agricole, mazout de chauffage).

Dans leur majorité, les commerces sont implantés à Dampicourt et dans une mesure moindre à Lamorteau. Il n'y en a aucun dans le village de Couvreur et ils sont rares à Torgny. À Harnoncourt

¹³¹ Dernière mise à jour : 1/9/2014.

¹³² Le listing communal mentionne l'existence d'une boulangerie à Lamorteau. Il s'agit en réalité d'un four à pain collectif qui cuit tartes, pains, pizzas de particuliers chaque deuxième week-end du mois.

se situent l'unique pharmacie de la commune ainsi qu'une quincaillerie dont la renommée, construite au long de décennies, attire des clients d'autres communes et de France

Les cinq établissements HoReCa que compte la commune (cf. ci-avant, p.19) sont exclusivement implantés à Dampicourt et à Torgny. Ceux de Dampicourt vivent d'une clientèle locale, ceux de Torgny, du tourisme.

Il n'existe pas d'association des commerçants.

Dans les faits, le secteur Commerce s'avère donc extrêmement léger et globalement concentré sur Dampicourt, entité qui ne peut toutefois être considérée comme un pôle local. Le pôle, c'est clairement Virton, où les habitants de Rouvroy sont nécessairement amenés à se rendre pour leurs courses de tous les jours comme pour leurs achats exceptionnels. Le secteur HoReCa leur offre par contre davantage de choix.

6. Tourisme

a. Le tourisme traditionnel¹³³

Rouvroy	2008	2009	2010	2011	2012	2013
Nombre d'hôtels agréés par le CGT	2	2	2	2	2	2
Nombre de places en hôtels agréés par le CGT	49	49	49	45	45	45
Nombre de campings agréés par le CGT	0	1	1	1	1	0
Nombre de places en campings agréés par le CGT	0	18	18	18	18	0

Nombre d'hébergements touristiques reconnus par le CGT

Source: CGT via base de données Capru

Selon les statistiques officielles, la Commune compte seulement 2 hébergements de tourisme traditionnel, à savoir 2 hôtels pour 45 places.¹³⁴

Ces deux hôtels, de haut niveau, sont situés à Torgny :

- Hôtel « La Grappe d'Or » (4*, 10 chambres et une suite) – lié au restaurant réputé du même nom ;
- Hôtel « L'Empreinte du temps » (3*, 7 chambres et 3 suites)¹³⁵.

On ne relève par contre aucun camping¹³⁶, aucun village de vacances ou centre de séjour sur le territoire.

¹³³ Ce type de tourisme concerne les hôtels, campings touristiques, parcs de vacances, auberges de jeunesse, logements de groupes. Il ne reprend pas le tourisme de terroir, traité dans un point spécifique.

¹³⁴ En 2016, la même base de données ne relève plus qu'un hôtel, d'une capacité de 25 places.

¹³⁵ Cet établissement a fermé en 2018.

¹³⁶ Un camping à la ferme a existé à Torgny jusqu'en 2012 mais a fermé ses portes suite à un changement de normes.

Rouvroy n'enregistre en conséquence que très peu de séjours de type « tourisme traditionnel »¹³⁷ : seulement 5.002 nuitées en 2014¹³⁸, ce qui représente à peine 2,36% des nuitées des 10 communes de l'arrondissement de Virton et 0,24% des nuitées du Luxembourg belge¹³⁹.

En réalité, en 2014, seules 4 des 10 communes de l'Arrondissement sont concernées de manière importante par ce « tourisme traditionnel » : Chiny (33.099 nuitées), Florenville (56.053), Tintigny (35.963) et Virton (73.218). A elles quatre, elles en représentent près de 94% des nuitées. Les trois premières sont en prise avec la Semois et ses nombreux campings et hôtels, alors que Virton, voisine de Rouvroy, voit sa fréquentation essentiellement dopée par les hébergements concentrés dans la vallée de Rabais (village de vacances, camping, hôtel).

Rouvroy fait donc partie du second « train » de communes de l'Arrondissement, où la fréquentation touristique est faible (moins de 6000 nuitées annuelles¹⁴⁰)

	Arrivées			Nuitées		
	Total	Belges	Etranger	Total	Belges	Etranger
Belgique	14.641.070	6.753.644	7.887.426	32.605.681	15.536.809	17.068.872
Région	2.861.799	1.693.823	1.167.976	6.499.564	3.732.316	2.767.248
Province	756.423	488.939	267.484	2.062.207	1.213.142	849.065
Arrondissement	61.357	36.544	24.813	211.587	102.003	109.584
Chiny	13.401	11.143	2.258	33.099	28.395	4.704
Etalle	*	*	*	*	*	*
Florenville	19.069	10.664	8.405	56.053	23.182	32.871
Habay	3.697	2.496	1.201	5.722	4.101	1.621
Meix-devant-Virton	1.100	864	236	2.530	1.950	580
Musson	*	*	*	*	*	*
Rouvroy	3.756	2.175	1.581	5.002	2.938	2.064
Saint-Léger	*	*	*	*	*	*
Tintigny	5.787	1.332	4.455	35.963	5.924	30.039
Virton	14.547	7.870	6.677	73.218	35.513	37.705

Arrivées et nuitées - par commune (2014)

Source : Statbel.

Les nuitées sur Rouvroy sont globalement stables depuis 2005 (5.008 nuitées), après une période de forte évolution positive début des années 2000 avec un passage de 1.949 unités en 2001 à 6.538 en 2004¹⁴¹.

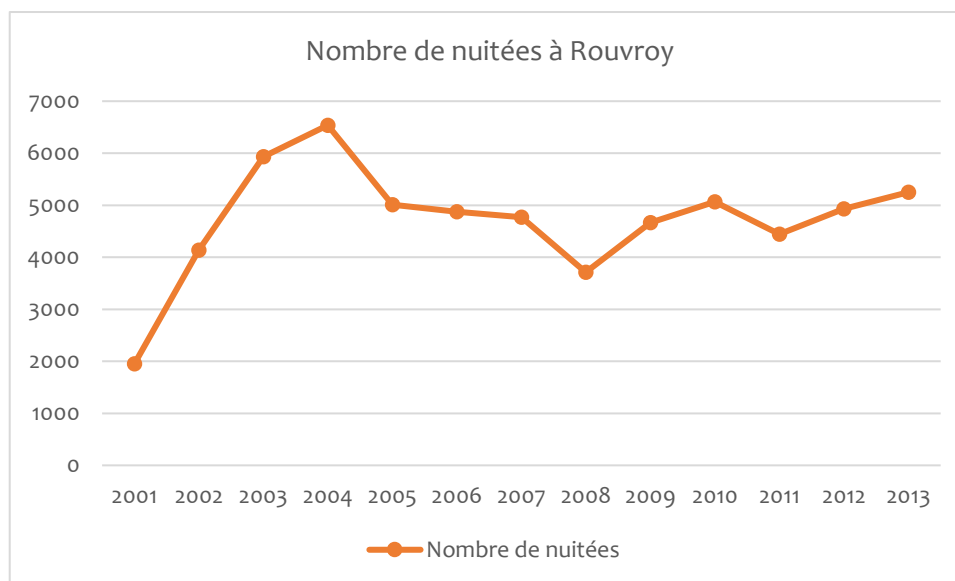
¹³⁷ Les nuitées officielles ne concernent pas le tourisme de terroir mais bien le tourisme traditionnel. Elles ne donnent donc qu'une vue (très) partielle du tourisme dans la Commune.

¹³⁸ Source : Statbel, 2016.

¹³⁹ **En 2017, Rouvroy a compté 7.077 nuitées officielles correspondant à 3.837 arrivées. Ces chiffres ne peuvent toutefois pas être comparés à ceux de 2014 car, depuis 2015, les statistiques incluent les hébergements de terroir agréés.**

¹⁴⁰ 3 communes de l'arrondissement (Etalle, Musson et Saint-Léger) ont même des chiffres de nuitées trop faibles pour être diffusés (astérisque dans le tableau).

¹⁴¹ Cette croissance est partiellement concomitante à la création de deux établissements de Torgny (« La Grappe d'Or » en 1998 et « L'Empreinte du temps » en 2007).



Source : Iweeps.

Ces nuitées sont essentiellement le fait de Belges (59%) alors que ceux-ci représentent un peu moins de la moitié des résidents touristiques sur l'arrondissement (48%)¹⁴². Ce taux est par contre comparable à celui de la Province.

La durée de séjour à Rouvroy¹⁴³, avec 1,3 jours, est la plus basse de l'arrondissement (moyenne de 3,4 jours). Elle est de 5 jours à Virton, ce qui s'explique par les types d'hébergement disponibles, davantage propices aux longs séjours (villages de vacances, camping) que les seuls hôtels de Rouvroy.

Au final, Rouvroy se démarque dans son environnement par la faiblesse de son offre d'hébergements touristiques « traditionnels » (2 hôtels) et, en conséquence, par son faible nombre de nuitées officielles. Celles-ci sont stables depuis une dizaine d'années après une forte croissance, concernant essentiellement des touristes belges et sont de courte durée.

¹⁴² Les Communes à forte fréquentation de l'arrondissement accueillent en effet principalement des touristes étrangers.

¹⁴³ Calculée en divisant le nombre de nuitées par le nombre d'arrivées.

b. Tourisme de terroir

Rouvroy	2008	2009	2010	2011	2012	2013
Nombre d'établissements de terroir agréés par le CGT	12	12	12	13	9	9
Nombre de places en établissements de terroir agréés par le CGT	36	41	41	49	45	45

Nombre d'hébergements touristiques reconnus par le CGT

Source: CGT via base de données Capru.

La commune compte officiellement 9 établissements du terroir pour 45 places (gîtes et chambres d'hôtes).¹⁴⁴

A côté des deux seuls hôtels de la commune, Torgny comporte aussi 2 gîtes ruraux, 1 gîte pour groupes et une chambre d'hôtes.

Lamorteau (3) et Montquintin (1) abritent les autres gîtes ruraux reconnus.

Un autre hébergement (cabane de Radru – propriété communale) peut accueillir les groupes dans les bois de Lamorteau.

Ne sont pas reconnus officiellement : 3 hébergements chez l'habitant à Torgny, 1 à Lamorteau¹⁴⁵.

Alors que l'offre hôtelière est globalement stable depuis 2008, on relève une érosion du nombre d'hébergements de terroir reconnus (12 en 2008, 9 en 2013) alors que leur capacité totale a évolué à la hausse sur la même période (plus 9 places).

La fréquentation des hébergements de tourisme de terroir ne peut malheureusement pas être quantifiée à l'échelle communale.

Au global, en additionnant tourisme traditionnel et tourisme de terroir, Rouvroy compte officiellement 11 établissements pour 90 places, avec une capacité d'accueil égale entre tourisme traditionnel (hôtels) et tourisme de terroir.

Il s'agit essentiellement d'un tourisme diffus puisqu'il n'existe pas de grande infrastructure de type camping ou village de vacances et que les hôtels, de haut niveau, sont de petite capacité. Le plan de secteur ne comporte aucune zone de loisirs et ne permet donc pas, en l'état, le développement d'infrastructures d'accueil d'ampleur.

Cette capacité d'accueil est faible comparativement aux communes touristiques de l'Arrondissement comme Virton (28 hébergements au total), Chiny (26) ou Florenville (66). Elle est du même ordre que celle de la Commune de Meix-devant-Virton (13).

¹⁴⁴ En 2016, la même base de données relève 7 hébergements du terroir agréés, pour 49 places.

¹⁴⁵ Source : <http://www.torgny.be/>

c. Offre touristique

Les points d'attraction majeurs de la commune sont assurément Torgny et, dans une moindre mesure, Montquintin.

Torgny cumule de nombreux atouts :

- Ses qualités architecturales d'ensemble qui lui permettent de bénéficier du label des « Plus beaux villages de Wallonie » ;
- Son patrimoine classé : 3 monuments (une ferme, une maison, un lavoir) et 2 sites (réserve naturelle Raymond Mayné et chapelle Notre-Dame de Luxembourg, ermitage et abords) ;
- Son environnement paysager et naturel remarquable en lien avec son microclimat et la biodiversité particulière qui en découle (espèces « méridionales ») ;
- Son positionnement géographique : village le plus méridional de Belgique, la petite Provence belge (arguments « marketing ») ;
- Ses initiatives originales comme la viticulture ;
- Son HoReCa renommé et ses hébergements qui s'appuient sur ce pouvoir d'attraction et y contribuent par eux-mêmes (voir ci-avant).

Montquintin bénéficie lui aussi de la conjonction de plusieurs particularités :

- Site particulier sur une butte au centre d'une zone bocagère ;
- Vues paysagères lointaines qui en découlent ;
- Présence d'un environnement patrimonial exceptionnel concentré : 4 monuments classés (les ruines du château, l'église, la ferme seigneuriale et le bâtiment abritant une antenne du musée gaumais) et un site classé englobant ces monuments. Ce site classé est par ailleurs repris sur la liste du patrimoine immobilier exceptionnel de la Région wallonne (voir chapitre « territoire physique ») ;
- Présence de la nouvelle grange dédiée à l'artisanat ;
- Présence d'une antenne des Musées gaumais dans l'ancienne ferme de la Dîme (Musée de la Vie Paysanne).

Les autres villages ne présentent pas d'intérêt touristique particulier.

On ne relève par ailleurs aucune attraction touristique reconnue comme telle par le CGT (classement en « soleils »).

A côté de ces polarités, plusieurs autres éléments complètent l'attrait touristique :

- Les forêts, la nature, les paysages, le patrimoine disséminé sur le territoire (voir chapitres respectifs) ;
- Les promenades balisées mises en place par le SI « Le Méridional », avec supports (descriptif, cartes) – voir ci-après ;
- La future route reliant les points de vue aménagés ;

- Plusieurs itinéraires et circuits traversant la commune (GR 129 Sud 'La Belgique en diagonale – tronçon Dinant/Arlon'¹⁴⁶, la Gaume buissonnière¹⁴⁷, boucle 6 de la Lorraine gaumaise¹⁴⁸, la Transgaumaise¹⁴⁹);
- Des animations et activités, récurrentes ou ponctuelles (foire artisanale de Torgny, visites guidées, expositions, ateliers d'art, manifestations autour du vin, etc.);
- Les liaisons lentes : le Ravel entre Lamorteau et Harnoncourt.

Les promenades tracées par le SI « *Le Méridional* » sont au nombre de sept. Au départ de Torgny, Montquintin ou Lamorteau, elles couvrent une distance totale de 80 Kms :

- 4 promenades pédestres
 - « La Torgnolaise » de 7,6 km
 - « La Guévilloise » de 9,8 km
 - « La Romaine de Couvreur » de 7,6 km
 - « La Dampicourtoise » de 8,6 km
- 2 équestres :
 - « La Méridionale équestre » de 17,7 km
 - « La Méchoise » de 17 km
- 1 VTT :
 - « La Villersoise » de 11,1 km

Certaines (équestre et VTT) sont en liaison avec celles balisées par la Maison du Tourisme de Gaume.

D'autres propositions d'itinéraires de découverte de la région, non balisées, sont présentées sur le site Internet du SI, cartes à l'appui : Torgny, le village (à pied – 4,5 Kms), Rouvroy (23kms – à vélo), la vallée de la Chiers (16 Kms, à vélo) et Bocages et Pâturages (30 Kms, à vélo).

L'offre en restauration s'articule autour de :

- Torgny : 2 restaurants (L'Auberge de la Grappe d'Or – étoilé Michelin, La Romanette);
- Dampicourt : 2 brasseries-bowling (Le Rivage et Le Couarail) et 2 friteries (Le Cornet d'Or et Chez Mégane¹⁵⁰), ceux-ci étant davantage destinés à la population.

¹⁴⁶ Entre l'abbaye d'Orval et Virton, ce GR, en provenance de Somethonne, passe par Couvreur, Montquintin, Rouvroy, Harnoncourt, Lamorteau, Torgny, puis longe la frontière sur le revers de la Cuesta avant de se diriger vers Virton.

¹⁴⁷ Circuit pédestre balisé en boucle, de 225 Kms, parcourant le Sud-Luxembourg, mis en place par l'ASBL du même nom. Il suit grosso-modo le même itinéraire que le GR sur Rouvroy. Source : <http://gaumebuissonniere.host22.com/>

¹⁴⁸ La boucle 6 « *en passant par la Lorraine gaumaise* », d'une longueur de 62 kms à effectuer à pied en 3, 4 jours, relie notamment Montmedy, Avioth et l'Abbaye d'Orval. Sur Rouvroy, venant de Villers-La-Loue, elle passe par Montquintin, Lamorteau et Torgny, avant de se diriger vers Montmédy. Source : <http://randos.lorraine-gaumaise.com/fr/circuit/circuit/12.html>

¹⁴⁹ Randonnée pédestre balisée de 140kms, en boucle à travers la Lorraine belge, à réaliser en 6 jours. Torgny est le point d'arrêt entre le jour 1 (Virton-Torgny) et le jour 2 (Torgny – Montmédy). Source : <https://www.europaventure.be/fr/disciplines/26-la-transgaumaise.html>

¹⁵⁰ **Devenu en 2018, le Tacos.**

En la quasi-absence de commerces de base (cf. ci-après) et d'opérateurs économiques privés proposant des activités qui peuvent s'adresser aux touristes, ce secteur ne bénéficie que peu au tissu local, sauf bien sûr à l'HoReCa et aux propriétaires d'hébergements. Les touristes doivent se rendre dans les pôles voisins (Virton, Montmédy) pour un accès à certains services et activités.

Le tourisme actuel à Rouvroy correspond au profil rural de la commune et à ses atouts, essentiellement patrimoniaux, concentrés autour de Torgny et Montquintin. Le tissu économique local susceptible d'en profiter est toutefois réduit.

d. Promotion et animation

Au niveau communal, la promotion et l'animation touristiques sont le fait du Syndicat d'initiative « Le Méridional », basé à Torgny dans des locaux propres (Place Albert Paul) où il accueille les touristes de passage. Il dispose d'un site internet spécifique : <http://www.torgny.be/>.

S'appuyant sur 13 administrateurs accompagnés de bénévoles, il emploie une personne à ¾ ETP, financée par la Commune¹⁵¹.

Agissant sur l'ensemble du territoire, il organise lui-même diverses activités comme la foire artisanale de Torgny en juillet (environ 8000 visiteurs en 2015), des visites guidées de différents villages (environ 250 participants au 9 visites organisées en 2015), la participation aux journées du patrimoine, etc.

En 2015, il a accueilli 2338 visiteurs dans ses locaux, au cours des 279 jours d'ouverture.¹⁵²

Au niveau pluricommunal, la Commune de Rouvroy fait partie de la Maison du Tourisme de Gaume qui voit aujourd'hui son aire d'action étendue à l'ensemble de la Gaume¹⁵³ (communes de Virton – où se trouve la base d'accueil, Chiny, Etalle, Florenville, Meix-devant-Virton, Musson, Saint-Léger et Tintigny). La maison du Tourisme poursuit un but général de promotion touristique du territoire et d'accueil du visiteur. Elle a également développé des partenariats transfrontaliers dans le cadre de la Lorraine gaumaise avec les Communes françaises du Pays de Montmédy (projet Interreg).

Le Parc naturel de Gaume, dont le territoire correspond approximativement à celui de la Maison du Tourisme¹⁵⁴, a lui aussi une mission de développement de projets à dimension touristique, en lien avec le Groupe d'action local 2016-2020 qui couvre le même territoire.

La manière avec laquelle la Commune et les opérateurs communiquent au niveau touristique est abordée dans le chapitre « territoire politique ».

La Gaume (sa culture, son identité, ses traditions, son patrimoine) constitue le cadre de développement touristique de Rouvroy.

¹⁵¹ Source : Entretien FRW avec M. Joannes, président, le 21/1/2016.

¹⁵² Source : SI, mail du 13/4/2016.

¹⁵³ Sauf l'ancienne commune de Rachecourt qui, bien que Gaumaise et appartenant au Parc naturel de Gaume, reste dans une autre Maison du tourisme avec la commune d'Aubange dont elle fait partie.

¹⁵⁴ Chiny ne fait pas partie du Parc naturel.

7. Agriculture

Remarque préliminaire

L'obtention de statistiques complètes, fiables et actuelles en matière agricole est une gageure. La Région wallonne ne communique publiquement aucune information chiffrée à l'échelle d'une commune. Quant aux données disponibles auprès de la DGSIE, elles résultent d'une combinaison d'enquête partielle, d'échantillonnage et de bases de données administratives qui les rend hypothétiques malgré leur apparente précision.

Nous choisissons de travailler ici à partir d'un ensemble de données réduites mais de sources diverses et fiables.

Selon les données cadastrales, l'agriculture¹⁵⁵ couvre 66,6% (1843 ha) de la superficie de la commune. C'est bien davantage qu'au niveau de l'arrondissement (37,7%) comme de la province (40,4%). L'agriculture est donc une donnée physique qui caractérise fortement le territoire.

Le nombre d'agriculteurs et exploitations présents à Rouvroy varie selon les sources :

- le SPW indique que 31 agriculteurs, à titre principal ou en activité complémentaire¹⁵⁶, domiciliés à Rouvroy ont rentré une déclaration de superficie en 2015. Ensemble, ils exploitent une SAU de 1778 ha¹⁵⁷ ;
- la Commune de son côté dispose d'une liste de 28 agriculteurs, sans précision de statut, âge, taille ou type d'exploitation. Selon cette liste, une majorité d'exploitants est située à Couvreur-Montquintin (10). Les autres entités comptent quatre agriculteurs et Dampicourt, six. L'activité agricole est donc inscrite dans toutes les parties du territoire ;
- selon la DGSIE, Rouvroy comptait 24 exploitations agricoles en 2014¹⁵⁸. Cela représentait 6,6% des fermes de l'arrondissement, alors que la commune ne couvre que 3,6% de la superficie et n'héberge que 3,9% de la population dudit arrondissement.

En tout cas, quelle que soit la source considérée, il se confirme que l'agriculture (cf. emploi indépendant) est aussi une donnée économique majeure du territoire.

¹⁵⁵ Terres arables et cultures permanentes, surfaces enherbées et friches agricoles. Source : DGSIE – Données 2015.

¹⁵⁶ Le SPW ne communique pas les informations permettant de distinguer les deux régimes.

¹⁵⁷ La SAU exploitée par les agriculteurs de Rouvroy peut évidemment se trouver en partie sur des communes voisines.

¹⁵⁸ Selon la DGSIE, la commune compte, en 2016, 25 exploitations agricoles, soit une de plus que deux ans auparavant. La SAU a gardé une importance presque identique (1.807 Ha).

Les exploitations

Taille des exploitations (2015)		
	Unités	%
< 5ha	8	25,8
Entre 5 et 50 ha	7	22,6
Entre 50 et 100 ha	10	32,3
Entre 100 et 150 ha	3	9,7
> 150 ha	3	9,7

Source : SPW.

Près de la moitié des exploitations occupent moins de 50 ha. Vu que la taille moyenne d'une ferme en province de Luxembourg est de 59,4 ha (et de 55,4 ha en Wallonie)¹⁵⁹, on peut considérer que de petites exploitations sont encore bien présentes sur le territoire, au côté de nombreuses moyennes et quelques très grosses. Se pose la question de l'avenir des premières à l'heure où « le nombre d'exploitations de plus de 50 ha a tendance à se maintenir alors que les petites et moyennes exploitations sont de moins en moins présentes sur le territoire provincial¹⁶⁰ ».

Les spéculations

Spéculations (2015)	
Exploitants allaitants	19
Producteurs laitiers	8
Bovins	4.982
Porcins	1.194
Volailles	0
Ovins-caprins	34

Source : SPW.

L'élevage bovin, allaitant et laitier, constitue la principale activité agricole du territoire, avec une nette prédominance de la production viandeuse. Il existe également un élevage porcin industriel, situé à Montquintin. L'essentiel de la SAU – près de 80% – est sans surprise consacré aux prairies, pour le pâturage ou la production de fourrage, le reste étant occupé par des cultures ou des prairies temporaires.

Vu les difficultés récurrentes que rencontre l'élevage, en particulier la production laitière dans le contexte de suppression des quotas, l'avenir est probablement, pour une série d'exploitants, à l'évolution des structures et des productions et à la recherche de création de valeur ajoutée.

En 2015, 11 des 31 agriculteurs ayant effectué une « déclaration PAC » pratiquaient l'agriculture biologique sur 789 hectares de SAU (44%).

¹⁵⁹ REAL, Chiffres et réalités – Province de Luxembourg, édition 2015, p.104.

¹⁶⁰ Ibidem.

La diversification

La diversification artisanale n'est pas du tout développée à Rouvroy par les agriculteurs eux-mêmes. Aujourd'hui, aucun produit local n'est fabriqué sur le territoire et aucun type de circuit court n'y est développé (marché du terroir, Groupement d'achat en commun).

La production et la commercialisation de produits fermiers locaux sont pourtant à la mode dans des communes directement voisines. Diverses fermes proches, à Houdrigny et Somethonne (commune de Meix-devant-Virton) ou encore à Ethe (commune de Virton), ont lancé des productions artisanales nouvelles. À Avioth (F) est organisé mensuellement un marché du terroir. À Meix-devant-Virton s'est développé un ensemble d'initiatives de valorisation du circuit court (épicerie locale « Épicentre », monnaie locale « Épi lorrain », réseau de distribution « Solidairement »).

La Commune de Virton est en outre propriétaire d'un abattoir complètement rénové et mis aux normes européennes en 2012, qui peut traiter bovins, ovins et porcins, conventionnels et biologiques¹⁶¹. Un atelier de découpe, privé, est adjoint à l'abattoir.

D'une manière générale, la Gaume est une région riche en produits locaux, dont beaucoup savent tirer parti de leur origine pour se vendre loin. Mais ce mouvement ne gagne pas les fermes de Rouvroy.

Les initiatives communales

La Commune de Rouvroy elle-même est à l'origine d'un projet de réimplantation de vignoble, « le Poirier du Loup », sur un coteau de Torgny¹⁶², projet auquel deux autres petits vignobles privés ont emboîté le pas. Elle procède également à la plantation de fruitiers en divers endroits, a installé deux vergers conservatoires, à Torgny et Rouvroy, et s'active à la relance de l'osiericulture (culture du saule). Elle envisage encore de mettre en place une unité de biométhanisation avec les agriculteurs du territoire. L'électricité et la chaleur seraient réutilisés par la station d'épuration de l'AIVE et le Home de la Sainte Famille. L'été, il est imaginé que la chaleur puisse aussi être consommée par un séchoir à luzerne. A plus long terme, un partenariat avec l'usine Burgo Ardennes pourrait être envisagé à la fois pour alimenter l'unité de biométhanisation (boues) et pour consommer l'électricité.

Elle a également conduit une importante opération de remembrement (dit « de Couvreur »), au bénéfice entre autres des agriculteurs concernés, et a récemment engagé, dans une autre partie de la commune, un plan d'aménagement foncier ambitieux et novateur, qui profitera également à plusieurs agriculteurs¹⁶³.

Elle offre aux agriculteurs de son territoire une prime à l'abattage (à Virton) de bovins.

Rouvroy s'est inscrite dans le *Parc naturel de Gaume* (et son projet *Leader*) qui propose des orientations et des moyens nouveaux au service de l'agriculture locale. En particulier, le projet *Leader* prévoit d'étendre à l'ensemble du territoire du Parc naturel l'action de la Coopérative

¹⁶¹ La Commune de Rouvroy a financièrement contribué à aux travaux de mise aux normes.

¹⁶² Projet géré par la Coopérative « Écoculture » - <http://www.soleildegauze.be/fr/manger/produits-de-terroir-boutiques/14307-le-poirier-du-loup.html>

¹⁶³ Voir Partie 1 – Territoire Physique, pp.34-35.

fermière de Gaume (création d'une légumerie et développement de filières de diversification agricole).

Par ailleurs les agriculteurs de Rouvroy font partie, avec ceux de Virton, Musson, Saint-Léger et Meix-devant-Virton, du Comice agricole de Virton.

8. Filière forêt-bois

Quatre entreprises actives, de près ou de loin, dans la filière bois sont recensées sur la commune¹⁶⁴ :

- Une spécialisée en exploitation forestière, transport de bois et découpe de grumes résineuses à Lamorteau ;
- Une spécialisée dans les constructions en bois (maisons, extensions, terrasses) à Dampicourt ;
- Une troisième spécialisée en toitures (dont charpenterie bois) à Dampicourt ;
- Une dernière spécialisée en toitures (dont charpenterie bois) à Lamorteau.

On ne relève pas d'entreprise de première transformation de type scierie par exemple. La filière forêt-bois n'est donc pas complète.

On retrouve dans ces faibles chiffres, le fait que le territoire est peu boisé.

Même si son siège est situé sur la Commune de Virton, il est important de relever ici la présence partielle sur Rouvroy de l'entreprise *Burgo Ardennes*, qui a besoin de 1,5 million de tonnes de bois feuillus ronds annuellement pour sa production de papier et de pâte à papier, dont 75% viennent de France et 15% de Belgique¹⁶⁵.

¹⁶⁴ Source : <http://www.portailbois.be> et site Internet communal

¹⁶⁵ Source : L'avenir du Luxembourg, lundi 5 décembre 2016, page 4.

Initiatives & résumé

1. Initiatives d'orientation politique

Rouvroy, pour toutes les raisons énoncées ci-avant, dispose de peu de leviers pour développer par elle-même l'activité économique et l'emploi sur son territoire.

Elle fait toutefois preuve en la matière de volonté et de créativité.

D'abord, elle cherche à tirer le meilleur parti possible, autre que financier, de la présence encombrante de *Burgo Ardennes*. C'est ainsi que le réseau de chaleur de l'usine chauffe le ROx et peut-être bientôt d'autres bâtiments publics.

Ensuite elle s'attache à équiper une petite zone artisanale, à proximité de l'ancienne gare de Lamorteau, où accueillir des entreprises ou des activités indépendantes en expansion.

Parallèlement elle impulse des initiatives nouvelles en matière de recherche de diversification ou de soutien au secteur agricole. La réimplantation de vignes, la relance de l'osiericulture, le projet d'unité de biométhanisation, les opérations de remembrement et d'aménagement foncier sont autant de voies qu'elle trace concrètement.

Elle œuvre aussi à la mise en valeur de son patrimoine naturel, bâti et paysager, et dote son syndicat d'initiative des moyens nécessaires à la promotion touristique de son territoire, de manière à soutenir la vitalité de ce pan de son tissu économique, tout en étant elle-même actrice de diverses actions en sa faveur, seule ou au travers d'outils pluricommunaux.

Par contre Rouvroy ne dispose pas d'une Agence de Développement Local. Et il n'existe pas d'association locale des commerçants. Dans les deux cas, la taille critique et de la commune et du tissu économique local n'est pas suffisante pour justifier pareils dispositifs.

Enfin, elle est une partie prenante très active du tout nouveau *Parc naturel de Gaume*, dont les actions doivent à terme soutenir le développement agricole, culturel et social de son territoire.

2. Résumé du chapitre

Plusieurs éléments, partiellement concaténés, sont ici à prendre en compte.

Burgo Ardennes c'est, métaphoriquement, l'arbre énorme qui cache la minuscule forêt de l'activité économique locale. Cet arbre qui fait vivre la région réduit très certainement le souci de réfléchir aux ressorts possibles du développement de l'économie locale.

Petite, peu peuplée, fortement vallonnée sur certaines de ses portions, Rouvroy occupe en outre, aux confins de la Belgique, une position géographique sans grand intérêt stratégique d'un point de vue économique, vu son éloignement des axes de communication majeurs et l'absence de flux - autres qu'une part du charroi d'approvisionnement de l'usine *Burgo Ardennes* - transitant par son territoire. Le territoire ne constitue donc pas aujourd'hui une terre d'investissement pour l'activité économique. Il est par conséquent dépourvu d'espace affecté au développement d'entreprises¹⁶⁶ (zones d'activité économique ou zone de loisirs), quel qu'en soit la taille ou le secteur d'activité. Les activités existantes sont dispersées sur le territoire, pour certaines insérées dans les villages. Elles forment un tissu diffus et peu perceptible.

L'appui contre la partie la moins économiquement développée et irriguée d'un département français pauvre n'est évidemment pas de nature à renforcer l'intérêt stratégique du positionnement de Rouvroy. De surcroît, elle amène une concurrence avec les résidents français pour l'occupation des postes de travail disponibles du côté belge de la frontière.

Placé dans l'orbite immédiate d'un des principaux pôles de la province de Luxembourg, Virton, le territoire peine à faire émerger une polarité. Le pôle voisin étouffe ou aspire les activités de commerce, service, santé.

La position « retirée » du territoire et sa couverture forestière réduite sont par contre propices au développement de l'activité agricole, dont la vitalité générale est toutefois problématique.

Tissu économique léger et incomplet, polarité faible, population réduite, il est difficile d'envisager sur Rouvroy seule le développement d'activités ou projets d'insertion socio-professionnelle ou d'économie sociale.

Par contre, ce qui fait handicap pour le développement d'une économie de production et de flux est atout pour le développement d'une économie touristique, d'exploitation de ressources naturelles, d'installation d'activités sociales, voire culturelles, en recherche de quiétude. *Burgo Ardennes* vient toutefois interférer, sur une partie du territoire, avec l'attrait touristique naturel de la commune, par son impact paysager et ses nuisances environnementales (odeurs).

Le territoire est donc contraint, par ces différents facteurs, au développement d'une économie essentiellement primaire, touristique et résidentielle. L'appartenance revendiquée à la Gaume est également un support plus efficace pour l'expansion et le renforcement de celle-ci.

¹⁶⁶ À l'exception de la potentielle petite zone d'activité de la gare de Lamorteau (PCA).

TERRITOIRE POLITIQUE

Table des matières

DESCRIPTION & ANALYSE	146
1. HISTOIRE	146
2. GÉOGRAPHIE ADMINISTRATIVE ET TYPOLOGIE.....	148
a. Arrondissement.....	148
b. Communes avoisinantes	150
c. Appartenance typologique.....	151
3. COMMUNE	155
a. Instances politiques.....	155
b. Commissions consultatives et autres	156
c. Services et personnel communaux	157
d. Communication & Information	158
e. Marketing territorial	161
4. BUDGET 2016.....	162
a. Principales dépenses	162
b. Principales recettes	163
c. Détail des impôts & taxes communales	164
d. Subsidés aux associations	166
e. Primes communales	167
f. Dette et capacité d'emprunt	168
5. TRANSCOMMUNALITÉ	170
a. Appartenance à des zones pluricommunales de service	170
b. Participation à des sociétés intercommunales.....	170
c. Inscription dans un territoire de projet	170
d. Outils de développement des communes avoisinantes.....	173
6. SERVICES	174
a. Zone de Police	174
b. Zone de secours.....	175
c. Zone médicale	176
INITIATIVES & RÉSUMÉ	177
1. INITIATIVES D'ORIENTATION POLITIQUE	177
2. RÉSUMÉ DU CHAPITRE	178

TERRITOIRE POLITIQUE

Cette partie de l'analyse des caractéristiques de la commune est consacrée, d'une part, à l'analyse du contexte d'histoire et de géographique administrative qui détermine le destin et la typologie de Rouvroy, d'autre part, à l'examen de l'organisation interne de la Commune, de la gestion de ses moyens (humains, financiers, médiatiques), ainsi que des différents outils (services, programmes, commissions, partenariats) qu'elle mobilise en vue de son développement.

Description & analyse

1. Histoire¹⁶⁷

En 1977, la fusion des communes consacre la naissance de la toute nouvelle entité de Rouvroy, composée des villages de Torgny, Lamorteau, Harnoncourt (et hameau de Rouvroy), Dampicourt (et hameau de Beauregard), Montquintin et Couvreur. Ceux-ci sont d'âge variable et ont chacun vécu des développements différents, parfois récents. Certains d'entre eux partagent toutefois une longue tradition de vie commune.

Torgny, le plus méridional de tous, est depuis très longtemps occupé par l'homme. Des campagnes de fouilles, menées à diverses époques, attestent une occupation humaine dès 800 av. J.-C., révèlent l'existence d'une villa gallo-romaine du IV^e siècle et d'un cimetière mérovingien du VII^e siècle.

Lamorteau, Harnoncourt et Rouvroy faisaient partie d'une même paroisse, constituée autour du prieuré de Radru¹⁶⁸, dont la fondation daterait du XII^e siècle. Lamorteau, village transfrontalier, connu durant la 1^{re} moitié du XX^e siècle un développement particulier avec le passage du chemin de fer et la création d'une gare, mais aussi l'installation d'un bureau de douane et d'un poste de gendarmerie, tous éléments aujourd'hui disparus. Harnoncourt est indissociable de l'usine de pâte à papier qui s'y est installée dès 1963, d'abord appelée « *Cellulose des Ardennes* » avant de devenir « *Burgo Ardennes* ».

Dampicourt, née de la fusion au début du XX^e siècle de Dampicourt et Mathon¹⁶⁹, aurait, selon son étymologie¹⁷⁰, une origine gallo-romaine. Le village vécut au XIX^e siècle la période des minières : on extrayait, à faible profondeur, le « minerai des prairies », qui était ensuite convoyé vers les forges de Pierrard, à Virton. Conséquence de la loi Combe¹⁷¹, il connut au début du XX^e siècle un afflux d'ordres religieux français.

¹⁶⁷ La plupart des données factuelles de cette « Histoire » ont été rassemblées par Monsieur Bernard Joannès, Président du S.I.

¹⁶⁸ Lieu-dit de Lamorteau.

¹⁶⁹ Aujourd'hui Mathon est un quartier de Dampicourt.

¹⁷⁰ Picus, citoyen romain, y aurait construit sa maison.

¹⁷¹ Votée en 1902, cette loi française instaurait la séparation de l'Église et de l'État.

Montquintin, « butte-témoin¹⁷² » si marquante dans le paysage, est géologiquement née de mouvements marins à l'époque où la mer recouvrait la région¹⁷³. Son occupation par l'homme remonterait à l'époque gallo-romaine. Mais c'est au moyen-âge que ce village-citadelle prit la configuration qui est encore la sienne à l'heure actuelle, avec son église, sa maison de la dîme et son château-fort. Celui-ci eut une importance stratégique et militaire du XV^e au XVII^e siècles, avant de subir diverses destructions et de devenir une simple demeure seigneuriale. Le village abrite aujourd'hui le « Musée de la vie paysanne », annexe du Musée gaumais situé à Virton.

Couvreux vécut longtemps dans l'ombre et la servitude de Montquintin. Le haut fait local consista en une pétition lancée par les habitants en 1786 pour disposer de leur propre église afin de ne plus devoir monter à la messe à Montquintin. Satisfaction leur sera donnée en 1832.

La commune de Rouvroy n'est donc pas habitée par une histoire dramatique ou prestigieuse que partageraient tous ses villages et sur laquelle pourrait se fonder une identité ou un sentiment d'appartenance. De manière indicative, il n'existe d'ailleurs pas de cercle d'histoire locale.

Les deux guerres du XX^e siècle, qui ont laissé une si forte empreinte en maints lieux de la province de Luxembourg, comme dans la commune voisine de Virton par exemple¹⁷⁴, ont comme évité Rouvroy. Le projet Interreg *Chemin de la mémoire : sur les traces de la bataille des frontières d'août 1914*, mené entre 2012 et 2015, a d'ailleurs associé à peu près toutes les communes voisines de Rouvroy, belges et françaises, dans la redécouverte et la valorisation de cet épisode militaire, mais pas Rouvroy.

L'histoire locale est davantage faite de petits épisodes particuliers, spécifiques à chaque entité, illustratifs de l'évolution d'une vie rurale vernaculaire depuis l'époque gallo-romaine. Tous les supports de présentation de la commune décrivent ainsi chaque village pris séparément. Nulle part n'apparaît un récit global de l'histoire de Rouvroy.

L'originalité historique, s'il faut en trouver une, tient peut-être à la cohabitation récente, sur le territoire, d'une tradition agricole et d'une culture ouvrière depuis l'installation de l'usine de pâte à papier.

Le choix du nom de « Rouvroy » - qui était en réalité le plus discret des villages à réunir - pour désigner la nouvelle commune en 1977 ne permit en outre pas de mettre en exergue une quelconque destinée historique. À la lueur de ces éléments, on comprend mieux pourquoi la Commune valorise son patrimoine environnemental, vu la faiblesse de l'argument historique.

¹⁷² Une butte-témoin est, dans un bassin sédimentaire, un fragment d'un banc rocheux résistant, isolé par l'érosion et entouré à son pied par des affleurements des niveaux inférieurs. C'est le reste (le « témoin ») d'un massif plus grand qui a été érodé avec le temps. (Source : Wikipédia.) Cet élément caractéristique est abordé en détail d'un point de vue géologique dans le chapitre « Territoire Physique ».

¹⁷³ Il y a 170 millions d'années.

¹⁷⁴ Plusieurs épisodes sanglants de la Bataille des Frontières, le 22/08/1914, se déroulèrent à Virton ; un musée, sis à Latour, en rend compte.

2. Géographie administrative et typologie

a. Arrondissement

La commune de Rouvroy est située en province de Luxembourg. Elle fait partie de l'arrondissement administratif de Virton et de l'arrondissement judiciaire du Luxembourg lequel couvre toute la province.

Occupant le sud de la province, l'arrondissement de Virton est limitrophe de la France – Départements de la Meuse et de la Meurthe-et-Moselle – mais pas du Grand-Duché de Luxembourg.

Il rassemble près de 54.000 habitants, soit un peu moins d'un cinquième de la population de la province, et s'étend sur 771 km², soit un peu moins d'un sixième du territoire provincial. À 69,4 habitants par km², sa densité de population est supérieure à celle de la province et la plus élevée des arrondissements provinciaux après celui, voisin, d'Arlon. C'est donc un petit arrondissement luxembourgeois en superficie, peu mais assez densément peuplé.

2016	Habitants		Superficie		Densité
Province	280.327	%	4.439,72	%	63,1
Arr. d'Arlon	61.180	21,8	317,28	7,1	192,8
Arr. de Bastogne	47.319	16,9	1.043,00	23,5	45,4
Arr. de Marche-en-Famenne	55.934	20,0	953,69	21,5	58,7
Arr. de Neufchâteau	62.360	22,2	1.354,57	30,5	46,0
Arr. de Virton	53.534	19,1	771,19	17,4	69,4

Source : DGSIE

Il compte neuf communes, dont une seule, Virton, héberge plus de 10.000 habitants¹⁷⁵.

Incontestablement Virton est le pôle principal de l'arrondissement, en plus d'en être le chef-lieu. Y sont concentrées presque toutes les fonctions polarisantes : grandes surfaces commerciales et commerces spécialisés, importants espaces pour entreprendre, entreprises et emplois, écoles secondaires et supérieure, piscine, polyclinique et multiples prestataires de santé, gare ferroviaire (L. 165), services divers. Manquent toutefois à cette panoplie un Centre culturel et la proximité du réseau autoroutier.

L'arrondissement est profondément rural et touristique sur sa façade ouest, là où il est frontalier de la France, et davantage marqué par la dynamique d'expansion économique du Grand-Duché de Luxembourg sur sa façade est, sans pour autant en toucher la frontière. La proximité ou l'éloignement des deux voies rapides d'accès au Grand-Duché – autoroute E411 et ligne de chemin de fer 162 – crée une ligne de partage entre les communes de l'arrondissement, qui se marque dans la dynamique démographique, la pression foncière, les prix de l'immobilier ou encore l'aisance financière des habitants.

Le tableau ci-après précise le nombre de travailleurs frontaliers installés dans chaque commune l'arrondissement, la croissance relative de ce nombre entre 2000 et 2014, ainsi que la part de ces

¹⁷⁵ Seules 7 des 44 communes de la province de Luxembourg comptent plus de 10.000 habitants.

travailleurs dans la population active locale. Plus cette part est élevée, plus l'indice de richesse de la population l'est également.

Frontaliers 2014	Nombre	Croissance 2000-2014 %	Part de la pop. Active %	Indice de richesse 2015
Province	29.521	58,4	23,6	97
Arrondissement	6.836	56,9	29,9	100
Rouvroy	181	58,8	20,2	93
Chiny	436	75,8	19,1	94
Etalle	1.060	51,4	40,7	113
Florenville	246	43,0	11,0	92
Habay	1.523	72,9	42,3	108
Meix-dvt-Virton	243	99,2	20,1	95
Musson	858	37,9	45,7	99
Saint-Léger	689	35,9	45,6	110
Tintigny	526	115,6	28,8	95
Virton	1.074	43,8	22,4	96

Source : Inspection Générale de la Sécurité Sociale – GDL.

De ce point de vue, Rouvroy fait partie des communes de l'arrondissement qui profitent relativement peu de l'effet Grand-Duché de Luxembourg et apparaît en conséquence comme une commune pauvre d'un arrondissement riche.

La superficie comme le poids et la croissance démographiques des communes de l'arrondissement sont extrêmement variables. Rouvroy en est la plus petite et la moins peuplée. Par contre, la densité de sa population apparaît élevée et la vigueur de sa croissance démographique depuis le début du siècle est appréciable. Ces deux valeurs sont supérieures à la moyenne de l'arrondissement.

01-01-16	Superficie	Habitants	Croissance	Densité	Part de l'arrondissement	
	(km²)		2000-2016 (%)	(hab/km²)	Superficie	Habitants
Province	4.439,72	280.327	13,6	63,1	(%)	Habitants
Arrondissement	771,2	53.534	10,6	69,4		(%)
Rouvroy	27,7	2.094	11,6	75,7	3,6	3,9
Chiny	113,7	5.233	7,1	46,0	14,7	9,8
Etalle	78,1	5.746	17,5	73,6	10,1	10,7
Florenville	146,9	5.632	1,6	38,3	19,1	10,5
Habay	103,6	8.380	20,3	80,9	13,4	15,7
Meix-dt-Virton	54,2	2.791	3,7	51,5	7,0	5,2
Musson	34,8	4.482	15,1	128,8	4,5	8,4
Saint-Léger	35,9	3.532	10,7	98,5	4,7	6,6
Tintigny	81,8	4.255	23,8	52,0	10,6	7,9
Virton	94,5	11.389	3,5	120,5	12,3	21,3

Source : DGSIE.

À la fois contiguë au pôle virtonais et à la frontière française, Rouvroy occupe dans son arrondissement une position géographique très particulière, qui pèse fortement sur les orientations de son développement. Elle tire profit de la proximité immédiate de l'ensemble des services présents dans le pôle voisin, mais peine à développer ses propres fonctions polarisatrices, elle bénéficie d'un environnement calme au sein d'une zone en retrait, propice au

tourisme, mais est éloignée des axes de communication majeurs tant appréciés des personnes travaillant au Grand-Duché de Luxembourg.

b. Communes avoisinantes

Rouvroy a pour voisines au nord et à l'est, deux communes belges – Meix-devant-Virton et Virton – et, à l'ouest et au sud, cinq communes françaises – Thonne-la-Long, Verneuil-Grand, Écouvies, Velosnes, Épiez-sur-Chiers. Les quatre premières appartiennent au département de la Meuse et font partie de la *Communauté de Communes de Montmédy*. La cinquième se trouve en Meurthe et Moselle et participe à la *Communauté de Communes Terre lorraine du Longuyonnais*.

Pays	Entité	Superficie (km ²)	Habitants	Densité (hab/km ²)
B	Rouvroy	27,7	2.094	75,6
B	Virton	94,5	11.456	121,2
B	Meix-devant-Virton	54,2	2.744	50,6
F	Thonne-la-Long	9,5	277	29,2
F	Verneuil-Grand	6,2	206	33,2
F	Écouvies	4,3	499	116,0
F	Velosnes	4,4	169	38,4
F	Épiez-sur-Chiers	5,2	181	34,8
F	Codecom Montmédy (25 communes)	243,7	7.462	30,6
F	Codecom Longuyon (27 communes)	242,7	15.816	65,2

Sources : DGSIE et Wikipédia¹⁷⁶.

Comme il a été évoqué plus haut, Rouvroy est satellite d'une des sept seules communes de la province de Luxembourg qui comptent plus de 10.000 habitants, ce qui assure à sa population un accès aisé aux services et infrastructures typiques d'un pôle. En contrepartie, ses villages les plus proches de Virton forment comme une banlieue résidentielle du pôle.

Avec Virton, Rouvroy partage le *Musée gaumais*, installé à Virton mais qui organise à Montquintin, dans la ferme de la Dîme, un *Musée de la vie paysanne*. Dans un tout autre registre, Virton et Rouvroy partagent également l'usine *Burgo Ardennes*, posée à cheval sur les deux communes.

Ses autres voisines, la belge et les françaises, sont toutes à son image : de petites communes, particulièrement en France, peu peuplées, dotées d'un tissu économique lâche et d'une identité typiquement rurale, marquée par l'importance rémanente de l'économie primaire.

C'est indubitablement avec Meix-devant-Virton que Rouvroy entretient la plus grande ressemblance et que la comparaison sur divers points est la plus pertinente. Si Meix est deux fois plus grande que Rouvroy, elle n'est pas beaucoup plus peuplée, sa population n'est pas beaucoup plus riche et les deux communes sont affectées dans les mêmes proportions par le phénomène du travail frontalier.

¹⁷⁶ Les nombres d'habitants et densités de population étant tirés de deux sources différentes et renvoyant à des années différentes, ils n'ont qu'une valeur indicative générale.

On notera toutefois l'existence de deux équipements partagés entre Virton, Meix-devant-Virton et Rouvroy : une station d'épuration et un parc à containers¹⁷⁷. Entre Rouvroy et ses voisines françaises, aucune collaboration structurée n'existe actuellement¹⁷⁸.

Côté français encore, à une dizaine de km à peine de Rouvroy, se trouve Montmédy, petit pôle urbain (2260 habitants au 1/1/2016) du Département de la Meuse où se concentrent également divers services et infrastructures – commerces, enseignement, administrations. Rouvroy est ainsi une voie de passage entre un pôle français et un pôle belge, car les habitants du canton de Montmédy, pour partie de nationalité belge, sont habitués à se rendre à Virton et au-delà pour diverses raisons (emploi, enseignement, commerce, santé). Il existe d'ailleurs une ligne de bus reliant Montmédy à Virton. En particulier le marché de Virton, chaque vendredi matin, constitue une sorte de point de ralliement de nombreux chalands tant français que belges.

Cette petite région partage en tout cas des éléments d'identité architecturale (habitat traditionnel lorrain) et paysagère (vallonnement des Cuestas) particuliers. À faible distance, la citadelle de Montmédy et la Basilique d'Avioth lui confèrent un cachet de monumentalité.

c. **Appartenance typologique**

Diverses analyses du territoire wallon, conduites selon des méthodes et des objectifs différents, ont produit ces dernières années des classifications typologiques des communes wallonnes. Ces analyses offrent un regard extérieur instructif sur la commune de Rouvroy.

BELFIUS

En 2007, Belfius établit une Typologie « socioéconomique » des communes, toujours d'actualité au sein de l'établissement. Il s'agit pour la banque de constituer des catégories homogènes de communes sur la base de leur environnement socioéconomique afin d'offrir aux gestionnaires communaux un cadre de référence pour une analyse et une comparaison pertinente des états financiers de leur administration (capacités fiscales, niveau d'investissement, charges en matière d'assistance sociale et de sécurité, endettement...).

Dans cette typologie, Rouvroy est classée dans le cluster (W5) des *Communes avec activités économiques en zone rurale ou semi-urbaine*. Ce cluster rassemble des communes principalement de taille petite à moyenne (5.000 à 10.000 habitants), peu urbanisées voire très rurales mais qui se distinguent par contre par une présence significative d'activités économiques (carrière, secteur agroalimentaire ou industrie). De dynamique démographique relativement contrastée, ces communes présentent un faible niveau de centralité et une faible attractivité touristique (à l'exception de Momignies et de Rouvroy). Ce cluster regroupe surtout les communes dont les revenus cadastraux liés à l'industrie sont, en part relative, les plus élevés de Wallonie. Il s'agit dans ce cas de « petites » communes où sont localisées des carrières (Engis, Antoing) ou accueillant des entreprises du secteur agroalimentaire (Geer, Oreye, Wanze, Aubel, Floreffe), en bordure de l'aéroport de Liège (Villers-le-Bouillet, Saint-Georges), ou accueillant une ou plusieurs grandes entreprises (Écaussinnes, Ittre, Seneffe, Rouvroy)¹⁷⁹.

¹⁷⁷ Voir Chapitre « Territoire Physique ».

¹⁷⁸ Rouvroy a été impliquée dans une seule coopération transfrontalière formelle, entre 2009 et 2012 : « La Lorraine gaumaise », projet Interreg de dynamisation du territoire touristique couvert par la Maison du Tourisme de Gaume, la Maison du Tourisme de la Semois entre Ardenne & Gaume et l'Office de Tourisme du Pays de Montmédy.

¹⁷⁹ Belfius, Finances locales. Typologie « socioéconomique » des communes, août 2007, pp.34-35

Belfius souligne ici clairement la surdétermination industrielle de Rouvroy par la présence de *Burgo Ardennes*, mais reconnaît aussi son attractivité touristique. Est ainsi suggéré un contraste, entre deux voies de développement.

Rouvroy n'est en tout cas pas assimilée à ses voisines.

En effet, la commune de **Meix-devant-Virton** est placée dans le Cluster (W4) des *communes rurales à dominante agricole et à faibles activités touristiques*, réunissant des communes de taille moyenne ou petite présentant un caractère rural prononcé et un niveau de revenu de la population plus faible que la moyenne régionale. Les niveaux de centralité et d'activités économiques y sont assez faibles¹⁸⁰. On peut supposer que Rouvroy sans *Burgo Ardennes* appartiendrait à ce Cluster.

Quant à **Virton**, elle appartient au Cluster (W12) des *villes « centres » en milieu rural*, lequel regroupe des petites villes (10.000 à 15.000 habitants) situées dans des régions assez rurales et/ou touristiques. En dépit d'une taille démographique et d'un degré d'urbanisation très faibles, ces communes se caractérisent par un niveau important de centralité (écoles, hôpitaux, chef-lieu d'arrondissement) combiné à une certaine attractivité touristique (commerces, Horeca)¹⁸¹.

SDER 1999

En 1999, le Schéma de développement de l'Espace régional (SDER) exprime les options d'aménagement et de développement durable pour l'ensemble du territoire de la région wallonne. Rouvroy n'est pas nommément citée dans ce document. Virton, sa seule voisine évoquée dans le document, est considérée comme un petit centre bien équipé en commerces et services et bien situé qui peut remplir un rôle de soutien à l'activité touristique des régions proches, à l'instar de Marche-en-Famenne et Chimay¹⁸². Le « projet de structure spatiale pour la Wallonie », reproduit ci-dessous, fait de Virton un « pôle d'appui en milieu rural » et n'envisage aucune fonction ou rôle particulier pour la région où est située Rouvroy.

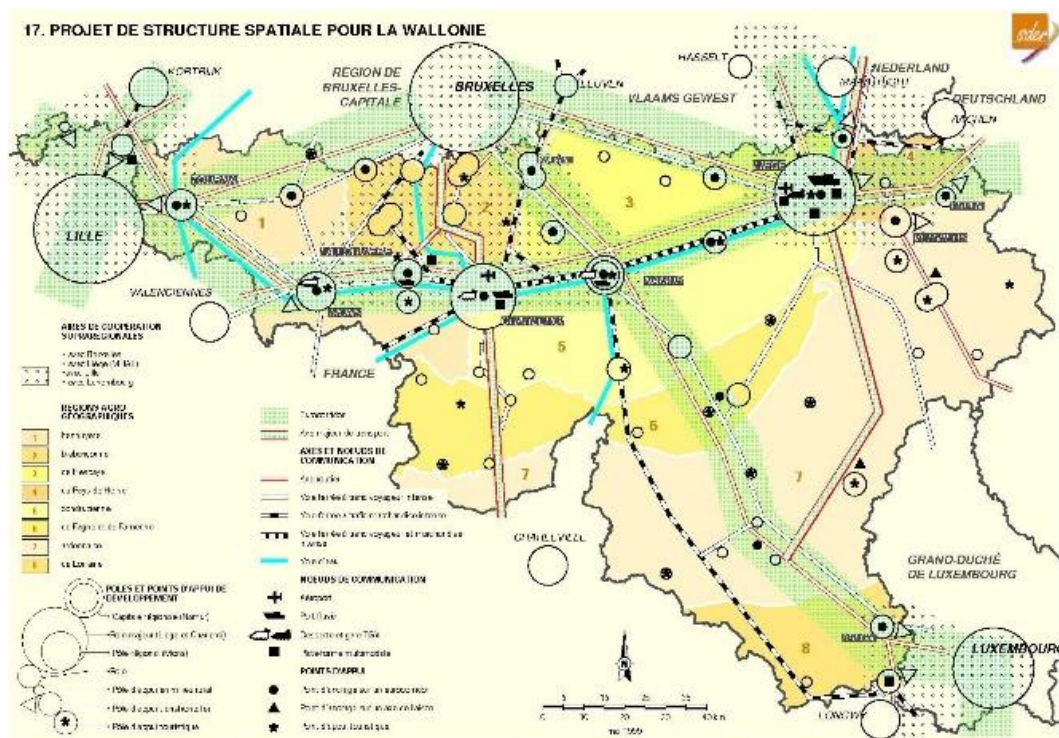
Un trait pourtant la sillonne : la ligne de chemin de fer 165 (d'Athus à Libramont via Virton et Bertrix) que prolonge la Ligne 166 (de Bertrix à Dinant), communément appelée « Athus-Meuse ». Surtout affectée au trafic fret, elle a été rouverte au trafic voyageurs en 2006¹⁸³. Cette infrastructure est surtout importante pour Virton, à partir d'où l'on peut rejoindre en train le Grand-Duché, mais aussi Libramont, et profite donc, par effet de proximité, aux habitants de Rouvroy. Les entreprises des deux communes par contre n'y ont pas recours.

¹⁸⁰ *Idem*, p.34

¹⁸¹ *Idem*, p.37

¹⁸² <http://sder.wallonie.be/Dwnld/SDER%2Bcartes.PDF>, p.69.

¹⁸³ Elle avait été fermée au trafic voyageurs en 1984.



PROJET DE SDER 2013

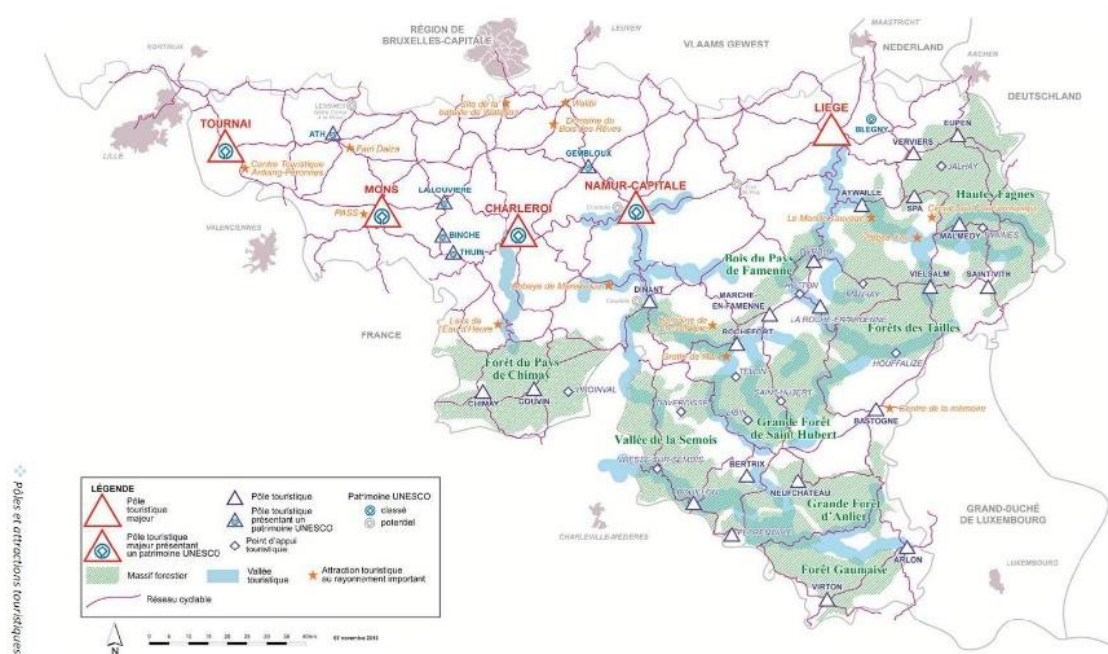
En 2013, le Gouvernement wallon propose et met en débat public une révision du Schéma de développement de l'Espace régional. Le nouveau projet, intitulé *Une Vision pour le territoire wallon*, promeut « la mise en place d'un maillage de pôles qui doit permettre un développement équilibré des territoires tant urbains que ruraux »¹⁸⁴. Rouvroy n'est pas davantage citée que dans la précédente version du SDER. Dans cette vision renouvelée de la structure spatiale wallonne, Virton fait partie des 42 villes qui doivent rayonner au-delà de la commune, qualifiées de pôles secondaires¹⁸⁵. La région ne fait pas partie de l'aire sud dont Luxembourg est le pôle métropolitain et Arlon le pôle wallon¹⁸⁶.

Dans le chapitre Tourisme du même document, schématisé dans la carte ci-après, Virton appartient cette fois à la catégorie des *pôles qui disposent d'un capital touristique à amplifier*.

¹⁸⁴ SDER. Une vision pour le territoire, novembre 2013, p.52.

¹⁸⁵ *Idem*, p.52

¹⁸⁶ *Idem*, p.64 & p.67



Source : SDER, p.57.

Ces divers points de vue extérieurs portent déjà nombre d'enseignements utiles sur la commune et la région où elle est située. Rouvroy est une petite commune peu polarisante, plus fortement déterminée par son équipement industriel que par son attractivité touristique. Elle est placée directement en orbite de Virton, « pôle secondaire », « ville centre » ou « ville qui doit rayonner au-delà d'elle-même » selon les documents, mais dans une région à laquelle n'est visiblement assignée aucune fonction forte ou particulière. La dynamique nouvelle du Parc naturel pourrait donc combler un vide.

3. Commune

a. Instances politiques

Le Conseil communal¹⁸⁷ est composé de onze conseillers.

Majorité (Liste Gestion Ouverture)

- RAMLOT Carmen ;
- HERBEUVAL Stéphane ;
- MARION Michel ;
- WAGNER René ;
- MAUDOIGT Claudine ;
- GUISSARD Philippe ;
- DIDIER Béatrice.

Minorité (Liste Ensemble Pour Rouvroy)

- CASTELLANO François ;
- HENRARD Olivier ;
- LEROUX Marc ;
- PIERRE Marylène.

Le Collège communal est composé de la Bourgmestre, de trois échevins et de la Présidente du CPAS.

- Carmen RAMLOT, Bourgmestre, a pour attributions :
 - Etat civil & Population ;
 - Affaires électorales ;
 - Police & Incendie (Pompiers) ;
 - Patrimoine ;
 - Tourisme & Ecoculture (vignoble) ;
 - Administration & Gestion du Personnel ;
 - Santé publique & Bien-être ;
 - Communication & Information ;
 - Site Internet & Informatique ;
 - Informatique ;
 - Chasse & Pêche ;
 - Emploi, Economie, Classe moyenne ;
 - Commerce ;
 - Télédistribution & Electricité ;
 - Opération de Développement rural.
- Stéphane HERBEUVAL, 1^{er} échevin, a pour attributions :
 - Travaux publics, Infrastructure & Bâtiments communaux ;
 - Voirie, Egouttage & Distribution d'eau ;
 - Gestion du Personnel ouvrier ;

¹⁸⁷ La composition du Conseil communal a subi des modifications en cours de législature. Le groupe « Ensemble pour Rouvroy » (minorité) ne compte plus que deux membres – Mélanie HEINEN et Rose-Anne PRIGNON-BONATO – et deux conseillers sont indépendants – Olivier HENRARD et Maryse ANDRIANNE-FERON.

- Logement ;
- Culte, Cimetières & Sépultures ;
- Culture (bibliothèque, École de Musique) & Sport.
- Michel MARION, 2^e échevin, a pour attributions :
 - Agriculture, Forêt, Développement durable & Environnement ;
 - Urbanisme, Plan de Secteur & Aménagement du Territoire ;
 - Immondices ;
 - Abattoirs & Bien-être animal.
- René WAGNER, 3^e échevin, a pour attributions :
 - Finances, Budget & Primes ;
 - Enseignement & Conseil communal des enfants ;
 - Accueil extrascolaire, garderies & Petite Enfance.
- Claudine MAUDOIGT est Présidente du CPAS et a aussi pour attributions au sein du Collège :
 - Handicapés, Affaires sociales & Œuvres sociales ;
 - Jeunesse & Plaine de vacances
 - Propreté publique, Fleurissement & Horticulture ;
 - Solidarité internationale & Coopération au Développement ;
 - Aînés.

Sous la précédente législature, la vie politique de Rouvroy fut secouée par une succession d'événements internes. Trois motions de méfiance constructive, deux à l'encontre du Collège et une à l'encontre du Bourgmestre d'alors, furent déposées en 2008, 2009 et 2010. La dernière fut annulée par le Ministre des Pouvoirs locaux. Conseil et surtout Collège subirent au gré de ces événements plusieurs modifications de leur composition.

b. Commissions consultatives et autres

La Commune compte plusieurs commissions consultatives.

Fin 2015, elle a mis en place un Conseil communal des enfants, composé de onze membres, issus des 5^e et 6^e années primaires des écoles communales.

En juin 2016, elle a créé un Conseil consultatif « Saulenvie », chargé de promouvoir la culture du saule et les activités de vannerie. Composé d'élus et de citoyens, il se réunit 3 à 4 fois par an pour organiser les activités « saule ».

Elle dispose également d'une Commission communale d'Accueil (CCA), qui participe à la mise en œuvre et à l'évaluation du programme de Coordination Locale pour l'Enfance (CLE) dont le but consiste à améliorer les conditions d'accueil des enfants du maternel et du primaire durant leur temps libre en période scolaire¹⁸⁸.

Elle organise en outre un Comité de Pilotage Pep's Lux (territoire à énergie positive) composé d'élus et de citoyens. Il a élaboré le plan d'action en faveur de l'énergie durable (PAED) et travaille maintenant à sa mise en œuvre.

¹⁸⁸ Programme mieux connu sous la dénomination « accueil extra-scolaire »

Par ailleurs, la Régie Communale Autonome du ROx a créé deux commissions auxquelles participent les bénévoles, l'une consacrée au sport et l'autre, à la culture.

Enfin, la procédure d'Aménagement foncier du sud de la commune a impliqué la mise en place d'une commission dédiée et un groupe de travail « Atlas des Chemins » a également été mis en place en vue de suivre le projet pilote d'actualisation de l'atlas des chemins et sentiers vicinaux, lancé par la Région wallonne.

Sous la précédente législature existaient un Conseil consultatif de gestion durable, composé de trois commissions (Eau-Air-Déchet, Energie et Biodiversité), ainsi qu'un Conseil consultatif de jumelage avec la Commune de Dole (Jura - France) qui, selon le site Internet communal, s'est réuni deux fois en 2007. Les événements politiques locaux ont amené leur extinction.

La Commune n'a ni Commission agricole¹⁸⁹, ni Conseil consultatif des aînés.

Rouvroy dispose donc d'une expérience en matière de consultation et implication de sa population. Elle démontre une forte volonté d'associer les citoyens, les bénévoles, les associations, aux actions qu'elle mène. Cela participe de l'objectif politique de participation et animation voulu par la Commune. Le but est de dépasser une attitude de « prêt à consommer ».

La création de la CLDR est de nature à amplifier ce mouvement et à l'inscrire dans la durée.

c. Services et personnel communaux

Jusqu'il y a peu, la Commune ne disposait pas d'un organigramme précis de son personnel. En 2018, une nouvelle Directrice générale a été engagée et l'organigramme établi.

Les services Administration et Finances emploient 6TP, le service Travaux, 11,75TP, le service Entretien, 2,5TP, l'école de Musique, 1TP et l'Accueil extrascolaire, 2,5TP, soit un total de près de 25TP.

Les trois écoles communales (Dampicourt, Lamorteau, Harnoncourt), sections maternelles et primaires, emploient 13,5TP, directrice comprise, indépendamment de l'intervention de maîtres spéciaux.

¹⁸⁹ Des agriculteurs du sud du territoire font toutefois partie de la Commission d'Aménagement foncier.

Organigramme ETP personnel services communaux

Directrice générale Julie PIRSON (TP)				
Administration	Finances	Travaux / Voirie / Forêt		Entretien
Etat-civil, population Urbanisme / vente et achats Gestion courante Évènements Martine BASTIN (TP) Maxime DEHAUT (TP) Miguel RICHARD (TP) Aurélien GOBERT (TP)	Finances, comptabilité, achats, recettes, marchés publics, taxes et redevances Christophe SERVAIS (TP) Isabelle HANIN (TP)	Responsable du service travaux Nicolas FERY (TP)		ÉCOLE DAMPICOURT Elie GEORGEN (19h38) ÉCOLE HARNONCOURT BIBLIOTHEQUE Martine PIERRET (22h) MAISON COMMUNALE Odile BAUDIN (10h) ROX CPAS ÉCOLE LAMORTEAU GARAGE / ATELIER Sylvia PHILIPPE (TP)
		Travaux/voirie Jhonny BISSOT (½) Julian PONCELET (TP) Jacques ANTOINE (TP) Dominique PIRLOT (TP) Eric PIRLOT (TP) Benoît WAGNER (TP) Pascal NEULENS (TP) Céline HEYMANS - CDD (TP) Stéphane SCHREDER - Intérim (TP) Laurent DAVID (TP)	Forêts Yve HEINEN (TP)	École de musique François GODARD (12h/24) Damien HURDEBISE (12h/24)
Ecoles communales - maternelles et primaires				Accueil extrascolaire
Directrice Elisabeth TRINTELER (TP)				Coordinateur ATL Thomas DUBRUNQUEZ (½) ÉCOLE DAMPICOURT Stéphanie HALL (½) ÉCOLE HARNONCOURT Jennifer FASOLO (½ + 8h) ÉCOLE LAMORTEAU Isabelle LATRAN (½) Nadine LAPERCHE (½)
DAMPICOURT Maternelle Lorie LASSEURONT (TP) Primaire Stéphanie VANHEDE (TP) Pierre HESBOIS (4/5)	HARNONCOURT Maternelle Laetitia HALAZY (TP) Stéphanie ADRIANSENS (TP) Primaire Anne-Cécile CLOSE (4/5) Julie DEGROS (TP)	LAMORTEAU Primaire Isabelle TOUSSAINT (TP) Janick MULLER (TP) Maeva LEONARD (TP)	Maîtres spéciaux Pascale MARY, anglais primaire (10h/24) Amaryllis GERARD, religion (5h/24) Robin GAZIAUX, citoyenneté (3h/24), éducation physique (4h/24), morale (5h/24), psychomotricité (2h/26) Daniel TOUSSAINT, éducation physique (10h/24), psychomotricité (2h/26) Wayne DAHM, philosophie et citoyenneté (9h/24) Audrey OSIO (sous réserve), psychomotricité (2h/26)	
	Renfort Pauline PIERRE (TP) Magane SAVINI (TP) Maeva LEONARD (TP)			

Le CPAS quant à lui emploie une Directrice, un Receveur, une employée d'administration et trois assistantes sociales, personnel¹⁹⁰ réparti entre quatre services :

- Service administratif & financier ;
- Service social général ;
- Service médiation de dette ;
- Service fourniture énergétique.

d. Communication & Information

La Commune diffuse un **Bulletin communal** bimestriel, nommé « Rouvroy Flash communal ».

Lancé dans un format nouveau sous l'actuelle législature, il en est, à l'automne 2016, à sa 23^e parution¹⁹¹.

Édité en quadrichromie, il adopte un format de 21 cm x 21 cm et compte un nombre de pages variable, compris entre vingt et quatre-vingts, mais rarement inférieur à une cinquantaine.

Tous les numéros depuis 2013 sont téléchargeables sur le site Internet communal.

¹⁹⁰ En 2017, 3,9TP.

¹⁹¹ Printemps 2018 : 33^e parution.

On n'y trouve pas de publicité commerciale. La dernière page affiche systématiquement les adresses et contacts utiles.

D'un numéro à l'autre se retrouvent les mêmes rubriques. Il sert en effet principalement à exposer, de manière très illustrée, toutes les manifestations qui se déroulent sur le territoire communal, conduites par les écoles, les mouvements de jeunesse, les comités des fêtes, le Syndicat d'initiative, la bibliothèque, les clubs sportifs, le Cercle horticole, etc. En cela, il contribue à soutenir la vie associative locale. On y trouve aussi la présentation des projets, actions et campagnes de différents services et organismes auxquels la Commune est associée d'une manière ou d'une autre : Zone de police, AIVE, Contrat Rivière, Parc naturel, etc.

Ce *Rouvroy Flash communal* est peu politique dans la mesure où il ne consacre qu'une part très réduite de son volume à la présentation de l'action de la Commune. Bref, il se présente davantage comme un journal des associations et des forces vives du territoire.

Par son épaisseur, son format, le grammage du papier, les nombreuses photos soignées, l'omniprésence de la couleur, l'aération de sa mise en page, son centrage sur les associations, non sur les élus, il se veut et est un bel outil de communication.

La Commune dispose également d'un **site Internet** : <http://www.rouvroy.be/>

Il comporte quatre rubriques – *Accueil, Infos & Services communaux, Vivre à Rouvroy, Villages & Tourisme* – ouvrant chacune sur un nombre variable de pages qui adoptent toutes un même canevas de présentation.

Au niveau de sa présentation générale, le site Internet de la Commune n'occupe qu'un espace réduit sur l'écran. Cette étroitesse empêche l'aération des pages et des textes. Une ou deux illustrations (photo ou séquence vidéo) sont présentes sur chaque page. Toutes mettent en exergue le caractère bucolique, rural, patrimonial, paysager, ou, plus rarement, la vie associative du territoire.



Au niveau de son contenu, le site apparaît extrêmement complet avec des informations nombreuses et multiples dans différents domaines. Mais il manque un plan général du site et nombre d'informations présentées sont périmées¹⁹² ou anciennes¹⁹³. À l'inverse, des initiatives nouvelles, importantes, n'y figurent pas¹⁹⁴.

Le site gagnerait donc à être revu sur deux points au moins : une mise en page plus attrayante, avec une ligne graphique inspirée de celle du Bulletin communal, et un choix d'informations, réduit peut-être, plus actuelles et mieux ciblées.

Ce site désuet devrait être modernisé en 2017¹⁹⁵.

¹⁹² Tels le Conseil consultatif de Jumelage avec Dôle et le Conseil consultatif de gestion durable.

¹⁹³ Tels les chiffres de population, le budget présenté, les PV du Conseil communal.

¹⁹⁴ Tel le Conseil communal des Enfants.

¹⁹⁵ La modernisation interviendra en 2018 finalement.

e. Marketing territorial¹⁹⁶

Le bulletin et le site Internet de la Commune s'adressent prioritairement aux habitants de Rouvroy. Ils ne soutiennent pas une démarche active de marketing territorial destiné à convaincre un public extérieur au territoire de s'intéresser à celui-ci, pour y vivre, y investir ou y faire du tourisme. Le premier, malgré sa grande qualité graphique, est centré sur la vie des associations locales, le second est, légitimement, centré sur la vie communale et, de plus, insuffisamment attractif. Pourtant il comporte un onglet « Villages & Tourisme » mais dont l'action essentielle consiste à diriger l'internaute vers le site du Syndicat d'Initiative.

C'est donc au Syndicat d'initiative « Le Méridional » qu'il incombe d'assumer l'effort de marketing territorial. Le site Internet du SI (<http://www.torgny.be/>) est conçu sur le modèle du site communal (même organisation en colonnes, même police de caractère, même système d'illustration) et en reproduit donc certains défauts : faible occupation de l'écran, petitesse de l'écriture. Par contre, au rayon des qualités, il est bien centré sur son objet, propose des rubriques clairement intitulées et délimitées, et est entièrement traduit en néerlandais. En outre, une ambiguïté constante concerne son aire d'action : est-il destiné à promouvoir le village de Torgny ou la commune de Rouvroy¹⁹⁷ ?

À l'instar du site Internet communal, le site Internet du Syndicat d'initiative devrait être modifié prochainement.

Il n'y a à l'heure actuelle que sur le site du Syndicat d'initiative que l'on trouve une description précise de l'usine *Burgo Ardennes*, dont l'importance et la présence sont si déterminantes par ailleurs. Une page entière lui est consacrée, dans la rubrique « Découvrir », qui débute par cette phrase essentielle : *Présenter l'entité de Rouvroy sans parler de ce qu'on appelle ici « La Cellulose », actuellement « Burgo Ardennes », serait pécher par omission.*

Bref, en matière de marketing territorial, une seule cible est visée par la Commune – le touriste – avec une seule « arme » effective – le site Internet du Syndicat d'initiative – qui souffre de plusieurs défauts importants.

¹⁹⁶ Le marketing territorial est « l'effort collectif de valorisation et d'adaptation des territoires à des marchés concurrentiels pour influencer, en leur faveur, le comportement des publics visés par une offre dont la valeur perçue est durablement supérieure à celles des concurrents ». (<http://www.marketing-territorial.org/page-5608177.html>)

¹⁹⁷ Cette ambiguïté est inscrite dans son nom même (« Torgny.be ») et dans son message d'accueil : « Bienvenue à Torgny ».

4. Budget 2016

Le budget ordinaire 2016¹⁹⁸ de la Commune se présente ainsi :

Dépenses exercice propre	Personnel		Fonctionnement		Transferts		Dette		Total
	Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant	%	
	1.290.659,16 €	26,02	2.316.168,64 €	46,70	1.280.140,97 €	25,81	73.172,79 €	1,48	

Recettes exercice propre	Prestations		Transfert		Dette		Total
	Montant	%	Montant	%	Montant	%	
	463.362,39 €	9,33	4.369.765,27 €	87,95	135.246,30 €	2,72	

Source : Administration communale.

Le budget 2016 affiche donc un boni de 8.232,40€.

La charge en frais de personnel apparaît limitée¹⁹⁹ et la dette est quasiment nulle (cf. ci-après).

Chaque année, le budget de la Commune est exposé en détail à la population dans un bulletin communal spécial, intitulé « Rapport sur l'administration et la situation des affaires de Rouvroy ». Toutefois cette présentation intégrale des données rend malaisée son appropriation.

a. Principales dépenses

Le tableau ci-dessous isole, dans l'ensemble des dépenses budgétées pour 2016, toutes celles qui sont importantes en volume et quelques-unes indicatives des axes de la politique communale. Elles sont classées par ordre d'importance dégressif. La dernière ligne (« total général ») n'est donc pas la somme des lignes sélectionnées pour établir le tableau, mais le total des dépenses prévisionnelles de la Commune. L'ensemble des dépenses exposé représente tout de même 93,3% du volet « dépenses » du budget ordinaire 2016.

Dépenses budget 2016	Personnel	Fonctionnement	Transferts	Dette	Total	
					Montant	%
Voirie - Cours d'eau	291.606,00	984.750,00	2.800,00	0	1.279.156,00	25,8
Administration générale	549.324,61	236.305,77	52.281,37	0	837.911,75	16,9
Sécurité et Assist. sociale	0	9.500,00	476.014,43	0	485.514,43	9,8
Alimentation - Eau	42.765,66	338.808,02	13.969,35	0	395.543,03	8,0
Education populaire & Arts	104.646,81	176.700,00	49.645,00	51.548,37	382.540,18	7,7
Enseignement	132.014,62	163.225,00	14.325,00	21.374,42	330.939,04	6,7
Justice - Police	0	1.100,00	242.675,08	0	243.775,08	4,9

¹⁹⁸ Au budget 2018, les dépenses de l'exercice propre s'élèvent à 5.231.086,58€ et se ventilent ainsi : personnel : 27,4% ; fonctionnement : 34,7% ; Transfert : 37 % ; dette : 0,9%. Les recettes atteignent 5.320.386,27€. Le boni est donc de 89.299,69€.

¹⁹⁹ En comparaison, elles représentent 32% des dépenses à Saint-Léger (total des charges : 5.802.847,19€), commune du même arrondissement, peuplée de 3500 habitants environ.

Désinfect.- Immond.	0	189.549,85	7.500,00	0	197.049,85	4,0
Agriculture	106.455,86	64.700,00	18.700,00	0	189.855,86	3,8
Pompiers	0	13.000,00	128.204,58	0	141.204,58	2,8
Commerce - Industrie	0	16.550,00	58.495,00	0	75.045,00	1,5
Bibliothèques publiques	5.045,60	27.000,00	37.500,00	0	69.545,60	1,4
Total général	1.290.659,16	2.316.168,64	1.280.140,97	73.172,79	4.960.141,56	93,3

Apparaît ici le poids très élevé dans les finances communales de l'entretien des voiries et cours d'eau, supérieur au poids de l'administration générale. L'aide sociale, dont le CPAS²⁰⁰, représente près de 10% des dépenses. Le service de l'alimentation en eau, en gestion communale, est également coûteux.

Les coûts de l'Enseignement et de la Culture (Bibliothèques, Éducation populaire & Arts - autrement dit, le ROx) additionnés représentent près de 16% des dépenses communales en 2016, soit presque autant que l'administration générale. Ce double axe de développement – Enseignement et Culture – révèle ici toute son importance dans la politique de développement voulue par la Commune. (Il sera encore renforcé par le projet culturel inscrit au programme du Parc naturel / Groupe d'Action Locale de Gaume, intitulé « Créart'Gaume²⁰¹ » et porté par l'association *Le Pied en Coulisses*, installée à Lamorteau, sans toutefois que cela pèse sur les finances communales).

Pour information, dans le poste « Commerce – Industrie » se trouvent, entre autres choses, la cotisation à Idelux, les primes aux indépendants et PME, les subsides à la Maison du Tourisme et du Syndicat d'Initiative. Le poste « Agriculture » englobe quant à lui les frais de personnel et de fonctionnement du service communal forestier, et divers autres frais (clôture, fleurissement de bâtiments, fournitures pour les vergers et vignes, etc.).

b. Principales recettes

À l'instar du tableau des principales dépenses, celui ci-dessous isole, dans l'ensemble des recettes budgétées pour 2016, toutes celles qui sont importantes en volume. Elles sont classées par ordre d'importance dégressif. La dernière ligne (« total général ») n'est donc pas la somme des lignes sélectionnées pour établir le tableau, mais le total des recettes prévisionnelles de la Commune. L'ensemble des postes de recettes choisis représente tout de même 99% du volet « recettes » du budget ordinaire 2016.

Recettes budget 2016	Prestations	Transferts	Dette	Total	
				Montant	%
Impôts et Redevances	0	2.624.022,87	0	2.624.022,87	52,8
Fonds	0	1.369.425,14	0	1.369.425,14	27,6
Alimentation - Eau	302.800,00	13.228,95	0	316.028,95	6,4
Recettes & dépenses générales	0	126.110,31	75.500,00	201.610,31	4,1
Ens.gard, Ens.prim	7.250,00	105.800,00	0	113.050,00	2,3
Education populaire & Arts	34.500,00	54.148,37	10.587,50	99.235,87	2,0

²⁰⁰ La contribution financière de la Commune au CPAS pour l'année 2015 est de 376.117,01€.

²⁰¹ Il consistera en l'aménagement et la mise à disposition, à Rouvroy, d'un lieu de résidence polyvalent pour artistes, permettant de combiner production et répétition de spectacles.

Agriculture	78.512,39	0	4.108,80	82.621,19	1,7
Communic. - Voirie - Cours D'eau	1.400,00	65.529,63	0	66.929,63	1,3
Commerce - Industrie	0	0	35.000,00	35.000,00	0,7
Total général	463.362,39	4.369.765,27	135.246,30	4.968.373,96	98,9

Les postes « recettes » sont peu nombreux. Mais ils suffisent à générer un budget en boni.

À eux seuls, deux postes contribuent aux recettes à hauteur de 80,4% : les Impôts et Redevances (détaillé ci-après) et le Fonds (essentiellement alimenté par le fonds des communes et quelques autres recettes de compensations).

Le montant de recettes procuré par le service de l'eau est important, mais est inférieur au coût qu'il occasionne.

Pour l'heure, le ROx et les diverses manifestations organisées par la Commune (« Education populaire & Arts ») génèrent moins de 100.000€ de recettes. Inauguré mi-2015, le ROx commence seulement sa vie et n'est pas encore véritablement installé dans le paysage de la région. Diverses évolutions sont prévues à court terme, dont la création d'une Régie communale autonome et l'engagement de personnel.

En matière de valorisation de la forêt, la vente de bois a rapporté en moyenne annuelle 137.534€ au cours des six dernières années. Les locations de chasse ont quant à elles rapporté 19.026,65€ en 2015. C'est donc un poste qui pèse moins de 3% dans l'ensemble des recettes de la Commune.

Vente de bois	
2010	126.102,09 €
2011	135.180,35 €
2012	145.115,82 €
2013	113.533,05 €
2014	140.018,98 €
2015	164.534,05 €
Moyenne	137.414,06 €

c. Détail des impôts & taxes communales

Rouvroy est une commune où les impôts additionnels, perçus par le pouvoir local, sont peu élevés.

Additionnels (2015)	IPP	Précompte
Rouvroy	6,0%	1.925
Meix-dvt-Virton	8,0%	2.650
Virton	7,5%	2.700

Le taux de centimes additionnels au précompte immobilier est réduit : 1925, montant inchangé depuis l'année 2000²⁰², quand la moyenne est de 2550 en Wallonie²⁰³. La taxe additionnelle à l'Impôt sur les personnes physiques est également très basse : 6,0% contre 7,7% en moyenne en Wallonie²⁰⁴. Elle aussi est inchangée depuis seize ans au moins.

Du point de vue de la fiscalité locale, il est donc bien plus intéressant d'être domicilié à Rouvroy que dans les communes voisines. Rouvroy tire évidemment sa richesse d'une autre source que les revenus de ses habitants.

La liste des taxes et redevances locales est la suivante.

2015	Montant	Part Relative (%)
Additionnel IPP	178.427,90 €	8,3
Additionnel Précompte immobilier	1.390.455,07 €	64,5
Automobile	18.671,89 €	0,9
Droit sur passeports	2.990,40 €	0,1
Taxe de séjour	2.300,00 €	0,1
Taxe sur l'enlèvement des immondices	185.886,00 €	8,6
Redevance eau (CVD+CVA)		
Taxe sur les secondes résidences	13.050,00 €	0,6
Taxe sur la force motrice 2014	354.595,42 €	16,5
Taxe sur les écrits publicitaires	8.900,90 €	0,4
Total	2.155.277,58 €	

Source : Administration communale²⁰⁵

Il s'avère que deux postes génèrent à eux seuls 81% du revenu total des taxes et redevances : les centimes additionnels sur le précompte immobilier et la taxe sur la force motrice.

C'est par ces deux canaux que l'entreprise *Burgo Ardennes* alimente, fortement, le compte financier de la Commune. La quasi intégralité²⁰⁶ de la recette de la taxe sur la force motrice est le fait de l'usine. Il est par contre impossible d'isoler sa contribution à la taxe additionnelle sur le précompte immobilier car il s'agit d'un compte global.

La surdétermination du territoire par l'usine, que soulignait la typologie socio-économique des communes établie par Belfius, se traduit aussi dans les comptes et budgets successifs de la Commune.

À l'opposé, la taxe sur les secondes résidences et celle sur les séjours sont très peu productives.

²⁰² Année la plus ancienne pour laquelle nous disposons de l'information.

²⁰³ Le taux maximum recommandé est de 2500.

²⁰⁴ La circulaire budgétaire recommande un taux maximum de 8,8%.

²⁰⁵ Rouvroy 2015, Rapport sur l'administration et la situation des affaires de la commune de Rouvroy, p.24.

²⁰⁶ À 185€ près.

d. Subsidés aux associations

En 2015²⁰⁷, la Commune a alloué plus de 110.000€ de subventions diverses à 36 associations différentes, correspondant à près de 2,4% du volet dépenses de son budget. Ces subventions peuvent être exceptionnelles pour couvrir l'organisation d'événements, ou récurrentes et, dans certains cas, porter sur des frais de fonctionnement et de traitement.

Subventions aux associations - compte 2015	
Bibliothèque publique & EPN de Rouvroy	37.500,00
Méridional(le) S.I. ASBL	35.000,00
Ecole de Musique de Rouvroy	15.044,00
Athletic club Dampicourt	3.200,00
FC Torgny-Rouvroy	3.000,00
Aqua Repti Sud	2.500,00
Contrat de rivière Semois-Chiers	2.490,00
Maison du Tourisme de Gaume	2.480,00
O.N.E. Communauté française de Belgique	1.621,85
Maison du Pain ASBL	1.100,00
P'tit Théâtre Entre Nous	1.100,00
C.D.J Dampicourt	770,00
Amicale aînés Rouvroy	720,00
Groupement patriotique Harnoncourt	600,00
Cercle horticole de Rouvroy	375,00
C.D.J de Lamorteau	350,00
Comice agricole	300,00
Les Rouvrois	250,00
Aradgis du Guidon	150,00
Association du gîte du pigeonier	150,00
Baby service ASBL	150,00
Club ju-jutsu Dampicourt	150,00
Four banal de Lamorteau	150,00
La botte du Roy	150,00
La Gaume ça cartoon ASBL	150,00
La Transfrontalière	150,00
Les Petits Violons	150,00
Q.C rivage Sommethone	150,00
Selavie Asbl	150,00
Syndicat des pêcheurs de la Gaume	150,00
Asbl les Territoires de la Mémoire - centre d'éducation	125,00
Association du diabète	100,00
CNCD 11-11-11 ASBL	100,00
Ecole libre de Lamorteau ASBL	100,00

²⁰⁷ Le compte 2017 renseigne 186.646€ de subsides aux associations, soit une augmentation de près de 70%.

Lamorteau donne le ton ASBL	100,00
Les Marcheurs de la Zolette	100,00
Total	110.825,85

Source : Administration communale.

Globalement, la Commune accorde un soutien financier à toutes les associations et groupements locaux qui dynamisent le territoire, rassemblent les habitants, apportent une aide aux personnes, mais dans des proportions très variables. Elle soutient aussi des associations situées en-dehors de son territoire, mais dont l'action profite aussi aux habitants de la commune.

Les trois plus gros bénéficiaires sont la Bibliothèque (& Espace public numérique), le Syndicat d'Initiative et l'École de Musique. C'est donc la Culture et le Tourisme que la Commune soutient prioritairement par ce canal. Le sport est également aidé au travers de deux clubs en particulier. Mais la moitié des associations aidées perçoivent soit 100, soit 150€.

e. Primes communales

La Commune propose un éventail de primes variées, à travers lequel se lit une action politique déterminée, centrée à la fois sur :

- L'enfance et la jeunesse ;
- L'habitat et le logement ;
- L'économie et les services.

Ceci, d'une part, entre en cohérence avec l'ensemble des actions communales menées par ailleurs et, d'autre part, souligne que la Commune cherche à peser directement sur son développement démographique et économique.

Primes	Montants alloués ²⁰⁸	Montant nominal
Noces d'Or ou Diamant		
Enfance & Jeunesse		
Naissance ou adoption	7.500,00€	375,00€
Accueillant(e) conventionné(e)	/	1000,00€
Intervention séances de logopédie	698,00€	4,50€ / séance
Jeunes inscrits dans un club sportif	2.900,00€	25,00€ / jeune
Études secondaires	11.675,00€	75,00€ à 200,00€
Etudes supérieures non universitaires	20.725,00€	300,00€
Etudes universitaires	12.150,00€	300,00€
Permis de conduire	2.389,00€	15,00€ (théorique) 36,00€ (pratique)

²⁰⁸ Année 2015.

Habitat & Logement		
Construction, achat ou réhabilitation	17.101,62€	1900,00€ (construction) 1250,00€ (achat) 50% de la prime RW (rénovation)
Installation de capteur solaire ou thermique	375,00€	375,00€
Installation d'un surpresseur	/	446,21€ max.
Toiture en tuiles romaines	2.887,66€	7500,00€ max
Prime citerne eaux de pluie	500,00€	500,00€
Prime entretien des haies	/	37,00€/heure (max. 16h)
Économie & Services		
Prime fréquentation Parc à containers	7.500€	
Aide aux PME pour le raccordement en eau et électricité	/	6200,00 max (eau) 12400,00€ max (électricité)
Prime à la construction d'un bâtiment à usage agricole	/	2500,00€ à 3700,00€
Prime abattage bovin	/	20,00€/bovin à l'abattoir de Virton
Indépendants et PME	10.000,00€	5000,00€
Médecin généraliste	/	5000,00€

Source : Administration communale.

En 2015²⁰⁹, c'est un montant total de primes de 95.901,28€ que la Commune a alloué à ses habitants et entrepreneurs.

Ce sont les primes à l'Enfance & la Jeunesse qui sont le plus fortement utilisées (60% du total alloué), loin devant celles en faveur de l'Habitat & du Logement (21%) et de l'Économie & des Services (18%).

La prime « Indépendant et PME » a été accordée quatre fois²¹⁰ depuis sa création en 2012. Et deux médecins généralistes ont bénéficié de la prime dédiée²¹¹.

f. Dette et capacité d'emprunt

La charge de la dette représente moins de 1,5% des dépenses ordinaires de la Commune en 2016²¹².

Celle-ci rembourse actuellement un seul crédit, qui a permis le financement de l'aménagement de l'école communale de Lamorteau, et qui, souscrit en 1997 pour une durée de 20 ans, arrivera à échéance en 2017.

²⁰⁹ En 2017, la Commune a alloué 72.231,81€ en primes diverses, dont 44.300€ (61,3%) en aide aux études secondaires, supérieures et universitaires.

²¹⁰ Prime accordée à une brasserie-bowling, un salon d'esthétique, un agriculteur, une friagerie.

²¹¹ Cette prime consiste en un montant de 5.000€ accordé à tout médecin qui s'implante sur le territoire et y travaille à temps plein au minimum 5 ans.

²¹² Durant l'exercice 2017, le montant remboursé fut de 23.648,64€, le solde à rembourser au 31/12 était de 22.893,33€ et la charge annuelle, de 21.374,42€.

Solde à rembourser au 01/01/15	61.946,18€
Montant remboursé en 2015	18.604,21€
Intérêts payés en 2015	1.034.49€
Montant à rembourser au 31/12/15	43.341,97€
Charge annuelle	19.638,70€

Source : Administration communale.

C'est donc peu dire que la Commune de Rouvroy est peu endettée²¹³.

Cependant sa capacité d'emprunt demeure faible vu le petit nombre d'habitants²¹⁴.

²¹³ **Au budget 2018, la dette pèse moins de 1% des dépenses à l'exercice propre.**

²¹⁴ La « balise d'emprunt » fixée par la Région wallonne s'élève à 200€/habitant.

5. Transcommunalité

L'action transcommunale de la Commune s'accomplit à des échelles de territoire et selon des modalités d'investissement différents.

a. Appartenance à des zones pluricommunales de service

Rouvroy fait partie de la Zone de police de Gaume et de la Zone de Secours Luxembourg. Elle se trouve dans l'aire territoriale des Cliniques du Sud Luxembourg et est rattachée au poste médical de garde (1733) de Tintigny.

Ce sont là des « appartenances de droit », pareilles à l'appartenance à un arrondissement administratif et à un arrondissement judiciaire.

b. Participation à des sociétés intercommunales

Intercommunales	Nombre de représentants communaux	
	AG	CA
AIVE	5	0
AIVE Secteur Assainissement	5	0
Idelux	5	1
Idelux Finances	5	1
Idelux Projets publics	5	1
Vivalia	5	1
Sofilux	5	0
ORES Assets	5	0

Source : Administration communale.

Rouvroy est affiliée à huit sociétés intercommunales, dont cinq font partie du groupe Idelux-AIVE (quatre Intercommunales et un Secteur). Elle est présente dans les organes décisionnels de quatre d'entre elles.

La Commune participe ainsi du développement de ces sociétés et bénéficie en retour de dividendes et d'un accès privilégié aux soins hospitaliers (Vivalia), aux services d'étude, équipement et financement économiques (Idelux), d'aménagement d'infrastructures de nature publique (Idelux Projets publics), de ramassage et tri des déchets (AIVE secteur Valorisation et Propreté), de gestion des eaux et eaux usées (AIVE), de distribution d'électricité et de gaz (SOFILUX, ORES Assets).

c. Inscription dans un territoire de projet

Rouvroy participe de manière volontaire à trois projets de territoire transcommunaux, de nature et de portée différentes.

Elle est tout d'abord partie prenante du **Contrat de Rivière Semois-Chiers**. Le Contrat de rivière est un outil de gestion participative de l'eau à l'échelle d'un sous-bassin hydrographique. A travers un programme d'actions concrètes défini consensuellement, l'objectif consiste à

restaurer les multiples fonctions et usages de l'eau en tenant compte des préoccupations de chacun des acteurs et en veillant à respecter les potentialités environnementales du milieu.

Elle est ensuite membre de la **Maison du Tourisme de Gaume**, laquelle s'est récemment élargie pour couvrir l'ensemble du territoire gaumais. Rouvroy bénéficie par là d'une dynamique sectorielle (promotion touristique) qui se déploie sur un territoire cohérent, d'identité générale forte.

Elle est enfin partenaire du **Parc naturel / Groupe d'action locale de Gaume**. Celui-ci est une construction récente. Sa reconnaissance par le Gouvernement wallon date de 2015. Il couvre le territoire de neuf communes : Aubange (section de Rachecourt), Etalle, Florenville, Meix-devant-Virton, Musson, Rouvroy, Saint-Léger, Tintigny et Virton.



Source : www.png.be

« Un Parc Naturel est un territoire rural, d'un haut intérêt biologique et géographique, soumis à des mesures destinées à en protéger le milieu, en harmonie avec les aspirations de la population et le développement économique et social du territoire concerné. »²¹⁵

Le Parc naturel de Gaume porte un projet de territoire transsectoriel, inscrit dans son Plan de gestion. Pour le mettre en œuvre, il dispose de financements, d'une équipe de chargés de mission et d'une « Maison du Parc » (située dans le Château de Rossignol - commune de Tintigny).

Il peut en outre mobiliser l'expérience de deux projets *Leader*⁺ et *Leader* conduits sur les communes d'Étalle, Meix-devant-Virton et Tintigny entre 2002 et 2014 sous l'appellation *Cuestas*, ainsi que les moyens alloués à un nouveau projet *Leader* mené cette fois sur l'ensemble du territoire du Parc, qui devient ainsi également un « Groupe d'Action Locale » (GAL).

²¹⁵ Définition donnée par le décret qui régit la création des parcs naturels en Région wallonne.

Les axes du projet du Parc sont les suivants :

- Valoriser l'identité territoriale et ses ressources naturelles et humaines ;
- Améliorer la cohésion sociale et la qualité de vie dans les villages ;
- Faire circuler l'information, coordonner les initiatives, fédérer certaines actions ;
- Transmettre aux jeunes la possibilité de vivre et de travailler en Gaume, par le biais d'outils de production et de la transmission des savoir-faire de notre région ;
- Aider les porteurs de projets dans leurs démarches, mutualiser les moyens, les conseils ;
- Sensibiliser le public aux différentes richesses naturelles, culturelles... de notre région.

Chacun de ces axes peut être traduit en actions pertinentes sur le territoire de Rouvroy.

Les projets du Groupe d'Action Locale sont les suivants :

- *Agrinew* : mise à disposition de parcelles restaurées à de jeunes agriculteurs et mise en place d'une ferme expérimentale ;
- *Diversi'Gaume* : création de nouvelles filières agricoles et piscicoles (élargissement de la Coopérative fermière de la Gaume créée par le GAL et création de nouveaux outils telle une légumerie) ;
- *Gaume énergie* : projets publics et privés, recherche de solutions pour le stockage de l'énergie, optimisation des systèmes de régulation de chauffage dans les bâtiments publics ;
- *Créart'Gaume* : soutien professionnel aux créations artistiques.

Si tous ces projets intéressent la commune, le dernier cité concerne plus directement encore Rouvroy puisque son épiscentre se situe sur son territoire. C'est en effet dans les locaux de l'association *Le Pied en Coulisses*, sise à Lamorteau, que seront installés le lieu de création artistique et la résidence d'artistes qui sont au cœur de ce projet.

Même si les territoires du Parc naturel / GAL de Gaume et de la Maison du Tourisme de Gaume ne se superposent pas exactement²¹⁶, l'identité partielle d'appellation contribue à renforcer le concept territorial « Gaume » et à en rendre plus facile la promotion.

²¹⁶ La commune de Chiny est membre de la MdT, pas du PNG / GAL. De même, l'ancienne commune de Rachecourt (section d'Aubange) est incluse dans le PNG mais fait partie la MdT d'Arlon avec sa commune.

d. Outils de développement des communes avoisinantes

	ODR <i>Opération de Développement rural</i>	SSC <i>Schéma de Structure communal</i>	PCDN <i>Plan communal de développement de la nature</i>	Parc naturel / GAL	PCS <i>Plan de Cohésion sociale</i>	ADL <i>Agence de Développement local</i>	PCM <i>Plan communal de Mobilité</i>
Rouvroy	1 ^{er} PCDR en cours d'élaboration			PNG / GAL			
Virton	2 ^e PCDR souhaité par la Commune	Mise en œuvre en 2015	Mise en œuvre en 1995	PNG / GAL	2014-2019 Budget 100.000€/an		1999
Meix-dt-Virton	1 ^{er} PCDR en cours d'exécution (approbation 2015)			PNG / GAL			

Les deux communes belges contiguës de Rouvroy ne consentent pas le même investissement dans les programmes de développement local.

Le pôle virtonais, dont la population, les besoins mais aussi les moyens sont supérieurs, a, parfois de longue date, mobilisé nombre de programmes, que ce soit en matière de nature, de cohésion sociale, d'aménagement du territoire, de mobilité, de rénovation urbaine et de ruralité.

Meix-devant-Virton, à l'instar de Rouvroy, n'est actuellement investie que dans la réalisation d'une Opération de développement rural. Par contre elle est une des trois communes fondatrices, dès 2002, du Groupe d'action locale Cuestas, qui a précédé et d'une certaine manière enfanté le Parc naturel de Gaume.

Toutes trois sont donc partenaires dans le Parc naturel et Groupe d'action locale de Gaume, tout comme dans la Maison du Tourisme de Gaume et le contrat rivière Semois-Chiers, et sont engagées dans une Opération de Développement Rural.

Virton a conduit sa 1^{re} ODR en deux phases de cinq ans, entre 2006 et 2011, puis entre 2012 et 2016. Elle se prépare actuellement à entamer une 2^{ème} ODR. Les projets majeurs de la 1^{re} ODR furent la création d'un réseau de voies lentes ceinturant la commune²¹⁷, l'aménagement du cœur des villages de Gomery, Chenois et Latour, ainsi que la transformation en maison rurale de l'ancien presbytère de Ruette.

Meix-devant-Virton met actuellement en œuvre son 1^{er} PCDR, approuvé par le Gouvernement wallon en 2015. Une première convention porte sur la création d'un atelier rural, à Houdrigny, aux portes de Rouvroy. Un projet ultérieur concernera la réalisation d'un réseau de voies lentes, dont un tronçon rejoindra Couvreur.

Rouvroy sera ainsi ceinturée et atteinte par les voies lentes de ses deux voisines.

²¹⁷ Il s'agissait du projet de 1^{re} convention, exactement intitulé : « Création du parcours "voies lentes" entre tous les villages de la commune et vers les communes limitrophes ».

Aucune des trois communes ne dispose d'une structure d'accompagnement ou d'aide au développement de l'activité économique, malgré des besoins réels dans la région²¹⁸. Des trois communes, Rouvroy est donc la plus novice en matière de mobilisation de programmes de développement local.

6. Services

a. Zone de Police

Avec les communes de Chiny, Etalle, Florenville, Meix-Devant-Virton, Tintigny et Virton, Rouvroy fait partie de la Zone de police de Gaume, mise en place au 01.01.2002 comme les cinq autres zones que compte la province de Luxembourg.

Le territoire de la Zone de police de Gaume compte 37.140 habitants et couvre une zone de près de 600 km².

Zone de Police	Superficie Km ²	Population 31/12/2015	Densité Hab/km ²
Rouvroy	27,7	2.094	75,6
Chiny	113,7	5.233	46,0
Étalle	78,1	5.746	73,6
Florenville	146,9	5.632	38,3
Meix-dt-Virton	54,2	2.791	51,5
Tintigny	81,8	4.255	52,0
Virton	94,5	11.389	120,5
Zone	596,9	37.140	61,6

Source : Zone de police de Gaume

Rouvroy est la plus petite et la moins peuplée des communes de la zone, mais elle n'est pas la moins densément peuplée.

L'effectif réel de la Zone est, en 2015, de 82 policiers et 28 membres du cadre administratif et logistique, soit 2,2 policiers pour 1.000 habitants, valeur inférieure à la moyenne nationale (2,57) comme à la moyenne provinciale (2,35)²¹⁹. La taille critique de la zone est d'ailleurs estimée à 90 policiers²²⁰.

Le personnel est réparti entre trois postes principaux :

- Etalle (communes d'Étalle et Tintigny) – commissariat principal ;
- Florenville (communes de Florenville et Chiny) ;
- Virton (communes de Virton, Rouvroy et Meix-devant-Virton).

²¹⁸ Virton avait lancé un projet de constitution d'une Agence de Développement local (ADL), mais a arrêté le processus suite au moratoire institué par la Région wallonne fin 2014.

²¹⁹ Zone de Police de Gaume, *Rapport annuel 2014-2015*, p. 3.

²²⁰ *Idem*, p.43.

Il existe aussi des postes secondaires à Tintigny, Chiny, Meix-devant-Virton et Rouvroy, non accessibles en permanence. Le poste de Rouvroy est situé à Dampicourt et ouvert uniquement le lundi matin, le mercredi après-midi et le vendredi matin²²¹.

En 2015, 2.088 faits judiciaires ont été constatés sur le territoire de la Zone de de police. C'est 6% de moins que l'année précédente²²². Qu'il s'agisse de faits de vols (24), cambriolages dans les habitations (2), dégradations (18), violences aux personnes (14), stupéfiants (11), les délits constatés sur Rouvroy sont peu nombreux en valeur absolue et représentent une part minime des 2.088 faits constatés, qui, pour la plupart, surviennent à Virton, la plus peuplée et la plus urbaine des communes de la Zone.

La contribution financière de la Commune à la Zone de Police s'est élevée en 2015 à 238.645,44€ (soit 114€ par équivalent habitant).

b. Zone de secours

Depuis le 1^{er} janvier 2015 prévaut une nouvelle organisation des services de pompiers. Désormais, à la province de Luxembourg correspond une zone unique de secours, la Zone de Secours Luxembourg, composée de seize « Postes » (anciens « services régionaux d'incendie »).

Officiellement la commune de Rouvroy est, avec les communes de Meix-devant-Virton, Virton et une partie de Musson, du ressort territorial du « Poste 14 », basé à Virton. Celui-ci dispose de douze pompiers professionnels et d'une quarantaine de pompiers volontaires. Il forme, avec les postes de Florenville et Arlon, le « Groupement Sud » de la zone de secours Luxembourg.

Rouvroy, petite en superficie et accolée à Virton, est donc bien protégée au sein de la zone de secours.

Les interventions se font toutefois non pas en fonction d'un ressort territorial mais sur base de l'intervention la plus rapide déterminée par le centre 112 avec l'aide de logiciels imposés par les différents ministères - règle dite de « l'aide adéquate la plus urgente ». Les postes les plus proches après Virton sont situés à Étalle et Florenville.

L'application de cette règle et la globalisation des interventions au niveau de la zone unique empêchent de connaître le nombre d'interventions par poste et par commune.

La contribution financière de la Commune à la Zone de Secours s'est élevée en 2015 à 473.615,26€²²³ (soit 226€ par équivalent habitant). Avant la réforme des Zones de secours, la contribution de la Commune dans les frais de fonctionnement des services incendie avoisinait annuellement 100.000€.

²²¹ Ce poste est toutefois fermé depuis les attentats de mars 2016. Les agents sont disponibles sur rendez-vous.

²²² *Idem*, p.5.

²²³ Plus un montant de 144.569,41€ pour une régularisation de l'année 2013.

c. Zone médicale

Aucun service de santé n'est implanté sur la commune, mais la population de Rouvroy bénéficie, outre la présence de deux médecins généralistes, de la proximité immédiate des services suivants :

- Un SMUR (*Service mobile d'urgence et de réanimation* - composé de deux véhicules dont une ambulance, destiné à prendre en charge l'aide médicale urgente en-dehors de l'hôpital) basé à l'hôpital Saint-Joseph d'Arlon ;
- Un PIT (*Paramedical Intervention team* - véhicule d'intervention rapide dont l'équipe est composée d'un infirmier spécialisé en soins intensifs et d'un secouriste-ambulancier), basé à la caserne des pompiers de Virton ;
- Un Poste médical de garde (1733) pour les consultations de week-end et de jours fériés, situé à Tintigny²²⁴.

Le pôle voisin de Virton dispose d'une implantation hospitalière, la Clinique Edmond-Jacques, qui constitue avec la Clinique Saint-Joseph d'Arlon l'entité des *Cliniques du Sud Luxembourg* (CSL), gérée par *Vivalia*, Intercommunale unique des Soins de Santé en province de Luxembourg.

Les cliniques du Sud Luxembourg offrent aujourd'hui 403 lits répartis sur les 2 sites et emploient près de 1000 personnes et plus de 150 médecins. L'ensemble des services hospitaliers sont présents à Arlon. À Virton, la Clinique Edmond-Jacques est davantage une polyclinique, dotée de lits agréés en psychiatrie, cardiologie, appareil locomoteur et soins palliatifs. Le site n'est plus doté d'un service d'urgence.

Mais l'organisation territoriale des soins de santé en province de Luxembourg est en constante évolution. Le plan *Vivalia* 2025 prévoit ainsi la construction d'un nouvel établissement hospitalier à Houdemont, sur la commune d'Habay, à 25 km de Rouvroy, contre 40 km pour rejoindre Arlon. Cette évolution majeure rapprochera donc physiquement les habitants de Rouvroy d'un hôpital supplémentaire et de pointe.

La cotisation annuelle de membre à *Vivalia* s'élève actuellement à 15.000€.

(L'offre locale en prestataires médicaux est traitée dans le chapitre « Territoire humain » du diagnostic.)

²²⁴ Ce poste dessert également les communes de Florenville, Tintigny, Chiny, Meix-devant-Virton, Rouvroy, Virton, Saint-Léger, Étalle, Habay et Léglise.

Initiatives & résumé

1. Initiatives d'orientation politique

Rouvroy, malgré la faiblesse de son tissu économique et son petit nombre d'habitants, profite de revenus importants par la présence de *Burgo Ardennes*.

La Commune ne se contente pas de se laisser vivre pour autant, ni de thésauriser.

Au contraire, elle s'active sur divers fronts et mobilise, sur chacun, des moyens considérables :

- elle exerce une pression fiscale très modérée ;
- elle aide financièrement les associations du territoire, en privilégiant fortement celles qui organisent la culture, le tourisme et le sport ;
- elle diffuse un bulletin communal de qualité qui promeut le travail des associations et met en scène la vitalité humaine du territoire ;
- elle crée des commissions sur différents objets, avec différents publics ;
- elle monte et anime elle-même certains projets dans des domaines variés ;
- elle alloue des primes variées à différentes fins ;
- *last but not least*, elle a créé de toutes pièces le remarquable ROx.

En toute ceci, elle témoigne d'une ligne de conduite cohérente, dictée par le souci de répondre à plusieurs défis majeurs du territoire, dont elle montre ainsi qu'elle en a une conscience claire : la démographie, la jeunesse, la vie dans les villages, l'adhésion populaire, l'activité économique.

Et, en tout, elle fait le choix d'apporter des réponses soignées et, pour certaines, particulièrement ambitieuses.

Jusque très récemment, Rouvroy ne pouvait guère compter que sur elle-même pour affronter ces défis, car il n'existe pas, sur le territoire communal, d'autre acteur capable de peser politiquement sur l'orientation du développement local.

Désormais, elle dispose des relais de la Maison du Tourisme de Gaume reconfigurée et du Parc naturel / GAL de Gaume pour appuyer ses initiatives et en entreprendre des nouvelles. Elle a bien perçu le bénéfice qu'elle pourrait retirer de cette nouvelle structure intercommunale et s'est investie fortement dans sa constitution.

2. Résumé du chapitre

« Rouvroy est la plus méridionale des communes de Belgique ». Voilà une définition avantageuse de la position géographique de la commune, aux confins du pays, qui sonne comme une promesse de dépaysement, de quiétude, presque d'exotisme, et sert parfaitement la vocation touristique d'une partie du territoire. Mais l'indéniable réalité que recouvre cette définition a aussi des inconvénients pour le territoire, les principaux étant de ne se trouver au centre ni des axes de communication, ni de l'attention en général, et de ne pas être considéré comme d'importance stratégique.

Rouvroy est appuyée contre la frontière française, derrière laquelle il n'y a pas grand monde ni grand mouvement. Les possibilités de collaboration et de développement sont réduites de ce côté-là. Du côté belge de la frontière, les collaborations éventuelles se limitent à deux communes voisines, dont l'une est un pôle qui, comme tout pôle, concentre et aspire les énergies du développement local, et l'autre, une petite commune rurale sans grand moyen et au dynamisme mesuré.

Comme Rouvroy est en outre très petite, elle ne peut songer compenser son absence de poids stratégique par un poids démographique ou politique. Elle est donc contrainte à suivre la marche imposée par la majorité dans les enceintes où elle est représentée, et à batailler ferme pour défendre ses intérêts. Et, dans la conduite de ses actions, elle se heurte nécessairement aux limites humaines et organisationnelles imposées par sa taille.

Mais elle dispose d'un atout majeur, qui la distingue et lui offre une destinée particulière dans la région : la présence sur son territoire de l'usine *Burgo Ardenne*, qu'elle partage avec Virton. Ce colosse industriel marque le paysage, tire l'économie, pousse l'emploi, modifie la sociologie et fait contraste avec un tourisme bucolique. Il alimente aussi le compte de la Commune et compense ainsi la faiblesse des recettes financières possibles. Bref, il surdétermine ce qu'est et ce que peut Rouvroy.

Elle tirera aussi probablement bénéfice d'un autre atout : la Gaume, où elle est située, est en effet occupée à s'affirmer comme un territoire de projet, cherchant à définir une voie de développement propre, fondée sur une identité forte et servie par des structures actives en divers domaines intéressant directement Rouvroy (culture, agriculture, environnement, tourisme, patrimoine).

Dans sa région, elle vit une forme de solitude insulaire avec laquelle toutefois le Parc naturel / GAL de Gaume et le ROx doivent lui permettre de rompre progressivement, en lui offrant la possibilité de tenir un rôle intéressant dans un territoire plus large et d'exister ainsi pour autrui.

PARTIE II
RESULTAT DE LA PARTICIPATION
DE LA POPULATION

